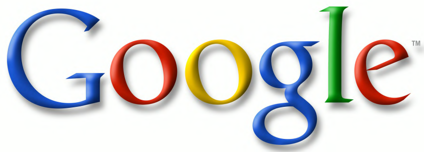
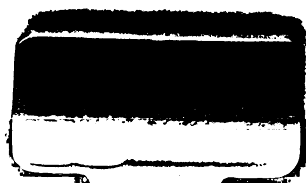




LE

Lieutenant Général DELORT

D'APRÈS SES ARCHIVES

ET LES ARCHIVES DU MINISTÈRE DE LA GUERRE

1792-1815

PAR L. STOUFF

Docteur en droit et ès lettres
Professeur à l'Université de Dijon

AVEC 4 PLANCHES ET 5 CROQUIS



BERGER-LEVRAULT & CIE, ÉDITEURS

PARIS — 5, RUE DES BEAUX-ARTS, 5
NANCY — 18, RUE DES GLACIS, 18

1906

LE

Lieutenant Général DELORT

HOMMAGE DE L'AUTEUR

tions d'adjudant général et d'adjoint aux adjudants généraux, en vue de remplacer les états-majors de l'armée. Depuis 1792, le nombre des adjudants généraux était de quarante. D'après le décret de 1793, il y avait huit adjoints aux adjudants généraux par armée et deux par division. Les adjudants généraux avaient le grade de chef de brigade ou celui de chef de bataillon, que le décret de 1793 avait substitués aux titres de colonel et de lieutenant-colonel. Les adjoints pouvaient être pris dans tous les grades subalternes. Ils étaient choisis par les adjudants généraux auprès desquels ils devaient être employés, et commissionnés par le ministre (1). Un capitaine du 8e d'infanterie, Pierre Aubry de Gouges, fit connaître Delort à son parent François Aubry de Gouges, adjudant général chef de brigade à l'armée des Côtes de la Rochelle. Celui-ci prit Delort pour son adjoint (2).

Au mois d'août 1793, la Convention créa vingt escadrons départementaux de cavalerie. Delort reçut le grade de capitaine dans l'escadron de la Seine-Inférieure (3). Il avait alors dix-neuf ans et

(1) Ét. Charavay, *Les grades militaires sous la Révolution* (Paris, 1894), pp. 13-17.

(2) Sur Pierre et François Aubry de Gouges, v. Hennet, *État militaire de France pour l'année 1793*, pp. 57, 21, 34, 352. — Nomination du citoyen « de l'Aure », sous-lieutenant au 8e régiment d'infanterie, en qualité d'adjoint à l'état-major de l'armée des Côtes de la Rochelle, par l'adjudant-général chef de brigade commandant en chef Degouges. Tours, 9 juin 1793, visas de Tugnot, chef de brigade commandant à Longwy, et du comité permanent de la section du Mail à Paris, le 24 juin 1793 (Arch. guerre). Adjoint aux adjudants généraux, 15 juin 1793 ; la nomination du citoyen « Delaure » fut approuvée par une décision du Conseil exécutif provisoire du 25 juillet 1793, notifiée à Delort par lettre de l'adjoint au ministre de la guerre, pour la 6e division, même date.

(3) Avis de nomination par l'adjudant de la 6e division, Xavier Audouin, au citoyen Delort, lieutenant au 8e régiment d'infanterie, adjudant général provisoire à l'armée des Côtes de la Rochelle. Paris, 28 août 1793. Brevet, 21 décembre 1793 (P. D., 4).

remplissait les fonctions d'adjudant général provisoire. L'escadron n'eut qu'un mois d'existence. Les services de Delort auprès du chef de brigade de Gouges ne furent même pas interrompus. Mais de Gouges ayant été suspendu le mois suivant, Delort se fit agréer par le chef de brigade Collin, de l'armée des Pyrénées-Occidentales ([1]). De là, il vint à l'armée des Alpes, où l'attirait l'espoir d'une campagne dans le Piémont. Il avait fait part de son désir à la société populaire d'Arbois. Elle lui répondit par une lettre chaleureuse. « Courage, cher concitoyen, tu es le digne émule de Pichegru ([2]) ». Placé successivement à l'état-major du général Dumas, commandant l'armée, puis choisi comme adjoint par le chef de bataillon Colinet, il fut sans doute bien déçu de ne pouvoir annoncer à ses compatriotes qu'il était descendu en Italie pour « y planter l'arbre de la Liberté ([3]) ».

(1) Nomination aux fonctions d'adjoint à l'état-major de l'armée des Pyrénées-Occidentales par l'adjudant général chef de brigade Collin. Paris, 1er frimaire an II (21 novembre 1793) Delort est désigné dans cette pièce comme ci-devant adjoint à l'adjudant général Aubry par décision du 25 juillet an II de la République. La nomination est accompagnée d'un passeport au citoyen Delort, taille cinq pieds six pouces, cheveux et sourcis chatain bruns, nez moyen, yeux bruns, bouche moyenne, menton rond, visage oval, capitaine dans les vingt escadrons de nouvelle formation, allant joindre l'armée des *Pyrénées Occidentales* à *Bayonne*, pour y remplir les fonctions d'adjoint à l'état-major de ladite armée sous les ordres de l'adjudant général chef de brigade Collin. Paris, 10 frimaire an II (30 novembre 1793). V. sur cette campagne *Mémoires sur la dernière guerre entre la France et l'Espagne dans les Pyrénées Occidentales* par le citoyen B... (Paris, Strasbourg, an X, 1801).

(2) La société populaire d'Arbois à Delort, 2 mai 1794 (P. D., 5).

(3) Nomination aux fonctions d'adjoint à l'adjudant-général Colinet de l'armée des Alpes. Delort y est qualifié capitaine à l'escadron de la Seine-Inférieure et adjoint à l'état-major du général Dumas. Grenoble, 11 prairial an II (30 mai 1794). « Renseignements pris sur le civisme » de Delort, « d'après les certificats qu'il a produits », le général de brigade Piston, chef de l'état-major de l'armée des Alpes, accepte le choix de Colinet. — Sur l'armée des Alpes commandée par le général Dumas, v. Krebs et Moris, *Campagnes des Alpes pendant la Révolution d'après les archives des états-majors français et austro-sardes*, 1792-1793 (Paris, 1891), pièces justificatives, 114.

Cette série de mutations se termina, au commencement de 1797, par une mise en réforme. La condition d'un débutant attaché aux états-majors procurait des avantages : jouir d'un supplément de solde, vivre près des chefs, suivre des campagnes, acquérir rapidement des connaissances militaires plus relevées ([1]). Ce stage remplaçait la ci-devant école militaire. Mais l'adjoint, indépendamment des circonstances qui le menaçaient personnellement, suivait la fortune de son chef. La suspension ou la mise en réforme de l'adjudant général s'étendait à l'adjoint. Celui-ci, depuis un décret de la Convention du 14 germinal an III (3 avril 1795), n'avait plus la ressource de rejoindre son régiment, car il devait être remplacé aussitôt dans le corps d'où il avait été tiré ([2]). Deux fois déjà, Delort s'était vu sur le point de quitter les états-majors. Au moment de la suspension de son premier chef, il avait été averti de retourner au 8e, à moins qu'il n'obtînt d'être employé de nouveau comme adjoint ([3]). En 1795, il s'en fallut de si peu qu'il perdît ses fonctions auprès de Colinet que, jugeant la situation désespérée, il demanda une nomination de capitaine de cavalerie, ou même sa réintégration dans son ancien régiment, pour y reprendre son poste, si cela était encore possible, ou pour y attendre la première vacance. La lettre de la société populaire d'Arbois, une attestation de civisme de la munici-

(1) D'après le décret du 21 février 1793, les adjoints recevaient, à titre de gratification, 100 livres par mois : ils conservaient leur traitement dans le corps auquel ils appartenaient (Charavay, p. 17).

(2) Charavay, pp. 16, 17.

(3) Cet avis, qui est de pluviôse an II (20 janvier-18 février 1794), se trouve cité dans un rapport au Comité de salut public du 30 ventôse an III (20 mars 1795. Arch guerre).

palité, des certificats de Colinet et du général de brigade Oubxet, commandant la place de Lyon, qui rendaient « les meilleurs témoignages de son patriotisme et de ses talents militaires », lui conservèrent son emploi (1).

Ce fut donc par des prodiges d'équilibre que Delort réussit à faire durer, pendant près de quatre années, sans interrompre un seul instant ses fonctions, une situation d'autant plus hasardée qu'ayant été en effet remplacé au 8e d'infanterie et le corps où il avait été nommé capitaine ayant disparu, il se trouvait en l'air (2). Mais enfin Colinet subit un accident alors assez fréquent. Il fut réformé pour réduction d'effectif. Delort eut le même sort (3).

(1) Le général Oùbxet au Comité de salut public, 2 mars 1795 (P. D., 6). Mémoire pour le citoyen Delort (P. D., 7). Nouveau certificat d'Oubxet 16 prairial an III (4 juin 1795) : « le citoyen *Antoine Delort* d'*Arboy*... a donné des preuves non équivoques de civisme, de probité et de zèle ».

(2) Delort au ministre. Paris, 2 vendémiaire an VI (23 septembre 1897). « Citoyen ministre », écrivait Delort, « il résulte des pièces ci-jointes que j'ai l'honneur de soumettre à votre examen que mes services n'ont point souffert d'interruption depuis le commencement de la Révolution, d'abord comme volontaire au 4e bataillon des volontaires nationaux du département du *Jura* ; 2e comme sous-lieutenant et lieutenant au 8e régiment d'infanterie ; 3e comme capitaine de cavalerie ; 4e comme adjoint aux adjudants généraux. J'ai été promu à ce dernier grade le 25 juillet 1793, et mes services en cette qualité n'ont point souffert d'interruption jusqu'au moment où j'ai obtenu une lettre de réforme (le 3 ventôse dernier) comme remplissant les fonctions d'adjoint auprès d'un adjudant général qui venait d'être réformé ». Rapport au ministre, 30 vendémiaire an VI (21 octobre 1797).

(3) « *Paris*, le 3 ventôse l'an cinq de la République. Le ministre de la guerre au citoyen *Delort*, capitaine de cavalerie, adjoint aux adjudants généraux réformés. Le rapport qui m'a été fait, citoyen, de votre demande d'être traité comme officier réformé et les pièces qui y étaient jointes, m'ont prouvé que vous êtes susceptible de ce traitement conformément aux dispositions de l'arrêté du Directoire exécutif du dix-neuf pluviôse dernier. En conséquence, je vous invite à vous retirer dans vos foyers, où vous jouirez des appointements de votre grade jusqu'à votre remplacement. Vous aurez soin, à votre arrivée, de communiquer ma lettre à la municipalité qui vous donnera un certificat que vous m'adresserez, afin que je vous fasse comprendre, citoyen, sur l'état des officiers à payer dans le département de votre domicile. Salut et fraternité. Petiet » (Arch. guerre).

Il demanda de se retirer dans ses foyers et profitant de ce moment de répit, prépara, sur le service intérieur de l'infanterie, un mémoire qui fut pris en considération par le ministre pour l'établissement des nouvelles ordonnances militaires (1).

Après la paix de Campo-Formio, Delort fut placé en qualité de capitaine au 24e régiment de cavalerie (2). Il y resta près d'une année, pendant laquelle le régiment tint garnison à Rouen et à Metz. Delort, chargé par le conseil d'administration d'une mission auprès du ministre, passa plusieurs mois à Paris (3). Sérurier s'y trouvait alors

(1) Le ministre à Delort, 26 novembre 1797 (P. D., 9).

(2) Un arrêté de germinal an V (21 mars-19 avril 1797), enjoignait aux officiers réformés (depuis le grade inclus de capitaine) de rejoindre sans délai les corps auxquels ils étaient attachés. Delort représenta qu'il était dans l'impossibilité de se conformer aux dispositions de cet arrêté « attendu que le corps auquel il appartenait en qualité de capitaine n'existait plus depuis longtemps, quoiqu'il n'eût jamais cessé de jouir du traitement et des prérogatives attachées à ce grade ». Ne recevant pas de réponse, Delort écrivit au ministre la lettre précitée du 2 vendémiaire an VI : « J'ai pensé, citoyen ministre, que je devais renouveler près de vous mes instances pour obtenir de l'emploi, au moment où le Directoire proclamant de nouveau les dangers de la patrie, semble appeler chaque militaire à son poste ». Delort demandait, ou d'être employé avec son grade de capitaine dans un corps de cavalerie, ou, si toutes les places étaient occupées, d'être considéré comme officier réformé jusqu'à son remplacement, et de jouir en cette qualité du traitement dont il avait été privé depuis l'arrêté de germinal. Cette réclamation fut l'objet du rapport au ministre du 30 vendémiaire an VI, déjà cité. « Le citoyen Delort », concluait le rapporteur « expose que, comme capitaine surnuméraire, il serait susceptible de joindre une armée, et qu'il est néanmoins réduit à l'inaction, parce qu'il ne tient à aucun corps déterminé ». La demande de Delort paraissait « de toute justice ». Elle aboutit à une nomination en qualité de capitaine à la suite au 24e régiment de cavalerie (21 octobre 1797). Le ministre au conseil d'administration de ce régiment, à Rouen, vendémiaire an VI (Arch. guerre). Delort devint titulaire le 8 janvier 1798. Brevet (P. D., 10) Avis de nomination signé Schérer, 23 nivôse (12 janvier).

(3) Le conseil d'administration du 24e certifie que Delort, capitaine de la 5e compagnie, est entré au corps le 3 germinal an VI (23 mars 1798). « Il a été chargé par le conseil d'administration de solliciter auprès du ministre de la guerre une remonte de chevaux. Il a rempli avec zèle et intelligence cette mission qui l'a obligé de rester à *Paris* l'espace de quatre mois Pendant tout le temps qu'il a passé au régiment, *Delort* s'est conduit avec

comme inspecteur général des troupes de l'intérieur. Il rapportait de la précédente campagne en Italie une gloire toute fraîche. Jusque-là Delort n'avait servi qu'auprès d'hommes obscurs. Il rencontrait le patron rêvé. De son côté Sérurier l'appréciait. Chargé par le ministre de lire le mémoire du jeune officier, il y avait trouvé « d'excellentes idées ». Il s'attacha Delort à titre d'adjoint (1).

Delort fut très utile à son nouveau chef dans la réorganisation des dépôts de cavalerie et la formation des bataillons de garnison des troupes stationnées à Paris. « Avec beaucoup de célérité dans ce travail, il le rendit clair et facile (2) ». Sérurier, qui portait ce jugement, n'avait pas une opinion moins avantageuse du caractère de son adjoint. Il s'en fit un ami (3). Toutes les circonstances étaient favorables à Delort. La paix ne fut pas de longue durée. « L'Autriche, par des négociations dilatoires, subtiles et insidieuses, ne cherchait qu'à se mettre en mesure de venger ses revers et son humiliation. Le Directoire exécutif n'était peut-être pas de meilleure foi. Aussi, quand les deux puissances se crurent en état de recommencer les hostilités, la guerre fut bientôt déclarée (4) ». Sérurier, envoyé de nouveau sur le champ de ses premiers exploits, obtint pour Delort les

honneur et probité, il a fait son service avec la plus grande exactitude, il s'est montré bon républicain et il emporte les regrets de ses camarades ». Metz, 28 vendémiaire an VII (19 octobre 1798).

(1) Ordre du ministre, 22 vendémiaire an VII (13 octobre 1798. Arch. guerre).

(2) Apostille de Sérurier au bas de la lettre de Delort au ministre, 22 brumaire an VII (12 novembre 1798). Projet d'un rapport du ministre au Directoire, 26 brumaire (16 nov. Arch. guerre).

(3) Éloge de Joubert (P. D., p. 14).

(4) Relation de la campagne d'Italie de 1799 par Delort

fonctions d'adjoint provisoire à l'état-major de sa division (1).

Les États de l'Italie, royaumes et républiques, étaient hostiles à la France. La rumeur les accusait de comploter de nouvelles vêpres siciliennes, où tous les Français auraient péri (2). Sérurier reçut du général en chef Joubert l'ordre d'occuper Lucques. Delort assista, un peu scandalisé, au renversement des institutions plusieurs fois séculaires de cette république, exécuté par ordre d'un gouvernement, républicain lui aussi, et qui n'était pas encore établi depuis quatre années. « Comme c'était alors la mode de détruire tout ce qui existait, on changea le gouvernement de cette petite république, et au lieu du gonfalonier et des sénateurs patriciens qui la régissaient de temps immémorial, on lui donna un directoire, des ministres, un corps législatif divisé en deux conseils, le tout à l'instar de la constitution de l'an III. Le Directoire exécutif voulait que tous les peuples soumis alors à sa domination prissent de lui cette forme de gouvernement (3) ».

Lorsque Joubert eut ainsi, par des expéditions

(1) 21 novembre 1798 (P. D., 11). Le 12, Delort avait écrit au ministre : « Le Directoire exécutif ayant jugé, citoyen ministre, que le général *Sérurier* pouvait être, dans les circonstances actuelles, employé plus utilement dans un pays qui a été si souvent le témoin de sa valeur, où tout rappelle la part éclatante qu'il a eue au succès de l'invincible armée d'*Italie*, je viens vous demander avec confiance, citoyen ministre, l'autorisation nécessaire pour continuer à être employé près de lui. J'attache du prix à obtenir cette faveur non seulement à cause de la haute réputation guerrière de ce général, mais aussi pour justifier le choix qu'il a déjà bien voulu faire de moi, et parce qu'il est aussi recommandable par ses qualités personnelles que par ses vertus guerrières ».

(2) Éloge de Joubert (P. D., p. 19).

(3) Relation Delort. Cpr. Louis Tuetey, *Un général de l'armée d'Italie, Sérurier, 1742-1819* (Paris, Nancy, 1899), p. 206. Cpr. Éloge de Joubert (P. D., p. 18), ce que Delort dit du bouleversement des républiques helvétique et cisalpine par le Directoire, « parce que tel est son bon plaisir ».

contre plusieurs Etats italiens, préparé le terrain de la guerre, les hostilités s'engagèrent avec l'Autriche. Mais un choix malencontreux donna Schérer pour successeur à Joubert. Le nouveau commandant en chef attaqua les lignes fortifiées du général Kray, sous Vérone. Cette bataille et toutes les suivantes ne furent qu'une succession de revers, qui déterminèrent promptement la retraite de l'armée derrière l'Adda et, dans la même année, la perte de l'Italie. Au milieu même de ces défaites, Delort se distingua. Dès la bataille devant Vérone, il obtint le grade de chef d'escadron. Sérurier, qui commandait l'aile gauche « renversa tout ce qui s'offrait sur son passage, depuis Peschiera, son point de départ, jusqu'aux bords de l'Adige, qu'il remonta, le même jour, presque vis-à-vis de la Chiusa », près de Rivoli. Delort déploya dans cette opération un zèle extraordinaire. Le soir, Sérurier écrivait à Schérer : « J'ai à me louer particulièrement du citoyen Delort, capitaine de cavalerie, que vous avez placé en qualité d'adjoint près de moi » [1].

Delort combattit une seconde fois sous Vérone, puis à Magnano et à la Molinella. Dans la première affaire, la retraite de Sérurier en arrière de l'Adige fut couverte par les dragons du 9e régiment et les dragons piémontais de la reine. « Ces escadrons se retirèrent en échelons et dans un ordre admirable. Toutes les fois que l'ennemi approchait de trop près, ces braves cavaliers le culbutaient et, sans s'abandonner trop longtemps à sa poursuite, rentraient dans leurs

(1) 6 germinal an VII (26 mars 1799). Relation Delort. La nomination est du 23 avril (P. D , 12).

rangs, reformaient leurs pelotons et continuaient de protéger la retraite de l'infanterie. A quelque distance du pont, un escadron de Piémontais s'arrêta seul, pendant que les tirailleurs de l'infanterie et le 9e dragons passaient sur l'autre rive et qu'on faisait les préparatifs nécessaires pour couper le pont. Enfin, pendant que l'artillerie se mettait en batterie sur la rive droite, cet escadron exécuta encore une charge, rejeta loin des rives du fleuve tous les tirailleurs autrichiens et rentra aux acclamations de toute la division, qui devait, à coup sûr, son salut à l'imposante fermeté et à la bouillante ardeur des dragons français et surtout des Piémontais ». Delort avait été témoin de leur dévouement et avait partagé tous leurs dangers (1).

Quelques jours plus tard, Sérurier, entouré à Verderio, sur le bord droit de l'Adda, par les Autrichiens et les Russes, capitulait, après avoir fait des prodiges de valeur. Prisonnier de guerre sur parole, il se rendait à Paris (2). Delort fut assez heureux pour échapper à la captivité. Sérurier, en exécutant la retraite que devait arrêter le désastre de Verderio, avait passé l'Adda au pont de Lecco, à la pointe sud-est du lac de Côme. Il avait élevé une tête de pont solidement retranchée et munie de pièces de gros calibre. Après y avoir repoussé une attaque, où les Russes montrèrent « un courage étonnant et apprirent aux Français combien étaient redoutables les nouveaux auxiliaires de l'Autriche », il

(1) Relation Delort. 2e combat sous Vérone, 10 germinal (30 mars). Magnano, 5 avril. La Molinella, le 7. Dans les états de service du lieutenant général Delort (P. D., p. 3). il faut évidemment lire 16 et 18 germinal.
(2) 28 avril. Tuetey, *Sérurier*, p. 259.

continua sa marche. Il laissait dans la redoute le chef de brigade Soyez, avec la 18e demi-brigade d'infanterie légère, quelques autres détachements d'infanterie française et piémontaise et 100 hommes du 9e dragons. Delort fut détaché auprès de Soyez « pour l'aider à se défendre dans les retranchements de Lecco jusqu'à la dernière extrémité, en cas, ce qui était vraisemblable, que les Russes renouvelassent leurs attaques ». En effet, dans l'après-midi, les Russes de Bagration, « qui avaient reçu de puissants renforts, attaquaient de nouveau et avec acharnement la tête du pont. Excités par les succès que leurs troupes venaient d'obtenir ailleurs, il est impossible de donner une idée de l'audace avec laquelle ils bravaient la mort jusque sous les embrasures de nos canons. Mais la résistance inébranlable des Français était en proportion de la téméraire intrépidité des ennemis. Aussi tous les environs de la redoute, toutes les avenues par où ils cherchaient à déboucher sur la tête du pont, étaient non pas jonchés mais encombrés de morts entassés les uns sur les autres, au point que les derniers assaillants ne pouvaient plus tomber que sur les corps inanimés de leurs compagnons d'armes. Jamais un moindre espace n'a présenté autant d'hommes tués, et le combat de Lecco doit être un exemple à jamais mémorable de tout ce que l'attaque a de plus audacieux et de plus terrible, de tout ce que la défense a de plus énergique et de plus opiniâtre. Enfin, consternés par tant de pertes, il fallut bien que les Russes renonçassent à enlever nos retranchements de vive force. Pour mettre le comble à la gloire de cette héroïque résistance, le détache-

ment du 9[e] dragons sortit des retranchements, après la dernière attaque des Russes, les chargea, les mit en fuite, les tailla en pièces, et ramena encore une trentaine de grenadiers dont quelques-uns portaient des médailles, marque authentique de leur ancienne bravoure » ([1]).

La situation de la petite troupe qui défendait si vaillamment Lecco, était intenable. On avait épuisé les munitions. On ne revoyait plus les courriers successivement envoyés à Sérurier. Soyez conjectura le malheureux événement qui avait eu lieu sur la rive de l'Adda. N'attendant plus de son chef aucun secours, se sentant complètement sé-

(1) 25 avril. Relation Delort. Extrait du rapport historique sur la défense de la tête du pont de *Lecco* fait par le chef de brigade *Soyez*, commandant la 18[e] d'infanterie légère au général divisionnaire *Dessoles*, chef de l'état-major général de l'armée d'Italie, du 6 floréal (25 avril) au 11 inclus du courant (30 avril). « Un des bataillons de la demi-brigade que je commande reçut l'ordre, le 3 floréal (22 avril), d'aller occuper la tête du *Pont de Lecco*. La nuit du 4 au 5 (23 au 24), la division *Serrurier* abandonna les positions sur la rive droite de l'*Oglio* pour se diriger sur *Lecco*. La 18[e] demi-brigade qui fournit l'arrière-garde fut continuellement harcelée pendant toute la route par la cavalerie *russe* et obligée de se retirer avec précipitation dans la redoute du *Pont de Lecco* ».

Le général Sérurier défendit le passage. « Pressé de se rendre au quartier général sur les ordres du général en chef, il me laissa pour défendre le *Pont* avec des pièces d'artillerie, la demi-brigade que je commande, un bataillon de la 30[e], environ 400 *Piémontois*, 2 compagnies de grenadiers et 100 hommes du 9[e] régiment de dragons. Il laissa également à ma disposition le capitaine de cavalerie *Delort*, son adjoint ».

« L'ennemi qui avait reçu des renforts considérables depuis sa première attaque, en essaya une seconde sur les trois heures de l'après-midi. Elle fut très vive, les *Russes* seuls la soutinrent. Nous eûmes à combattre des grenadiers intrépides qui s'avancèrent d'un pas ferme jusque sous les redoutes. Plusieurs y furent tués. Les carabiniers firent successivement deux sorties, les chargèrent avec vigueur et en firent un carnage horrible. Ils ont laissé plus de deux cents morts sur le champ de bataille ; on leur a fait plus de cinquante prisonniers et ils ont emporté, de leur aveu même, 400 blessés, parmi lesquels plusieurs l'étaient très grièvement. Notre perte en hommes tués était très peu considérable. Nous avons eu une centaine de blessés dont plusieurs l'ont été très légèrement. On a enlevé aux morts plusieurs médailles d'argent avec des diplômes, ce qui prouve qu'on nous a opposé l'élite des troupes. Mais pour la première fois les *Russes* ont éprouvé l'ardeur des soldats *français*. L'attaque se termina à la nuit ». — Cpr. *Victoires, conquêtes,* XVI, p. 178.

paré de l'armée, il prit la résolution hardie de se retirer par le lac de Côme. A la faveur de la nuit, « il rassembla toutes les grandes barques du lac, où il fit d'abord transporter les blessés. La 18e légère s'embarqua ensuite, et d'autant plus promptement que cette opération se faisait dans le plus grand ordre. Un profond silence en dérobait le secret à l'ennemi. Au point du jour, les barques étaient au large. Une seule avait été laissée à bord pour recevoir l'officier du génie, les artilleurs et les sapeurs chargés de faire sauter la tête du pont. Tout réussit au gré de nos désirs. Les pièces enclouées et ensevelies sous les débris des retranchements détruits par la mine, l'arrière-garde vint promptement se réunir à nous, et pas un individu, quelque graves que fussent ses blessures, ne fut abandonné à l'ennemi ».

« Bientôt, à force de rames, nous descendîmes le lac de Côme, et nous dirigeant à l'ouest, nous nous trouvâmes en face et à quelques milles de Lugano. Une révolution venait d'éclater dans cette ville. On sonnait le tocsin. Les habitants couraient aux armes. Le capitaine Delort est détaché, avec les carabiniers de la 18e, pour se porter rapidement sur la ville et pour ne pas lui laisser le temps de préparer des moyens efficaces de résistance. Il débarque, court à la maison de ville, où les officiers municipaux sont rassemblés, les fait cerner par ses grenadiers et exige d'eux, en leur faisant craindre l'arrivée d'une forte division, qu'ils rédigent sur-le-champ une proclamation énergique pour dissoudre tous les rassemblements. Il rend en même temps ces magistrats responsables sur leur tête de la conduite de leurs conci-

toyens. Tout rentre dans l'ordre, et la 18e est pourvue de vivres à l'instant même où elle met pied à terre. Elle continue sa marche, rencontre au-delà de Lugano les avant-postes du général Lecourbe, dont la division occupait alors le canton de Bellinzona, et arrive bientôt à Luvino, petite ville située au nord-est et sur les bords du lac Majeur. Nous passons le même jour à Locarno, sur la rive occidentale de ce lac, afin d'accélérer notre retour à l'armée du général Moreau. Des barques sont réunies pendant la nuit, et dès le lendemain, au point du jour, la demi-brigade traverse avec rapidité le lac Majeur, presque dans toute sa largeur, débarque à Arona et rejoint l'armée d'Italie, qui arrivait le même jour sur le Tessin et y prenait position. Moreau établissait son quartier général à Novare. Comme à cette époque il n'avait encore aucune nouvelle positive du général Sérurier, dont il présumait cependant que la division avait été enveloppée et entièrement détruite, le retour si extraordinaire et si inespéré de cette portion même de sa division qui était la plus compromise, lui parut presque un miracle, et il félicita vivement le colonel Soyez et le capitaine Delort d'avoir pu se tirer d'affaire au milieu de tant de dangers et d'avoir conservé à la France cette poignée de braves, après avoir résisté avec tant de gloire aux efforts des grenadiers russes » (1).

La défaite du général Sérurier réduisit, par contre-coup, Delort lui-même à l'inactivité. Resté plusieurs mois sans emploi, il fut enfin, probablement sur la recommandation de son ancien chef,

(1) Relation Delort. Tuetey, *Sérurier*, p. 256, n. 1 (notice sur Delort).

envoyé à l'armée du Rhin, au 22[e] de cavalerie, division Xaintrailles (1). Ce régiment était occupé à réprimer l'insurrection du Valais (2). Delort devait y tenir provisoirement l'emploi de chef d'escadron, en attendant des ordres ultérieurs (3). En réalité, au bout de six années passées aux états-majors ou en mission, il devenait d'une manière définitive officier de troupe.

Au mois d'avril 1800 commença la double campagne des armées françaises en Italie et en Allemagne. Le 22[e] faisait alors partie de la division Montchoisy, devenue peu de temps après division Lorge (4). On sait qu'une fraction de l'armée

(1) « Citoyens directeurs », écrivait Delort au Directoire, « depuis l'instant où le général *Sérurier* a été obligé de cesser ses services, j'ai demandé au ministre de la guerre de l'emploi, je n'ai pu encore en obtenir. Je sers depuis le commencement de la Révolution... J'ai présenté au ministre un travail sur l'organisation des troupes que les inspecteurs généraux et le ministre lui-même ont jugé utile. Enfin j'ai été promu au grade de chef d'escadron en récompense de la conduite que j'ai tenue depuis l'ouverture de la campagne et sur le rapport du général en chef de l'armée d'*Italie* ». Chambéry, 2 messidor an VII (20 juin 1799. Arch. guerre). — Sérurier revenait sur le mémoire de Delort : « J'y ai trouvé d'excellentes vues », disait-il, « et je ne doute pas qu'il ne puisse être utile pour opérer les changements nécessaires dans l'armée. Je connais en outre le citoyen *Delort* pour avoir été attaché près de moi tandis que j'étais inspecteur général des troupes de l'intérieur ; il m'y a été très utile par ses connaissances administratives. Pendant le temps qu'il a servi avec moi la campagne présente (an VII), il a déployé des connaissances militaires et a toujours montré la plus grande bravoure et le plus grand zèle ; je ne doute pas qu'il ne soit un très bon chef de corps. Mais en attendant je crois qu'il est nécessaire de le mettre titulaire dans son grade de chef d'escadron qu'il a gagné pendant cette campagne » (En marge de la lettre de Delort. Arch. guerre).

(2) Pour la campagne du 22[e] dans le Valais, v. : 1° « Tableau des campagnes du 22[e] régiment de cavalerie pendant les guerres de la liberté. An VII. Le régiment est rentré en campagne le 1[er] floréal an VII (20 avril 1799), il a été employé pendant cette campagne dans le *Valais* sous les ordres du général *Xaintrailles*, et a efficacement contribué à dissiper l'insurrection des *Valaisans* » ; 2° *Le général Lecourbe d'après ses archives, sa correspondance et autres documents* avec une préface de M. le général Philebert (Paris, Limoges, 1895), p. 253 ; 3° Le capitaine de Cugnac. *Campagne de l'armée de réserve en 1800* (Paris, 1900, 1901). I, p. 107.

(3) 10 juillet 1799 (P. D., 13).

(4) D'après deux situations de l'armée du Rhin en 1799, commencement de juin et 20 septembre, le 22[e] appartient à la division Montchoisy, dite

du Rhin, désignée par le nom d'armée d'Helvétie, fut placée sous le commandement de Moncey et chargée d'occuper la Suisse. Bonaparte la destina dans la suite à pénétrer en Italie par le Saint-Gothard, tandis qu'il franchirait lui-même le Saint-Bernard avec l'armée de réserve (1). L'armée d'Helvétie, qui comprenait la division Lorge, formait donc l'aile gauche de l'armée. Elle n'eut dans toute cette campagne qu'une part accessoire et dépendante des opérations du Premier Consul.

Delort, bien que simple chef d'escadron, commanda le régiment pendant plusieurs mois. Investi du commandement des vallées de la Reuss et d'Urseren, c'est-à-dire du passage même du Saint-Gothard et de la route qui y conduit depuis le lac des Quatre-Cantons, il prit les mesures administratives en vue de préparer la traversée des Alpes par un corps d'armée qui ne comptait pas moins de 25,000 hommes (2). Descendu en Italie, il exécuta le coup de main le plus hardi dans la campagne de la deuxième armée de réserve, à la fin de 1800. Le 22e avait cessé d'être sous les ordres de Moncey, pour être rattaché au corps d'armée de

division d'Helvétie dans la première situation et division de l'intérieur dans la seconde. Au 20 septembre, il a un effectif de 280 hommes et il est affecté aux garnisons et à la correspondance de l'intérieur (*Le général Lecourbe*, pp. 270, 285). Delort fut d'abord chef d'escadron à la suite et titulaire le 21 janvier 1800 (P. D., 15). Le ministre au commandant du 22e, 12 pluviôse an VIII (2 février 1800).

(1) La double destination du corps d'armée détaché de l'armée du Rhin fut arrêtée le 9 avril (De Cugnac, I, p. 113). Le corps Moncey fut formé le 16 mai (II, p. 148).

(2) 8 mai 1800 (P. D, 16). V. aussi une lettre de Moncey à Delort, Altorf, 28 mai 1800 (P. D., 20). Moncey passa le Saint-Gothard dans les derniers jours du mois de mai (De Cugnac, II, pp. 148, 152, 507). — « An VIII. Ce corps a fait partie, pendant cette campagne, des troupes aux ordres du général *Moncey*, qui ont descendu en *Italie* par le mont *Saint Gothard* ; il a été employé pendant toute la campagne sous les ordres de ce général » (Tableau des campagnes du 22e régiment de cavalerie).

Brune. Celui-ci venait à peine de forcer la ligne du Mincio, lorsque Delort fut envoyé avec l'ordre de pousser une reconnaissance aussi près que possible de Mantoue, « le boulevard de l'Italie » (1). Suivant la route de Roverbella à Mantoue, il chassa l'ennemi des postes de Marmirolo et de Blancheli, parvint jusqu'à un mille et demi au nord de la place, vers la Favorite, et força les avant-postes à se replier jusque dans la ville. Pendant ce temps, sur ses indications, d'autres partis contournaient Mantoue à l'est, par Due-Castelli et Castellaro, franchissaient la Molinella, s'avançaient jusqu'à Villimpenta, se rabattaient sur Mantoue, atteignaient Saint-Georges, obligeant également les postes avancés à se retirer. Delort revint de cette expédition porteur de renseignements précieux et sans avoir perdu un seul homme (2).

Après la cessation des hostilités, Delort fut cantonné à Lendinara, près de Rovigo. Il fit rapide-

(1) Eloge de Joubert (P. D., p. 21).

(2) « An IX. Le corps faisait partie, pendant cette campagne, de la brigade de cavalerie de réserve aux ordres du général *Poinsot* : il a perdu au passage du *Mincio* un cavalier, deux chevaux ; un brigadier a eu le bras cassé. Un détachement de cent cinquante cavaliers de ce corps a été chargé, sous les ordres du chef d'escadron *Delort*, d'une reconnaissance importante sur *Mantoue*, immédiatement après le passage du *Mincio*. Ce détachement a chassé l'ennemi des postes de *Marmirolo*, de *Blancheli*, et a passé, en suivant la route de *Roverbella* à *Mantoue*, jusqu'à un mille et demi de la place. Des détachemens partiels envoyés par le chef d'escadron *Delort*, en conformité des instructions du général *Kellermann* ont chassé l'ennemi des postes de *Due Castelli*, *Villaimpenta*, *Castellara*, en suivant le cours de la *Molinella*. L'officier qui dirigeait ces petits corps séparés, a rempli sa mission avec autant d'intelligence que de célérité : il a obligé des postes bien supérieurs aux forces de son détachement à se replier devant lui, pendant la nuit, et au milieu d'un feu de mousqueterie très vif; il est parvenu très près de *Saint-Georges*. Cet officier est le sous-lieutenant *Banre*. Le corps n'a perdu aucun homme dans cette action. Deux chevaux seulement ont été blessés. Le chef d'escadron *Delort* a donné des renseignemens importans, en suite de sa reconnaissance, et le général divisionnaire lui en a témoigné sa satisfaction d'une manière très flatteuse » (Tableau des campagnes du 22e régiment de cavalerie).

ment la conquête des habitants de cette petite ville. Il fraternisait avec les citoyens. On lui prêtait des livres de poésies italiennes. Il en faisait des extraits (1). On lui offrait des vers pour les placer sous son portrait. « Il est doux de trouver dans un cœur humain des goûts délicats unis à la valeur guerrière ». — « Regardez-le au champ de bataille, vous diriez Mars. Mais c'est Apollon lorsqu'il couvre les feuillets de ses vers » (2). Le soin qu'il mettait à surveiller la discipline et les rapports des soldats avec les habitants, conciliait au régiment la reconnaissance de la population Le 22e reçut un « témoignage peut-être unique de l'amitié et de la bienveillance des peuples ». Un drapeau aux couleurs nationales, portant pour inscription les mots : « Discipline et gloire », lui fut offert en grande cérémonie par la ville, et béni dans l'église paroissiale, en présence de l'administration municipale et du régiment assemblé sous les armes (3).

Plusieurs années se passèrent, pendant lesquelles Delort mena pour la première fois la vie de garnison, à Lodi, à Saluces, à Mortara et à

(1) Il existe un recueil de poésies fugitives italiennes remontant à cette époque, tout entier de la main de Delort.

(2) Versi da porsi sotto il ritratto del signore *Delors*, capo di squadrone del 22 reggimento di cavalleria :

> Dolce è il veder congiunti in uman core
> Gentil costume e bellico valore.

Altri versi da porsi sotto il ritratto del detto signore :

> Se in campo il vedi, tu dirai ch'è Marte,
> Apollo, se di versi empie le carte.

Lendinara, 7 germinal an IX Rep. (28 mars 1801).
Il cittadino *Giovani Batista Conti*.

(3) Réception du drapeau offert au 22e régiment de cavalerie par les habitants de Lendinara, 16 mars 1801 (P. D., 23). Moncey à Delort. Milan, 23 mars 1801 (P. D., 24).

Novare. Il occupait le temps qui restait disponible après le commandement, à rédiger un projet d'organisation des troupes à cheval (1). Enfin le 22e, dont l'effectif était de plus en plus restreint et qui aurait eu le plus grand besoin de rentrer en France pour se recruter, fut appelé à Bourg-en-Bresse. Mais c'était pour être supprimé par raison d'économie. Les officiers et les soldats furent dispersés dans d'autres corps. Ce régiment avait porté sous la monarchie les noms de 1er Chevau-Légers, Orléanais, Royal-Guyenne. Employé, pendant les campagnes de 1792 et de 1793, aux armées des Ardennes et de la Moselle, il s'était illustré dans la journée de Nerwingue en frayant, au travers des rangs autrichiens, un chemin sanglant à l'infanterie de Valence. Il avait combattu ensuite aux armées de Sambre-et-Meuse et du Danube, fait les campagnes de 1799 et de 1800 en Allemagne et en Italie (2). Delort se plaisait à rappeler les souvenirs historiques des corps auxquels il appartenait. Il avait servi au 22e pendant cinq années ; il regretta ce régiment.

Attaché d'abord au 18e de cavalerie, il passa, comme chef d'escadron à la suite, au 2e régiment de cuirassiers en garnison à Rambouillet (3). Puis, le futur roi de Hollande, Louis Bonaparte, qui le tenait « pour un bon officier », fit créer pour lui, au

(1) « Liberté. Egalité. *Paris*, le 27 prairial an IX de la République française une et indivisible (16 juin 1801). Le ministre de la guerre au chef d'escadron *Delort*, rue Neuve des Petits-Champs, n° 1286, en face de la Trésorerie. J'ai reçu, citoyen, le projet d'organisation des troupes à cheval que vous m'avez adressé avec votre lettre du 22 de ce mois. Recevez-en mes remerciements. Je vous salue. *Berthier.* » Moncey au ministre, 17 juin 1801 (P. D., 25).

(2) Document intitulé : Dissolution du 22e régiment (P. D., p. 39, n 4). Général Susane, *Histoire de la cavalerie française* (Paris. 1874), II, p. 226.

(3) Le ministre à Delort, 20 ventôse an XI (11 mars 1803).

9ᵉ de dragons, régiment de sa brigade, un emploi de major. Cette nomination introduisait Delort dans la Grande-Armée et dans un régiment avec lequel il avait guerroyé devant Vérone, à Magnano, au pont de Lecco, et dont il avait admiré la valeur. Il rejoignit à Compiègne (1). Il tenait garnison à Versailles, à l'époque du couronnement de Napoléon (2).

L'année suivante, c'est la troisième coalition. Le colonel Maupetit, commandant le régiment, est blessé grièvement en chargeant avec les escadrons de guerre du 9ᵉ, à la bataille de Wertingen, en Bavière (3). Delort est bien loin, au Puy-en-Velay, au conseil de recrutement pour la levée des conscrits de l'an XIV (4). Il reçoit l'ordre

(1) Le ministre à Delort, 14 novembre 1803 (P. D., 30). Le brevet (parchemin, signature autographe de Bonaparte, sceau plaqué, légende : « Au nom du peuple français Bonaparte. 1ᵉʳ consul ») fut expédié le 25 ventôse an XII (16 mars 1804). Dans la colonne « Campagnes. actions, blessures » on lit : « A fait toutes les campagnes de la guerre de la Révolution au 8ᵉ régiment d'infanterie et aux états-majors. S'est distingué à la bataille du 6 germinal an VII, aux affaires des 16 et 18 floréal, même année, et devant *Mantoue*, en l'an IX ». — Quelque temps avant cette nomination, le 1ᵉʳ des jours complémentaires an XI (18 septembre 1803), Louis Bonaparte écrivait à Delort : « Je viens de faire une demande en votre faveur au ministre de la guerre. J'espère que vous ne tarderez pas à en apprendre un heureux résultat. Je suis fort aise que vous m'ayez procuré cette occasion de vous marquer l'estime et la considération que je vous porte ». Moncey et l'inspecteur général Canclaux s'employèrent également pour Delort : « Le général *Canclaux* », écrit Moncey, « vous a apprécié... J'apprendrai avec satisfaction, mon cher *Delort*, que la bienveillance du gouvernement se soit fixée sur un officier de votre mérite. Je vous salue d'attachement ». Paris, 4 vendémiaire an XII (27 septembre 1803). — Le conseil d'administration du 2ᵉ cuirassiers certifia que Delort était resté en activité de service dans ce régiment depuis le 27 ventôse an XI (18 mars 1803), jusqu'à la date du certificat et que, pendant ce temps, il avait « rempli les fonctions de son grade avec zèle, honneur, intelligence et la plus grande exactitude ». Caen, 1ᵉʳ frimaire an XII (23 novembre 1803)

(2) Murat à Delort. Paris, 28 novembre 1804 (P. D. 35).

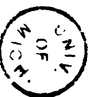
(3) 8 octobre 1805. IIIᵉ bulletin de la Grande Armée. Zusmershausen, 18 vendémiaire an XIV (Goujon, *Bulletins officiels de la Grande Armée*, campagnes d'Austerlitz et d'Iéna, Paris, 1820, p. 12. Liskenne et Sauvan, *Bibliothèque historique et militaire*, VII, Paris, 1853, p. 843).

(4) Le maréchal Berthier à Delort : « Le décret du 8 de ce mois relatif à la levée des conscrits de l'an XIV porte, Monsieur, article 25, que les con-


Photogravure E. Chesnay, Dijon

S.A.A. DELORT,

Colonel du 24ème Régiment de Dragons, né à Arbois (Jura) en 1774.



de se rendre en poste, voyageant nuit et jour, à Augsbourg et de là à l'armée, pour y prendre le commandement du 9e (1).

A Austerlitz, dans une charge contre les cosaques réguliers, il reçoit deux coups de lance au côté gauche. Son cheval est tué sous lui. Il se foule un poignet en tombant, saute sur le cheval d'un chef d'escadron qui vient d'être blessé, et, malgré ses propres blessures et la perte de son sang dont tous ses vêtements sont trempés, il reste à la tête de ses hommes jusqu'à la fin de la journée (2).

Delort était membre de la Légion d'honneur depuis l'année précédente (3). Il avait été proposé par les inspecteurs généraux pour le grade de colonel, en l'an XIII et en l'an XIV. L'empereur le récompensa en lui confiant le commandement du 24e de dragons (4). Le régiment dont il devenait

seils de recrutement seront composés du préfet président, de l'officier général ou supérieur commandant le département et d'un major en activité de service dans un des corps d'armée. Je vous ai choisi pour remplir ces fonctions dans le département de la *Haute-Loire*. Les conseils de recrutement devant commencer leurs opérations le 25 novembre prochain, il est indispensable que vous soyez à cette époque présent au chef-lieu du département ». Paris, 22 fructidor an XIII (9 septembre 1804).

(1) Le ministre à Delort, Augsbourg, 24 octobre 1805 (P. D., 36).

(2) 2 décembre 1805. Certificat du conseil d'administration du 9e régiment de dragons relatif à la conduite de Delort à Austerlitz, 1er juin 1806 (P. D., 39).— « Ses blessures étaient assez graves pour le mettre hors de combat ; mais il fut digne de son intrépide colonel ; car dégagé par le feu de l'artillerie de la garde impériale, il apperçoit le cheval du premier chef d'escadron *Didelot*, qui avait été grièvement blessé, il s'en empare, monte dessus et continue à commander le régiment jusqu'à la fin de l'action, quoiqu'il eût beaucoup à souffrir de ses blessures et que ses habits fussent pénétrés de son sang » (Notice sous la gravure de Delvaux).

(3) 4 germinal an XII (25 mars 1804). *Fastes de la Légion d'honneur*, IV, p. 255. Le 29 germinal (19 avril), le grand chancelier de la Légion d'honneur lui écrivait : « Citoyen major et cher confrere, j'ai reçu, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, le 12 de ce mois, votre serment signé de vous en votre qualité de membre de la Légion d'honneur. Je me ferai un devoir de mettre sous les yeux du grand conseil l'expression de votre reconnaissance. J'ai l'honneur de vous saluer. *Lacépède* ».

(4) Louis Bonaparte à Delort, 19 février (P. D., 37) et 6 mai 1806. « Je profiterai, Monsieur, » disait Louis Bonaparte dans cette seconde lettre « de la

colonel faisait partie de l'armée d'Italie. Delort quittait donc la Grande-Armée. Mais le déplaisir qu'il en éprouva fut compensé par la joie de retrouver plusieurs anciens camarades du 22e et l'honneur de commander un corps « antique et respectable » (1). Le 24e, autrefois Royal-Lorraine, remontait au règne de Louis XIV. Le chevalier et le marquis de Grignan en avaient été les deux premiers colonels. On attribuait à Madame de Sévigné la devise du régiment. Pendant longtemps, il avait été le seul qui eût obtenu du roi le privilège de porter des bourses blanches, c'est-à-dire des cravates blanches à ses étendards, en souvenir des batailles où il s'était signalé. Il était resté jusqu'en 1761 régiment de gentilshommes. Devenu, sous la Révolution, le 15e de cavalerie, il s'était couvert de gloire à Kehl, en 1796, à Stokach, en 1800 (2).

A l'expiration d'un congé de convalescence passé dans son cher Arbois, d'où il envoyait à un ami de Versailles une chanson de sa composition sur le vin du pays, il partit pour rejoindre le 24e,

première occasion qui se présentera pour parler de vous à l'Empereur avec l'intérêt que vous méritez. Mon estime pour vous répond du désir que j'aurai de contribuer à votre satisfaction. » La nomination est du 8 mai, l'avis du 20. Louis Bonaparte écrivait le 21 à Delort pour le féliciter (P. D., 38). Le 30 juin, à Versailles, le conseil d'administration du 9e dragons « certifie que M. *Delort* a servi au 9e régiment de dragons à compter du 6 brumaire an XII jusqu'au 30 juillet inclus, époque de son départ pour rejoindre le 24e régiment de dragons, que cet officier supérieur a fait les campagnes de l'an XIV, qu'il a eu un cheval tué sous lui et qu'il a été blessé de deux coups de lance à la bataille d'*Austerlitz*, que M. le major a mérité par sa conduite et ses services l'estime de tout le corps. »

(1) Le 22e de cavalerie avait versé son 3e escadron dans les 24e et 27e dragons (Général Susane, *Histoire de la cavalerie française*, II, p. 228).

(2) Relation en vers des campagnes du 24e régiment de dragons par son colonel (P. D., 42, p. 48, n. 2). Général Susane, *Histoire de la cavalerie française*, II, pp. 115-117. Ministère de la guerre, *Historiques des corps de troupes de l'armée française*, 1569-1900, édition spéciale du ministère de la guerre (Paris, 1900), pp. 532, 533.

à la division des Abruzzes ([1]). L'année précédente, le gouvernement de Naples, après avoir signé avec l'empereur un traité de paix, puis un traité de neutralité, avait violé ses engagements. A la nouvelle de la bataille de Trafalgar, il avait invité les Anglais et les Russes à débarquer sur son territoire. Napoléon avait aussitôt déclaré la famille de Bourbon déchue, décidé la conquête de Naples et formé un corps d'expédition, sous les ordres de son frère Joseph. Delort allait coopérer à cette expédition. On l'en plaignit. « J'ai toujours sur le cœur », lui écrivait-on de Versailles, « votre séjour à Naples et le motif qui vous y appelle. Tout, dans ce climat, se ressent du Vésuve, le caractère surtout des habitants. Laissez-les disputer entr'eux les cendres et la lave de leur gouffre infernal, et revenez en France le plus près de nous et le plus tôt qu'il vous sera possible » ([2]).

Delort atteignit son régiment à Modène. Peu après, il recevait au corps un sous-lieutenant, qui devait être un jour maréchal de France. C'était

(1) Le conseil d'administration du 24e régiment de dragons à Delort et situation des escadrons de guerre de ce régiment. Pescara, 20 juin 1806 (P. D., 40, 41). Le 30 septembre 1807, l'empereur accorde à Delort un nouveau congé de convalescence de trois mois, avec appointements, pour se rendre à Arbois Le ministre Clarke à Delort, 19 octobre 1807.

« Personne, mon cher colonel, n'a reçu de vos nouvelles depuis votre arrivée en *Italie*, et il n'y a pas un de vos amis qui ne s'inquiete sur votre sort, qui ne desire savoir ou vous etes, .. si vous avez l'espoir de voir bientot finir cette guerre, ou si laissant en paix les *Calabrais*, vous reviendrez bientot en *France* respirer un air pur et vous delasser de vos ennuys et de vos fatigues. Je n'ose pas trop me plaindre de votre silence, je sais bien que vous attendiez une réponse à une épitre charmante ecritte d'*Arbois*, la veille de votre départ, qu'a cette epitre etoit jointe une chanson sur le vin du pays, ou l'on trouvoit toute la gaieté, toute la facilité de l'auteur et même sa reconnaissance du bon accueil qu'il venoit de recevoir, mais ou falloit-il vous adresser cette réponse » (M. Pierre à Delort. Versailles, 26 octobre 1806).

(2) M. Pierre à Delort. Versailles, 20 juillet 1806.

Castellane. Le vieux maréchal retrace dans ses mémoires l'impression que lui firent le colonel et le régiment. « J'eus particulièrement à me louer des bontés de Monsieur le colonel Delort, excellent officier, spirituel et aimable ; il tenait fort bien son régiment et faisait des vers avec facilité. J'étais fort attaché au 24e de dragons, mais fâché que nous fussions grosse cavalerie, quoique nous missions avec le plus grand soin sur tous nos contrôles : Cavalerie légère, avec des lettres d'un pouce. Un grand nombre d'officiers étaient encore, à cette époque, d'anciens cavaliers de Lorraine. Le 24e était beau, manœuvrait à pied, comme bataillon, mieux qu'un régiment d'infanterie, et, à cheval, il ne le cédait à aucun régiment de cavalerie... Les dragons, sur le pied où ils étaient, étaient une belle et bonne arme pour l'instruction d'un jeune homme, mais très pénible, ce qui fait que comme il y a un grand nombre de paresseux, on ne l'aimait guère... Notre régiment était au désespoir de ne pas faire partie de la Grande-Armée, et nous appelions de tous nos vœux cette destination » (1).

A son arrivée, Delort trouvait les opérations générales à peu près terminées. Après le rembarquement de l'armée anglo-russe, la valeur des Napolitains ne les avait pas rendues bien difficiles. Le royaume avait été occupé presque tout entier sans coup férir, la Calabre évacuée, Joseph proclamé roi et Gaëte avait capitulé depuis plus de deux mois. Delort eut des loisirs. Ses amis de France reçurent madrigaux, logogriphes et cer-

(1) Maréchal de Castellane, I, pp. 6, 9.

taine épitre très audacieuse où le « bon Joseph » n'était guère ménagé ([1]).

Cependant, des bandes de partisans napolitains continuaient les hostilités, faisaient une « guerre de cannibales dans un pays de loups-garous ». Dans la Calabre et jusqu'aux portes de Naples, on massacrait les militaires isolés : « Savez-vous », écrivait à Delort son correspondant de Versailles, « que, pendant que le Saint-Père répandoit sur vous à pleines mains ses bénédictions, le diable ici faisoit courir sur votre compte des bruits affreux pour vos amis. On assuroit qu'étant sorti hors de la ville par bravade, avec cinq ou six de vos officiers, vous aviez tous été assassinés par un parti de Calabrais. Je ne pouvois ajouter foi à cette nouvelle. Je savois que personne au champ d'honneur ne se montra plus brave, mais je connoissois trop bien vos principes, votre sévérité sur le maintien de la discipline, pour me laisser persuader qu'au mépris des ordres supérieurs, vous eussiez fait la folie d'aller tenter des aventures périlleuses et chevaleresques avec quelques jeunes étourdis. » C'était, en réalité, au colonel du 24[e] de chasseurs que « l'accident » était arrivé ([2]). Après quelques

(1) « Votre epitre nous a fait le plus grand plaisir;... nous la trouvons pleinede sensibilité, de grace, de facilité, elle suppose une grande connaissance de toutes les beautés de l'*Italie*, beaucoup d'erudition, de recherches, un tact fin, un génie observateur, toutes les qualités enfin qui rendent interressante, utile et agréable la rélation d'un voyage .. Si vous destiniez cet ouvrage à l'impression, il seroit prudent d'adoucir ce que vous dites de votre prédécesseur, du chef de l'état major, de *Marie Charlotte d'Autriche* et du bon *Joseph* ; il y auroit même quelques dangers à en multiplier les copies sans avoir fait les petits changements indispensables » (M. Pierre à Delort. Versailles, 2 avril 1807).

(2) Pie VII était alors à Paris. — « Voilà dans quelles circonstances », continue M. Pierre, « votre epitre m'est parvenue, vous concevez que l'allegresse a été générale et combien mon cœur s'est dilaté ; j'ai fait proclamer votre résurrection glorieuse et vous voilà réintégré dans toute votre répu-

mois employés à réprimer ces brigandages, Delort conduisit à Milan son régiment épuisé par les pertes subies dans les campagnes précédentes et par les saignées que l'on y avait pratiquées pour former la garde du roi Joseph.

Vers la fin de 1808, au bout de quinze mois de garnison à Milan, le 24e « régénéré » par son colonel et remarqué, dans une revue, par l'empereur lui-même, pour sa tenue et son instruction, vit enfin ses vœux se réaliser [1]. La Grande-Armée, renforcée par des troupes venues de toutes les parties de l'Europe, Italiens, Napolitains, Polonais, Wurtembergeois, Westphaliens et autres Allemands, envahissait l'Espagne. Le 24e fut placé

tation de prudence et de haute sagesse. — J'estime et revere le bon *Pie sept* et ne me rappelle jamais sans attendrissement qu'il fit cesser un grand tumulte qui s'etoit elevé dans la galerie du Louvre par ces mots dignes du plus sage des *Grecs*. Quelques soient votre croyance ou vos préjugés, la bénédiction d'un vieillard ne sauroit nuire a un jeune homme sensible. — Votre epitre a *Jacob* nous a fait a tous le plus grand plaisir. Elle est pleine de verve, d'ame, d'énergie, et prouve mieux encore l'excellence de votre cœur que la facilité de votre esprit. Vous etes sans doute le premier colonel de dragons qui, dans un pays de loups garoux et parmi les horreurs d'une guerre de cannibales, ayiez employé vos instants de loisirs, un talent distingué, une imagination enjouée et féconde, a chanter, non votre maitresse ou vos plaisirs, mais les hauts faits d'un ancien serviteur bon, honnète et vertueux » (M. Pierre à Delort. Versailles, 25 décembre 1806.

(1) « Pour vous, Monsieur, qui joués un role important en *Italie*, qui venés, dit-on, de vous transferer, je ne sais pourquoi ni comment, a *Milan*, convenés qu'il vous seroit plus difficile de justifier votre silence .. C'est bien la ce qui rend ma position plus facheuse, ces dames qui regrettent vos épitres, vos madrigaux, vos traductions de *Rolli*, vos aimables agaceries, trouvant fort commode de se servir de ma patte pour tirer les marrons du feu, me rendent responsable de vos délais » (M. Pierre à Delort. Versailles, 18 novembre 1807). Epitre au 24e régiment de dragons par son colonel (P. D., p. 49). Delort au ministre : « Sa Majesté l'Empereur a daigné, après m'avoir accordé les témoignages les plus flatteurs de sa satisfaction sur le corps que j'ai l'honneur de commander, nommer, sur ma proposition, le capitaine *de la Lande* au grade de chef d'escadron. Aucun lieutenant du 24e de dragons ne réunissant les quatre ans de service exigés pour être promu à un grade supérieur, je supplie Votre Excellence de vouloir bien mettre sous les yeux de Sa Majesté la demande ci-jointe et d'accorder quelque intérêt à un brave officier si grièvement blessé à *Friedland* (Auguste Delort). Milan, le 23 décembre an 1807 (Arch. guerre).

dans le 7e corps, dit armée de Catalogne, et compris dans la division Souham, brigade Bessières (1). De toutes les campagnes de Delort, ce fut la plus longue. Il fit toute la guerre, de 1808 à 1813, le long des côtes de la Méditerranée, avec de nombreuses pointes à l'intérieur, depuis les Pyrénées jusqu'auprès d'Alicante, à l'aller et au retour, et comme autrefois Joubert en Italie, « le premier à l'attaque, le dernier à la retraite » (2).

Il y avait alors dans sa destinée quelque chose d'étrange. Il était né lui-même dans un vieux pays espagnol, moins d'un siècle depuis le jour où sa petite patrie était devenue française. Ses ancêtres avaient été des sujets dévoués de l'Espagne ; Arbois et Salins avaient combattu les dernières pour la domination espagnole, et dans Arbois, deux fois assiégée, les femmes elles-mêmes avaient pris les armes (3). La ville était demeurée longtemps fidèle au souvenir de ses anciens maîtres, peut-être parce que chérissant avant tout sa propre indépendance, les maîtres les plus éloignés lui paraissaient les moins à craindre. Récalcitrante dans les premiers temps de l'annexion, elle avait

(1) Maréchal Gouvion Saint-Cyr, *Journal des opérations de l'armée de Catalogne, en 1808 et 1809, sous le commandement du général Gouvion Saint-Cyr* (Paris, 1821). — Les troupes venant d'Italie commencèrent à arriver à Perpignan le 14 septembre 1808 et se succédèrent jusqu'au 28 octobre (Gouvion Saint-Cyr, p. 27). — Au 5 décembre 1808, le 7e corps se composait de trois divisions : 1° Division Pino, ne comprenant que des troupes italiennes : 1er et 2e légers, 4e, 6e, 7e de ligne, chasseurs royaux, dragons, total 8.368. — 2° Division Souham, française : 1er léger, régiment provisoire, 42e régiment de ligne, 24e régiment de dragons, total 7.712. — 3° Division Chabot (plus tard Reille), mixte : 2e de ligne (Napolitains), chasseurs des Pyrénées-Orientales, total 1.988. Total général : 18 068.

(2) Eloge de Joubert (P. D., p. 16).

(3) Mars et juin 1674 (*Annales historiques de la ville d'Arbois*, pp. 403, 410). Arbois capitula le 7 juin, Salins, le 22. Lons-le-Saunier avait ouvert ses portes le 10 mars, Vesoul le 11, Poligny le 29, Besançon le 15 mai, Dôle le 6 juin.

ensuite manifesté sa mauvaise humeur contre les « Armagnacs » dans toutes les occasions et de toutes les manières. Il s'y trouvait encore, à la fin de la Révolution, des vieillards qui se lamentaient de ne plus appartenir à l'opulente Espagne, et se faisaient enterrer la face contre terre « afin de n'avoir rien de commun dans la sépulture avec les conquérants détestés » ([1]). Delort avait passé son enfance au milieu de ces souvenirs. Peut-être des membres de sa famille partageaient-ils ces regrets. Aussi ne lui parut-il point qu'il entrait dans une terre complètement étrangère. Il aima les belles contrées du royaume de Valence. Des Espagnols furent ses amis et « tout en restant la terreur de l'ennemi, il devint cher aux populations » ([2]).

L'honneur de faire campagne avec la Grande-Armée fut payé chèrement. La guerre d'Espagne était mal vue de l'armée. « Cette répugnance avait sa source dans la déloyauté (ce que l'on nomme politique, lorsqu'elle vient de très haut) qui fit envahir ce pays » ([3]). Quant à l'expédition de Catalogne, on sait qu'elle porta malheur aux trois

(1) De 1674 à 1679, refus de se soumettre aux corvées commandées pour la démolition des fortifications de la ville, tout soldat français isolé disparait, émeutes, la familiarité de Saint-Just ayant reçu l'ordre de célébrer des prières publiques pour le roi de France, chante le psaume CVIII rempli de malédictions qu'elle applique, dans sa pensée, à Louis XIV, rixes entre les habitants et les soldats, des jeunes gens sont accusés d'avoir bu à la santé du roi d'Espagne et brûlé le portrait du roi de France, etc. (*Annales historiques de la ville d'Arbois*, pp. 415-425). Les *Annales* citent un vieillard mort peu d'années avant 1800. « Alors », disait-il, « il n'y avait point de commerce, mais des mulets arrivaient souvent d'Espagne, chargés d'or et d'argent ; les pauvres étaient soulagés, on ne payait point d'impôts et on était libre. Je mourrai Espagnol » (p. 417).

(2) *Eloge de Delort*, p. 3.

(3) Maréchal Macdonald, duc de Tarente, *Souvenirs*, 4e édition (Paris, 1892), p. 175. Macdonald parle en son nom personnel : « J'avais une vive répugnance. » Mais le sentiment de répulsion était général. On verra plus loin ce que Delort pensait de cette guerre.

illustres généraux qui commandèrent successivement en chef. Gouvion Saint-Cyr et Augereau, duc de Castiglione, furent relevés de leurs fonctions. Macdonald, duc de Tarente, venu de Styrie pour réparer leurs échecs, rebuté par des difficultés sans précédents, sollicita son rappel. Tout en effet concourait à rendre cette campagne extraordinairement pénible, plus rude encore que celle de Joubert dans le Tyrol en 1797, des places nombreuses, avec des fortifications modernes, un pays extrêmement vaste, en partie désert et sans ressources, de grandes forêts, peu de plaines et celles-ci ravinées profondément, un enchevêtrement de montagnes escarpées, de défilés et de précipices, des chemins ou des sentiers dangereux ; dans les régions cultivées, une population considérable, énergique, dure à la fatigue, belliqueuse, habituée aux armes, exécrant les Français. Des troupes irrégulières recrutées dans cette population, miquelets, somatens ou guérillas, faisaient une guerre atroce, guettant les isolés sur les routes, torturant les prisonniers, les blessés mêmes, avec des raffinements de cruauté, avant de les égorger ([1]). Les

(1) L'officier du génie Laffaille, qui prit part à la campagne de 1808, rejette sur la population la responsabilité des crimes commis sur les prisonniers français. « Je laisse aux détracteurs du métier des armes à expliquer comment ce métier, qui, au premier coup d'œil, paraît si peu propre à ramener aux sentiments d'humanité, adoucissait cependant la férocité naturelle des *Espagnols* ; comment il parvenait à les rendre humains et généreux envers des ennemis qu'auparavant ils égorgeaient sans pitié ; comment enfin, il produit dans presque tous les pays le même effet sur les soldats, qu'en général on voit se révolter à l'idée de verser le sang des autres lorsque ce n'est plus au risque de voir couler le leur. Les meurtres et cruautés commis sur les blessés *français* ne le furent jamais par les troupes de ligne *espagnoles*, mais uniquement par les habitants non militaires ou par les soldats de nouvelle levée, et encore ceux-ci n'en commettaient-ils plus lorsqu'ils étaient depuis quelque temps sous les drapeaux. » (*Mémoires sur les campagnes du corps d'armée des Pyrénées-Orientales commandé par le général Duhesme en 1808*, suivis d'un précis des campagnes de Catalogne de 1808 à 1814 (Paris, 1826), p. 165.

rapports entre les troupes de l'armée de Catalogne étaient très difficiles, les vivres coupés incessamment, les relations avec la France presque toujours interceptées, les soldats démoralisés par le manque de nouvelles. Par contre, une longue étendue de rivages faisait communiquer les insurgés avec les croisières anglaises, qui leur apportaient des armes, des munitions et des renforts (1).

En regard de toutes les résistances accumulées par les Catalans et par la nature elle-même, il faut mettre l'insuffisance des moyens d'invasion. Des privations matérielles de toute sorte prolongeaient la guerre outre mesure. « Tout me manquait », dirent l'un après l'autre Gouvion Saint-Cyr et Macdonald (2). Il semble que Napoléon, habitué à terminer une campagne en peu de temps et d'un seul coup, ait été exaspéré par les délais de cette expédition. On eût dit qu'il ne les comprenait pas et que rejetant sur ses lieutenants la responsabilité de leurs retards, il les punissait en les abandonnant à eux-mêmes. Ainsi les généraux ne pouvaient remplir leur tâche, parce qu'ils ne recevaient pas du gouvernement toute l'aide qui leur aurait été nécessaire, et celui-ci ménageait son concours

(1) Epître au 24e dragons par son colonel (P. D., p. 61, n. 4, p. 62, n. 1).

(2) Le lieutenant-colonel anglais Napier parle de la situation pénible faite à Gouvion Saint-Cyr par l'abandon dans lequel Napoléon plongeait son corps d'armée (*Histoire de la guerre dans la Péninsule et dans le midi de la France depuis l'année 1807 jusqu'à l'année 1814*, Londres, traduction par le lieutenant général comte Mathieu Dumas. Paris, 1836-1838, V, p. 23). Napier rapporte cette parole de Gouvion Saint-Cyr : « Rien ne manqua plus au 7e corps, dès qu'il ne fut plus sous mes ordres » (p. 57). Il y a là plus de mauvaise humeur que d'exactitude. On vient de voir qu'Augereau et Macdonald ne furent pas mieux traités (Macdonald, *Souvenirs*, p. 176). Napoléon n'en convient pas. « Ses armées n'ont jamais manqué de munitions, d'habillements, de vivres : l'armée du duc de *Dalmatie* en *Andalousie*, celle du duc d'*Albuféra* dans l'est, et celle du nord étaient très belles, très fortes et ne manquaient de rien » (*Commentaires*, Imprimerie impériale, 1867, VI, p. 114).

parce que les généraux ne réussissaient pas assez vite dans l'entreprise qui leur avait été assignée. Victime de ce malentendu, l'armée parcourait sans relâche la Catalogne dans tous les sens, cherchant des vivres, étendait ses cantonnements aux dépens de sa sécurité, abandonnait parfois des positions avantageuses, mais d'où elle était chassée par la faim ([1]). Ces marches et ces contremarches, ces « promenades, » c'est l'expression de Macdonald, excédaient chefs et soldats, sans que la conquête en fût avancée. « Je menai », dit encore le duc de Tarente, « une vie fort active et aussi dégoûtante que fatigante ».

Dès le commencement de la campagne, les dragons du 24e, tour à tour et suivant les circonstances, artilleurs, fantassins, tirailleurs, ou reprenant leurs armes véritables, offrirent à leur colonel la matière d'une longue épître, à la façon de Boileau racontant le passage du Rhin. C'était au 24e lui-même que Delort adressait son ouvrage :

Avec vous, mes amis, mes chers compagnons d'armes,
Des plus doux entretiens je vais goûter les charmes,
Tandis qu'une blessure, honorable accident,
A quelques jours d'arrêt m'oblige forcément,
A vous écrire en vers il faut que je m'amuse,
A chanter vos exploits j'exercerai ma muse.

Il faisait le récit des actions d'éclat du régiment, donnait un souvenir aux morts, des conseils et des éloges aux survivants, des promesses et des encou-

(1) Par exemple le 7e corps obligé par le défaut de vivres à se retirer des positions de Martorell (Gouvion Saint-Cyr, p. 119); après la bataille de Villafranca, Augereau s'efforçant d'assurer ses communications avec la France, attendu qu'il n'est plus possible d'approvisionner Barcelone par d'autres moyens ; Macdonald chassé de Reus par la disette (*Victoires, conquêtes*, XXVI, pp. 50, 55).

ragements à ceux que les promotions avaient oubliés (1).

Dans le seul mois de décembre 1808, le 24e achevait le siège de Roses, après treize jours de tranchée ouverte, se battait devant Hostalrich, à Cardedeu, à Puente ou Molinos-del-Rey, et à Vendrell (2). A Molinos-del-Rey, les Espagnols occupaient, sur la rive droite du Llobregat, un terrain excellent. Ils barraient la route qui, venant de Barcelone et traversant la rivière, bifurque aussitôt après le pont, d'une part vers Martorell, d'autre part vers le col d'Ordal, Villafranca-del-Panadès et Tarragone. Une tête de pont fortifiée

rendait plus formidable
Ce poste retranché.

Le 42e de ligne franchit le Llobregat et chassa l'ennemi de la position qu'il croyait imprenable. Il restait à enlever la tête de pont. Le 24e se jette en avant,

Emporte à la fois pont, redoute, artillerie,
Quelque tems soutenus par la cavalerie,

poursuit les cavaliers espagnols très loin sur la route de Martorell et fait une centaine de prisonniers. Cependant l'infanterie battait en retraite, à

(1) Epitre au 24e régiment de dragons par son colonel (P. D., 42). Cpr. Campagnes des années 1808 et 1809, actions particulières au 24e régiment de dragons (P. D., 44).

(2) Roses capitula le 4 décembre. Le 9 novembre précédent, la division Souham avait quitté la Junquera pour couvrir, entre Figuères et la Fluvia, les opérations du siège (Gouvion Saint-Cyr, p. 35. Napier, III, p. 76). Combats d'Hostalrich, le 14, de Cardedeu, le 16 (Gouvion Saint-Cyr, pp. 63-69. Napier, III, p. 88), Puente-del-Rèy, le 21 (Gouvion Saint-Cyr, pp. 77-88. Napier, III, p. 92), Vendrell, le 22 décembre.

une allure précipitée, vers le col d'Ordal. Le 24e revient dans la direction de Molinos-del-Rey, quitte la route de Martorell, s'enfonce, par la traverse, dans les montagnes, rattrape les ennemis à l'instant où, pouvant se croire en sûreté, ils descendaient les hauteurs d'Ordal, du côté de Villafranca. Une partie des fuyards se jette dans les Montanas de Ordal. Les dragons les pourchassent au travers

Des fossés, des ravins, des montagnes horribles,
Qui pour les fantassins sont à peine accessibles.

Les autres se hâtent vers Villafranca. Delort prend avec lui la compagnie d'élite, court jusqu'à cette ville,

Enlevant coup sur coup caissons, armes, canons,
Les convois attelés transportant les bagages,
Les soldats qui gardaient les nombreux équipages.

Enfin trop éloigné du camp et n'étant pas soutenu, il rejoint le quartier général de la division Souham à une heure avancée de la nuit. Il a fait, toujours au galop, vingt lieues de poste depuis onze heures du matin, après avoir combattu dès le point du jour. Le lendemain, avant le lever du soleil, le 24e reprend la poursuite, retourne à Villafranca, fait de nouveaux prisonniers, s'empare des arsenaux et des magasins. Vingt-cinq canons, les voitures, les bagages, les munitions, un grand nombre de soldats et d'officiers subalternes, plusieurs officiers supérieurs, le commandant de l'artillerie sont tombés entre les mains des dragons dans ces deux journées. La dispersion de l'ennemi

était si complète que le général Vivès eut grand'-peine à réunir deux ou trois corps pendant la nuit. « Il y a peu d'exemples d'une charge aussi rapide et aussi efficace (1). De quelle argile étaient pétris ces hommes, de quel acier étaient faites les jambes de ces chevaux ? (2) »

La bataille de Puente-del-Rey ouvrait le chemin de Tarragone. Dans les premiers mois de 1809, le 24e se montra aux combats qui eurent lieu sous cette place, puis un peu plus loin à Villarrodona, où il « protégea la retraite des voltigeurs du 42e régiment d'infanterie fortement compromis », et surtout à la bataille de Valls (3). Les Espagnols et les Suisses au service de l'Espagne, conduits par Reding, le vainqueur de Dupont à Baylen, attaquèrent avec fureur la division Souham. L'ennemi avait l'avantage de la position et celui d'être trois fois plus nombreux. Il n'en fut pas moins battu. Le 24e l'arrêta par des charges répétées.

(1) *Victoires, conquêtes*, XXIV, p. 233. « Le régiment qui avait pris une part des plus actives à la bataille, mena le soir la poursuite sous les ordres du colonel *Delort* avec non moins de succès, enlevant à l'ennemi de l'artillerie, des bagages et lui faisant de nombreux prisonniers » (Ministère de la guerre, *Historiques des corps de troupe de l'armée française*, p. 533).

(2) Cette réflexion est empruntée à l'ouvrage anonyme *Les combats de Mormant, de Villeneuve-le-Comte et de Montereau* (Paris, 1889), p. 30. L'auteur répond : « C'étaient des hommes comme nous, et leurs chevaux étaient pareils, sinon inférieurs aux nôtres. Mais les chefs de cavalerie qui les conduisaient avaient, par une longue expérience, appris l'art d'utiliser les forces sans aucune déperdition, de ménager dans une juste proportion le travail et le repos, de faire rendre à chacun le maximum d'efforts dont il est capable. Ils ne dédaignaient pas d'entrer dans les détails, et, à tous les degrés de la hiérarchie, les officiers formés à leur école n'en négligeaient aucun. Alternance des allures, suivant les circonstances, haltes et repos calculés d'après le travail à fournir, repas des hommes et des chevaux, paquetage, ferrure, etc., tout était surveillé, réglé avec un soin minutieux. Chacun se faisait un devoir d'entretenir avec une sollicitude de tous les instants l'instrument de guerre, c'est-à-dire les forces et les armes ».

(3) Tarragone, 16 janvier. Villarrodona, 15 février. Valls, 25 février.

C'est là que l'on vous vit affronter la tempête
De vingt bouches d'airain tonnant sur votre tête,
De l'ennemi braver les plus puissants efforts,
Défendre, encourager, soutenir tous les corps,
Et le front toujours calme au milieu de l'orage,
Partout aux assaillants disputer le passage.
Mais combien de guerriers, à la fleur de leurs ans,
Par le dieu des combats moissonnés dans nos rangs !
Ce souvenir cruel m'arrache encor des larmes,
Je vous ai vu périr, ô chers compagnons d'armes...

Le régiment acheva par une poursuite rapide et violente la défaite de Reding. Tout l'état-major du général ennemi fut taillé en pièces. Le dragon Bouzon blessa grièvement Reding de deux coups de sabre, et le lieutenant Bertinot allait le faire prisonnier, lorsqu'il fut tué lui-même. Les dragons ne s'arrêtèrent que sous le canon de Tarragone. L'ennemi rentra en désordre dans la ville. Il avait perdu son artillerie, ses bagages, 1,500 hommes faits prisonniers, entre autres de nombreux officiers décorés de l'ordre militaire créé par Reding après Baylen, et dont l'insigne était un aigle renversé. Reding mourut, quelques jours après, de ses blessures.

Le 24e vengeait la honte de Baylen. En terminant son épître par le récit de cette victoire, Delort est fier de ses élèves, ses dragons, dont Bessières disait : « Il est difficile de voir un régiment de cavalerie mieux se conduire » ; son jeune frère, Jean-Baptiste Delort, sous-lieutenant au 24e,

Et toi, si digne d'eux, mon jeune ami, mon frère,
Dont j'ai guidé l'enfance, à qui je sers de père,
Ton zèle a de mes soins confirmé tout l'espoir.
Je t'ai vu, remplissant un périlleux devoir,
De l'honneur aux dragons montrer partout la trace,
Fondre sur l'ennemi qui marchait plein d'audace. .

Et d'un pressant danger délivrant nos guerriers,
Ramener devant nous les premiers prisonniers.

Pourtant quelque chose lui manqua, le plaisir de prendre lui-même Reding. Un coup de feu venait de le mettre hors de combat.

Je maudis mille fois l'injuste destinée
Qui me ravit l'honneur de finir la journée [1].

Au mois d'avril, Delort revint dans la Catalogne septentrionale. Après quelques escarmouches au nord de Vich, à Torello, que les dragons emportèrent avec leur intrépidité ordinaire, à Manlleu et à Olot, où ils chargèrent « dans des terrains extrêmement difficiles et souvent même en avant des voltigeurs d'infanterie », les dragons suivirent devant Gérone Gouvion Saint-Cyr. Le général en chef les destinait à couvrir l'armée d'investissement [2]. A part le 32e de ligne et le 1er d'infanterie légère, cette armée, fort nombreuse, ne se composait que de troupes étrangères [3]. Beaucoup plus tard seulement, elle fut augmentée de toute

(1) Epître au 24e de dragons (P. D., pp. 57-60). Actions particulières au 24e régiment de dragons (P. D., pp. 71, s.). Etat des services de Delort (P. D., pp. 3, 87). « Au combat de *Wals*, en 1809, le sous-lieutenant *Delort* (*Jean-Baptiste-Adrien*) fait vingt-cinq prisonniers à la tête de son peloton » (Ministère de la guerre, *Historiques des corps de troupe de l'armée française*, p. 533). Gouvion Saint-Cyr, p. 126. Lieutenant-colonel Eug. Titeux, *Le général Dupont, une erreur historique d'après des documents inédits* (Puteaux-sur-Seine, 1903), 3 vol. L'auteur réhabilite la mémoire de Dupont. Cpr. Rod. Reuss, *Le général Dupont et la capitulation de Baylen d'après un ouvrage récent* (*Revue historique*, XC, 1906, pp. 61, s.).

(2) Torello, 28 avril. Manlleu et Olot probablement les jours suivants. Epître au 24e de dragons (P. D., p. 61). Actions particulières au 24e (P. D., p. 72).

(3) Une brigade allemande : régiment de Würzbourg, 1er et 2e régiments de Berg. Une division westphalienne, 1re brigade : 2e et 4e régiments ; 2e brigade : 3e et 1er. Une division italienne, 1re brigade : vélites royaux et 5e régiment italien ; 2e brigade, 1er et 2e régiments napolitains. — Pour le renfort amené par Augereau, v. Napier, V, p. 58.

la division Souham et de 5,000 hommes qu'Augereau amena du dépôt de Perpignan. Ce fut, en effet, un siège très long (1). Dans la place, les soldats et les habitants rivalisaient de constance et d'héroïsme. Tout autour, les miquelets arrêtaient les convois. Les généraux Henri O'Donell et Blake, le successeur de Reding, cherchaient à percer les lignes des assiégeants, et réussissaient parfois à jeter dans Gérone des renforts et des subsistances. Dans l'une de ces attaques, à Santa-Coloma-de-Farnès, Delort fut, un instant, avec 80 hommes seulement, séparé de la division Souham, qui s'était retirée pour trouver un terrain avantageux. Menacé par 400 hussards et dragons, près d'être enveloppé, il se précipita sur eux, les dispersa et fit une multitude de prisonniers. La division Souham, enthousiasmée, courut à la baïonnette sur l'ennemi et lui infligea une entière défaite (2).

Deux mois avant la reddition de Gérone, un incident vint charmer, pour le 24e, les fatigues de ce siège rebutant et montrer que la guerre n'éteignait pas, dans l'âme du soldat français, certains sentiments de générosité un peu romanesque et sentimentale. Un Espagnol, un chef de guérilla, du nom de Puch, était retenu comme otage dans Figuères. Sa femme, Isabelle, et son fils, Florencio, se trouvaient enfermés dans Gérone. Dirigées par Isabelle, les dames de Gérone s'étaient formées en une compagnie militaire, sous l'invocation de sainte Barbe. Elles se répandaient parmi les

(1) Gérone ne se rendit que le 11 décembre 1809.

(2) 1er novembre 1809. — Etat des services de Delort (P. D., 52, p. 87). *Victoires, conquêtes*, xxv, p. 333.

combattants, leur distribuaient des vivres, secouraient les blessés, les portaient à l'hôpital,

Partageaient des soldats les périlleux travaux.

Au moindre souffle de vent, on voyait leurs rubans se jouer au milieu des baïonnettes espagnoles (1).

Le jour approchait où Gérone allait succomber. O'Donell avait pu pénétrer dans la ville avec l'avant-garde de Blake. Il hâtait le terme fatal en aggravant la famine des assiégés. Prenant une résolution extrême, il sortit de la place. Trois mille hommes l'accompagnaient. Quelques familles de Gérone, qui craignaient de tomber aux mains des Français, Isabelle et Florencio, se joignirent aux soldats. Le général espagnol avait choisi, pour exécuter son dessein, le milieu d'une nuit très obscure du mois d'octobre. Augereau était arrivé la veille au 7e corps, et l'on avait vu le maréchal s'éloigner et emmener avec lui une partie de la cavalerie du siège. Les Espagnols, bien guidés, marchant en silence, égorgèrent les sentinelles italiennes et traversèrent le camp rapidement, en files serrées. Souham, surpris, s'enfuit sans vêtements, à l'aventure. Delort entendit des piétons se glisser dans la campagne, entre ses escadrons. La crainte de commettre une méprise terrible le retint, jusqu'au moment où un piquet avancé du 24e ayant fait feu, l'ennemi riposta. Le régiment suivit les fuyards à la piste. Mais il n'aperçut la colonne qu'au point du jour, lorsqu'elle gravissait

(1) Gouvion Saint-Cyr, p. 287. Napier, V, p. 30.

déjà les hauteurs de Santa-Coloma. Il ne put que lui prendre deux cents traînards.

Au bruit de la fusillade, Isabelle, épuisée de fatigue, accablée par la crainte qu'elle éprouvait pour son enfant, s'évanouit. Ses compagnons l'emportèrent. Florencio, oublié, perdu dans la nuit, resta en arrière. Les plaintes d'un enfant attirèrent un brigadier du 24e. Il descendit de cheval, trouva Florencio, le calma, l'abrita sous les plis de son long manteau, et, la poursuite finie, l'apporta au camp. Aussitôt colonel et dragons adoptèrent Florencio, qui devint l'idole du régiment.

Puch et Isabelle s'efforçaient de découvrir le sort de leur fils. Blake écrivit à Augereau. L'histoire de l'enfant adoptif du 24e était connue de toute l'armée de Catalogne. L'ordre ne tarda pas d'arriver, pressant, absolu, d'amener l'enfant au quartier général.

Puch reverra son fils, c'est un point résolu.

Les dragons et leur petit Espagnol se révoltaient à l'idée de se quitter. Il fallut arracher Florencio du cercle que formaient autour de lui son cher brigadier, le colonel et les dragons. Plusieurs soldats pleuraient en voyant s'éloigner l'enfant du régiment [1].

(1) Episode de la guerre de Catalogne de 1808 à 1813. Florencio et le 24e régiment de dragons. Poésie par Paillet (P. D., 43). O'Donell sortit le 13 octobre. Il fut récompensé par le grade de maréchal de camp (*Victoires, conquêtes*, XXV, p. 335). Belmas, *Journaux des sièges faits ou soutenus par les Français dans la Péninsule, de 1807 à 1814, rédigés d'après les ordres du gouvernement sur les documents existant aux archives de la guerre et au dépôt des fortifications* (Paris, 1837), II, p. 617. Napier, V, pp. 30, 58. Belmas et Napier parlent de familles ou de dames qui sortirent de Gérone avec les troupes d'O'Donell. S'ils ont su l'histoire de Florencio, ils ont jugé qu'elle ne pouvait avoir une place dans des publications d'un caractère

La prise de Gérone fut aussitôt suivie du châtiment des miquelets qui avaient inquiété les convois. Ils s'étaient retirés dans les vallées supérieures de la Fluvia et du Ter, et dans les hautes montagnes, la Sierra de la Magdalena, la Sierra de Finestras, la Garrotxa, et les autres contreforts des Pyrénées qui se développent entre ces fleuves. Augereau décida que Souham irait, avec sa division, les chercher dans leurs repaires. Le commandement de l'avant-garde, composée d'un bataillon du 3e d'infanterie légère, d'une compagnie de voltigeurs du 42e de ligne et de trois compagnies du 24e de dragons, fut confié à Delort. Elle agit avec la résolution, la promptitude, le mépris des obstacles que celui-ci savait communiquer à ses hommes. La division parcourait la route de Banyolas à Olot. L'ennemi, Espagnols et Suisses, dont la force pouvait être évaluée à trois bataillons, s'était embusqué dans les défilés, entre Saint-Michel et Saint-Paul. Il attendit que l'avant-garde fût à demi portée, pour l'accueillir par une fusillade très vive et très soutenue. Mais le résultat fut tout différent de celui qu'il espérait. Les Français se jetèrent tête baissée sur les positions espagnoles, et, au pas de charge, en courant, s'en emparèrent. Il y eut une telle vivacité dans l'action, que la marche de la division ne fut même pas ralentie. Le soir même, Delort poussait ses avant-postes jusqu'aux premières maisons d'Olot. Dans cette journée, il avait fait un grand carnage

très technique. Le même scrupule a peut-être retenu les auteurs de *Victoires, conquêtes*. Delort regrette, dans la premiere lettre à un maréchal de camp, l'omission d'un « épisode connu de toute l'armée de Catalogne, exactement vrai dans toutes ses particularités », et qui « eût vivement attaché les lecteurs » (P. D., 95, p. 136).

de miquelets et fort maltraité le 4e régiment suisse. Il lui avait tué ou blessé beaucoup de monde et fait 200 prisonniers. La division Souham s'arrêta au pied des Pyrénées, aux confins du territoire français, à Camprodon et à Ribas. L'expédition terminée, Souham, dans son rapport au maréchal Augereau, loua le talent militaire et la bravoure du colonel du 24e, et le mit en tête des officiers dignes d'être recommandés à l'empereur (1).

Toute l'année 1810 se passa en opérations monotones et presque toutes partielles. L'armée de Catalogne perdait son temps au siège de quelques forteresses, piétinait sur place, parcourait vingt fois les mêmes chemins, gravissait les mêmes montagnes, combattait de nouveau sur ses anciens champs de bataille, renouvelait ses inutiles succès contre des bandes de miquelets ou des troupes régulières, qui, dispersées un moment, se reformaient aussitôt et circulaient avec une vitesse extrême, enfin se partageait entre le ravitaillement de Barcelone et le soin toujours plus pénible de se procurer des subsistances et de rétablir ses communications.

Au commencement de l'année, les Espagnols s'étendaient dans les montagnes, depuis Figuères jusqu'à la haute vallée du Llobregat. Le 7e corps était groupé autour de Gérone. Souham se tenait à Olot, vis-à-vis le centre des lignes espagnoles, lorsqu'il reçut l'ordre de se porter en arrière, au sud de Manlleu, sur Vich qui venait d'être occupée par les troupes ennemies. Vich est située dans une plaine allongée du nord au sud et bordée à

(1) Du 20 au 31 décembre 1809. Rapport de Souham au maréchal Augereau. Olot, 1er janvier 1810 (P. D., 45)

l'ouest et à l'est par des montagnes assez élevées. Cette plaine fait communiquer la vallée du Ter avec celle du Congost, qui conduit directement à Barcelone par le défilé de la Garriga. A l'approche des Français, les Espagnols abandonnèrent Vich sans combat et se retirèrent jusqu'au col de Cespina. Delort ouvrait la marche. Il commençait alors à faire fonction de général de brigade et joignait ainsi au commandement du 24e de dragons celui du 3e d'infanterie légère. A la tête de sa cavalerie, il atteignit l'arrière-garde espagnole au delà de Tona, enleva les bagages et l'ambulance et fit 50 prisonniers. Animée par l'exemple, l'infanterie enleva au pas de charge le col de Cespina. Mais O'Donell, qui avait remplacé Blake à la tête de l'armée, attendait l'attaque dans des positions formidables. Il aborda lui-même impétueusement les bataillons qu'il voyait peu nombreux, puis, le lendemain, lorsque Souham se présenta en force, il se déroba ([1]). Souham revint à Vich par la Garriga. Bien qu'il n'eût avec lui que trois pièces de canon, il put faire ce mouvement sans être inquiété. Delort avait fait « occuper pendant la nuit les crêtes des montagnes par des bataillons de son avant-garde, qui, bien disposés et se prêtant un appui mutuel, ne permirent pas aux miquelets d'approcher du défilé ».

La position de Souham à Vich ne tarda pas à devenir difficile. O'Donell le tenait en quelque sorte bloqué dans ses cantonnements et le harcelait. Un détachement du 24e dragons mit, un jour, en déroute deux escadrons ennemis. Dans

(1) 16 janvier 1810. Etat des services de Delort (P. D., p. 87). *Victoires, conquêtes*, XXVI, p. 38.

une autre affaire, un bataillon du 3e léger dissipa un corps nombreux de miquelets qui attaquaient le village de Gurb (1). Ces escarmouches préparaient une attaque générale contre la division Souham. Le 20 février, deux colonnes ennemies débouchèrent dans la plaine de Vich. L'une avait marché par Tona, l'autre descendait du col de Cespina. Elles étaient fortes ensemble de 15,000 hommes. Souham pouvait leur opposer tout au plus 3,500 baïonnettes. Comme par bravade et pour présager aux Français le sort qui les attendait, O'Donell avait revêtu ses cavaliers des cuirasses enlevées au 3e régiment provisoire de cuirassiers massacré à Mollet. Il se croyait tellement certain d'écraser la division Souham, qu'il avait annoncé son entrée dans Vich et placé sur les montagnes de l'ouest des paysans armés, mais sans uniformes, afin de couper la retraite aux fuyards. Un an plus tard, après la bataille de Sagonte, Delort se demandait : « Pourquoi donc Blake a-t-il toujours été battu ? Pourquoi le serat-il toutes les fois qu'il se présentera en bataille rangée ? » Ne serait-ce point un peu le souvenir de la journée de Vich qui lui faisait répondre : « La solution serait trop honteuse pour ses subordonnés, tout bouffis d'arrogance et de fanfaronnades (2) ? »

Tout en dirigeant son infanterie contre le front de l'armée française, O'Donell faisait filer de côté toute sa cavalerie, de manière à déborder Souham. Delort, avec le 24e et la compagnie d'élite des dragons du régiment italien Napoléon, enfonça cette

(1) *Victoires, conquêtes*, XXVI, pp. 42, 43.
(2) L'ombre d'Annibal sur les ruines de Sagonte (P. D., 53, p. 92, n. 1).

cavalerie, lui fit éprouver une perte considérable, et revint lui-même blessé d'un coup de sabre au bras gauche. Des attaques acharnées, prolongées trois heures durant contre le centre de la division, n'eurent pas un meilleur succès. Alors O'Donell envoya de nouveau, sur le flanc de Souham, deux bataillons d'infanterie suisse soutenus par la cavalerie. Mais Delort montra beaucoup de présence d'esprit. Il réunit à son régiment un escadron des dragons Napoléon et le 3e régiment provisoire de chasseurs, chargea ces nouveaux assaillants, coupa leur colonne en deux, fit poser les armes à un millier d'hommes, prit deux drapeaux et continua la charge jusqu'à Tona, enlevant 1,300 chevaux et 100 mulets avec leur fardeau de cartouches. Le sol était jonché de morts, de blessés, d'armes et de débris. Souham fit trier les prisonniers, 2,400 soldats furent conduits au quartier général, 400 paysans fusillés sur le champ de bataille. Les ordres du maréchal Augereau étaient formels, ils n'admettaient pas de tempérament aux lois de la guerre (1).

La victoire de Vich assurait pour un moment la situation du 7e corps du côté de la Haute-Catalogne et rendait disponible la plus grande partie des troupes. Le général Suchet, de l'armée d'Aragon, venait de recevoir de l'empereur l'ordre de s'emparer de Lérida. Cette place se trouvait dans le

(1) 20 février 1810. — Rapport du chef d'état-major de la division Souham au maréchal Augereau, Vich, même jour (P. D., 46). Rapport de Souham à Augereau (P. D., p 80, n. 1). Etats des services de Delort (P. D., pp. 3, 87). Rapport du maréchal Augereau (*Moniteur*, 7 mars 1810). Ministère de la guerre, *Historique des corps de troupe de l'armée française*, p. 533. *Victoires, conquêtes*, XXVI, p. 44. — « La cavalerie, qui sent bien que le sort de tous (car il n'y a point de retraite) dépend de la charge qu'elle va faire, y met une si excessive vigueur, qu'elle refoule et culbute devant elle hommes et chevaux » (Napier, V, p. 166).

champ des opérations d'Augereau. Mais Suchet n'avait jamais subi les échecs qui avaient peu à peu déconsidéré le duc de Castiglione auprès de Napoléon. Lérida prise livrait la route de Barcelone à Saragosse. Napoléon estimait cette conquête assez haut pour subordonner les mouvements d'un maréchal de l'Empire à ceux d'un simple général de division. Augereau, réduit à seconder Suchet en se portant au delà de Barcelone, se mit en marche avec la division Severoli, autrefois division Pino, et l'ancienne division Souham. Le général de brigade Augereau, frère du maréchal, commandait celle-ci, en remplacement de Souham, blessé à Vich et rentré en France. La division italienne passa par Granollers et ne fut pas arrêtée dans sa marche. Le corps Souham rencontra 2,000 Espagnols postés au col de Cespina. Delort les surprit au milieu de la nuit et les délogea (1).

Les deux divisions se réunirent à Puente-del-Rey et arrivèrent à Villafranca-del-Panadès. Les Espagnols quittèrent la place. Leur arrière-garde, forte de 600 cavaliers et fantassins, venait d'en sortir, lorsque Delort la fit charger par la 7e compagnie du 24e de dragons et le 4e bataillon du 3e d'infanterie légère, la mit en désordre et la poursuivit jusque sur les bords de la mer, à Torredembara, à mi-chemin entre Tarragone et Vendrell, à plus de dix lieues en avant de l'armée. Il y eut un grand nombre de cavaliers espagnols hors de combat. On fit une centaine de prison-

(1) Etat des services de Delort (P. D., p. 88). *Victoires, conquêtes*, XXVI, p. 47.

niers [1]. Malheureusement, le maréchal Augereau présuma trop de ce succès. Il plaça les divisions à Reus, entre Tarragone et la Sierra de la Musara, fit sommer la junte de Tarragone de lui livrer cette ville, et, laissant une faible garnison à Villafranca, il revint à Barcelone.

A peine Severoli et le général Augereau furent-ils établis, que des partis venus de Tarragone enlevèrent Villafranca, coupèrent leurs communications avec Barcelone, les réduisirent à la famine et les mirent dans le plus grand danger. Il fallut que le duc de Castiglione leur envoyât par mer l'ordre de battre en retraite sur le quartier général, et l'on dut attendre la nuit pour se mettre en route. Delort fermait la marche avec son 24e et les compagnies d'élite du 1er léger et du 7e de ligne. L'opération s'annonçait pleine de difficultés. Le départ avait été mauvais ; la colonne, encombrée par les voitures et les bagages, débouchait à peine de Reus au point du jour. Témoin de ce désarroi, la garnison de Tarragone détacha ses meilleures troupes pour inquiéter la retraite. O'Donell lui-même suivit l'armée française jusqu'à la petite ville d'Arbos, au nord-est de Vendrell. Mais l'arrière-garde marchait lentement, par échelons, avec un ordre si parfait et une si fière contenance, que l'ennemi n'osa rien entreprendre. On sauva tous les traînards et les maraudeurs, qui étaient en grand nombre.

Les divisions s'arrêtèrent à Villafranca. Elles venaient de faire une étape de plus de quinze

(1) 23 mars 1810. — Actions particulières au 24e dragons. Gérone, 19 avril 1810 (P. D., 47). Etat des services de Delort (P. D., p. 88). *Victoires, conquêtes*, XXVI, p. 47.

lieues. Tout à coup, prévoyant sans doute la fatigue des troupes ou cet instant d'agitation parfois confuse qui marque le début du campement, l'un des officiers les plus distingués du général O'Donell, le colonel Orry, accourt hardiment devant les postes français. Son régiment, les chasseurs d'Olivencia, est avec lui, renforcé par une troupe d'infanterie. Il attaque les fourrageurs et les hommes isolés et répand la frayeur dans les bivouacs. Le général Augereau ordonne à Delort de chasser cet importun. Le colonel assemble à la hâte cent dragons du 24ᵉ. Augereau les fait appuyer par deux compagnies d'élite, voltigeurs et carabiniers du 1ᵉʳ léger. Delort ne les attend pas. Il tombe comme la foudre sur l'ennemi, le chasse, l'épée dans les reins, à deux lieues de là et ne s'arrête qu'aux murailles d'Arbos, sous les yeux du général O'Donell. Le seul corps des chasseurs d'Olivencia eut 50 hommes tués. Chaque dragon français put ramener au camp un prisonnier. Le colonel Orry fut pris avec sept officiers. Ce beau succès releva le moral de l'armée et la préserva de nouvelles attaques (1).

L'échec de l'expédition de Reus acheva la disgrâce du duc de Castiglione. Mais les imprudences d'Augereau n'eurent point le résultat que le gouvernement redoutait. Lérida fut conquise, et l'on put songer à se rendre maître de Tortose et de Tarragone. Le nouveau commandant en chef du 7ᵉ corps, Macdonald, rejoignit Suchet dans Lérida, afin de préparer avec lui l'investissement de Tor-

(1) 9 avril 1810. — Actions particulières au 24ᵉ dragons (P. D., p. 81). État des services de Delort (P. D., p. 88). *Victoires, conquêtes*, XXVI, p. 49. Napier, V, p. 170.

tose (1). La baisse des eaux de l'Ebre ayant retardé le commencement de cette opération, les vivres rassemblés à Lérida s'épuisèrent, et Macdonald fut obligé de conduire ses troupes en cantonnement dans la région de Cervera, vers les montagnes qui séparent les eaux du Llobregat et du Sègre. La division Frère, dont faisaient partie le 24e et la brigade italienne Palombini, fit étape dans la ville de Tarrega. Le lendemain, le 1er régiment de chasseurs à cheval napolitains, qui marchait en tête de la colonne, rencontra près de Cervera une troupe d'infanterie espagnole, soutenue par le régiment des dragons de Santiago et le régiment des hussards de Grenade. Les Napolitains furent repoussés et perdirent beaucoup d'hommes tués ou faits prisonniers. Le 24e sortait à peine de Tarrega. Macdonald le fit passer en avant. La cavalerie espagnole se préparait à le charger à son tour, lorsque Delort jeta sur elle le 3e escadron, qui l'assaillit avec vigueur et la mit en déroute. L'infanterie, ainsi qu'une partie de la cavalerie, se retiraient par la grande route. Delort, avec le 2e escadron, se lança sur leurs pas, traversa Cervera, joignit la colonne et la rompit. Puis, se réunissant au 3e escadron, il donna la chasse aux fuyards jusqu'au delà de Monmaneu, dans la vallée de la Noya, affluent du Llobregat. Il revint avec les ambulances et les munitions des Espagnols, les bagages de leurs officiers, une cinquantaine de prisonniers, ainsi qu'une grande partie des Napolitains qui avaient été emmenés par l'ennemi (2).

(1) Lérida fut prise le 14 mai 1810.
(2) 5 septembre 1810. — Rapport historique sur l'affaire de Cervera. Cervera, le 6 septembre 1810 (P. D., 48). Etat des services de Delort, p. 88.

Macdonald établit son quartier général à Cervera. Au mois de décembre seulement, Delort partit pour le camp devant Tortose. Suchet commençait le siège de cette forteresse, et le duc de Tarente venait de mettre la division Frère à ses ordres, pour contenir l'ennemi venant de Tarragone (1).

« La campagne suivante, en 1811 », dit Macdonald dans ses *Souvenirs*, « s'ouvrit par le renouvellement des promenades » (2). Tortose avait capitulé (3). Macdonald fut envoyé devant Tarragone. Il retira la division Frère à Suchet et prit position à Reus avec le 7e corps. Mais, de nouveau, le manque de vivres empêcha l'armée de séjourner. On battit en retraite par la route qui remonte la vallée du Francoli, passe un peu à l'ouest de Valls, s'engage dans les défilés de Montblanch et de la Sierra de Prades, pour se diriger sur Lérida par les Llanos del Urgel. Le marquis de Campoverde, qui tenait momentanément la place du général O'Donell, s'attendait à ce contretemps. Il avait placé, entre Valls et Montblanch, le brigadier général Sarsfield, avec 8,000 fantassins et 1,200 cavaliers, hussards, chasseurs et cuirassiers.

A l'approche de l'armée française, Sarsfield recula vers une position qu'il jugeait favorable. Le général Eugène, commandant la première brigade italienne, l'attaqua, malgré les recommandations de Macdonald, et se fit battre. Macdonald envoya à son secours la brigade Palombini et Delort, avec 150 dragons. Palombini trouva la

(1) Suchet, I, p. 233. Napier, VII, p. 51.
(2) Macdonald, p. 176.
(3) Tortose fut prise par Suchet, le 2 janvier 1811.

brigade Eugène en pleine déroute. Il fut lui-même reconduit en désordre. La cavalerie espagnole allait anéantir ce qui restait des troupes italiennes, lorsque Delort et ses dragons s'offrirent à la vue de Sarsfield. « Le général ennemi regarde ce faible escadron, moins comme un obstacle que comme une proie qui ne peut lui échapper. » Mais, à vingt pas des cuirassiers espagnols, les dragons, au commandement de leur colonel, chargent avec une irrésistible furie. Delort leur montre le chemin. Il tue plusieurs cuirassiers, ses hommes l'imitent. Les cuirassiers tournent bride. Les hussards et les chasseurs s'élancent contre l'escadron français. Chaque dragon se bat contre cinq ou six Espagnols. Delort reçoit plusieurs coups de sabre, il tombe évanoui au milieu de la mêlée. Il va succomber avec tous ses soldats, lorsqu'une nouvelle compagnie du 24e accourt. Les dragons dégagent leurs camarades, et tous, fondant sur les Espagnols, vont reprendre leur colonel dans les rangs ennemis. Le 24e reste maître du champ de bataille. « Si ce régiment avait été appuyé par quelques bataillons d'infanterie, si même il eût été envoyé en totalité au secours du général Eugène, il est presque certain qu'il eût vengé par des résultats décisifs les pertes des Italiens. » Depuis ce jour, la brigade Palombini ne rencontra jamais le 24e sans lui montrer sa joie et sa reconnaissance. « Questi sono i nostri ! » s'écriait-elle. « Voici les nôtres (1) ! »

(1) 15 janvier 1811. — Etat des services de Delort, pp. 3, 88. *Victoires, conquêtes,* XXVI, p. 299. — « Sarsfield », dit l'Anglais Napier, « à la tête de la cavalerie, se préparait à compléter sa victoire, quand le colonel *français Delort,* qui s'était avancé avec quelques escadrons, fit une charge

Au mois de mars 1811, Delort passa dans l'armée d'Aragon. L'empereur venait de sacrifier le duc de Tarente à son heureux rival Suchet. Il réduisait le commandement de Macdonald à la Catalogne septentrionale, plaçait toutes les troupes de l'armée active de Catalogne sous les ordres du conquérant de Lérida et de Tortose, et lui ordonnait de prendre Tarragone (1). Delort n'avait pas oublié les délices de Naples et de Modène. Il fut heureux de quitter les âpres régions du nord pour

les fertiles bords
Où l'arbre aux fruits dorés étale ses trésors.
..... la terre fortunée
Que baigne et qu'enrichit la Méditerranée,
Et dont l'astre du jour sortant du sein des flots,
De ses premiers rayons éclaire les coteaux (2).

Suchet se félicita d'acquérir le 24e. « Commandé par le colonel Delort, ce régiment inspirait la confiance par sa valeur et par l'excellent esprit que son chef savait y maintenir (3). »

Delort, remis de ses blessures au bout d'un mois, n'attendit pas plus longtemps pour confirmer le jugement de son nouveau chef. Après un siège très difficile, où Delort et son régiment ne furent pas inutiles, Tarragone fut enlevée d'assaut, à la vue de la croisière anglaise (4). « Le complé-

si vigoureuse qu'il dégagea les *Italiens* et les ramena avec lui, quoiqu'il fût blessé très dangereusement » (VII, p. 58).

(1) L'ordre est du 10 mars 1811.

(2) L'ombre d'Annibal sur les ruines de Sagonte, par Delort (P. D., 53).

(3) Suchet, II, pp. 4, 6.

(4) 28 juin 1811. — État sommaire des troupes employées au siège de Tarragone, à l'époque du 4 mai 1811 (Suchet, II, p. 417). Pendant le siège, la division italienne détachée du 7e corps, soutenue par le 24e régiment de dragons, enleva le poste retranché de Loreto avec une redoute, près de la route de Barcelone, et coupa l'aqueduc qui conduit l'eau à Tarragone (*Victoires, conquêtes*, XXVI, p. 315).

ment de la victoire devait être la prise de la garnison. » 7 à 8,000 Espagnols, formant la plus grande partie des troupes qui avaient défendu la place, s'échappèrent par la route de Barcelone. La division Harispe, une brigade italienne et le 24ᵉ les y attendaient. Les Italiens et le 24ᵉ se portèrent à leur rencontre. Les Espagnols coururent alors vers le rivage pour se mettre à l'abri des canons anglais. Ils essayaient de faire résistance. Mais les dragons allèrent les chercher sous le feu très violent des navires ennemis. En un clin d'œil, la place fut couverte de 600 cadavres espagnols. Une partie des survivants fuyait vers la ville. Les dragons les suivirent de près. « Nous vîmes avec surprise », dit Suchet, « une colonne de cavalerie pénétrer au grand trot dans une ville prise d'assaut. » Cette cavalerie parcourut les rues incendiées, en sabrant tout ce qui avait échappé. Le 24ᵉ, secondé par les Italiens, amena au quartier du général Harispe une troupe immense de prisonniers, dont 497 officiers, un grand nombre d'officiers supérieurs, trois maréchaux de camp et le gouverneur lui-même. Delort obtint du général Suchet l'honneur de faire défiler son régiment par la brèche, « comme pour l'associer plus intimement à la victoire » (1).

Peu de jours après la chute de Tarragone, Suchet, promu à la dignité de maréchal de France, annonçait, dans l'ordre du jour de l'armée, l'ouverture d'une nouvelle campagne. C'était la conquête de Valence. L'ordre de s'y préparer lui était

(1) Etat des services de Delort (P. D., p. 88). Suchet, II, p. 106. *Victoires, conquêtes*, XXVI, p. 327. Rousseau, *La carrière militaire du maréchal Suchet, duc d'Albuféra*, documents inédits (Paris, s. d.), p. 131.

parvenu en même temps que le brevet de maréchal. Quelques opérations préalables en Catalogne ramenèrent le 24e sur les champs de bataille témoins de sa valeur, Vendrell, Villafranca, Molinos-del-Rey. Puis l'armée se dirigea vers Valence. Delort, toujours à l'avant-garde et toujours à la tête de son brave 24e, mais associé maintenant à la fortune d'un chef heureux, commandait avec un titre nouveau, celui de général de brigade. Souham avait demandé ce grade pour Delort le lendemain de la bataille de Vich. Suchet venait de le lui faire obtenir (1).

L'armée ne rencontra d'obstacles sérieux qu'en approchant de Valence. A Villarreal, près de l'embouchure du Mijarès, les dragons du roi et de la reine bordaient la rive droite du fleuve au nombre de 5 à 600. La compagnie d'élite du 24e conduite par Delort traversa le pont à bride abattue, les joignit, les mena battant plus de deux lieues au-delà de Melet, sema la terre de leurs morts et leur prit une quantité d'hommes et de chevaux (2). Plus loin Murviedro et sa colline couronnée par les

(1) 21 juillet 1811. — Suchet à Delort. Saragosse, 26 août 1811 (P. D., 50). — Une brigade de cavalerie fut employée aux sièges de Tarragone et de Sagonte. Elle était composée, pendant le siège de Tarragone, du 4e hussards (208 hommes). 24e dragons (505 h.), 13e cuirassiers (476 h.), dragons Napoléon (258 h.), au total 1,447 hommes : pendant le siège de Sagonte, du 4e hussards (270 chevaux), 24e dragons (458 c.), 13e cuirassiers (557 c.), en tout 1,285 chevaux. Cette brigade était commandee par le général Boussard, vieux soldat de l'armée d'Egypte (Suchet, II, p. 449. Belmas, III, p. 555 ; IV, p. 109). Dans la situation des troupes réunies devant Valence au 31 décembre 1811, Boussard est le divisionnaire de Delort, dont la brigade se compose des dragons Napoléon et du 24e dragons (Suchet, II, p. 454). Au 1er mai 1812, le 4e de hussards a remplacé les dragons Napoléon (Situation des troupes composant l'armée d'Aragon, p. 461). En novembre 1813, on trouve le 24e dans la brigade Meyer. Le 13e cuirassiers a pris sa place dans la brigade Delort (Composition des armées d'Aragon et de Catalogne p. 492).

(2) 21 septembre 1811. — Suchet, II, p. 153. *Victoires, conquêtes*, XXVI, p. 355.

tours et les murs de l'antique Sagonte interceptaient le passage. On en fit le siège. Les opérations se suivaient à peu près régulièrement lorsque Blake sortit de Valence pour secourir Murviedo. Il rangea son armée à peu près à égale distance entre les deux villes, la droite à la mer soutenue par une flottille espagnole-anglaise ; la division Lardizabal, l'une des meilleures de l'Espagne, au centre, à la hauteur de la Chartreuse, en travers de la route de Murviedro à Valence par Alvalate ; à l'aile gauche enfin, Charles O'Donell derrière le ravin du Picador.

La journée s'annonçait favorable aux Espagnols. Une fois plus nombreux que les Français, ils avaient en outre la supériorité des positions, et les assiégés, pleins d'espoir et d'ardeur, se préparaient à mettre leurs adversaires entre deux feux. D'abord les Espagnols s'avancèrent rapidement, refoulant sur toute la ligne l'armée de Suchet. Ils occupèrent les bivouacs français et s'approchèrent à moins d'une demi-lieue de la garnison de Sagonte. Une seule brigade d'infanterie commandée par le général Montmarie soutenait, en avant de Puzol, l'effort de 10.000 Espagnols, lorsque Suchet jette la brigade Boussard sur le centre de l'ennemi. L'armée de Blake fut enfoncée par le choc. Aussitôt Suchet ordonne à Delort de se faire suivre du 24e et de culbuter les Espagnols. Delort exécute cet ordre « avec une haute valeur ». S'élançant « à propos » sur la grande route, il atteint l'infanterie de Lardizabal, la sabre, la pousse en désordre devant lui jusqu'à la Chartreuse et au-delà du ravin du Picador. Deux pièces chargées à mitraille battaient la route. Il enlève

les canonniers au moment où ils allaient y mettre le feu. La cavalerie espagnole s'avance afin de protéger les artilleurs. Il la charge avec impétuosité, la poursuit plus loin qu'Alvalate, sans se laisser arrêter par le feu de plusieurs bataillons placés en embuscade. Pendant ce temps, une compagnie du 24e tournait Puzol, tombait sur les derrières des troupes espagnoles toujours aux prises avec la brigade Montmarie, s'emparait d'un drapeau et faisait 800 prisonniers (1).

Cette journée décida du sort de Murviedro. Delort en fit le sujet d'un petit poème composé, pour ainsi dire, sur le champ de bataille « L'ombre d'Annibal sur les ruines de Sagonte ». L'implacable ennemi des Romains apparaît à Blake « en un songe flatteur ». Il s'emporte contre Napoléon :

Je le vois ennoblir la cité que j'abhorre ;
Cette Rome échappée à mon bras destructeur
Va reprendre à sa voix son antique splendeur,
Il lui donne son fils, et désormais ma haine
Doit confondre à la fois et le Tibre et la Seine.

Annibal rallume le courage de Blake, lui dicte des plans de bataille « créés par son génie ». Mais la vaillance des Français, le talent et la fermeté de leur chef gardant, bien que blessé dans le com-

(1) 25 octobre 1811. — L'ombre d'Annibal sur les ruines de Sagonte (P. D., 53). « Le 24e dragons décide la victoire en exécutant plusieurs charges vigoureuses » (Ministère de la guerre, *Historique des corps de troupe de l'armée française*, p. 533). Suchet, II, p. 186, atlas, planche 13. *Victoires, conquêtes*, XXVI, p. 345. Belmas, IV, p. 103. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire* (Paris, 1856), XIII, p. 329. Napier, VII, p. 362.

bat, ce sourire triomphant qui va jusqu'à l'âme du soldat, ôtent à l'infortuné général

L'espoir d'être une fois vainqueur.

Le poète dédiait son ouvrage à Mme la maréchale Suchet qui partageait, depuis le commencement de la guerre, avec le courage le plus admirable chez une jeune femme, les privations, les fatigues et les dangers de son mari [1].

Enfin on arriva devant Valence. La victoire d'Albuféra enferma Blake dans la place. Suchet s'empressa de l'y resserrer et le réduisit en peu de temps à l'extrémité. Le pays au sud du Jucar devenait accessible à l'armée d'Aragon. Cette riante et fertile contrée, couverte de vignobles, de rizières, de riches cultures, de forêts de palmiers et d'orangers, entourait Jativa, la ville mauresque aux mille fontaines, dans un site merveilleux, sous le mont Bernisa. La population de la ville s'élevait à 20,000 âmes. Le nom de San-Felipe que Jativa portait alors remontait à l'occupation française de 1707. Le maréchal de Berwick le lui avait donné après la bataille d'Almansa. Toute la région promettait à l'armée employée au siège de Valence les ressources les plus abondantes.

La journée d'Albuféra valut à Delort le commandement de la division de cavalerie de l'armée d'Aragon, à titre provisoire. Mais ce provisoire subsista jusqu'à la fin de la guerre d'Espagne. Le matin de la bataille, le général Boussard s'avançait

(1) Suchet s'était marié le 16 novembre 1808 avec Mlle Honorine Anthoine de Saint-Joseph. Suchet, I, p. 260, note. Rousseau, *La carrière militaire du maréchal Suchet*.

en éclaireur, n'ayant auprès de lui qu'un seul escadron de hussards, lorsqu'il se trouva inopinément en présence de toute la cavalerie espagnole. Il chargea les ennemis sans les compter, fut écrasé par le nombre et, tout couvert de blessures resta sur le champ de bataille. On lui arrachait ses épaulettes, ses armes, ses décorations, et l'on se disposait à l'emmener lorsque Delort, qui suivait à quelque distance, avec le gros de la cavalerie, se lança sur les Espagnols, leur arracha le brave mais imprudent général, et les rejeta jusqu'à Torrente. Au retour il apprit qu'il succédait à Boussard (1).

Le jour de la bataille d'Albuféra, les généraux Villacampa et Mahy avaient échappé à Suchet en se glissant le long des lagunes jusqu'aux places d'Alcira et de Cullera, sur le Jucar. Dans la nuit suivante, Delort mena sur leurs traces l'avant-garde, formée du 24e dragons, du 4e hussards et de 500 voltigeurs. Les hussards furent détachés contre Cullera. Delort lui-même courait vers Alcira. Il y trouva Mahy, avec 3 à 4,000 hommes, dans une position propre à la défense, au milieu d'une île, avec une tête de pont défendue par de l'artillerie. Mais cette attaque imprévue abattit tellement l'ennemi qu'il s'enfuit aux premiers coups de feu, abandonnant neuf pièces de canon (2). En un jour, Delort chassa les Espagnols

(1) 26 décembre 1811. — Suchet, II, pp. 215, 216. *Victoires, conquêtes*, XXVI, p. 354.

(2) 27 décembre 1811. — Suchet, II, p. 221. L'ordre du jour de l'armée d'Aragon, daté du camp sous Valence le 30 décembre 1811, rapporte ainsi cette opération : « Le général *Delort* se portoit en même temps avec 1,000 chevaux et 500 voltigeurs sur la route de *Murcie*, il arriva le 27 au soir aux portes d'*Alcira*, pendant que *Mahy* s'efforçoit d'y rallier sa division et celle de *Villacampa* à *Cullera*, mais à notre approche il s'enfuit précipi-

de tous leurs postes de la rive gauche jusqu'à la mer. Puis, reprenant sa marche vers le sud et procédant sur son passage au désarmement du pays, il ne s'arrêta qu'à San-Felipe. Il se trouvait isolé dans une ville ouverte, à vingt lieues de Valence ([1]). Suchet le fit aussitôt rétrograder sur Alcira. Il lui remit le commandement des corrégiments d'Alcira, de San-Felipe et de Denia, c'est-à-dire de tout le pays depuis l'embouchure du Jucar jusqu'au cap de la Nao, avec mission de continuer le désarmement et de réunir le plus qu'il pourrait de subsistances pour l'armée. Mais il ne lui laissait qu'un bataillon, 600 chevaux et deux pièces de canon. Il rappelait le surplus des troupes de l'avant-garde au siège de Valence ([2]). Ce ne fut pas de bon gré que Delort fit d'Alcira son quartier général. Valence n'était pas encore prise que Suchet se rendait à ses observations et le renvoyait à San-Felipe.

Dans le gouvernement du territoire qui lui était confié, Delort fit tous ses efforts pour se faire aimer. Les populations du royaume de Valence ne haïssaient pas les Français. L'avant-garde avait reçu un accueil empressé de la population d'Alcira, le jour même de la retraite de Mahy. Delort était entré dans San-Felipe aux acclamations des habitants. Il répandit des proclamations dans le pays. « Les triomphes éclatants de l'invincible armée d'Aragon ont irrévocablement lié vos destinées à

tamment, après avoir coupé les ponts, et se rejetta à *Saint-Felipe* et au delà dans un désordre complet, abandonnant neuf pièces de canon. Tout le pays s'est empressé de se soumettre et d'apporter ses armes ». — V. aussi : Suchet à Delort. Devant Valence, 30 décembre 1811 (P. D., 54).

(1) 29 décembre 1811. — Suchet, II, p. 223.

(2) Suchet à Delort. Devant Valence, 30 décembre 1811 (P. D., 55, 57). Suchet au général Harispe. Même date (P. D., 56).

celles du grand Empire. Votre serment, et plus encore les sentiments que vous avez spontanément manifestés me sont un sûr garant de votre attachement et de votre fidélité [1]. » Il promettait, selon la formule des généraux de la Révolution et de l'Empire, « le respect de la religion, des personnes, des propriétés, des usages ». — « Les effets décident mieux que les paroles. » La punition exemplaire d'un soldat coupable de vol acheva de rassurer les habitants [2]. En même temps, Delort se montrait plein de bonne grâce et de cordialité pour les autorités, les alcades et les régidors, les remerciait de leur bienveillance, se louait « de l'agréable et douce mission » qu'il remplissait auprès d'elles. « Je veux que mon souvenir vive dans vos cœurs », disait-il. Il devenait un habitué de la maison du régidor perpétuel de San-Felipe, don Esteban Chaix, un confrère en poésie et le type de l'académicien de province. L'Espagnol célébrait le chef

Qui de Mars a le bras, le casque et la crinière,

rappelait ses exploits depuis le jour où, dans Arbois, il s'était arraché à sa famille pour servir sa patrie, jusqu'à la déroute de Mahy au pont du Jucar.

Le pont brûle, rien ne l'arrête.
Saint-Jean, Mahi perdent la tête,
L'effroy précipite leurs pas...

(1) Trois proclamations de Delort : 1° aux habitants des corrégiments d'Alcira, de San-Felipe et de Denia, Alcira, 31 décembre 1811 ; 2° aux régidors, alcades et autres autorités civiles des trois corrégiments, Alcira, 4 janvier 1812 ; 3° aux magistrats de la ville de San-Felipe (P. D., 58, 59, 60).

(2) Suchet à Delort. Devant Valence, 8 janvier 1812 (P. D., 62).

Impromptus, odes anacréontiques, marches guerrières, odes épiques, don Esteban Chaix n'épargna rien à son hôte ([1]). Entre ces deux hommes qui se rencontraient de si loin, il y avait un fonds commun de sentiments, l'estime de la gloire des armes, l'admiration de l'héroïsme espagnol, l'horreur de la « perfide Albión, cette autre Carthage, violatrice du droit par nature, dont les agents prolongeaient les calámités d'une guerre affreuse ([2]). » Tels étaient les sujets ordinaires des poésies du régidor. Le magistrat espagnol pouvait les offrir, le général français les accepter sans manquer à leurs devoirs de patriotes.

En somme, pendant tout le siège de Valence, l'avant-garde, bien que se trouvant en face des divisions Obispo et Mahy, qui se reformaient

(1) Al general baron *Delort* restablecido de su enfermedad, al ir à tomar el mando de la vanguardia. Decima (in prontu). — Oda anacreontica.

> *Delort* e i bruni
> Del Mavorzio forieri elmo criniti,

épigraphe d'un cahier de vers intitulé : Al s[or] general comandante de la caballeria del exercito d'*Aragon* baron *Delort*, B. L. M. su reconocido servidor *Esteban Chaix*. Oda por D[n] *Esteban Chaix*, individuo de numero de la real sociedad del reyno, regidor de la ciudad de *San Felipe*.

Deux autres cahiers de poésies :

1° A la beneficencia. Oda dedicada al s[or] general baron *Delort*, caballero de la Corona de hierro, comandante en la Legion de honor, etc., por D[n] *Esteban Chaix*, socio numerario de la real sociedad economica de *Valencia*, regidor por S. M. de la ciudad de *San Felipe*.

2° Al general de brigade baron *Delort*, caballero de la Corona de hierro, comandante en la Legion de honor, etc., etc. Oda por D[n] *Esteban Chaix*, individuo del real cuerpo patriotico del reyno, regidor por S. M. de la ciudad de *San Felipe*, etc.

(2)
> Amistad, *Españoles* valientes,
> Con los *Galos* alegres clamad :
> Odio eterno al *Breton* qual insidioso
> Qual cobarde os pretende engañar.

> *Espagnols* valeureux, qu'une amitié sincère
> Vous unisse aux *Gaulois*, et jurez tous aux dieux
> Une haine éternelle au perfide insulaire
> Qui vous rend malheureux.

Imitation par le chevalier *Delavergne*, officier d'état-major à l'armée d'*Aragon*.

entre Alcoy et Jijona, ne fut jamais inquiétée par la population. Les reconnaissances françaises étaient bien reçues dans les villages, et souvent les gens du pays renseignaient Delort sur les mouvements de l'ennemi. Etait-ce découragement ? De fait, Blake avait déçu toutes les espérances ([1]). Etait-on réellement gagné par les procédés du général de l'avant-garde ? En déposant leur soumission entre les mains de Suchet, les habitants tinrent à rapporter à Delort le mérite de leur conversion. « Vous devez ce changement, » disaient-ils, «surtout à la conduite du général que vous nous avez envoyé et qui a si bien su nous convaincre de vos intentions magnanimes et bienveillantes ([2]). »

Maître de Valence, mais privé d'une partie de ses effectifs pour l'expédition de Russie et pour les opérations qui se poursuivaient à l'ouest et au nord de l'Espagne, Suchet se tint « concentré » autour de sa nouvelle conquête. Il voulut néanmoins occuper assez de pays pour voir venir l'ennemi et ravitailler facilement l'armée. La division Harispe, à laquelle était attachée la brigade de cavalerie d'avant-garde, fut envoyée dans le massif de montagnes, épais d'environ quinze lieues, qui couvre tout l'espace compris entre Jativa et la plaine d'Alicante. Harispe s'établit dans la ville d'Alcoy. Delort se porta encore plus au sud dans la vallée du Rio de Montnegre ou de Castalla, vers l'endroit où elle s'élargit pour former une plaine à peu près triangulaire. Un défilé, qui était alors peu praticable, met Alcoy en communication avec cette vallée. L'avant-garde le suivit. Laissant sur sa gau-

(1) Napier, VII, p. 381.
(2) *Victoires, conquêtes*, XXVI, p. 358.

che la route de Jijona, elle descendit dans la plaine, dépassa le village d'Ibi surmonté d'un vieux château, où Delort détacha quelque troupe, puis le village d'Onil et franchit le Rio de Montnegre sur un pont extrêmement étroit. Elle s'arrêta dans la petite ville de Castalla, au pied des montagnes de l'ouest, derrière lesquelles coule le fleuve du Vinalopo. De Villena, sur la rive gauche du fleuve, une route menaît à Castalla au travers des gorges de Biar. Arrivé à sa destination, Delort devait placer une forte avant-garde à Biar, faire des reconnaissances journalières sur Villena et s'étendre, autant que possible, en avant et sur ses flancs.

Delort resta pendant cinq mois dans cette position tellement hasardée qu'il lui était prescrit de donner tous les jours de ses nouvelles et de prévenir de suite, s'il était attaqué. Il rendit les plus grands services, observant le corps d'armée que Joseph O'Donell formait en Murcie, et les forces anglaises de Majorque et d'Alicante aux ordres de Roche, prenant part à une démonstration des compagnies d'élite de la division Harispe contre Alicante, sauvant, avec le 24ᵉ, le général Gudin, auquel la garnison coupait la retraite, enlevant les convois et les postes espagnols, entraînant ses soldats par une suite de combats toujours hardis et toujours heureux. Suchet lui marque son contentement « pour la résolution de ses mouvements, l'exactitude de sa discipline et l'habileté avec laquelle il assure la subsistance de sa brigade [1]. »

(1) Harispe à Delort. Alcoy, 6 mars 1812 (P. D., 67). Suchet à Delort. Valence, 22 mai 1812 (P. D., 68). Suchet, II, pp. 238, 250, 255. *Victoires, conquêtes,* XXVII, pp. 18, 64, 92, 93. La démonstration sur Alicante eut lieu au mois d'avril 1812.

Au mois de juillet 1812, le péril s'accrut ; l'ennemi tâchait de diviser les troupes françaises stationnées au sud du Jucar. Delort reçut des renforts. Le colonel Mesclop occupa Ibi avec le 44e d'infanterie et une compagnie de cuirassiers. Delort eut auprès de lui le 7e de ligne, un escadron du 13e cuirassiers et le 24e dragons cantonné à à Onil et à Biar, au total 2,500 hommes. Il disposait en outre de quatre pièces d'artillerie. Le 21 juillet, de très grand matin, Joseph O'Donell, qui, depuis quelque temps, avait pris position près d'Aspe, à l'ouest d'Alicante, sur le Vinalopo, se présente devant Castalla. Il conduit une véritable armée forte de 6,000 baïonnettes, 700 chevaux et 8 pièces de canon. Cependant le général espagnol Bassecourt s'avance par le nord-ouest, à la tête de 2,000 hommes, contre le flanc droit de l'avant-garde française, et 4,000 hommes, composant l'aile droite de l'armée espagnole, sous le commandement de Roche, marchent sur Ibi par la route de Jijona.

Delort se voit en présence d'un ennemi près de quatre fois plus nombreux. Ses propres troupes sont en partie dispersées. Mais cette attaque ne le surprend pas. Il avait ses renseignements. Ses dispositions étaient arrêtées. Il se hâte de faire passer au 24e l'ordre de rejoindre, demande du renfort à Mesclop, évacue Castalla et recule en échelons, « disputant le terrain avec opiniâtreté « vers une hauteur sur la route d'Ibi. Il y place le 7e de ligne et les canons, les cuirassiers en réserve derrière l'artillerie, couvre ainsi tous les passages et maintient ses communications avec Mesclop. O'Donell, qui a suivi son adversaire, l'occupe de front en diri-

geant sur lui sa mousqueterie et le feu de son artillerie. Delort répond par une canonnade meurtrière. En même temps, le général espagnol détache sa cavalerie dans la plaine, entre Villena et Biar, afin de communiquer avec Bassecourt et de tourner Delort. Mais à l'instant où ce mouvement s'exécutait, O'Donell aperçoit, longeant le flanc gauche de son armée, à une certaine distance, les dragons du 24ᵉ qui accourent au trot vers Onil, par la passe de Biar. Les compagnies d'élite du 7ᵉ régiment d'infanterie pressent la marche derrière les dragons, et les cuirassiers débouchent venant d'Onil. La cavalerie espagnole ne fait rien pour empêcher cette double manœuvre. O'Donell pointe deux pièces contre le pont de Castalla et les fait soutenir par un bataillon d'infanterie.

Delort observe quelque indécision dans le mouvement de l'ennemi. Il quitte la défensive, porte toute sa ligne en avant au pas de charge. Le 24ᵉ, « qui, dans cette journée, mit le comble à sa réputation, » traverse le pont avec une fougue que rien ne peut arrêter. En un moment, Delort et les dragons sont sur les pièces, les canonniers n'ont pas le temps de fuir, la batterie est réduite au silence et l'infanterie qui l'appuyait, rend les armes. Les cuirassiers « sabrent tout » dans les rues de Castalla. L'ennemi est « enfoncé, battu, massacré. » Ceux qui survivent se précipitent hors de la ville dans le désordre le plus complet. Sur ces entrefaites, arrive Mesclop avec une compagnie de voltigeurs du 44ᵉ. Delort le joint aux vingt-cinq dragons de son escorte, charge l'aile droite des Espagnols qui tenait encore et l'oblige à se rendre. Le combat a été mené si vivement qu'à huit heures



Photogravure E. Chesnay, Dijon

Combat de Castalla
21 Juillet 1812



du matin le feu cesse partout sur le champ de bataille. Bassecourt n'a pas eu le temps de prendre part à l'attaque.

Aussitôt Delort fait mettre sac à terre à deux compagnies du 7e de ligne. Il renvoie Mesclop à Ibi, avec ce détachement et 50 cuirassiers, en lui ordonnant de tenir le pas de course. Les Français trouvent le général Roche qui venait d'enlever le village. Le château résistait toujours. Le général anglais est repoussé à son tour et se retire vers Alicante ([1]). Delort appelle le 4e hussards, le 24e dragons et quelques compagnies de voltigeurs et se lance à la piste d'O'Donell. Celui-ci fuyait vers l'ouest. Il avait passé le Vinalopo, la Sierra de Salinas et campait à Yecla, dans la vallée de la Jumilla, affluent de la rive gauche de la Segura. Il se proposait de descendre à Murcie en côtoyant le bord de l'eau. Delort arrive sans être attendu, le bat, le suit à Jumilla, le bat de nouveau, le presse le long de la Segura et ne le lâche qu'auprès de Murcie. Il vient de pousser une pointe à près de trente lieues au loin des lignes françaises. Retournant en arrière, il enlève sur la route d'Al-

(1) 21 juillet 1812. — Ordre du jour de Delort. Castalla, 23 juillet 1812 (P. D., 69). Rapport d'un parlementaire à Delort après la bataille (P. D., 70). Relation officielle de la bataille de Castalla par Delort. Castalla, 24 juillet 1812 (P. D., 71). Le général espagnol Joseph O'Donell à Delort. Orihuela, 28 juillet 1812 (P. D., 73). Delort au ministre. Fuente la Higuera, 24 octobre 1812 (P. D., 75). Ordre du jour de l'armée d'Aragon. Valence, 25 juillet. Suchet, II, pp. 258-260. *Journal de l'Empire* du 14 août 1812. *Victoires, conquêtes,* XXVII, pp. 18, 94. *Gazeta del reyno de Valencia* del sabado 25 de julio de 1812. *Manifesto* del brigadier don *Rafael Santisteban,* comandante de la 2a seccion de caballeria sobre los succesos ocurritos en el dia 21 de julio del presente año, en la accion de *Castalla,* mandada por el mariscal de campo don *José O-Donnel,* general en xefe interino de los exércitos 2° y 3° (Alicante. In la oficina de Nicolas Carratalá é hijos Año de 1812. In 4°, 48 pages). Napier, IX, pp 287-290. La completa victoria que alcanzo en *Castalla* el general comandante de la vanguardia del exercito d'*Aragon* baron *Delort.* Oda por D. E. C. [Esteban Chaix].

mansa un poste de cavalerie de Bassecourt. Tous les hommes qui le composaient sont pris ou tués ([1]). La seule journée de Castalla avait coûté aux Espagnols trois drapeaux, deux canons attelés, 10 à 11,000 fusils, plus de 1,000 hommes tués ou blessés, 2,832 prisonniers, dont quatre colonels, cinq lieutenants et 125 officiers ([2]). La perte des Espagnols, conclut Suchet, « égalait le nombre des soldats français qui avait combattu contre eux. L'habileté et la décision du général Delort déterminèrent ce succès important ([3]). » De l'aveu des Anglais, cette victoire eût entraîné à bref délai la chute d'Alicante. Mais, le lendemain de Castalla, Marmont perdait la bataille des Arapiles. Puis, les Anglais entraient à Madrid, Soult abandonnait l'Andalousie, le général Maitland débarquait à Alicante et ralliait les troupes espagnoles ([4]). Il fallut se rapprocher de Valence. On vint camper auprès de San-Felipe. Dès lors, le duc d'Albuféra se maintint avec peine dans le royaume de Valence et l'on put pressentir la perte de l'Espagne tout entière.

Sur le rivage de la Méditerranée, la flotte an-

(1) *Victoires, conquêtes*, XXVII, pp. 100, 101.

(2) « Le général en chef *Josef O'Donell* marcha sur *Castalla* avec 8,000 hommes en quatre colonnes composées, la première de 1,200 chevaux, la deuxième des régiments de gardes *walonnes*, *Cuenca* et *Badajos*, commandée par le comte de *Montijo*, la troisième des régiments de la couronne et de *Guadix*, commandée par le brigadier *Michelena*, et la quatrième des bataillons d'*Alcazar*, de *Llorca* et de *Baylen*, commandée par le colonel *Mijares*. Pendant ce temps, le général *anglais Rotch*, avec les régiments de *Chinchilla*, *Canarias*, *Burgos* et *Alicante*, formant plus de 4,000 hommes, marchait en deux colonnes sur *Ibi* » (Ordre du jour de l'armée d'Aragon). Dans ses *Mémoires*, Suchet dit : « *Joseph O'Donell*, à la tête de dix mille hommes en quatre colonnes, se porta sur *Castalla* » (II, p. 258).

(3) Suchet, II, p. 260. — « Le général *Delort* a montré dans cette journée le sang froid d'un général expérimenté et l'ardeur d'un militaire entreprenant » (Ordre du jour de l'armée d'Aragon).

(4) Le débarquement de Maitland eut lieu dans la journée du 9 au 10 août 1812 (Suchet, II, p. 261).

glaise, toujours en mouvement, amenait de nouveaux renforts tirés en partie de la Calabre. Ils se groupaient, aussitôt arrivés, sous les canons d'Alicante. Suchet essaya d'attirer à un combat cet ennemi dont la force croissante donnait à penser. Les divisions Harispe et Habert et la division de cavalerie commandée par Delort vinrent lui offrir la bataille. Mais, seul, un bataillon calabrais commandé par des officiers anglais, soutenu par des chevau-légers, s'avança, de manière à tourner le flanc droit de la division Harispe. Le feu de l'artillerie brisa son élan. Delort, à la tête du 4e de hussards, le tailla en pièces. Une centaine de Calabrais restèrent sur le champ de bataille. Trente cavaliers anglais, deux officiers et vingt chevaux furent pris (1).

L'armée revint à l'intérieur où la guerre reprenait le caractère sauvage qu'elle avait eu en Catalogne. O'Donell, en défaveur, à la suite des échecs répétés que lui avait fait éprouver le vainqueur de Castalla, avait dû céder le commandement au général Elio, homme cruel et présomptueux. Delort, depuis son arrivée à l'armée de Suchet, n'avait cessé de faire en détail beaucoup de mal aux Espagnols par ses courses de cavalerie en avant de l'armée française. Le premier soin d'Elio fut de lui envoyer un défi en règle. Il jurait de faire une guerre d'extermination et d'égorger tous les prisonniers qui tomberaient entre ses mains. Delort fit parvenir le cartel au duc d'Albuféra, mais il se promit de châtier lui-même l'insolent.

(1) Les divisions se réunirent à Villena le 8 octobre 1812 (*Victoires, conquêtes*, XXVII, p. 105).

Elio devait partir pour Alicante avec un corps de cavalerie, en traversant Yecla de nuit. Delort le sut. A la chute du jour, il se met en marche ; 400 fantassins d'élite et 300 hussards sont de la partie. Il trouve les Espagnols dans les rues d'Yecla, leur tue quantité de gens, les talonne jusqu'au delà de Jumilla, leur enlève 50 chevaux, des armes et des effets en abondance. Elio s'était sauvé au moment où les Français entraient dans Yecla ([1]).

Dès le printemps de l'année 1813, la situation était si périlleuse que Delort renonçait à un congé gagné par « les fatigues excessives d'une guerre de six ans, supportées sans un moment de répit depuis le commencement des hostilités ([2]). » Le cercle des ennemis se resserrait autour de l'armée d'Aragon. Le duc d'Albuféra, obligé de suppléer par un redoublement d'activité au petit nombre de ses soldats, courait à Villena, à Biar, à Castalla, où il obtenait de nouveaux succès, et se portait rapidement au secours de Tarragone pour revenir sur Valence à marches forcées ([3]). Pendant l'expédition de Tarragone, le corps qui opérait au sud du Jucar se replia vers Valence, par ordre de Suchet. Elio et le duc del Parque épiaient, à quelque distance, la marche des Français. La colonne avait atteint Alcira et traversait le pont du Jucar lorsque 25,000 hommes, conduits par les

(1) 19 octobre 1812 (*Victoires, conquêtes*, XXVII, p. 107).

(2) Relation de la bataille de Montereau par Delort.— « La résolution que vous avez prise de ne point profiter en ce moment du congé qui vous a été accordé est une nouvelle preuve du zèle qui vous anime pour le service de Sa Majesté l'Empereur. Je me ferai un plaisir de la faire connaître à Sa Majesté » (Lettre du ministre de la guerre duc de Feltre, 3 juin 1813, en réponse à la lettre de Delort du 18 mai).

(3) Villena et Biar, 12 avril 1813. Castalla, 13 avril. Le siège de Tarragone fut levé le 12 juin.

deux généraux espagnols, débouchèrent par Carcagente de la route de Gandia. A l'ouest, d'autres troupes menaçaient Valence et les derrières de l'armée par la route de Requena. Ces deux attaques échouèrent devant la résistance combinée des généraux Harispe, Habert et Delort. Harispe, qui était déjà sur la rive gauche, passa de nouveau le Jucar. Delort renversa plusieurs escadrons à l'entrée de la plaine. Cela tint Elio en respect. Habert sortit alors vivement d'Alcira et dispersa les forces du duc del Parque dans Carcagente. Au même moment, Delort se dirigeait vers la route de Requena et courait successivement aux divers points menacés par les troupes de l'ouest, à Bunol, à Chiva et à Cheste. Il montrait tant de promptitude et d'énergie que les Espagnols, ayant fort à faire pour se garder eux-mêmes, s'en allèrent sans avoir rien pu entreprendre. La capitulation du fort de Requena et la retraite de l'ennemi dans son camp retranché de Castalla furent les conséquences de cette victoire. « La 2e et la 3e division, » écrit Suchet, « seules avec la cavalerie du général Delort, soutinrent ainsi l'honneur de l'armée d'Aragon contre des forces presque quadruples, qui se flattaient de rentrer dans Valence, pendant que les Anglais s'efforçaient de prendre Tarragone [1]. »

Les efforts de Suchet et de ses lieutenants pour conserver le royaume de Valence furent inutiles. Quelques jours après le combat du Jucar, l'annonce du désastre de Vittoria déterminait Suchet à se retirer en Catalogne [2]. L'avant-garde devint

(1) 13 juin 1813. Suchet, II, p. 318. *Victoires, conquêtes*, XXVIII, p. 260.

(2) La bataille de Vittoria fut perdue le 21 juin 1813. Suchet partit de Valence le 5 juillet (Suchet, II, p. 325).

l'arrière-garde et Delort se trouva spécialement chargé de couvrir la retraite. Mais son titre de commandant de la cavalerie de l'armée lui permettait de se battre partout où ses hommes seraient engagés ([1]). Il avait sept régiments sous ses ordres, deux de l'armée de Catalogne, le 29e chasseurs et le régiment de Nassau, cinq de l'armée d'Aragon, le 4e hussards et le 13e cuirassiers qui formaient sa brigade, le 12e hussards et le 24e dragons de la brigade Meyer et les chevau-légers westphaliens ([2]).

La marche de l'armée ne fut pas inquiétée gravement jusqu'à Villafranca-del-Panadès A Nulès, entre Sagonte et Villarreal, on rencontra 900 dragons espagnols. Delort les mit en déroute avec deux escadrons du 4e hussards. Ils laissèrent de nombreux morts et blessés. On passa au large de Tarragone. Lord Bentinck investissait la place et les forces dont il disposait étaient trop considérables pour qu'il fût possible de la secourir ([3]). A Villafranca, Suchet reçut un renfort de 8,000 hommes qui lui donna le moyen de renvoyer en arrière, au delà d'Altafulla, les divisions Harispe, Habert et la cavalerie Delort. Bentinck retira ses troupes. Les chevau-légers westphaliens menés par Delort suivirent les dragons anglais de l'arrière-garde, les chargèrent et les poussèrent avec vigueur

(1) Comme général de l'arrièré-garde, il eut à remettre les portes de Valence à la garde nationale que Suchet avait organisée dans cette ville (*Victoires, conquêtes*, XXVIII, p. 302).

(2) Suchet, II, p. 349. Composition des armées d'Aragon et de Catalogne, novembre 1813 (p. 492). Le 24e dragons et le 13e cuirassiers avaient alors un escadron chacun à la Grande-Armée, 3e corps de cavalerie, quartier général à Leipzig (Camille Rousset, *La Grande-Armée de 1813*, Paris, 1871, pp. 367, 368).

(3) Août 1813. *Dictionnaire des généraux français. Victoires, conquêtes*, XXVIII, p. 305.

jusque sous les murs de Cambrils. Le succès de cette opération rendit possible le démantèlement de Tarragone. Suchet fit sauter les remparts [1].

Profitant de ce recul de l'armée française, Bentinck prit position à Villafranca, avec une forte avant-garde au col d'Ordal, dans trois redoutes élevées en travers de la route. Suchet, évitant Villafranca, marcha contre elles et les fit enlever par le commandant Bugeaud, le futur maréchal de France, duc d'Isly [2]. Delort, en réserve sur la route, tenait auprès de lui, en tête de la cavalerie, le 4e hussards. Ce régiment avait une revanche à prendre. L'une des nuits précédentes, la bande de guérillas de Manço l'avait surpris, lui avait fait perdre beaucoup de monde, et ce qui restait s'était enfui à moitié nu. Delort avait inspiré aux hussards le plus ardent désir de venger cet affront. A peine les redoutes sont-elles enlevées, qu'au signal donné par Suchet, il entraîne les hussards sous la fusillade des bataillons abrités à quinze pas de la route. Sans ralentir leur course, ils atteignent les Anglais, enlèvent les canons, dispersent les canonniers et les troupes qui soutenaient l'artillerie, et ne s'arrêtent que devant une profonde tranchée creusée en travers de la route près de San-Cugat. Les Anglais font un mouvement pour s'emparer de ce village. Sur l'ordre du général Delort, Bugeaud court à San-Cugat, y entre avant eux, et l'occupe sous leurs yeux, malgré une vive fusillade. Enfin, Delort, réunissant toute sa cavalerie et « manœuvrant devant les Anglais

(1) Suchet, II, p. 335. *Victoires, conquêtes*, XXVIII, p. 305.

(2) 13 septembre 1813. Comte d'Ideville, *Le maréchal Bugeaud d'après sa correspondance intime et des documents inédits* (Paris, 1881), I, pp. 138, 146; (Paris, 1885), p. 86, état des services du maréchal.

comme sur un champ d'exercice, » les charge de nouveau et les force à se retirer. Delort, dit le maréchal Suchet, avait montré dans cette affaire, « sa vigueur et sa rapidité ordinaires. » Il avait à peu près détruit le régiment des hussards de la mort ou hussards de Brunswick, et le 27[e] régiment d'infanterie anglaise, pris quatre pièces d'artillerie attelées et ramené 500 prisonniers ([1]).

Par une marche de nuit, Suchet arriva le lendemain à Villafranca. Les Anglais s'étaient reformés en bataille en arrière de la ville. Pendant que le maréchal les attaquait en face, Delort, avec les hussards et les cuirassiers, assaillit les arrière-gardes et « les fit sabrer et mitrailler ([2]). » Un instant après, l'armée ennemie en pleine retraite, laissait libre la route de Barcelone. Le maréchal entrait dans cette place. Delort, sa mission terminée, quittait l'Espagne pour n'y plus revenir, forcé par « le délabrement de sa santé » d'abandonner le commandement de la cavalerie de l'armée d'Aragon ([3]).

La guerre d'Espagne laissa toujours à Delort un souvenir amer. Ç'avait été la partie la plus brillante de sa carrière. En pleine jeunesse, il avait accompli ses plus beaux songes, mené la vie la plus aventureuse, trouvé cent occasions de montrer sa valeur, exercé des commandements importants, décidé plusieurs fois la victoire, gagné lui-même une bataille, conquis à la tête du régiment

(1) Suchet, II, p. 343. *Victoires, conquêtes*, XXVIII, p. 307. Napier, XI, p. 76 et p. 341, rapport sur les mouvements de l'armée d'Aragon pendant la première quinzaine de septembre 1813.

(2) Suchet, II, p. 344.

(3) Relation de la bataille de Montereau par Delort.

qu'il avait façonné, une gloire que rappellent deux noms inscrits sur l'étendard du 24e régiment de dragons : « Villafranca, Sagonte. » S'il n'avait pas obtenu le grade de général de division, dont il remplissait les fonctions depuis deux ans, il pouvait se consoler. Cette guerre si longue et si loin de l'empereur avait été ingrate pour un grand nombre. En Allemagne, avec moins de peine, il aurait obtenu la célébrité qu'il méritait. Cependant il ne revenait pas sans titres et sans honneurs nouveaux. Officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'Empire avec dotation pour ses services à Cardedeu, Gérone, Santa-Coloma, Olot et au col de Cespina, baron et titulaire d'autres majorats à la suite des journées de Vendrell et de Villafranca, chevalier de la Couronne de fer sur la demande de Palombini, général de brigade pour sa conduite à Tarragone, commandant de la Légion d'honneur après la bataille de Sagonte, il emportait les regrets de toute la cavalerie de l'armée, les éloges de Suchet pour les services qu'il avait rendus depuis son arrivée à l'armée d'Aragon, particulièrement à la bataille de Sagonte, pendant l'investissement de Valence, à Castalla et à Ordal, et quelque chose de plus précieux encore (1). Il pouvait se rendre témoignage qu'il

(1) Officier de la Légion d'honneur, 7 mars 1810. — Chevalier de l'Empire. Décret du 10 mars 1810. Lettres patentes du 30 octobre. — Baron. Décret du 15 août 1810. Lettres patentes du 4 janvier 1811. Campardon, *Liste des membres de la noblesse impériale* dressée d'après les registres des lettres patentes conservés aux archives nationales (Paris, 1889), p. 58, donne les dates des lettres patentes. — Le chevalier Delort portait « d'argent à la bande d'azur, chargée d'une épée de sable et accompagnée de deux grenades de sable allumées de gueules, au comble de sinople, chargé de trois molettes d'éperon d'argent. Bordure du tiers de l'écu de gueules, au signe des chevaliers légionnaires au premier point. Livrées, les couleurs de l'écu, le vert en bordure seulement. » — Ses armes de baron étaient : « écartelé au premier, d'azur, au lion rampant contourné d'or ; au deuxième, des

n'avait jamais abusé de la guerre, et qu'il avait au contraire employé son autorité à soulager les populations espagnoles. « Et cependant, » disait-il, « il dépendait de nous de leur rendre notre invasion à jamais odieuse (1). » Il avait apprécié l'honneur de combattre l'ennemi le plus chevaleresque. Plusieurs de ses adversaires, ceux qu'il avait le mieux battus, Miyarès, Joseph O'Donell, Roche, Frédéric Bentinck, avaient pour lui de l'estime, de la sympathie, « de l'affection ». Il échangeait avec eux des services et des lettres empreintes de cette courtoisie qui s'accorde si noblement avec l'exact accomplissement des devoirs militaires. Ces ennemis généreux se recommandaient les prisonniers de guerre et se faisaient un point d'honneur d'adoucir leur captivité (2).

barons tirés de l'armée ; au troisième, de sinople, à la cuirasse d'argent ; au quatrième, de pourpre, à la ruche d'or ; fasce d'or à cinq roses d'azur brochant sur le tout, et pour livrées les couleurs de l'écu, le verd en bordure seulement » (Lettres patentes en original scellées du grand sceau de l'Empire). — Général de brigade, 21 juillet 1811. — Chevalier de la Couronne de fer. « Ordre de l'armée d'Aragon, au quartier général à *Valence*, le 6 février 1812, contenant l'état des graces accordées par Sa Majesté l'Empereur aux militaires qui se sont distingués à la bataille et au siège de *Sagonte*, par décrets des 29 décembre 1811 et 11 janvier 1812... *Delort*, général de brigade, nommé chevalier de la Couronne de fer. » Commandant de la Légion d'honneur, 16 mars 1812. — Les titres des dotations de Delort sont : 1° un décret du 8 septembre 1808, lui accordant dans le royaume de *Westphalie* un domaine du revenu net de deux mille francs, toutes charges et tous frais d'exploitation déduits ; 2° un décret du 15 août 1810, lui conférant sur les domaines réservés en *Hanovre* une dotation du revenu de quatre mille francs, pour être la dite dotation attachée à son titre de baron ; 3° un autre décret du 28 août 1811, lui faisant une nouvelle concession ; 4° une pièce intitulée Munificence impériale, action de la société de *Hanovre* de quatre mille francs délivrée à M. *Delort (Adrien)*, baron de l'Empire, officier de la Légion d'honneur, colonel du 24e régiment de dragons, titulaire de la dotation n° 427 située dans le *Hanovre westphalien*. Paris, le 27 novembre 1811. Adieux du 13e cuirassiers à Delort. Barcelone, 25 novembre 1813 (P. D., 76). Suchet à Delort. Barcelone, 26 novembre 1813 (P. D., 77).

(1) *Odes d'Horace*, p. 602 ; II, p. 441.

(2) Lettres à Delort de Frédéric Bentinck, Alicante, 16 octobre 1812 (P. D , 74) ; Fernando Miyarès, 29 juillet 1812, et Aspe, 2 et 30 août ; Joseph O'Donell, Orihuela, 28 juillet (P. D., 73), et Murcie, 9 août ; Roche, Alicante, 25 juillet (P. D., 72). Rapport d'un parlementaire à Delort après la bataille de Castalla (P. D., 70).

Il semble donc que ce vrai soldat aurait dû se rappeler avec quelque satisfaction cette période de sa vie. Malgré tout, continuellement, en 1814, au retour de la campagne de France, après la formation de la Sainte-Alliance, à propos de l'expédition d'Espagne de 1823, plus tard encore, quand il traduisait Horace, il revient sur cette « monstrueuse usurpation, » cette « guerre impie, » pour la condamner et témoigner son admiration à l'égard d'une nation qui avait soutenu ses droits par une si « courageuse résistance (1). »— « Heureux les peuples qu'aucun désastre ne peut abattre et qui préfèrent à tout l'honneur et la liberté (2) ! » — « Dans le moment où quelques souverains, ligués sous le nom pompeux de la Sainte-Alliance, peuvent menacer les droits des peuples, n'est-il pas important, de prouver aux uns et aux autres, par un exemple récent et héroïque, qu'une nation résolue à mourir pour le maintien de son indépendance est invincible (3)? » Et lorsque la Sainte-Alliance, effrayée par les révolutions qui éclataient sur tous les points de l'Europe, eut déterminé Louis XVIII à rétablir le pouvoir absolu de Ferdinand VII par une nouvelle expédition « antinationale » dans la

(1) « Est-ce notre faute si, avant d'avoir soumis cette péninsule qui, seule, exigeait l'emploi de toutes nos ressources et de toutes nos forces, parce que sa résistance à une monstrueuse usurpation, résistance appuyée sur tous les moyens de cette fière et indomptable nation qui domine maintenant sans réserve sur toutes les mers, avait fait des *Espagnols,* qui portent au plus haut degré le sentiment de la dignité et de l'energie nationale, un peuple de héros déterminé, comme autrefois les habitans de *Sagonte* et de *Numance*. à vaincre ou à s'ensevelir sous des ruines? Est-ce notre faute, si, avant d'avoir terminé d'une manière ou de l'autre cette guerre impie, plus de trois cent mille *Français*, envoyés à l'autre extrémité de l'*Europe*, ont été ensevelis dans les déserts de *Russie* » (Discours prononcé par Delort à la distribution des prix du collège d'Arbois. Août 1814).

(2) *Odes d'Horace*, p. 489.

(3) Lettre à un maréchal de camp. Arbois, 19 août 1820 (P. D., p. 135).

6

Péninsule : « L'Espagne,» écrivait Delort, «déplore chaque jour, et amèrement, l'opiniâtre et héroïque résistance qu'elle a opposée aux armées jusque-là victorieuses de Napoléon [1]. » Pour être moins contraire à la liberté des peuples, la première guerre d'Espagne lui paraissait toutefois honteuse dans ses causes, cruelle dans ses procédés, funeste dans ses suites. « La guerre d'Espagne, il faut le dire encore, a été la véritable cause de la chute de l'Empire ; elle a soulevé une dernière fois toutes les nations de l'Europe. La plus insigne déloyauté, les machinations les plus détestables, les intrigues les plus odieuses ont amené cette guerre d'extermination, qui, depuis plus de trente ans, fait couler des flots de sang dans la Péninsule hibérique. Cette entreprise impie est bien l'une de celles que le ciel repousse, et que les peuples vouent à l'exécration des siècles. Dans cette horrible lutte, les Espagnols, inspirés par le plus généreux patriotisme, ont déployé un esprit de nationalité et d'héroïsme qu'aucune nation n'a jamais égalé. C'est bien à ces événements qui, comme ceux de la guerre d'Espagne, ont eu pour cause les plus criantes iniquités, que s'appliquent ces vers d'Horace si énergiques et inspirés par la vertu :

Vis consilii expers mole ruit sua,
Vim temperatam Dî quoque provehunt
In majus : idem odere vires
Omne nefas animo moventes [2]. »

(1) *Odes d'Horace*, pp. 597, 602.

(2) Les galeries de Versailles. Poésie (*Odes d'Horace*, II, p. 418, n. 1). Delort traduit ainsi cette strophe :

Oui, la force, sans la prudence,
S'écroule sous son propre poids ;
Les dieux élèvent la puissance
Dont l'équité fonde les droits :
Mais le pouvoir appui du crime
De ses excès périt victime.

Delort revenait dans sa ville natale au moment où les coalisés se rapprochaient du Rhin. Les populations de l'est se préparaient à la résistance. On redoutait aussi les désordres intérieurs qui ne se produisent que trop facilement pendant la guerre étrangère, lorsque l'armée tout entière est occupée par l'ennemi. Les citoyens d'Arbois furent invités à former une garde sédentaire sous la direction de leur compatriote, l'ancien garde national de 1789, devenu l'un des généraux les plus réputés de Napoléon (1). A cet instant même, les alliés passaient le pont de Bâle. Peu de jours après, ils pénétraient dans le département du Jura. Delort accourut à Paris. A peine arrivé, on lui donna le commandement de 1,000 chevaux, qui devaient se réunir à Versailles, pour être attachés à la division de réserve de la capitale, commandée par le général Dufour (2). Mais l'empereur ne tardait pas à quitter Paris et à établir son quartier général à Châlons-sur-Marne. Delort fut placé à la tête d'une brigade de cavalerie légère du corps d'armée du général Pajol et reçut l'ordre de se rendre sans délai en poste à Nogent-sur-Marne (3). Il rentrait dans la Grande-Armée, pour faire avec elle la campagne de France.

(1) Proclamation du maire d'Arbois, 27 décembre 1813 (*Annales historiques d'Arbois*, p. 608).

(2) Le ministre à Delort, 9 janvier 1814.

(3) Lettres de service et lettre du ministre à Delort, 24 janvier 1814 (P. D., 78) Cpr. l'organisation de la cavalerie française en quatre corps à la date du 9 février 1814. 1er corps, général comte Bordesoulle ; 1re division de cavalerie légère, général Merlin ;... 2e brigade, N. (plus tard généraux Guyon et Delort);... 2e corps, général comte de Saint-Germain ; 2e division de cavalerie légère, général Maurin ;... 4e brigade, général Delort (Commandant Weil, *La campagne de 1814 d'après les documents des archives impériales et royales de la guerre à Vienne. La cavalerie des armées alliées pendant la campagne de 1814. Journal des sciences militaires*, 1891, III, p. 421, n. 2).

L'armée était alors dans un tel épuisement que le corps Pajol, comprenant trois brigades d'infanterie et trois brigades de cavalerie, ne s'élevait pas au chiffre de 6,000 hommes (1). L'effectif de la brigade Delort, à peine supérieur à celui d'un régiment, ne montait pas au delà de 600 chevaux. L'infanterie, à l'exception d'un bataillon de gendarmes à pied amené d'Espagne, se composait de gardes nationaux sans instruction et mal armés. Les brigades de cavalerie avaient été formées au moyen de régiments provisoires, c'est-à-dire de conscrits tirés des dépôts de leurs corps respectifs. Celle de Delort était un assemblage de détachements du 7e de lanciers, du 2e de hussards, des 10e, 13e et 22e de chasseurs (2). « Ces cavaliers étaient jeunes et inexpérimentés; il s'en trouvait qui montaient à cheval depuis quinze jours seulement. La plupart ne savaient ni conduire leurs chevaux, ni manier leurs armes. A peine s'ils pouvaient tenir les rênes d'une main et le sabre de l'autre. Il leur fallait les deux mains pour exécuter un à droite ou un à gauche (3). »

(1) Brigades de cavalerie Delort (Jacques-Antoine-Adrien), du Coëtlosquet et Grouvel. Brigades d'infanterie (division Pacthod, gardes nationales), Delort (Marie-Joseph-Raimond), Bonté, Loczinski. Le général baron Raimond Delort, né à Vic-Fezensac (Gers), le 28 septembre 1769, est le héros de la glorieuse défaite de la Fére-Champenoise, où il fut fait prisonnier avec Pacthod (25 mars 1814. Etat des services du général baron Raimond Delort. *Victoires, conquêtes*, XXIX, pp. 274, 275. *Les combats de Mormant, de Villeneuve-le-Comte et de Montereau*, p. 34. Henry Houssaye, *1814*, Paris, 1903, pp. 374, ss). L'auteur des *Combats de Mormant, etc.*, fixe le total du corps Pajol, avant le combat de Mormant, à 6,255 fantassins, 1,800 à 2,000 sabres (p. 2). Au combat de Montereau, ce corps a mis en ligne 3,755 fantassins et 1,800 à 2,000 chevaux (p. 2). Au combat de Montereau, ce corps a mis en ligne 3,755 fantassins et 1,800 à 2,000 chevaux (p. 34). Ce sont à peu près les chiffres indiqués dans l'ouvrage intitulé *Pajol général en chef* par le général de division comte Pajol, son fils aîné (Paris, 1874), III, p. 140, pour la journée du 18 février, savoir 3,800 fantassins et 1,500 cavaliers.

(2) Relation Delort.

(3) *Pajol*, III, p. 140.

Le corps Pajol faisait partie de l'armée placée sous les ordres des maréchaux Oudinot et Victor. Celle-ci avait pour mission de défendre les ponts de la Seine et de l'Yonne et de retarder la marche de la principale armée des alliés dite armée de Bohême, commandée par Schwarzenberg, qui se dirigeait sur Paris. De son côté, Napoléon lui-même, avec le reste de ses troupes, se jetait contre Blücher et l'armée de Silésie, qui marchaient vers le même but, mais par la vallée de la Marne. Pressés par l'armée de Bohême, très supérieure en force et surtout en cavalerie, Oudinot et Victor abandonnèrent la rive gauche de la Seine et reculèrent le long de la rive droite. Ils s'arrêtèrent à moins de huit lieues de Paris, sur la ligne de l'Yères, qui se jette dans la Seine à Villeneuve-Saint-Georges.

Comme en Espagne, Delort fit la campagne au premier rang. Des avant-postes de Fleurigny, sur la route de Sens à Troyes, il signala le passage à Villemaur et à Villeneuve-l'Archevêque de 1,500 cosaques. Les bandes ennemies avaient pris la direction de Villeneuve-sur-Yonne, après avoir fait des réquisitions de vivres pour 8,000 hommes (1). Ces renseignements firent prévoir l'attaque de Sens; on mit immédiatement la ville en état de défense. Ils contribuèrent aussi à déterminer Pajol, établi à Pont-sur-Yonne, où il aurait pu être tourné, à se replier sur Fossard au sud et près de Montereau. Delort alla y retrouver Pajol. Puis il suivit, en arrière-garde, la retraite des deux corps d'armée. Placé d'abord entre Égligny et Montereau, il vint au Châtelet et s'installa enfin sur les hauteurs

(1) *La campagne de 1814* (*Journal des sciences militaires*, 1891, III, p. 427, n. 1). — La prise de Sens est du 11 février.

au sud de l'Yères, éclairant les routes qui aboutissent à Melun par Lieusaint et Mormant ([1]).

Après avoir battu l'armée de Silésie, Napoléon se retourna contre Schwarzenberg. Il rejoignit les maréchaux à Guignes avec une partie de son armée, ordonna l'offensive et fixa comme objectif les ponts de la Seine et de l'Yonne à Montereau. Schwarzenberg, après les défaites des avant-gardes de Wittgenstein à Mormant et de Wrède à Villeneuve, revint sur la rive gauche de la Seine. Il laissait, pour couvrir sa retraite, le prince de Wurtemberg, de l'autre côté du fleuve, sur le plateau de Surville, que terminent, au-dessus du confluent de la Seine et de l'Yonne, des pentes abruptes. C'était donc le corps d'armée de Wurtemberg, formant un effectif d'environ 20,000 fusils, 1,900 sabres et muni d'une forte artillerie, qui allait disputer au maréchal Victor et à l'empereur lui-même les ponts de Montereau ([2]).

Le 18 février, à quatre heures du matin, Pajol quitte le Châtelet où il était revenu depuis quelques moments, et se met en marche vers Surville. Il suit la route de Paris à Lyon par Melun et Auxerre. La brigade Delort, qui s'avance la première, fouille le terrain. Elle est suivie par la brigade du général du Coëtlosquet. Derrière celle-ci marchent 800 gendarmes à pied avec une compagnie d'artillerie légère. La brigade de dragons du général Grouvel, qui vient après, précède la division de gardes nationaux du

(1) A Fossard, le 9 février. Au Châtelet, le 14. Sur l'Yères, le 15 (*Victoires, conquêtes*, XXIX, pp. 118, 119). *La campagne de 1814* (*Journal des sciences militaires*, 1891, IV, p. 223).

(2) *Les combats de Mormant, etc.*, p. 17.

général Pacthod. Une compagnie d'artillerie légère accompagne cette division. A six heures, on arrive au bois de Valence. Les éclaireurs découvrent des escadrons du régiment de hussards Archiduc-Ferdinand. Le général Delort arrête la colonne. Il envoie une forte reconnaissance. Celle-ci revient annoncer que l'ennemi s'est retiré, et à huit heures du matin, la brigade, ayant traversé la forêt sans encombre, sort à la lisière opposée ([1]). A ce moment, l'avant-garde est aperçue par les alliés rangés en demi-cercle sur le plateau de Surville ([2]). L'artillerie wurtembergeoise lui envoie ses décharges. Le corps Pajol fait halte. La brigade du Coëtlosquet et la brigade Grouvel s'établissent entre le Plat-Buisson et Forges. « La brigade Delort prend à droite et se déploie devant l'infanterie masquée par les vignes de la Grande Paroisse. ([3]) »

L'affaire s'engage avec les tirailleurs de la cavalerie alliée. Ils sont repoussés et subissent des pertes assez grandes. Pajol fait sur-le-champ renforcer la brigade Delort par le bataillon des gendarmes d'Espagne et par quatre pièces de canon ([4]). L'armée française tout entière dirige ses attaques contre les Ormeaux. Dépassant le Dragon-Bleu, Pajol avance, sa cavalerie aux deux extrémités de sa ligne de bataille. A l'extrême droite, Delort « commence à déblayer le terrain » ; l'infanterie suit et prend position sur les terrains qu'il enlève à l'ennemi depuis la route de Melun jusqu'à la Seine ([5]).

La bataille traîne en longueur et prend une

(1) *Pajol*, III, pp. 140, 141. — (2) Relation Delort. — (3) *Pajol*, III, p. 144.
(4) Relation Delort. — (5) *Pajol*, III, p. 145.

mauvaise tournure. Le général Chataux et le général Duhesme ont échoué deux fois devant les Ormeaux. Chataux a trouvé la mort dans une troisième attaque. Le corps Pajol, n'étant plus soutenu à sa gauche, conserve à grand' peine ses positions. Les hussards autrichiens s'avancent contre sa droite. Delort les charge à trois reprises et les refoule (1). Mais la cavalerie alliée marche en masse contre Valence. Elle oblige la cavalerie française à rentrer dans le bois (2). Heureusement l'empereur, qui vient de donner à Gérard la direction du combat, arrivant en personne sur le champ de bataille, ordonne d'enlever d'assaut le plateau de Surville. 28,000 hommes attaquent en même temps les Wurtembergeois. Les Ormeaux sont enlevés. Le prince de Wurtemberg reçoit l'ordre de repasser le plus vite possible sur la rive gauche de la Seine.

Les alliés, descendant la route de Melun, battent en retraite en bon ordre vers les ponts de Montereau. La retraite est couverte par une forte arrière-garde d'infanterie et par des tirailleurs placés sur les flancs de cette troupe, des deux côtés de la route. Delort fait avancer les gendarmes d'Espagne, qui font refluer en arrière les tirailleurs (3). Aussitôt, il lance ses cavaliers au galop sur la pente rapide de la route (4). La tête de colonne des alliés atteignait déjà, au

(1) Relation Delort.

(2) *La campagne de 1814* (*Journal des sciences militaires*, 1892, II, p. 111).

(3) Relation Delort.

(4) « Le général *Delort*, après avoir fait mettre le sabre à la main et formé sa brigade en colonne par pelotons, entame son mouvement au trot, et fait ensuite prendre le galop. Quand sa colonne est à moitié engagée sur la descente, il commande la charge. La brigade dégringole dans *Montereau* comme une avalanche » (*Pajol*, III, p. 146).

fond de la vallée, les premières maisons du faubourg Saint-Nicolas, dans lesquelles deux bataillons du régiment Colloredo étaient postés pour entraver la poursuite. Delort pénètre au centre de la colonne, blesse d'un coup de sabre le général qui la commandait et lui ordonne de faire mettre bas les armes à ses soldats. Il continue sa charge à fond de train, reçoit au passage la fusillade bien nourrie des bataillons Colloredo, écrase tout devant lui. Il touche au pont de la Seine. Le prince de Wurtemberg, résolu à sacrifier la portion de ses troupes qui est encore sur la rive droite, vient de le faire miner. Delort franchit le pont avant que l'explosion ait eu le temps de se produire, traverse à la même allure le pont de l'Yonne et la ville de Montereau, et ne s'arrête qu'à la porte, sur la route de Fossard. Il est rejoint par le général Pajol, qui suivait avec les brigades Grouvel et Coëtlosquet, et dont une mine, éclatant au pont de la Seine, venait de tuer le cheval. Les rues de la ville et des faubourgs sont encombrées de cadavres, les régiments Zach et Colloredo et deux régiments wurtembergeois sont anéantis. Il n'en reste que 3,000 prisonniers. Six pièces de canon ont été enlevées (1). « La charge

(1) Il y a quelques divergences entre la relation Delort et les relations Pajol (rapport du général Pajol au major général, Montereau, 18 février 1814, et récit de la bataille dans *Pajol général en chef*) : 1° « Il fallait avoir l'audace du général *Pajol* pour risquer une semblable charge avec des cavaliers de quinze jours » (*Pajol*, III, p. 147). — « Quelques affaires de détail heureuses avaient encouragé et aguerri ses troupes » (celles de Pajol. Delort). — 2° « Saisissant le moment où l'ennemi effectuait sa retraite sur *Montereau*, et où il n'était pas maître de revenir sur ses pas, j'ai fait charger la brigade du général *Delort* sur la grande route, avec ordre d'arriver au pont de *Seine* avant l'ennemi, ce qu'il a effectué avec la plus grande valeur » (Rapport de Pajol au major général, *Pajol*, III, pièces justificatives, 43, p. 376). — « L'ennemi ainsi pressé [les gendarmes viennent de repousser les tirailleurs] s'arrête et menace de faire volte-face, lorsque le général

audacieuse de la cavalerie de Pajol terminait glorieusement une bataille engagée depuis huit heures du matin ; elle conservait à l'armée française ce que Napoléon demandait à la victoire : les ponts de Montereau... Il est incontestable que, sans la charge de la brigade Delort, la retraite de l'ennemi ne se fût point changée en déroute et les ponts de Montereau n'eussent pas été conservés (1). »

Delort était fortement blessé d'un coup de feu. Mais ce beau fait d'armes lui procurait la récompense depuis longtemps attendue. Napoléon venait d'en être spectateur. Il chargea Pajol de témoigner à Delort qu'il était « extraordinairement satisfait de ce que celui-ci venait de faire », et nomma Delort général de division sur le champ de bataille (2). Peu après, Delort était appelé au commandement de la 2e division de cuirassiers, au 2e corps de cavalerie, général Saint-Germain, qui resta auprès de Napoléon pendant le reste de la campagne (3). L'empereur releva le prix de ces distinctions en

Delort, qui suivait de près ses traces avec un escadron seulement, ayant laissé le surplus de sa brigade en réserve sur les hauteurs, se précipite le premier sur les pelotons *autrichiens* » (Delort). — 3° Delort « répondit à l'officier qui lui apportait l'ordre de *Pajol* : « Je crois, en vérité, qu'on perd la tête de me faire charger avec de la cavalerie semblable ! » (*Pajol*, III, p. 148). — On vient de voir que la relation Delort ne parle point de l'ordre de Pajol et que Delort jugeait les troupes Pajol accoutumées à la guerre. Lui-même avait exécuté, avec succès, à la tête de sa brigade, trois charges, quelques moments auparavant.

(1) *Pajol*, III, p. 147.

(2) *Pajol*, III, p. 148.

(3) Berthier, major général, à Delort, Troyes, 26 février 1814 : « Rendez vous de suite à la tête de cette division. J'écris au général *Saint-Germain* de vous faire recevoir aussitôt votre arrivée. Je vous adresserai incessamment vos lettres de service ministérielles. En attendant, la présente vous servira de titre provisoire. » Les lettres de service sont datées de Paris, 10 mars 1814 (P. D., 80). D'après la situation de l'armée française au 26 février, le corps de cavalerie Saint-Germain ne comptait plus que 2,380 hommes (Henry Houssaye, *1814*, p. 83, n. 2). Le corps Saint-Germain formait l'arrière-garde de l'empereur dans les derniers jours de la campagne (*Victoires, conquêtes*, XXIX, pp. 182, 325).

accordant à Delort, sur la demande de Pajol, quarante décorations pour ses adieux à sa brigade, sur les cinquante croix d'honneur que recevait le corps tout entier. Le bataillon des gendarmes d'Espagne fut, dès le lendemain, incorporé dans la garde impériale ([1]).

Après la fin malheureuse de la campagne et l'abdication de Napoléon préparées par « les ennemis intérieurs, qui cette fois n'étaient pas en face de nous, » Delort prêta au roi le serment de fidélité ([2]). Mais il ne se montra point parmi les généraux qui entouraient Louis XVIII à son entrée triomphale dans Paris. « Je n'ai vu, » disait-il, « les ennemis de la France que les armes à la main ([3]). » Cantonné dans le département de l'Allier, il empêcha Schwarzenberg d'y établir ses Autrichiens ([4]). La situation des troupes françaises était lamentable. Les soldats ne recevaient plus régulièrement leur solde et manquaient des effets les plus nécessaires. La désertion, encouragée par la tolérance de la gendarmerie et par les invitations que les militaires recevaient de leurs familles et des habitants las du séjour prolongé des troupes, laissait un nombre d'hommes à peine suffisant pour assurer le service. Le seul remède consistait à dissoudre la division et à renvoyer dans leurs dépôts les régiments qui la composaient. Cette mesure ôterait à Delort « un commandement qu'il eût été jaloux de conserver le

(1) Relation Delort. *Pajol*, III, p. 148.
(2) Delort à un maréchal de camp. Arbois, 19 août 1820 (P. D., p. 139). Delort au comte Dupont, ministre de la guerre. Soisy-sur-Ecole, 9 avril 1814 (Arch. guerre).
(3) *Notice sur Delort* par un officier de Grenoble, p. 3.
(4) Le ministre à Delort, 12 et 18 mai 1814 (P. D., 81, 82).

plus longtemps possible [1]. » Il la sollicita cependant, insista, obtint ce qu'il demandait et revint à Arbois, en non activité, avec la demi-solde et la croix de chevalier de Saint Louis [2].

Il n'avait pas encore été rappelé au service actif, malgré plusieurs démarches qu'il avait faites, lorsque Napoléon sortit de l'île d'Elbe [3]. Le maréchal Ney, alors dévoué à Louis XVIII, se portait à la rencontre de l'empereur avec la 6e division commandée par Bourmont. Arrivé à Lons-le-Saulnier, il enjoignit à Delort de venir tout de suite prendre le commandement de la cavalerie de son corps d'armée [4]. Delort vit le maréchal, et la réponse qu'il lui fit était sans doute celle d'un homme déterminé à respecter son serment [5]. Aussi, le lendemain matin, lorsque le maréchal lut aux

(1) Delort au ministre. Moulins, 4 juin 1814 (P. D., 83).

(2) Lettres de chevalier de l'ordre de Saint Louis en faveur de M. *de Lort*, lieutenant général. Paris, 19 juillet 1814. Original. Parchemin scellé du sceau plaqué du ministère de la guerre et du sceau en cire rouge de l'ordre royal de Saint Louis pendant sur lacs de soie.

(3) Dans sa lettre du 9 avril 1814, Delort offrait ses services militaires au comte Dupont avec beaucoup de dignité : « Au début de ma carrière militaire, j'ai été nommé officier par *Louis Seize* dans le 8e régiment d'infanterie ; je n'ai cessé de servir depuis avec zèle et honneur. J'ai fait estimer autant que j'ai pu la nation *française* en pays étranger par une conduite loyale et modérée. Mes grades ont été le prix de blessures et d'actions citées honorablement. J'ai été fidèle à mes engagemens et à mes sermens, même contre mes intentions et mes sentimens. Aujourd'hui que les malheurs de la *France* ont amené un grand changement politique, je viens offrir mes services à Votre Excellence, si je puis encore être utile à ma patrie que je chéris en bon *Français* et en militaire dévoué à ses devoirs. » — Delort au comte d'Artois, Besançon, 27 octobre 1814, et au maréchal Soult, ministre de la guerre, Arbois, 14 décembre (Arch. guerre). Le comte d'Artois avait été reçu en grande pompe à Arbois, le 24 octobre. Il était entré dans la ville à cheval, ayant à ses côtés le général Delort (*Annales historiques d'Arbois*, p. 614).

(4) Delort au ministre, Paris, 1er avril 1815, Orléans, 12 juillet ; au président de la commission instituée par Louis XVIII pour examiner la conduite des officiers de tout grade pendant les Cent-Jours, Paris, 1er novembre 1815 (Arch. guerre). *Odes d'Horace*, préface de l'auteur, p. 16 ; I, p. XIV. *Notice sur Delort* par un officier de Grenoble, p. 3.

(5) « Le maréchal *Ney* me donna l'ordre de venir à *Lons-le-Saulnier* pour y prendre le commandement de la cavalerie du corps d'armée qu'il desti-

troupes sa fameuse proclamation : « La cause des Bourbons est à jamais perdue... », Delort n'était pas là. Il n'avait pas été prévenu. Quand il se présenta de nouveau chez le maréchal, il reçut un accueil embarrassé. Ney lui proposa le commandement de la 6e division. Voyant que Delort persistait dans sa résolution de la veille, il le renvoya (1). Rentré chez lui, Delort écrivit à Clarke, alors ministre de la guerre. Il renouvelait ses offres de services. La confusion régnait à Paris. Il ne pouvait plus recevoir de réponse. Mais quelques jours plus tard, arrivait de Dôle, où Ney, allant à Auxerre rejoindre l'empereur, venait de passer, l'ordre d'emprisonner plusieurs généraux qui avaient refusé de faire défection. Cet ordre fut affiché dans toutes les villes de la Franche-Comté. Lecourbe et Delort étaient du nombre des proscrits. Delort se réfugia dans une campagne isolée (2).

A ce moment Napoléon entrait à Paris. L'Europe se levait de nouveau contre la France. L'em-

nait à agir contre l'ex-empereur » (Delort au président de la commission, 1er novembre 1815).

(1) « Je ne fus point prévenu ni de cette réunion, ni de son but. Toutefois m'étant de nouveau présenté chez M. le maréchal pour y prendre ses ordres, il parut embarrassé de ma personne, ne sachant, disait-il devant plusieurs officiers généraux, de quelle manière il pourrait m'employer. Le fait est qu'il ne me donna positivement aucun commandement ni verbal, ni par écrit » (Delort au ministre, 1er avril 1815). « Le général *Delort*, qui n'assistait point à cette réunion, se présenta depuis devant le maréchal, qui lui enjoignit de s'emparer immédiatement du commandement de la 6e division. Le général *Delort* refusa, offensé qu'il était qu'on lui manquât d'égards au point de disposer de lui, par un ordre contradictoire, sans même le consulter » (*Notice sur Delort* par un officier de Grenoble, p. 4).

(2) Lorsque Ney fut traduit devant un conseil de guerre, le maréchal de camp Grundler, chargé d'instruire le procès du maréchal, cita Delort comme témoin au sujet des faits qui viennent d'être exposés. Grundler à Delort, Paris, 21 octobre 1815 (Arch. guerre). La déposition du général « parut si modérée qu'il ne fut point appelé à en faire une seconde devant la Cour des pairs » (*Notice sur Delort* par un officier de Grenoble, p. 4).

pereur avait besoin de tous ses vieux soldats. L'ordre d'arrestation fut révoqué. Le ministre appela Delort à Paris, lui ordonnant d'arriver sans le moindre retard. Delort ressentit les douloureuses hésitations des généraux qui avaient juré fidélité au roi. Sans doute le nouveau régime avait accumulé bien des fautes, « l'injuste renvoi de plusieurs officiers distingués, la scandaleuse promotion de généraux qui, depuis vingt ans, croupissaient dans un repos absolu, les insultes prodiguées à de braves vétérans, enfin cette discussion honteuse où l'on mettait trop tôt en question l'accomplissement des promesses les plus solennelles, pour frustrer l'élite de l'armée du prix du sang versé pour la patrie et de la modique et nécessaire récompense accordée si justement aux plus pénibles comme aux plus honorables services. » Tout cela faisait regretter le passé, rendait le présent odieux. La parole donnée n'en restait pas moins inviolable. Placés dans « des situations qui mettaient toutes les affections et les devoirs d'un brave militaire et d'un homme d'honneur dans la plus déplorable contradiction, entre l'honneur et l'amour de la patrie, entre le devoir que prescrit la loyauté et la nécessité de combattre pour soutenir la dignité et l'indépendance de la France, ces motifs également puissants sur des cœurs généreux les jetaient dans l'irrésolution et le découragement [1]. » Mais Louis XVIII, en sortant du territoire français, ne relevait-il point, par une sorte d'abdication tacite, les généraux de leurs

(1) Delort à un maréchal de camp, Arbois, 19 août et 19 septembre 1820 (P. D., pp. 139, 153).

serments[1]? Delort obéit. Il vint se mettre à la disposition de l'empereur.

Napoléon l'envoya immédiatement à Strasbourg. Delort recevait le commandement de la 3e division de réserve, qui devint peu après la 14e division du 4e corps de cavalerie de l'armée du nord, aux ordres du lieutenant général comte Milhaud[2]. Cette division, cantonnée dans le Bas-Rhin, à Haguenau, Hatten et Durrenbach, était formée des 5e, 6e, 9e et 10e régiments de cuirassiers et d'une batterie d'artillerie. Delort avait pour général de brigade le maréchal de camp Farine. Le 5 juin, Rapp transmettait à Delort l'ordre de départ. Les régiments devaient s'acheminer les uns par la route de Haguenau à Niederbronn, les autres par Wœrth et Reichshoffen sur Bitche et se diriger, en accélérant la marche le plus possible, par Sarreguemines et Metz sur Hirson, où l'on recevrait de nouveaux ordres[3]. Delort était en route pour Waterloo.

A Ligny, la division Delort détermina le gain de la bataille par ses charges contre les Prussiens. Vers six heures et demie du soir, l'infanterie de la garde chassait définitivement les Prussiens du

(1) « Fidèle au souverain qui régnait, jusqu'au moment où il a été dégagé par ce prince même de son serment » (*Odes d'Horace,* préface de l'auteur, p. 16; I, p. xiv).

(2) « Vous voudrez bien vous rendre sur le champ en poste à *Strasbourg* et m'informer de votre départ qui n'admet aucun délai. Vous trouverez ci-joint vos lettres de service et celles de M. l'adjudant commandant *Legay d'Arcy,* qui doit être employé dans cette division comme chef d'état-major et qui reçoit l'ordre de se rendre en poste à sa destination » (Soult, ministre de la guerre, à Delort, Paris, 23 avril 1815). Autre lettre de Soult, major général, à Delort, Paris, 3 juin 1815. Cette lettre porte une apostille de la main de Soult. « Je joins ici l'ordre de mouvement de votre division que vous executerez sur le champ. Vous partirez dans le jour même. » Lettres de service, Paris, juin 1815 (P. D., 85).

(3) Le major général à Delort, Paris, 3 juin 1815 (P. D., 86). Rapp à Delort, Strasbourg, 5 juin, 9 heures et 9 heures et demie du soir (P. D., 87, 88).

village de Ligny pris et repris pour la quatrième fois. Napoléon, placé à l'entrée de Ligny, « ordonna lui-même au général Delort de traverser rapidement ce village sur les traces des fantassins de la garde, et de charger toutes les troupes qu'il rencontrerait au delà. Il ajouta ces propres mots : « Beaucoup de vigueur, mais de l'ordre et pas d'étourderie au moins. »

La division était envoyée seule contre des forces trois ou quatre fois supérieures établies au-dessus de Ligny. Blessé, dès la première charge, d'un coup de sabre au bras droit, Delort ne cessa de conduire ses cuirassiers. Il enfonça tous les bataillons prussiens formés en carrés, culbuta dix fois la cavalerie de Blücher, enleva plusieurs pièces. « Les cuirassiers du général Delort », disait le maréchal Soult dans son rapport, « ont partagé la ligne ennemie. » Blücher le chargea lui-même à la tête de sa cavalerie. Delort le repoussa vivement. Blücher, renversé sous son cheval mort, « froissé et à moitié estropié », abandonné à trois quarts de lieue en arrière des cuirassiers français qui continuaient leur charge, resta longtemps en notre pouvoir. Dans l'armée prussienne, on le crut perdu. Le lendemain, un grand nombre de ses soldats ignoraient encore le sort du maréchal. La nuit arrivait. Parmi les cuirassiers français, les uns ne distinguèrent pas le chef prussien, les autres le crurent tué ou sur le point d'expirer. Ainsi une erreur fatale à la France le préserva de la mort ou de la captivité. Delort la déplora jusqu'à la fin de sa vie. « Si les cuirassiers avaient pu le reconnaître, le plus dangereux des ennemis de l'Empereur tombait aussitôt entre ses mains et

les événements militaires et politiques changeaient de face. La relation prussienne l'atteste, son auteur a mieux que nous apprécié les suites inévitables d'un tel incident. L'intrépide maréchal, plus impétueux à l'âge de soixante et treize ans qu'un bouillant jeune homme au début de sa carrière militaire,... à peine remonté sur le cheval que venait de lui amener l'un de ses aides-de-camp, courut en toute hâte au quartier général du duc de Wellington pour concerter avec lui le plan d'une seconde bataille... La résolution du vieux maréchal caractérise un admirable sang-froid; elle n'a pas peu contribué, il faut l'avouer, à la victoire de Waterloo. » Blücher hors de combat, la journée était à nous. Mais le succès eût été plus complet « si Delort avait été soutenu; il prenait en un quart d'heure cinquante pièces de canon. » Il ne put que se maintenir sur ses positions, faisant toujours face à l'ennemi, de quelque côté qu'il se présentât, et quoiqu'il fût parfois comme enveloppé par le feu de mousqueterie et d'artillerie le plus soutenu et le plus meurtrier. Toutes les attaques de l'infanterie, de l'artillerie et de la cavalerie prussienne furent inutiles (1).

Deux jours après, Delort combat à Waterloo. Dans une première charge avec la deuxième brigade de sa division, il taille en pièces la cavalerie anglaise qui venait d'écharper la division Durutte et de lui enlever ses aigles et ses canons.

(1) 16 juin 1815. — Rapport de Delort sur la bataille de Ligny. Du camp près Ligny, 17 juin 1815 (P. D, 89). Relation de la campagne de 1815 par Delort. Lettre de Delort à un maréchal de camp. Arbois, 19 août 1820 (P. D., 95, pp. 140, ss.). Rapport de Milhaud sur la conduite du 4e corps de cavalerie à Ligny, à Waterloo et pendant la retraite de l'armée (P. D., 91). Note de Milhaud en faveur de Delort (P. D., p. 132). *Odes d'Horace*, II, p. 333. Napoléon Ier, *Commentaires*, V, p. 143.

L'ennemi jonche tout le champ de bataille de ses morts. Deux régiments anglais d'élite sont presque détruits, les canons sont repris et l'infanterie est ralliée.

C'est alors que Ney prend sur lui d'ordonner la fameuse charge de cavalerie qui, faite une heure trop tôt, eut une influence si funeste sur le sort de la journée. Le plateau de Mont-Saint-Jean est occupé par 20,000 fantassins anglais, 10,000 cavaliers anglais et hanovriens, une formidable artillerie. Il est d'un accès difficile; le terrain est montueux, détrempé. La position n'a pas encore été entamée par l'infanterie française. Le maréchal n'en commande pas moins à la brigade Farine de se porter vers le plateau. Delort retient la brigade, qui déjà se mettait en marche. Il n'a d'ordre à recevoir que de Milhaud. Ney court vers Delort, insiste, s'impatiente, ordonne au nom de l'empereur, étend son ordre à tout le corps de Milhaud. « La grosse cavalerie », répond Delort « ne doit pas attaquer sur des hauteurs une infanterie qui n'a pas été ébranlée et qui est bien disposée à se défendre. » — « En avant » s'écrie Ney, « il s'agit du salut de la France. » — « J'obéis à regret » disait Delort quelques années plus tard « en faisant des vœux pour qu'une manœuvre aussi imprudente ne fût pas une des causes de sa perte. »

Delort se place devant sa division, commande la charge et le premier se précipite sur les batteries anglaises et l'infanterie formée en carrés. On dit, et cela est bien de lui, qu'en abordant ces hommes dont il admire l'intrépidité et qu'il va fouler sous les pieds de ses chevaux, il leur fit le salut militaire. Des milliers d'Anglais tombent fauchés par

les cuirassiers. La division enlève trois drapeaux et reprend vingt pièces de canon enlevées au comte d'Erlon. Les trois divisions de cuirassiers Roussel, L'Héritier, Vathier se sont jointes à la division Delort. Tout le plateau est nettoyé. Mais une seconde ligne d'infanterie, embusquée à la lisière d'une forêt, et inaccessible, arrête la course des cavaliers. « Ils durent rester, pour contenir les Anglais, à cinquante pas de leurs carrés, soutenant, pendant plus de trois heures, le feu le plus terrible et bravant la mort avec le courage le plus héroïque. » Delort a trois chevaux tués sous lui, deux grièvement blessés. Son chapeau, le grand manteau noir qui l'enveloppe tout entier, ses habits sont déchiquetés par les balles. Un coup de feu lui a fait une grave blessure et il a reçu plusieurs coups de sabre (1).

Après la catastrophe, Grouchy le chargea de couvrir la retraite jusqu'à Paris. Malgré ses blessures et l'insuffisance des effectifs, il remplit sa tâche, au milieu d'un désordre effrayant, rassemblant les fuyards, imposant à l'ennemi par son assurance, faisant tête, trois lieues durant, à toute l'avant-garde alliée avec quelques pelotons, supportant sans broncher le feu le plus violent (2). « Cet officier général », disait Milhaud, en demandant pour Delort le titre de grand officier de la

(1) 18 juin 1815. Documents précités de Milhaud. Reçu d'un drapeau pris sur les Anglais par le 9e cuirassiers (P. D , 90). Relation de la bataille de Waterloo par Delort (P. D., 96). *Eloge de Delort*, p. 5. Henry Houssaye, *1815, Waterloo* (8e édition, Paris, 1899), pp. 349, 353, 355, 374. Napoléon Ier, *Commentaires*, V, les deux plans de la bataille. 1er moment, vers 10 heures du matin. 2e moment, vers 7 heures du soir.

(2) Delort à Milhaud sur la retraite de l'armée Paris, 1er juillet 1815 (P. D., 92). Relation de la bataille de Waterloo par Delort (P. D., p. 159). Henry Houssaye, *1815*, *La seconde abdication* (24e édition, Paris, 1905), p. 116.

Légion d'honneur, « a déjà mérité cette faveur dans plus de vingt combats, mais dans cette dernière campagne, il s'est couvert de gloire (1). »

Delort était soutenu par l'espérance. La belle retraite de quelques corps, la facilité avec laquelle il avait lui-même rassemblé ce qui restait de sa division, l'affaiblissement des armées prussienne et anglaise très éprouvées par leur victoire, quelques succès partiels remportés près de Paris par ses cuirassiers, lui semblaient autant de motifs de continuer la résistance quand même. On pouvait encore, en se hâtant, rallier l'armée, fortifier Paris. Mais « les Français voyaient alors deux Thèbes et deux soleils. L'amour de la patrie, l'horreur de la domination étrangère et d'un danger commun » ne prévalaient pas contre leurs dissensions. Tout était bien fini. Delort trouva dans le sentiment du devoir accompli un adoucissement à sa douleur. « Il faut », disait-il, « pour supporter avec résignation les revers affreux qui attristeront longtemps la France, non seulement le témoignage d'une conscience irréprochable, mais encore la certitude de n'avoir rien épargné pour son salut. »

Delort suivit la retraite de l'armée derrière la Loire. Au lieu de la récompense demandée par Milhaud, il reçut un ordre qui le relevait de son commandement, et lorsque Macdonald procéda au licenciement exigé par les alliés de l'unique armée qui restait à la France, il se vit congédié par son ancien chef en Catalogne (2). Peu après, Macdonald lui faisait savoir que son renvoi était définitif, le gouvernement « ne voulant pas em-

(1) Note de Milhaud en faveur de Delort (P. D., p. 132).
(2) Macdonald à Delort. Bourges, 4 août 1815 (P. D., 93).

ployer les généraux qui avaient fait la campagne ([1]). » — « Peut-on », s'écriait Delort, « faire un crime à l'armée française d'avoir voulu préserver la patrie de son humiliation et de sa ruine ? ([2]) » C'était le moment où les ministres de Louis XVIII instituaient, pour examiner la conduite des officiers de tout grade depuis le retour de l'île d'Elbe, une commission militaire qui allait pourvoir les conseils de guerre et la cour des pairs des affaires les plus tragiques. « Mis en surveillance », invité à s'expliquer sur la part qu'il avait prise à la guerre, Delort terminait ainsi son mémoire au duc de Bellune, président de la commission : « Il est donc bien constant que j'ai voulu d'abord me rallier à la cause du roi et que j'étais dans la ferme intention de contribuer de tous mes moyens à préserver la France du plus grand des malheurs. En combattant en dernier lieu, je n'avais uniquement pour objet que d'épargner à mon pays l'humiliation de subir le joug des étrangers ([3]). »

(1) Macdonald à Delort. Bourges, 22 octobre 1815 (P. D., 94).

(2) Relation de la campagne de 1815 par Delort. — Delort avait laissé en Italie des amitiés toujours fidèles depuis 1806. Elles lui adressèrent dans sa retraite de Verreux des encouragements et des consolations.

Sonetto al merito militare ed all' esimie virtu del luogotenente generale barone *Adriano Delort.*

Caldo d'alto valor, il guerrier forte
Spense e fuga l'oste nemica al *Franco,*
Or su l'*Ausonia*, or su l'*Ispano* altero
O distrusse, o alterro, o die vitorte.
Mai il suo braccio fu di vincer stanco
A pro del patrio amato *franco* impero ;
Uman col vinto, e col protervo austero,
Su onorati trofei or posa il fianco.
Virtu, che dagli eroi mai si diparte,
Per man guidollo al nobil romitaggio
Dove non suona strepito di Marte :
« Quivi in *Verreux*, » ella disse, « o prode, o saggio,
« Finche dal mortal velo non ti parte,
« Quivi spargan tuoi ozi chiaro raggio. »

In segno di vera ammirazione ed amicizia.

(3) Delort au président de la commission. Paris, 1er novembre 1815. *Odes d'Horace*, préface de l'auteur, p. 17.

La « noble franchise » de ses explications n'empêcha point Delort de partager le sort des généraux les moins compromis. « Une orgueilleuse faction, voulant faire tourner à son profit tous nos désastres, ne vantait plus, en France même, que les victoires de l'étranger, se glorifiait, mais sans titre, d'y avoir été associée, et avait conçu l'étrange dessein de faire passer pour des brigandages ces rapides et brillants exploits qui, pendant vingt-cinq ans, ont fait l'admiration du monde, et qui, sans les inconcevables folies d'un seul homme, auraient rendu la France la plus puissante nation de l'Europe (1). » La demande que Delort avait faite d'être employé à la réorganisation de la cavalerie n'eut pas de suite (2). Le traitement de réforme ou de retraite « mérité par vingt-cinq ans d'honorables services » ne lui fut pas donné. Déjà privé de ses dotations de Westphalie et de Hanovre depuis 1814, il fut réduit à la moitié de sa pension de la Légion d'honneur, « que la Charte lui assurait intégralement, » et au traitement de non activité accordé par Louis XVIII aux généraux de l'Empire (3). Toutefois relevé de la surveillance à laquelle il avait été soumis, nommé commandeur de la Légion d'honneur en 1818, classé dans un assez bon rang en 1819, grâce à Gouvion Saint-Cyr, « qui connaissait sa manière de servir », disponible en 1820, il attendait quelque dédommagement d'un roi « loyal, modéré, prudent » et qui se montrait personnellement

(1) Relation de la campagne de 1815 par Delort.

(2) Delort au ministre. Orléans, 12 juillet 1815. Paris, 26 octobre 1815.

(3) Delort au ministre de la guerre Clermont-Tonnerre, 9 décembre 1824 et sans date (Minutes).

plein « d'estime, d'intérêt et de la plus aimable bonté » pour les officiers généraux de l'ancienne armée (1).

La mort de Louis XVIII relégua Delort au fond de sa province. « Un nouveau ministre de la guerre, parvenu sans titre à un emploi aussi élevé, » mit subitement à la réforme « par raison d'économie » cent cinquante généraux de la Révolution et de l'Empire. Delort fut l'une des victimes de Clermont-Tonnerre (2). « Traité comme invalide dans la vigueur de l'âge », ce fut à son cher

(1) Brevet de commandeur de la Légion d'honneur pour le baron Delort. Château des Tuileries, 10 février 1818. Original. Parchemin. Sceau du grand chancelier. — Delort au ministre de la guerre Gouvion Saint-Cyr, Arbois, 15 janvier 1819 : « Nommé général de division seulement le 26 février 1814, après la bataille de *Montereau*, où ma brigade de cavalerie légère avait rendu un service très important, je devais craindre que l'ordre d'ancienneté n'arrivât pas jusqu'à moi dans la nouvelle organisation de l'état-major de l'armée... Je perds donc, Monsieur le maréchal, tout espoir d'être utile, puisque me voila dans la classe des non disponibles et que celle des disponibles est assez nombreuse pour fournir longtemps et bien au dela des besoins réels pour le service actif. Mon zèle et surtout le désir de servir mon pays doivent me faire souffrir de me trouver dans une semblable position, tout en reconnaissant que Votre Excellence n'a pu mieux faire dans les circonstances actuelles » (Minute). — Gouvion Saint-Cyr à Delort. Paris, 26 janvier 1819. — Delort fut définitivement maintenu en jouissance du traitement de non activité à partir du 1er juillet 1818 (Décision du 20 juillet 1819). — *Odes d'Horace*, préface de l'auteur, p. 17. Delort conserve cette appréciation sur Louis XVIII dans la 2e édition, et il ajoute dans une note : « Toutefois la modération du roi sut tempérer ce pouvoir presque absolu, et sa prudence maintint dans le calme le parti insensé qui aspirait à la contre-révolution » (II, p. 336).

(2) 1er décembre 1824. — « Nous supporterons sans nous plaindre, » écrivait Delort à Clermont-Tonnerre, le 9 décembre 1824, « le sacrifice qui nous est imposé, s'il tourne réellement au profit de l'Etat, et si, comme vous daignez me l'annoncer, il n'a point d'autre cause qu'une indispensable économie Nous pouvions souhaiter cependant que la mesure qui nous est appliquée eût été prise indistinctement sans acception de personnes et uniquement déterminée par l'âge et le nombre d'années de services et de campagnes. Elle eût, ce semble, été plus juste et très impartiale. J'ai été assez heureux, ainsi que ceux de mes braves compagnons d'armes qui subissent le même sort, de commander des troupes qui, quelquefois, ont obtenu des succès décisifs, et puisque nous avions encore la force et la volonté d'être au besoin utiles au roi et à la patrie, ce ne peut être qu'avec une véritable affliction et bien malgré nous que nous en perdons l'espoir. »

poète Horace, « à l'aimable philosophe » qui « attendrit et charma sa jeunesse, » qu'il demanda une consolation contre l'injustice des hommes. Il traduisit les Odes en vers français. Œuvre doublement périlleuse. Mais Delort écrivait pour lui seul, « sans autre dessein que d'occuper ses loisirs ». Il refusa longtemps de donner à son ouvrage quelque publicité. La première édition était sous presse au moment de la révolution de juillet. Elle ne parut qu'en 1831, chez un imprimeur d'Arbois. L'auteur ne livrait pas son nom, il signait du titre qui lui avait été le plus cher, « un ancien général de division de la Grande Armée (1). » Même après le succès de la première édition, il voulut se recommander des appréciations de ses amis M. Genisset, professeur de littérature latine et doyen de la faculté des lettres de Besançon, et Charles Nodier, dont il publia les jugements en tête de sa traduction (2).

L'avènement de Louis-Philippe fit rentrer Delort dans la vie active. Dès les premiers jours du nouveau règne, il fut nommé, à Marseille, au commandement de la 8e division, stationnée dans la région comprise entre le Rhône et les Alpes, depuis Avignon et Draguignan jusqu'à la mer (3).

(1) *Odes d'Horace*, préface de l'éditeur, p. 8.

(2) *Odes d'Horace*, I, pp. XXXVII-XLVIII.

(3) 6 août 1830. — Delort au ministre. Lyon, 9 août 1830 (Arch. guerre). Delort fut recommandé, à son insu, au général Gérard par l'un de ses anciens officiers du 24e dragons, le lieutenant Lasserre. A la date de la lettre de M. Lasserre (7 août), Delort était déjà nommé : « Je vois par les journaux la nomination de plusieurs généraux de l'ancienne armée à différentes fonctions, sans y voir figurer le nom d'un de nos braves, mais modeste, qui cependant mérite par son instruction et son caractère de l'emploi dans notre nouveau gouvernement. Le lieutenant général *Delort*, retiré à *Arbois (Jura)*, mis à la retraite par l'ex-ministre *Clermont-Tonnerre*, devrait par son dévouement à la patrie et à la liberté être mis en activité de service. Ce général est aussi bon administrateur que vaillant

Il entrait dans un pays qui avait été, en 1815, le théâtre de nombreux massacres. Il réussit à prévenir les troubles et à s'attirer la confiance et l'affection par sa modération et le soin qu'il apportait partout de fréquenter l'élite de la population. Ce service fut reconnu par le titre de grand officier de la Légion d'honneur réclamé pour Delort au lendemain de Waterloo [1].

Cependant ses concitoyens du Jura venaient de lui donner, aux élections de 1830, le mandat de député. Ils le lui renouvelèrent trois fois. Au commencement de 1831, Delort se démit de son commandement pour siéger à la chambre. Mais, presque au même moment, la guerre menaçait d'éclater avec les puissances continentales. Les garnisons de la frontière furent renforcées, deux classes appelées sous les drapeaux. Delort fut chargé de l'inspection générale de trois divisions et nommé membre de la commission de défense du royaume On lui attribua la frontière du Jura. Plusieurs restaurations importantes furent exécutées à la suite de ses rapports. Il décida la construction du fort des Rousses.

En même temps, le roi lui confiait le commandement de la 3e division militaire [2]. Cette divi-

militaire. Je vous prie, mon général, d'excuser un ancien officier du 24e régiment de dragons qui fut pendant dix ans sous les ordres de ce général en *Italie* et en *Espagne*, et qui n'a cessé de l'admirer pour sa bravoure et pour son activité. C'est en qualité de *Meusien* et dans le grand désir que j'éprouve de voir les emplois occupés par de grands caractères que je me permets de vous désigner ce général qui ignore totalement cette démarche de ma part » (Arch. guerre).

(1) Ordonnance royale du 18 octobre 1830.

(2) Démission du commandement de la 8e division, janvier 1831 ; chargé de l'inspection générale des 5e, 6e, 18e divisions, 17 mars ; appelé au commandement de la 3e division, 6 avril (*Fastes de la Légion d'honneur*, p. 257). Pour ses fonctions de membre de la commission de défense du royaume, *Odes d'Horace*, II, p. 424. *Eloge de Delort*, p. 7. Le comte d'Anthouard, vice-président de la commission, à Delort. Paris, 31 mars 1831.

sion, la plus considérable de toutes celles de la frontière de l'Est, se composait de sept régiments d'infanterie, huit de cavalerie, deux d'artillerie, un du génie [1]. Delort revenait à Metz, l'une des garnisons de sa jeunesse. Le maréchal Canrobert le vit à cette époque. Il était lui-même lieutenant au 47e de ligne à Longwy. C'était à une revue de toutes les troupes et de toutes les gardes nationales de la Moselle, passée dans l'île Chambière par Louis-Philippe. « L'armée comptait une vingtaine de mille hommes et la garde nationale plus de trente mille ; il y avait cinq régiments de cavalerie et plus de cent pièces d'artillerie admirablement attelées. Toutes ces troupes étaient sous les ordres directs du général Delort, le héros des guerres d'Aragon et de Catalogne. C'était le type du vieux dragon d'Espagne, de ces dragons dont les Espagnols avaient si peur et qui s'immortalisèrent à leur rentrée en France dans la campagne de 1814. Il était grand, puissamment charpenté, avec une figure mâle de paysan, des cheveux blancs, drus et hérissés, le nez en l'air, une large mâchoire et un menton non moins large ; ses oreilles étaient encadrées d'une paire de favoris coupés court, comme les portaient sous l'Empire les dragons et les grenadiers à cheval qui n'avaient pas de moustaches. Il avait une voix de stentor. C'était un homme énergique et plein d'autorité sur les troupes. Comme beaucoup de ses camarades,

(1) 26e et 53e régiments de ligne à Metz, 37e à Nancy, 10e à Phalsbourg, 47e à Longwy, 13e léger à Thionville, 17e léger à Nancy ; 2e, 3e, 6e cuirassiers à Lunéville, 7e à Nancy ; 7e dragons à Epinal ; 2e lanciers à Sarreguemines, 4e à Thionville ; 5e hussards à Sarreguemines ; 2e et 9e d'artillerie, 2e génie à Metz (Etat des troupes qui sont dans les 3e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 18e et 19e divisions militaires).



Photogravure E. Chesnay, Dijon

Le Lt gal Bon Delort



ce vieux sabreur récitait des odes d'Horace et faisait même des vers. Il nous présenta au roi et nous fit défiler.....La garde nationale, composée uniquement d'anciens soldats, avait un aspect véritablement martial. Elle étonna surtout les étrangers venus d'outre-Rhin. Ce fut pour eux une révélation de voir surgir du néant une armée disciplinée et enthousiaste. Durant les trois heures que dura la revue, les gardes nationaux ne cessèrent de pousser des cris frénétiques. Cet enthousiasme, je l'appris plus tard, eut son écho au delà du Rhin ; les cours de Vienne et de Berlin en furent fort impressionnées, et leurs projets et leur attitude se modifièrent en conséquence [1]. »

Le conflit des Grenoblois avec un régiment de la garnison, le 35e de ligne, appela bientôt Delort à une nouvelle destination. Grenoble relevait de la 7e division militaire, dont le chef-lieu était Lyon [2]. A la suite d'une transaction intervenue entre les représentants de la ville et le général Hulot, commandant la 7e division, le 35e sortit de Grenoble [3]. Le gouvernement refusa de « consacrer une espèce de capitulation honteuse pour le pouvoir et funeste pour l'avenir » [4]. Delort fut

(1) Maréchal Canrobert, *Souvenirs et conversations* (*Revue des Deux-Mondes*, 1898, I, p. 283). Germain Bapst, *Le maréchal Canrobert, souvenirs d'un siècle*, 6e édition (Paris, 1904), I, p. 155. Le maréchal duc de Trévise à Delort, après l'inspection de la 3e division, Strasbourg, 17 décembre 1831.

(2) La 7e division militaire était formée de huit régiments de ligne stationnés à Lyon, Grenoble, Romans, Montélimar et Embrun, deux régiments de dragons à Lyon et un régiment d'artillerie à Valence (Etat des troupes qui sont dans les 3e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 18e et 19e divisions militaires).

(3) Arrêt de la chambre d'accusation de la cour royale de Grenoble du 17 avril 1832 (Grenoble. Imprimerie E. Allier. Avril 1832). Valois, *La conduite de Grenoble*, l'affaire du 35e en 1832 (Grenoble. Dupont. 1886). Ernest Girard, *Ephémérides arboisiennes* (*L'Abeille jurassienne*, journal de l'arrondissement de Poligny, 28 avril, 19 mai, 2 et 9 juin 1895).

(4) Ce sont les termes employés par Casimir Périer.

revêtu du commandement supérieur de la 7e division, avec les pouvoirs militaires les plus étendus et l'ordre de partir sur-le-champ pour Lyon et de là pour Grenoble (1). Il arriva porteur des ordres les plus sévères de Casimir Périer, alors président du conseil, et de Soult, ministre de la guerre. « Il faut que le 35e obtienne satisfaction, c'est le mot. » On lui recommandait cependant de ménager l'esprit de la population. « Elle est vive et animée, mais elle n'est pas factieuse ; elle est seulement tourmentée par une poignée d'agitateurs... C'est à votre habileté, à l'évidence de vos bonnes intentions à réveiller les sentimens honnêtes de la grande majorité. D'un autre côté, assurez-vous des forces nécessaires pour appuyer l'exécution des mesures prescrites, de manière à éviter toute collision. Choisissez vos moyens, saisissez l'à-propos ; que tout le monde reconnaisse là un acte de force, non pas de violence. Ne prenez conseil que des instructions du gouvernement et de votre caractère qui nous est connu (2). » Delort fit appel à la générosité politique des citoyens de Grenoble, à leur esprit d'équité. « Les soldats français », disait-il dans une proclamation, « ne sont-ils pas aussi les enfants de la patrie ? Eh quoi ! les pères

(1) Ordre et instructions du ministre à Delort, 17 mars 1832. « Je prescris impérativement au général *Delort* de faire rentrer le 35e régiment dans *Grenoble*, avec les forces nécessaires pour empêcher toute espèce d'opposition » (Le ministre au général Hulot. Même date).

(2) Instructions confidentielles de Casimir Périer à Delort. Paris, 21 mars 1832. — « Je ne puis trop vous réitérer que le 35e régiment, dont la conduite a été parfaite à *Grenoble*, d'après tous les documents qui nous sont parvenus, doit y être rétabli... Vous devez aussi déclarer hautement que cette convention est comme non avenue, à quelque titre qu'on veuille la considérer... Ne perdez pas de vue que la moindre hésitation pour réhabiliter l'honneur du 35e et le rétablir immédiatement dans *Grenoble*, pourrait produire les conséquences les plus fâcheuses » (Le ministre à Delort. 22 mars 1832).

de famille satisfont-ils à la rigoureuse loi du recrutement pour que leurs fils, dévoués à la défense intérieure et extérieure de l'État, soient tous les jours exposés impunément aux plus intolérables insultes ? [1] »

Le gouvernement avait rassemblé à Grenoble des renforts appelés de tous les points de la 7e division, Lyon, Valence, Gap, Vienne, Romans. Delort s'efforça d'alléger les charges de l'occupation militaire, en dispersant une partie de ces troupes dans les environs de la place [2]. Il appuya sur la nécessité de retirer le 35e [3]. Si ce conseil avait été suivi, il aurait épargné au régiment la fameuse conduite que les Grenoblois lui firent après la mort de Casimir Périer. Delort se fit apprécier en haut lieu par sa manière tout à la

(1) Ordre du jour de Delort. Grenoble, 9 avril 1832.

(2) « J'approuve la disposition que vous avez prise de placer des troupes dans les environs de la place, afin de diminuer les charges que le logement de la troupe impose aux habitans » (Le ministre à Delort. 9 avril 1832).

(3) « Le 35e doit être maintenu à *Grenoble* jusqu'à nouvel ordre » (Le ministre à Delort. Paris, 27 mars 1832). « Quant à la proposition que vous me faites de donner une autre destination au 35e régiment, on ne peut encore y songer. Quelque inconvénient qu'il y ait de le maintenir dans la place de *Grenoble*, il doit y rester ; et quand il y aura lieu de l'en retirer, je vous adresserai des ordres pour le faire partir » (Le ministre à Delort. 31 mars). « Quant au 35e régiment de ligne, je vous ai déjà fait connaître que très certainement sa destination serait changée ; mais je crois que le moment n'en est pas encore venu, et je me réserve d'en donner l'ordre quand il sera tems » (Le ministre à Delort. 6 avril). « Je pense comme vous que le 35e ne doit quitter *Grenoble* que pour venir à *Paris* auprès du Roi, et j'ai la certitude que cette récompense de sa bonne conduite lui sera infailliblement accordée ; quant au moment où ce changement devra avoir lieu, je pense, mon cher général, que votre demande l'influencera considérablement » (Ferdinand-Philippe d'Orléans à Delort. Tuileries, 10 avril 1832). « Il vaut mieux établir les troupes en cantonnement dans les communes voisines, en ayant soin de maintenir jusqu'à nouvel ordre le 35e régiment de ligne en entier à *Grenoble* » (Le ministre à Delort. 12 avril). « Je vous ai fait connaître par une lettre du 1er de ce mois quelle devait être la composition de la garnison de *Lyon* et de celle de *Grenoble*. Il n'est rien changé à ces dispositions, et le 35e régiment doit toujours rester à *Grenoble* jusqu'à de nouveaux ordres de ma part » (Le ministre à Delort. 13 avril).

fois prudente et très ferme et par les résultats qu'il obtint. Louis-Philippe n'avait jamais vu Delort, mais il était « entièrement satisfait » du « grand service » que le général rendait au gouvernement. Il lui fit proposer de l'appeler à la cour, avec les fonctions d'aide de camp du roi (1). Delort hésita. « Vétéran de la Grande Armée, confiné pendant seize années consécutives, il soupirait après un repos que de pénibles campagnes et de graves blessures lui rendaient nécessaire. » Il se trouvait « bien vieux pour servir en qualité d'aide de camp » et complètement étranger à l'étiquette.

> Le ciel ne m'a point fait, en me donnant le jour,
> Une âme compatible avec l'air de la cour.

Il avait aussi à « ménager les susceptibilités et les exigences de ses compatriotes, qui l'avaient appelé deux fois à l'honneur de les représenter à la chambre des députés (2). » Cela signifiait, entre autres choses, qu'il voulait continuer à parler franchement sur la politique extérieure de Louis-Philippe, en premier lieu sur l'abandon de la Pologne. Quelques mois auparavant, le ministre des affaires étrangères Sébastiani « répondait avec un admirable sang-froid à la chambre élective, qui lui demandait solennellement des nouvelles de la capitale d'une nation héroïque : « L'ordre règne à Varsovie, et tout ira pour le mieux, si nous sommes sages. » Ces paroles « si peu dignes de la nation française et du peuple infortuné qui fut

(1) Le ministre à Delort. 28 mars 1832.
(2) Minute d'une lettre de Delort au ministre. Grenoble, 2 avril 1832. Molière, *Le Misanthrope*. *Odes d'Horace,* II, p. 402.

toujours notre plus fidèle allié, avaient consterné les députés ». Delort ne pouvait se défendre d'un sentiment pénible, en voyant « le roi national », ainsi que l'avait sacré « le peuple en délire », se rapprocher de l'Angleterre, préparer « la cordiale entente » et surtout affecter le respect des traités « désastreux » de 1815, « comme si la révolution de juillet, en effectuant un changement de dynastie, avait pleinement comblé les vœux de la France » (1). Le roi ne se rendit pas aux prétextes allégués par Delort. Il ordonna en outre que son nouvel aide de camp demeurerait définitivement à la tête de la 7e division (2).

(1) La réponse du général Sébastiani fut faite dans la séance du 16 septembre 1831. La version que le *Moniteur* en donne est tout à fait inoffensive et même insignifiante. Mais le *Moniteur* était le journal officiel.— *Odes d'Horace,* II, p. 367.— Delort « a présidé lui-même au bon accueil fait à *Metz* et dans toute l'étendue de la 3e division aux militaires *polonais ;* il leur a donné des marques non équivoques de l'intérêt qu'il porte à nos anciens et fidèles alliés » (*Notice sur Delort* par un officier de Grenoble, p. 6). — « Il semble que, depuis la révolution de juillet, toute la politique de notre gouvernement s'est renfermée dans une déférence absolue aux volontés de la *Grande-Bretagne* et dans le plus profond respect pour les honteux traités de 1815 (*Odes d'Horace,* II, p. 338). C'est bien des *Anglais* que chacun de nous peut dire : *Timeo Britannos et dona ferentes* (p. 397). Je suis tout-à-fait sceptique sur les démonstrations amicales des *Anglais ;* elles cachent souvent des intentions perfides (p. 398). A l'ouverture de la session législative de 1844, le discours du trône nous a certifié l'amitié sincère qui unit le roi des *Français* à la reine de la *Grande-Bretagne,* et la *cordiale entente* qui existe entre les deux gouvernements. Ainsi, et pour longtemps sont confirmées les espérances d'une paix stable ; car la paix générale, comme les *Anglais* affectent de le dire aujourd'hui, dépend de la bonne intelligence des deux nations du monde les plus civilisées et les plus puissantes. Mais où est la preuve de cette sincère amitié ? quels faits garantissent cette entente cordiale ? Il est inutile de démontrer que ces fidèles et chers alliés ne nous sont réellement connus que par des actes nuisibles et injurieux. En témoignage de l'entente cordiale, on cite, il est vrai, la visite de la jeune reine *Victoria* au château d'*Eu,* où le plus poli et le plus gracieux des souverains a reçu cette princesse avec la courtoisie et la magnificence de *Louis XIV.* Ne nous enorgueillissons pas, toutefois, de cette distinction. La reine d'*Angleterre* réservait de plus grandes faveurs à la *Belgique,* où règne un prince *anglais* » (p. 357).

(2) Aide de camp par ordonnance du 20 avril 1832. Nommé définitivement au commandement de la 7e division, par décision du 22 avril. Le ministre à Delort. 24 avril et 1er mai 1832.

Delort fut certainement plus flatté que contrarié d'obéir. Mais il ne le fit que bien décidé à ne pas abdiquer le droit de manifester sa pensée sans contrainte. Il le montra bien dès l'année suivante. Une querelle très vive qu'il eut avec le ministre de la justice interrompit pour la seconde fois sa carrière militaire. Delort avait agi à titre de député. Il refusa toute satisfaction, malgré les instances de Soult, toujours ministre de la guerre. Pour sauvegarder l'indépendance du représentant du peuple, il se démit de ses emplois d'aide de camp et de commandant de la 7e division. Il voulut être replacé dans la position qu'il occupait avant la révolution de 1830. Le roi lui-même le manda près de lui. Il ne put rien obtenir. Delort fut seulement mis en disponibilité (1). Quelques

(1) Delort avait recommandé, pour une place de conseiller vacante à la cour de Besançon, un magistrat que le garde des sceaux, M. Barthe, écarta, en raison de quelques antécédents politiques. M. Barthe en informa Delort. Celui-ci lui renvoya sa lettre avec une note marginale que le ministre de la justice trouva très offensante. « Je le fis appeler chez moi, » dit Soult dans son rapport au roi, « et pendant deux heures, je cherchai vainement à lui faire entendre que de sa part une réparation était devenue indispensable envers M. le garde des sceaux. Il s'y refusa obstinément et m'écrivit immédiatement pour donner sa démission de tous ses emplois. » La lettre de démission est du 26 mai 1833. « Sur le compte qu'il était de mon devoir d'en rendre à Votre Majesté, » continue le ministre, « elle fit appeler le général *Delort*, et cette tentative de sa part fut aussi infructueuse que l'avaient été mes efforts. Cependant Votre Majesté retarda encore d'accepter la démission du général *Delort*. » Mais, le 24 juin, Delort écrivait au ministre pour réitérer sa démission : « Dès le moment où j'ai été certain qu'on imposait au général, exerçant des fonctions actives, la responsabilité de ses actions comme député, je me suis trouvé dans l'indispensable obligation d'offrir sur le champ la démission de mes emplois militaires. L'honneur, les devoirs, l'indépendance du député me commandaient cette résolution. » Il réclamait le titre officiel constatant l'acceptation de sa démission : « La session de 1833 touche à sa fin et je n'attends plus que ce titre pour retourner dans ma résidence. » Si cette démission avait été immédiatement accordée, « je ne serais pas forcé de vous réitérer encore la manifestation de mon vœu afin d'être replacé dans la position où j'étais avant la glorieuse révolution de 1830. Vous concevez, Monsieur le maréchal, que cette position est désormais la seule qui me convienne. » Le 28 juin, le ministre faisait son rapport au roi. « Je me vois à regret, » concluait-il, « dans l'obligation de proposer à Votre Majesté

mois plus tard, Louis-Philippe le rappelait ([1]). A l'avenir, nul n'osa plus imposer à l'aide de camp du roi, « au général exerçant des fonctions actives, la responsabilité de ses actes comme député. » Il put soutenir les droits des légionnaires de la vieille armée, créanciers de l'arriéré de leurs pensions de 1814 à 1820, avec d'autant plus d'énergie qu'il renonça lui-même à ce qui lui était dû, pour accroître sa liberté de discussion ([2]).

En 1836 fut établie la commission chargée de reviser et de compléter le travail relatif à l'organisation de la défense générale du royaume. Delort en fit partie jusqu'à la dissolution de cette assemblée, quelques jours après le traité de Londres. La question la plus importante était la construction des forts détachés, que le gouvernement jugeait nécessaire à la défense de Paris. Delort, quatre ans auparavant, avait coopéré à la construction des forts détachés de Lyon. Il fut un de ceux qui votèrent le projet, malgré l'opposition qui le représentait comme élevant autour de Paris de redoutables bastilles. Il n'eût pas été aussi favorable à l'établissement de l'enceinte continue.

d'accepter la démission de l'un et l'autre emploi offerte par le général *Delort*. Il demande en outre à être replacé dans la position de retraite où il se trouvait avant la révolution de 1830. Mais cet officier général n'a point atteint la limite d'âge fixée par l'ordonnance du 5 avril 1832 et paraît exempt d'infirmités ; il possède d'ailleurs un mérite militaire incontestable et il a donné dans le commandement des 8e, 3e et 7e divisions militaires, les preuves les plus irrécusables de son dévouement au trône constitutionnel. Il pourrait donc, par la suite, rendre encore d'utiles services et je me bornerai à proposer à Votre Majesté de le mettre en disponibilité. » Le roi approuva les conclusions du rapport. La démission de Delort fut acceptée le 1er juillet (Arch. guerre). Cpr. *Fastes de la Légion d'honneur*, p. 257.

(1) Décision du 11 mars 1834. Le ministre à Delort, 12 mars.

(2) Pétition des membres de la Légion d'honneur à la chambre des députés. Décembre 1832. Réclamation de Messieurs les membres de la vieille Légion d'honneur, créanciers de l'arriéré de 1814 à 1820. 17 janvier 1833. J. Lebœuf à Delort, grande chancellerie de la Légion d'honneur, 21 février 1833.

« On a dit, en thèse générale », écrivait-il vers 1844, « et cette assertion ne peut être contredite, que le soldat français était celui dont le courage avait le moins besoin d'être rassuré par des remparts. C'est en rase campagne que doit briller ce courage plus impétueux, plus individuel, si je puis m'exprimer ainsi, et secondé par l'adresse, l'intelligence, l'agilité, la vivacité ; c'est là qu'il a obtenu et qu'il obtiendra toujours ses succès les plus décisifs. Couvert par des murs, il perd évidemment les avantages réels dont la nature l'a doué ; protégé par des forts, il n'est ni plus brave, ni plus redoutable qu'un Anglais ou qu'un Autrichien... La réunion de la Belgique à la France, en reculant nos frontières du nord, pouvait nous dispenser de la construction des doubles fortifications de Paris... Ainsi l'imprévoyance d'un avenir même prochain, non moins que la prudence poussée jusqu'à la pusillanimité, ont pour les peuples des résultats aussi tristes et aussi désastreux que les actes d'une témérité audacieuse [1]. »

Louis-Philippe récompensa les services du vieux général en l'élevant à la dignité de grand croix de la Légion d'honneur et en le créant pair de France [2]. Delort, dont l'activité semblait croître avec l'âge, partagea son temps entre son service près du roi, les inspections générales, les missions, les séances des commissions et de la haute chambre et la pré-

(1) Le traité de Londres est du 15 juillet 1840. — *Odes d'Horace,* II, pp. 424, ss. Lettre du ministre prononçant la clôture des séances de la commission. 18 juillet 1840. Lettre du comte d'Anthouard à Delort lui notifiant la décision du ministre et lui transmettant les témoignages de satisfaction du roi pour la part prise par lui aux longs et importants travaux de la commission. Juillet 1840.

(2) Grand croix par ordonnance du 30 mai 1837. Pair de France par ordonnance du 3 octobre de la même année.

paration d'une nouvelle édition de ses odes d'Horace ([1]). Il trouvait encore des loisirs pour rimer, à toute heure et en tout lieu, aux Tuileries, à Neuilly, dans son habitation de Verreux près d'Arbois, dans son château de Vadans, à la mémoire de son empereur, en l'honneur du général Bachelu, un héros de Waterloo, de son curé, l'abbé Plumey, et de bien d'autres, des petits vers qui n'étaient pas dédaignés. Toujours jeune d'esprit et de cœur, il dut être fort surpris lorsque la limite d'âge l'atteignit ([2]). Il reprit le chemin d'Arbois. Il mourut à Verreux le 28 mars 1846. Il s'était choisi dans le donjon de Vadans « une sépulture guerrière digne d'un vieux soldat. » C'est là qu'il repose auprès de sa fille unique morte dix années avant son père. Delort avait supporté ce malheur avec la « philosophie chrétienne » qui lui était habituelle ([3]).

Durant sa longue carrière, Delort se montre avant tout « un homme de devoir et d'honneur ».

(1) Inspection de l'École de Saint-Cyr. Lettres du ministre de la guerre des 13 et 16 décembre 1834. Président du jury d'examen des élèves de l'École de Saint-Cyr par décision du ministre de la guerre du 11 juillet 1837. Inspecteur général pour 1838 de l'École de Saint-Cyr.

(2) Il fut placé dans la section de réserve à compter du 17 novembre 1841.

(3) Mme Paupe à son neveu le général Delort. Verreux, 22 mars 1836. Une liasse portant ce titre écrit de la main du général : *Adrienne*, 26 février 1836. — Henri Bouchot, *La Franche-Comté* (Paris, 1890), p. 210. — Le nom du général Delort est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile. J'ai cité la gravure représentant la charge du 9e dragons à Austerlitz. Langlois a peint, en 1837, un tableau du combat de Castalla, qui est au château de Versailles. *Les galeries historiques du palais de Versailles* en donnent une reproduction dessinée par Girardet et gravée par Dieu (VI, série VIII, section IV). Cpr. le texte dans l'ouvrage portant le même titre (Paris, imprimerie royale, 1840), V, p. 76. Le portrait du général a été gravé par Belin d'après Pointurier (Lith. Pointurier p. et f. à Dôle). Il existe deux autres portraits. L'un, en lithographie, édité à Paris par Rosselin, est de Grégoire et Deneux, d'après Legrand. L'autre, sans nom d'auteur, est un beau fusain conservé à la bibliothèque d'Arbois. Le général est assis, accoudé sur une table couverte de papiers. L'un d'eux porte ces trois noms : « Sagonte, Castalla, Montereau ».

Il ne serait pas Arboisien, s'il n'avait l'esprit frondeur et la tête chaude. Mais,

Quoique vif, pétulant, il a le cœur très bon.

Et toutes les séductions d'un homme du monde aimable et enjoué font valoir ses qualités naturelles (1). Soldat, il joint à une intrépidité renommée dans un temps si fécond en braves toutes les

(1) « *Versailles,* 20 juillet 1806. Votre aimable lettre, mon cher colonel, nous a fait a tous le plus sensible plaisir ; j'ai reconnu dans cette attention et la bonté de votre cœur et votre exactitude parfaite a remplir toute espece d'engagement. Jouissés pleinement de la satisfaction d'avoir emporté les regrets sinceres non seulement du corps entier que vous avez si bien régeneré, mais de tous ceux qui ont eu l'avantage de vous connoitre ; j'ai vu peu d'hommes a votre âge reunir aussi complettement les suffrages ; c'est a qui rendra le plus de justice a vos talents, a votre bravoure, a l'art de vous faire craindre, aimer et respecter. D'autres s'attachent a la grace de votre esprit, l'agrement de votre societé, ce ton de gaieté, d'aisance, de discrettion et de réserve que vous savez concilier, et qu'il est si rare de retrouver aujourd'hui. A tout cela que j'ecoute avec plaisir, je me permets quelquefois d'ajouter deux observations. C'est que je n'ai jamais connu personne, qui, lorsqu'il est question d'obliger, sut y mettre autant d'empressement, de prévenance, de zele et d'activité, et que l'excellence de votre ame vous prévient si favorablement pour les autres que vous n'y voyez que les qualités louables et que jamais je ne vous ai oui dire, de qui que ce soit, un seul mot qui ne fut a son avantage. Voila, mon cher compatriote, ce que nous nous sommes dit plusieurs fois depuis votre départ et cela dans la sincerité de notre cœur. Si je vous le répète, ce n'est point à titre de complimens, mais comme un encouragement et un hommage qui vous est du » (M. Pierre à Delort). — « Un abord facile, une bienveillance soutenue, une politesse exquise, beaucoup de noblesse dans les manières, sans raideur et sans ostentation, un langage et des habitudes qui faisaient rejeter l'idée qu'il avait, pendant plus de vingt années, habité les camps, le voilà tel que nous l'avons toujours connu. Il était d'une grande vivacité, d'une promptitude qui s'indignait de toutes les lenteurs, de tous les obstacles ; mais ces mouvements, rapides comme l'éclair, en avaient la durée ; la bonté de son cœur le ramenait aussitôt à la modération, et s'il s'apercevait qu'il eût causé la moindre peine, il se le reprochait et il en sollicitait l'oubli avec la plus honorable franchise. Parlerai-je de cette obligeance de tous les instants, de cette haine de l'injustice, qui ne lui laissait prendre aucun repos qu'il n'en eût sollicité et obtenu le redressement, si quelque moyen de la réparer lui était offert, de cette exactitude à répondre à toutes les demandes qui lui étaient journellement adressées? Jamais une semaine entière ne s'écoulait avant que sa réponse eût été expédiée, et si les désirs du solliciteur n'avaient pu être satisfaits, avec quelle délicatesse il savait adoucir l'amertume du refus qui paraissait l'affliger autant que celui dont les demandes étaient rejetées » (*Eloge de Delort,* p. 9) !

petites et les grandes vertus militaires, d'autant plus méritoires chez lui qu'il les a conquises sur une nature libre et ardente. Il a la patience, la persévérance, le sang-froid, la discipline surtout, qu'il veut aussi austère que celle des légions romaines.

Chef de corps ou général, Delort fut peut-être supérieur à la situation que lui firent les événements. Il remplit le plus souvent des fonctions au-dessus de son grade. Il avait la charge et la responsabilité sans posséder le titre. Ses aspirations étaient élevées. Il aimait la gloire, et cela paraissait, au dire de ses contemporains, dans son attitude et sa démarche. On ajoutait, il est vrai :

Mais cet air de grandeur est un air naturel.

Il avait pris pour modèle l'une des plus nobles figures des guerres de la Révolution, Joubert, tué à Novi, dont il prononça l'éloge funèbre, en l'an VIII, dans le temple décadaire d'Arbois. Certains traits du caractère de Joubert l'avaient frappé, la vigilance et l'attention dans toutes les occasions même secondaires, le bouillant « courage d'Achille » au service de « la prudence et de la sagesse de Nestor » (1). Delort imite Joubert. C'est par l'audace et la rapidité de ses mouvements qu'il a réalisé les entreprises les plus extraordinaires et les plus dangereuses, tout en épargnant la vie de ses hommes. Son emportement est habileté. Il doit tous ses succès à la furie calculée de ses attaques.

Delort a toutes les préoccupations généreuses

(1) Éloge de Joubert (P. D., p. 16).

de Joubert, la bonté pour les populations paisibles, parce que « la gloire dans la paix, c'est l'amour des peuples », la déférence pour l'adversaire malheureux. Il la recommande à ses hommes :

Pour les vaincus toujours montrez-vous magnanimes,
Et du sort des combats respectez les victimes....
Vous trouvant au combat impétueux, terribles,
Mais, après la victoire, humains, doux et sensibles (1).

Les cinq années que Delort passa au 22e de cavalerie, les six ans pendant lesquels il commanda le 24e de dragons, avaient fait de chacun de ces régiments une famille unie par « l'amitié la plus tendre. » Il veillait avec « une sollicitude paternelle » au bien-être et aux intérêts de ses subordonnés, se faisait importun pour leur obtenir les récompenses qu'ils pouvaient légitimement prétendre (2). Castellane se souvint toujours de la bienveillance dont il avait entouré ses débuts. « Une ordonnance parue au *Moniteur* du 4 octobre (1837) nomme cinq pairs, au nombre desquels je me trouve, ainsi que le baron Delort, député, lieutenant général. J'ai été sous-lieutenant dans son régiment, le 24e dragons, en 1806. Il a été parfait pour moi comme colonel ; je lui en conserve une véritable reconnaissance (3). » Lorsqu'un

(1) Moncey à Delort. Milan, 23 mars 1801 (P. D., 24). Épître au 24e régiment de dragons par son colonel (P. D., p. 59).

(2) Dissolution du 22e régiment de cavalerie. Bourg, 2 pluviôse an XI (P. D., p. 39, n. 4). Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration du 24e régiment de dragons. Lérida, 8 septembre 1811. Suchet à Delort Valence, 15 février 1812 (P. D., 65). Delort au ministre. Fuente la Higuera, 24 octobre 1812 (P. D , 75). V. enfin une correspondance entre Lacépède et Delort qui demande l'admission dans la Légion d'honneur du maréchal des logis Ladoux et du dragon Cuny, tous deux du 24e dragons. Lettre de Lacépède du 18 octobre 1811. Delort répond le 10 novembre, écrit de nouveau le 12 septembre 1812 et le 21 mai 1813.

(3) Maréchal de Castellane, III, p. 130.

acte de répression était devenu nécessaire, il se sentait tout heureux si le coupable ne lui gardait pas rancune. « Je suis au comble de mes vœux, mon cher abbé, » écrivait-il de Saluces, en l'an X, à un ami d'Arbois, « les officiers du régiment dont les intérêts particuliers avaient été lésés, ont fait des démarches pour se rapprocher de moi, et vous ne devez pas douter que je n'y aye répondu avec franchise, loyauté et sincérité. L'ordre, l'union et la concorde vont renaître et je vais faire tous mes efforts pour rétablir parmi nous la parfaite harmonie (1). » Delort pensait que la fraternité entre les soldats, leur confiance affectueuse dans les chefs, en un mot l'esprit de corps, au sens le plus élevé de cette expression, voilà ce qui fait une troupe d'élite. De son côté, il était sûr du corps qu'il commandait. Il en attendait tous les efforts et tous les succès. Après Waterloo, il parle avec orgueil de son « invincible cavalerie ». Il est persuadé que, mieux employée par les grands chefs, elle aurait pu, à elle seule, rétablir les affaires (2).

(1) « Outre l'officier que j'ai annoncé à la famille », continue Delort, « vous en recevrez un second du grade de capitaine. Abstenez-vous de parler devant lui de ce qui s'est passé au régiment, car il est du nombre de ceux sur lesquels la réforme des abus a pesé. Vous lui ferez donner ma chambre comme à l'officier le plus élevé en grade, et celle d'*Auguste* au lieutenant qui lui est adjoint pour le recrutement. Recommandez qu'on tienne les appartements prêts et que ces officiers soient traités avec les plus grands égards. Je vous prie de leur faire compagnie assidue et de leur faire aussi les honneurs de la maison. Faites leur boire du bon vin et procurez leur tous les amusements qui dépendront de vous (*Le général Lecourbe*, p. 566).

(2) Relation de la bataille de Waterloo par Delort (P. D., pp. 155, 158). « C'est le défaut habituel de plusieurs généraux », dit encore Delort dans sa relation de la campagne de 1815, « de mal employer, d'employer trop tôt la cavalerie, même celle d'élite, de la faire agir indistinctement dans toutes sortes de terrain, de l'exposer imprudemment à des obstacles insurmontables, de la prodiguer, si je puis m'exprimer ainsi, en pure perte, enfin de ne pas savoir la tenir en réserve, ou pour porter un coup décisif, ou pour réparer un échec, ou pour compléter, à la fin d'une journée, tous les avantages obtenus par l'infanterie ».

Ce qui distingue aussi Delort, c'est qu'il se place dans le premier rang parmi les généraux de l'Empire lettrés ou savants, intelligences vraiment universelles, qui honoraient leur pays à la paix comme à la guerre. Il est amateur de bonne littérature, auteur lui-même, historien, philosophe, critique de lettres, poète. Il donne à l'étude le temps que ne réclament pas « d'assidus et pénibles devoirs, » car jamais il ne laisserait le lettré prendre le pas sur le soldat (1). « En marchant à l'ennemi, » dit l'un de ses biographes. « nos soldats étonnés l'ont vu, le livre à la main, oubliant les dangers qu'il allait courir (2). » Si cela est vrai, on était encore loin du champ de bataille, et, toutes les dispositions prises avec le soin le plus exact, Delort cherchait à donner de l'assurance à ses hommes.

Dans ses préférences littéraires et dans ses œuvres, Delort n'oublie pas davantage qu'il est soldat. Admirateur érudit des auteurs du siècle d'Auguste et du « grand siècle », « la langue d'Horace et de Virgile lui était aussi familière que celle de Racine et de Fénelon. Leurs textes lui étaient tellement présents qu'il pouvait, à chaque instant, en réciter de longs passages et que souvent dans la conversation il y puisait des citations pleines de justesse et d'à propos (3). » Voltaire était, après Horace, son auteur de prédilection. Il lui en voulait peut-être un peu d'avoir été « le flatteur des rois ». Mais Voltaire « n'était pas né républicain. Ces indignes flatteries servaient à faire passer des vérités utiles. Il frottait de miel les bords du vase qui contenait

(1) *Odes d'Horace*, p. 485. — (2) *Eloge de Delort*, p. 5.
(3) *Eloge de Delort*, p. 10.

la liqueur amère (1). » Cette admiration de Delort pour l'ancienne école, cette affection réservée aux « divins auteurs qui, depuis sa tendre jeunesse, étaient l'objet d'un culte religieux, » ne sont pas seulement les effets de l'éducation. Le genre classique est celui qui convient le mieux au tempérament du militaire par la discipline imposée à l'esprit, la justesse, la logique et la simplicité des idées, l'héroïsme des sentiments. Si Delort paraît faire une exception pour les fictions nébuleuses d'Ossian, c'est bien sans doute parce que Napoléon prend lui-même plaisir aux « chants héroïques de ce barde écossais (2). » Mais les romantiques, qui n'ont pas cette excuse, l'étonnent et l'exaspèrent. De Victor Hugo il n'a voulu lire qu'un seul ouvrage, l'ode à Napoléon intitulée « Lui ». Il ne peut se tenir de crier « garde à vous » à « la belle jeunesse de France. » L'auteur est faux, outré, « obscur, pompeux ». Les vers de « cette ode prétentieuse tombent dans le burlesque en aspirant à la sublimité. » Telle strophe est « un véritable pathos, » telle autre « ce que Voltaire appellerait du galimatias double, c'est-à-dire inintelligible pour tout le monde et pour l'auteur lui-même (3). » L'ancien dragon d'Espagne retrouve l'ardeur de sa jeunesse pour charger le chef des « mirmidons romantiques, » et le « culbuter de ses échasses (4). »

(1) *Odes d'Horace*, p. 495.
(2) L'ombre d'Annibal sur les ruines de Sagonte (P. D., p. 91, n. 1).
(3) La quinzième et la dixième strophe (Remarques critiques sur l'ode de Victor Hugo intitulée « Lui »).
(4) Le goût, ce flambeau de l'esprit,
Ne rend pas le talent timide :
Sans lui point de durable écrit :
Et nos mirmidons romantiques,
Dédaigneux des règles de l'art,
De leurs échasses poétiques
Culbuteront comme *Ronsard*
(Aimé Deloy, Epître familière à M. Delort, *Odes d'Horace*, p. 13, I, p. x)

La littérature est donc pour Delort un peu comme une dépendance du métier des armes. Il développe avec complaisance la comparaison entre la tragédie qui se joue au théâtre et le drame qui se déroule sur le champ de bataille (1). A ses yeux, c'est le propre de la guerre heureuse de stimuler la poésie : « Je ne doute point que les éclatantes victoires des Romains n'aient porté au plus haut degré de perfection le talent d'Horace. La prospérité et la gloire élèvent l'âme et exaltent l'imagination (2). » De fait, les grands soldats ont du style. Tout ce que Delort a écrit en prose, depuis l'éloge de Joubert, se caractérise par une concision, une force, une gravité bien militaires, qui élèvent parfois son langage jusqu'à l'éloquence. Que l'on parcoure les notes de la traduction des odes d'Horace, où, sous prétexte de jugements littéraires, à l'occasion des strophes les plus inoffensives, il revient sans cesse aux choses de la guerre, l'expédition d'Espagne, la campagne de France,

(1) Relation de la bataille de Waterloo (P. D., p. 150, n. 1).

(2) *Odes d'Horace*, p. 485, I, p. XLVII, II, p. 348. Delort poursuit : « La misère, les revers, l'humiliation étouffent ou rapetissent le génie ; cela n'est pas moins vrai pour les peuples que pour les hommes privés. *Horace*, protégé par *Mécène*, était honoré à la cour d'*Auguste* : il passait sa vie au milieu des fêtes et des solennités publiques : il mêlait ses acclamations à celles de ses concitoyens ; lorsque le vainqueur montait au Capitole sur un char de triomphe, suivi des ennemis enchaînés, il s'associait a l'ivresse générale ; alors il s'écriait : *Io triumphe! Io triumphe!* Les cris de *Vivent les Scythes* ou les *Sicambres* ne frappèrent jamais son oreille ; il ne voyait pas le palais des Césars gardé à grands frais par les troupes étrangères, et de préférence aux légions romaines. Les drapeaux reconquis sur les *Parthes* féroces ornaient les murs du temple de Jupiter ; les généraux qui, par des actions d'éclat, avaient contribué à l'affermissement de l'empire, n'étaient pas indignement licenciés ; on leur décernait des récompenses proportionnées à leurs services. *Auguste* vengeait sur les *Parthes* la défaite de *Crassus* et la honte du nom *romain*. Il n'élevait pas aux plus hautes dignités *Monésès* qui, à la tête des barbares, et secondé par des circonstances heureuses, avait exterminé les soldats de *Crassus*. » Delort parle ailleurs des régiments suisses au service de la France (*Odes d'Horace*, p. 597) et de la trahison de Bourmont (Lettre à un maréchal de camp. P. D , p. 140).

Waterloo ([1]). C'est à peine si l'on y retrouve ce lyrisme, cette manière déclamatoire, cette sensibilité révolutionnaire qui forment le ton continuel de l'éloge de Joubert. Les mêmes qualités dominent dans ses poésies. « Il existe un lien puissant », disait Nodier dans son compte rendu de la traduction des Odes, « une étroite analogie d'âme entre le héros et le poète, et c'est pour cela que les anciens leur décernaient les mêmes couronnes. On rencontre ici de fréquentes preuves de cette conformité sympathique d'organisation dans les odes nombreuses où Horace fait vibrer des souvenirs de guerre, et que son interprète rend presque toujours avec une vigueur d'inspiration qui sent la poussière et le feu des batailles, et qui n'exclut d'ailleurs dans les autres ni la souplesse ni la grâce ([2]). »

Il est certain qu'il y a dans le caractère de Delort bien des contrastes. Delort est circonspect et souvent il ne veut connaître ni résistances ni dangers. Il est poète et toutefois homme d'ordre et de méthode. Il a le moral d'un guerrier et, dirait-on, les goûts et les habitudes d'un membre de société savante ([3]). Il professe les droits de l'homme et du citoyen, le respect des nationalités, donne aux libertés des peuples la prépondérance sur les prérogatives des rois, témoigne à l'égard de la guerre une aversion qui n'est pas sans exemple chez les généraux de cette époque ([4]). Il appartient donc à

(1) La campagne de France et Waterloo, note sous l'ode *Tyrrhena regum progenies tibi* (III, 29, *Odes d'Horace*, II, p. 331).

(2) *Odes d'Horace*, I, p. XLII.

(3) Le baron « de Lort » faisait partie de l'académie de Besançon depuis le 28 août 1827. Il fut reçu de l'académie de Marseille, le 23 août 1832, de la société de statistique de Marseille, le 18 septembre. Il était membre de la société d'émulation du Jura, etc.

(4) Pajol déclarait hautement sa haine de la guerre. (*Pajol général en*

la Révolution par certains principes qu'il a conservés toute sa vie. Cependant il a servi l'Empire et la Royauté avec zèle et dévouement.

Dans les premières années de sa carrière, Delort a connu deux régimes qui se méfiaient de l'armée. La Convention et le Directoire doublaient la servitude militaire à laquelle Delort fut toujours fier de se plier, d'une sorte d'asservissement civique qu'il jugeait tracassier et dégradant. Certains hommes placés à la tête des troupes étaient plutôt des citoyens que des chefs militaires expérimentés et habiles. Delort, qui les avait vus de près, estimait que les victoires des armées de la Convention avaient été grandement favorisées par les défectuosités de l'ennemi. Il se demande si, en 1815, en supposant gagnée la bataille de Waterloo, la France aurait pu véritablement résister à toutes les forces combinées de la Sainte-Alliance. « On allègue », répondait-il, « en preuve de cette possibilité, la coalition des rois vaincue par la France seule, en 1793 et 1794. Mais alors, les princes divisés manquaient de cette unité nécessaire à la réussite de leur dessein [1]. » Il s'indigne de rencontrer ces mêmes chefs sous le Directoire. « Des hommes ineptes reparaissent à la tête de nos armées. Des commissaires civils entravent la marche des généraux [2]. » A tous les degrés de la hiérarchie, la condition exigée alors pour avancer, pour se maintenir, pour n'être pas suspect, était cette adhésion aux idées de la Révolution que l'on nom-

chef, III, p. 352). Pour Delort, v., à titre d'exemple, la relation de la bataille de Waterloo (P. D., p. 150, n. 1).

(1) Relation de la bataille de Waterloo par Delort (P. D., p. 144).

(2) Eloge de Joubert, pp. 18, 20.

mait « civisme, patriotisme, républicanisme » ou encore « principes du vrai républicain ». Toutes les précautions étaient prises afin de s'assurer que l'officier possédait cette vertu nouvelle ; aux armées, surveillance des commissaires civils et des chefs militaires ; en congé ou en réforme, contrôle de la société populaire du lieu de la résidence, du conseil général de la municipalité, du comité de surveillance de la commune, du directoire du district ; à chaque mutation, production de certificats délivrés par les surveillants militaires et civils, vérification des certificats au moyen de renseignements rassemblés de toutes parts, parfois visa de la nomination par une section [1]. Heureux l'officier qui, prévoyant comme Delort, se tenait, malgré l'éloignement, en rapport avec ses compatriotes, leur faisait part de ses succès, se sentait aimé par eux, les savait fiers de lui ! Il pouvait, à l'instant difficile, présenter l'attestation de la commune, la lettre de la société populaire qui emportait la position.

Delort a traversé adroitement « ces temps critiques ». Mais c'est avec une effusion de joie, dans un langage exubérant, avec un débordement d'épithètes, qu'il en célèbre le terme. Enfin « Buonaparte, le héros républicain, le héros de la liberté », a délivré l'État de ce gouvernement « tyrannique, cupide, attardé à des questions oiseuses, perdu dans de misérables subtilités », pra-

(1) Exemples : certificats de civisme pour Delort, Longwy, 13 mai 1793, Arbois, 9 mai 1794 (P. D., 7). Certificat de civisme de l'administration municipale d'Arbois pour Augustin-Ozias Delort, 24 pluviôse an VI (12 février 1798. Arch. guerre). V. ci-dessus pp 8, n. 2; 9, n. 3; 11, n. 1, 3; 12, n. 3. Lecourbe, mis en accusation, présente une attestation de civisme de sa commune (*Le général Lecourbe*, p. 56).

tiquant une politique « tortueuse, indigne d'un grand peuple, extravagante, abandonnant la République sans aucuns préparatifs de défense [1]. » Le volontaire des bataillons nationaux du Jura est maintenant un soldat de carrière. Il voue pour toujours à Napoléon cette admiration reconnaissante qui lui faisait écrire, deux ans avant de mourir : « Sa chute fut pour la France, et peut-être pour toutes les nations civilisées, un malheur immense et irréparable, car il avait partout reconstitué et affermi l'ordre social [2]. » Le premier consul répare les « trahisons » du Directoire envers l'armée. Ce n'est pas lui qui la laisserait « au milieu des richesses immenses, fruit de ses conquêtes, dans le dénuement le plus absolu, obligée de pourvoir elle-même à sa subsistance et aux plus pressants besoins [3]. » Il commence à poursuivre l'idéal d'une France toute militaire; « la littérature chantant les merveilleux exploits de Napoléon, ne semblant occupée qu'à exalter le courage d'une jeunesse qui ne respirait que pour les combats, l'Empereur et les plébéiens devenus d'habiles généraux ne pouvant même, sous les savants maîtres des cérémonies de l'ancien régime, se façonner à l'éti-

(1) Eloge de Joubert (P. D , pp. 17 ss.).

(2) *Odes d'Horace*, II, pp. 356, 399. « Nous avons vu un jeune officier d'artillerie, sorti de nos rangs, combattre d'abord pour la république, en vaincre les ennemis les plus acharnés, et s'élever par son génie à la puissance suprême sur les ruines des factions » (P. 169, I, p. 249). V. dans la relation de la bataille de Waterloo le bel éloge de Napoléon (P. D , p. 148). La collection Delort renferme cette « Inscription pour le portrait de l'Empereur » de la main du général :

Les dieux ont inspiré sa profonde raison,
Législateur sublime, il efface *Solon*,
Plus vaillant que *César*, il fit trembler la terre ;
Et quand tant de rois fiers de le nommer leur frère
Eurent, en l'accablant, recouvré le repos,
Sur des rochers lointains la perfide *Angleterre*
Immola lentement le plus grand des héros.

(3) Eloge de Joubert (P. D., p. 18).

quette compliquée des cours, le palais des Tuileries ressemblant souvent à un quartier général [1]. »

Pour Delort un régime fâcheux, tel que la Convention, le Directoire, la Restauration, c'est une contrariété; le mal que ce régime peut lui faire, quelque chose comme une blessure. Un soldat le doit supporter gaiement et d'un cœur généreux. Il offre ses services à ce gouvernement. S'il est rebuté, « vexé, tourmenté », il accuse « la fatalité des conjonctures plus encore que la méchanceté des hommes [2]. » Si l'on accepte son concours, il se sert, quand cela est indispensable, dans le métier, à l'occasion de ses fonctions, du langage que le maître du moment attend de ses officiers. Il fait « avec toute l'armée son acte de soumission au roi rétabli sur l'antique trône de ses pères ». Cependant il ne renie jamais son passé. Sous Louis-Philippe, il s'exprime dans les meilleurs termes à l'endroit de Louis XVIII [3]. Mais il parle de « civisme » en 1820 et sollicite un emploi de Louis XVIII en rappelant ses services dans la guerre de la Liberté et dans les guerres de Napoléon [4]. De l'empereur déchu qu'il est de bon ton de nommer « l'usurpateur », il ose, en 1814, dans un discours public, répéter cette parole : « Napoléon n'a détrôné que l'anarchie [5]. » Il excuse, avec une indulgence méprisante, « les caractères qui ne sont pas assez forte-

(1) Remarques critiques sur l'ode de Victor Hugo intitulé « Lui ».

(2) *Odes d'Horace*, préface de l'auteur, p. 17, I, p. xv.

(3) « Un roi revenu d'un long exil, un roi inspiré par la sagesse, formé par le malheur, instruit par l'expérience, consacre par un acte solennel ses droits et les libertés du peuple » (*Odes d'Horace*, I, p. 250).

(4) Lettre à un maréchal de camp (P. D., p. 142).

(5) Discours prononcé par Delort à la distribution des prix du collège d'Arbois. Août 1814.

ment trempés pour résister aux changements soudains, » les hommes élevés par Napoléon, « exclusivement occupés, sous de nouveaux maîtres, à conserver, n'importe à quel prix, et leur opulence et leur grandeur (1). »

Aux maréchaux, selon l'antique usage,
Au jour du sacre, habits neufs sont donnés.
Notre bon Charles agit en prince sage,
Presque tous ont des habits retournés (2).

A vrai dire, Delort voit, au-dessus des gouvernements éphémères, la France et l'armée. Son enthousiasme pour ces choses sacrées le fait renoncer à ses propres sentiments. Peu lui importe le régime. Il ne demande que la permission de servir les objets de sa passion. Mais il n'entend être pour le gouvernement qui l'emploie qu' « un bon Français et un militaire dévoué à ses devoirs (3). » Ce qui le guide en toute occasion et fait l'unité de sa vie, c'est l'amour exclusif de la patrie. Son plus beau titre de gloire, ce n'est pas seulement d'avoir, dans la « fatale journée » de Waterloo, « commandé l'une des divisions qui ont montré le plus de constance, de patriotisme et de dévouement (4). » C'est d'avoir appliqué, dans tous les pays où il a porté ses armes, toutes ses qualités à « donner bonne opinion du nom français et à faire chérir la France (5). »

(1) *Odes d'Horace*, 2e édition, pp. 367, 386. Il vise sans doute « les déplorables contradictions » de Soult. Ailleurs il les rappelle longuement avec pièces à l'appui et maltraite avec violence le duc de Dalmatie alors président du conseil (*Odes d'Horace*, II, pp. 361-366).
(2) De la main de Delort.
(3) Delort au ministre. Soisy-sur-Ecole, 9 avril 1814.
(4) Relation de la bataille de Waterloo (P. D., p. 146).
(5) Suchet à Delort. Devant Valence, 16 janvier 1812 (P. D., 63).

PAPIERS

DU

LIEUTENANT-GÉNÉRAL

BARON JACQUES-ANTOINE-ADRIEN DELORT

1792-1815

I

État des services de M. le baron DELORT (JACQUES-ANTOINE-ADRIEN), *né à ARBOIS (Jura) le 16 novembre 1773* (1)

Soldat au 4e bataillon du Jura, le 14 août 1791.

Sous-lieutenant au 8e régiment d'infanterie, le 16 juin 1792.

Lieutenant, le 18 septembre 1792.

Adjoint aux adjudants généraux, le 15 juin 1793.

Capitaine de cavalerie, le 28 août 1793.

Réformé avec traitement, le 21 nivôse an V (10 janvier 1797).

Attaché au 24e régiment de cavalerie, le 30 vendémiaire an VI (21 octobre 1797).

Passé au 22e régiment de cavalerie, le 19 nivôse an VI (8 janvier 1798).

Adjoint à l'état-major, le 1er frimaire an VII (21 novembre 1798).

Chef d'escadron, le 4 floréal an VII (23 avril 1799).

Titulaire au 22e régiment de cavalerie, le 1er pluviôse an VIII (21 janvier 1800).

Major au 9e régiment de dragons, le 6 brumaire an XII (29 octobre 1803).

Colonel au 24e régiment de dragons, le 8 mai 1806.

(1) Archives administratives du ministère de la guerre. Etats de services des officiers généraux.

Général de brigade, employé à l'armée d'*Aragon*, le 21 juillet 1811.

Employé à la division de réserve de *Paris*, le 9 janvier 1814.

Général de division commandant la 2e division de cavalerie au 2e corps d'armée, le 26 février 1814.

En non activité, le 1er septembre 1814.

Commandant une division au 4e corps de cavalerie, le 23 avril 1815.

Rentré en non activité, le 15 août 1815.

Disponible, le 1er avril 1820.

Admis à la retraite, par ordonnance du 1er décembre 1824, à compter du 1er janvier 1825.

Pension de 6.000 francs, par ordonnance du 26 janvier 1825.

Remis en activité comme commandant de la 8e division militaire, le 6 août 1830.

Compris dans le cadre d'activité de l'état-major général, le 7 février 1831.

Inspecteur général d'infanterie dans les 5e, 6e et 18e divisions militaires, le 17 mars 1831.

Commandant la 3e division militaire, le 3 avril 1831.

Aide de camp du Roi, le 20 avril 1832.

Commandant la 7e division militaire, le 22 avril 1832.

Inspecteur général d'infanterie pour 1832 des troupes sous son commandement, le 5 juillet 1832.

Disponible, le 1er juillet 1833.

Aide de camp du Roi, le 11 mars 1834.

Membre de la commission chargée de reviser et de compléter le travail relatif à l'organisation de la défense générale du royaume, le 16 novembre 1836.

Inspecteur général pour 1838 de l'école spéciale militaire de *Saint-Cyr*, le 26 juillet 1838.

Admis, conformément à la loi du 4 août 1839, dans la section de réserve du cadre de l'état-major général à compter du 17 novembre 1841.

Décédé à *Arbois*, le 28 mars 1846.

CAMPAGNES

1792, 1793, ans II, III, IV, armées des *Côtes de la Rochelle*, des *Alpes*, des *Pyrénées-Orientales* et de l'intérieur; ans VII, VIII, IX en *Italie;* an XIV, grande armée; 1806, armée de *Naples;* 1807 et partie de 1808, armée d'*Italie ;* fin de 1808, 1809, 1810, 1811, 1812 et 1813 en *Espagne;* 1814 en *France;* 1815, armée du *Nord.*

BLESSURES

A été blessé de deux coups de lance à la bataille d'*Austerlitz*, le 11 frimaire an XIV (2 décembre 1805).

Blessé d'un coup de feu à la jambe droite, le 25 février 1809, à la bataille de *Vals*.

Blessé d'un coup de sabre au bras gauche à la bataille de *Vich*, le 20 février 1810.

Blessé grièvement de plusieurs coups de sabre à *Vals*, le 15 janvier 1811.

Blessé d'une forte contusion à la jambe gauche, le 18 février 1814, à l'affaire de *Montereau*.

DÉCORATIONS

Chevalier de Saint-Louis, le 19 juillet 1814.

Commandeur de la Légion d'honneur, le 16 mars 1812.

Grand officier de la Légion d'honneur, le 18 octobre 1830.

Grand Croix de la Légion d'honneur, le 30 mai 1837.

S'est distingué particulièrement dans plusieurs affaires, notamment en l'an VII, à la bataille du 6 germinal (26 mars 1799); aux affaires des 16 et 18 floréal même année (5 et 7 mai 1799); en l'an IX (1800), devant *Mantoue*; à la bataille de *Sagonte* en *Espagne;* à l'investissement de *Valence* et aux combats de *Castalla* et d'*Ordal*.

II

Nomination au grade de sous-lieutenant.

LETTRE D'AVIS

A Paris, le 16 juin 1792, l'an IV de la Liberté (1).

Je vous donne avis, Monsieur, que le Roi a bien voulu vous nommer à une sous-lieutenance vacante dans le 8e régiment d'infanterie, en garnison à *Sarrelouis*. Il est nécessaire que vous y soyez rendu dans un mois au plus tard, à compter de la date de cette lettre, sans quoi vous

(1) Original.

seriez censé avoir renoncé à cet emploi et un autre officier y serait nommé à votre place. Vous aurez attention à m'accuser la réception de cette lettre et à m'adresser les pièces originales servant à justifier les services que vous pourriez avoir dans les troupes de ligne, en *France*, ou chez les puissances alliées. Ces titres sont nécessaires à l'expédition de votre brevet ; je mande au colonel de m'informer de votre arrivée au régiment.

Le ministre de la guerre,
DUMOURIEZ.

Pour le détail de mes services qui n'ont point été spécifiés dans le brevet qui m'a été expédié à *Longvy*.

DELORT.

III

Au nom de la République (1).

8e RÉGIMENT
d'infanterie
—

BREVET DE SOUS-LIEUTENANT

Détail des services. — Pour le citoyen *Jacques-Antoine-Adrien Delort*, né le 16 novembre 1773.

A fait, depuis 1789, un service continu et personnel dans la garde nationale du district d'*Arbois*, jusqu'au 1er octobre 1791. Volontaire depuis cette époque dans le 4e bataillon des volontaires nationaux du département du *Jura*, jusqu'au 16 juillet. Sous-lieutenant au 8e régiment d'infanterie depuis le 16 juillet 1792.

Campagnes, actions, blessures.

Le conseil exécutif provisoire, établi en vertu de la loi du quinze août mil sept cent quatre-vingt-douze, l'an quatrième de la Liberté, prenant une entière confiance dans la valeur, bonne conduite, zèle et fidélité envers la patrie du citoyen *Jacques-Antoine-Adrien Delort*, l'a nommé à la place de sous-lieutenant de la compagnie du capitaine *Richoufftz*, vacante dans le huitième régiment d'infanterie par la promotion du sous-lieutenant *Cunot* à une lieutenance, pour en faire les fonctions sous l'autorité du conseil exécutif provisoire et sous les ordres des officiers généraux employés auprès des troupes.

(1) Original.

Mande et ordonne le conseil exécutif provisoire au colonel et en son absence à l'officier qui commande le huitième régiment d'infanterie, de le recevoir et faire reconnaître en ladite qualité. Donné à *Paris* le dixième jour de novembre mil sept cent quatre-vingt-douze, l'an premier de la République française.

Le conseil exécutif provisoire,
GARAT.

Le ministre de la guerre,
PACHE.

IV

Au nom de la République française (1).

BREVET DE CAPITAINE

Détail des services. — Pour *Jacques-Antoine-Adrien Delort*, né le 16 novembre 1773, sous-lieutenant au 8e régiment d'infanterie le 16 juin 1792, adjoint aux adjudants généraux le 15 juin 1793.

Campagnes, actions, blessures.

Le conseil exécutif provisoire, établi en vertu de la loi du quinze août mil sept cent quatre-vingt-douze, l'an quatrième de la Liberté, prenant une entière confiance dans la valeur, bonne conduite, zèle et fidélité envers la patrie, dont a donné des preuves dans toutes les occasions le citoyen *Jacques-Antoine-Adrien Delort*, l'a nommé à la place de capitaine de la compagnie vacante dans l'escadron du département de *Seine-Inférieure*, créé par le comité de salut public, le 3e aoust dernier (vieux stile), à dater du 28 dudit mois, pour en faire les fonctions, sous l'autorité du conseil exécutif provisoire et sous les ordres des officiers généraux employés auprès des troupes. Mande et ordonne le conseil exécutif provisoire au chef d'escadron *Delmothe* et en son absence à l'officier qui commande ledit escadron, de le recevoir et faire reconnoître en ladite qualité de tous les officiers, sous-officiers et cavaliers de ladite compagnie. Donné à *Paris* (vieux stile), le vingt-unième jour du mois de décembre mil sept

(1) Original, parchemin.

cent quatre-vingt-treize, l'an deuxième de la République française une et indivisible et le premier jour de nivos ere républicaine.

Le conseil exécutif provisoire.
SAY.

Le ministre de la guerre.
J. BOUCHOTTE.

V

La Société populaire d'Arbois au capitaine Delort(1)

Arbois, le 13 floréal 2e année de l'ère républicaine (2).

La société populaire et républicaine de la commune d'*Arbois*

Au citoyen *Delort*, capitaine de cavalerie.

Nous ne pouvons t'exprimer, cher concitoyen, toute la joie qu'a répandu dans nos cœurs la copie de la lettre du général en chef de l'armée des *Alpes* que tu nous as fait parvenir. Elle nous a appris que nos braves défenseurs n'avaient plus qu'un pas à faire pour planter l'arbre de la Liberté dans le *Piémont* et nous avons la juste confiance que ce pas est franchi au moment où nous t'écrivons. Nos intrépides Républicains ne connaissent point d'obstacles lorsqu'il s'agit d'affermir la liberté; non seulement ils nous l'assureront, mais ils en feront encore jouir nos voisins et bientôt toute l'*Europe* ne fera plus qu'un peuple de frères. Tout nous l'assure. Courage, cher concitoyen, tu es le digne émule de *Pichegru;* comme lui tu moissonneras des lauriers dont les rameaux s'étendront jusque sur la patrie.

Continue, nous t'en conjurons, à nous instruire des succès de nos armes; rien ne peut nous être plus agréable. Tu ajouteras infiniment à la reconnaissance que nous te devons.

Vive la République!
Salut et fraternité!

La société populaire et républicaine d'Arbois,
GUYON, président; BENOIST, secrétaire.

(1) Archives administratives du ministère de la guerre. Copie certifiée par le général Oubxet.
(2) 2 mai 1794.

VI

Le général Oubxet, commandant à Lyon, recommande le citoyen Delort au comité de salut public (1).

ÉGALITÉ. — LIBERTÉ

Armée des Alpes
4e DIVISION
Etat-Major de l'armée

Au quartier général de *Lyon*, le 12 ventôse an III (2).

Le général de brigade, commandant à *Lyon*, aux représentants du peuple composant le comité de salut public de la Convention nationale.

Je vous adresse, citoyens représentants, une pétition du citoyen *Delort*, adjoint à l'adjudant général *Colinet*, avec une copie certiffiée des pièces sur lesquelles il l'appuye en me chargeant de vous faire cet envoi, et en vous engageant à prendre sa demande en considération, je crois, en luy rendant justice, servir encore à la République, qui, par la cessation de service du citoyen *Delort*, perdrait un militaire aussi brave qu'intelligent.

Salut, fraternité.

César OUBXET.

(1) Archives administratives du ministère de la guerre. Original.
(2) 2 mars 1795.

VII

Mémoire pour le citoyen Delort, adjoint à l'adjudant-général Colinet (1)

8e Régiment d'infanterie

—

Au nom de la République,

BREVET DE SOUS-LIEUTENANT (2)

Le conseil exécutif provisoire, établi en vertu de la loi du 15 août 1792, nomme *Delort* sous-lieutenant de la compagnie du capitaine *Richoufftz*, dans le 8e régiment d'infanterie. Donné à *Paris* le 10 novembre 1792, l'an Ier de la République.

Pache.

CERTIFICAT DE CIVISME ET DE VALEUR PROFESSIONNELLE POUR DELORT (3)

A *Longwy*, le 13 mai 1793, l'an II de la République, les membres du conseil d'administration du 2e bataillon du 8e d'infanterie, délivrent à *Delort* un certificat attestant qu'il « a donné des preuves non équivoques de civisme, qu'il a manifesté les principes d'un vrai républicain et d'un zélé défenseur de la patrie, et qu'il a toujours rempli ses devoirs avec l'exactitude la plus scrupuleuse. »

Leroux, Destoquois, *chef de bataillon*,
Chanay, Conrard.

Vu par le chef de brigade commandant à *Longwy*,

J.-B. Tugnot.

(1) Ce mémoire est joint à la lettre du général Oubxet au comité de salut public. Il se compose exclusivement de copies de pièces relatives à l'existence militaire du citoyen Delort. Ces copies sont certifiées conformes par le général de brigade commandant la place de Lyon, César Oubxet. A la suite se trouve une attestation de civisme signée par Oubxet et une récapitulation des services du citoyen Delort. La demande qui termine le mémoire a trait à la réintégration de Delort et est signée par lui.

(2) Analyse. — (3) Analyse.

Certificat, en date du 19 ventôse an II [1], des officiers municipaux et membres du conseil général de la commune d'*Arbois*, attestant que le citoyen Delort « a donné, depuis les principes de la Révolution, des témoignages non équivoques de son patriotisme; qu'il a fait avec exactitude le service dans la garde nationale, et qu'il s'est enrôlé des premiers dans le 4e bataillon du Jura, à l'époque de sa formation, qui a eu lieu le 25 juin 1791 (vieux style). »

MORIVAUX, MARTIN, PAPILLARD, GIROULET, MARTIN, DELORT, ROSAY, BARBIER, NOIROT et VUILLET, *secrétaire*.

Vu et signé par le président et les membres du comité de surveillance de la commune d'*Arbois*, section de l'égalité.

Vu par les administrateurs du directoire du district d'*Arbois* [2].

VIII

Lettres d'attache au 24e régiment de cavalerie [3]

4e DIVISION

—

Bureau des officiers des troupes à cheval.

—

LIBERTÉ. — ÉGALITÉ

Paris, le 30 vendémiaire an VI de la République française une et indivisible [4].

Le ministre de la guerre au citoyen *Delort*, capitaine de cavalerie et adjoint à l'adjudant général *Colin*, rue de Provence, n° 29, à *Paris*.

(1) 9 mars 1794

(2) Le citoyen *Delort* demande que les représentants du peuple prenant en considération les pièces justificatives qui attestent ses services et sa bonne conduite, il soit réintégré dans sa place au 8e régiment d'infanterie, ou promu au même grade de capitaine auquel il a été nommé, dans un corps à cheval des troupes de la République.

L'adjoint à l'adjudant général *Colinet, Delort*.

(3) Original. — Archives administratives du ministère d la guerre. Minute portant la mention : Remise à lui-même.

(4) 21 octobre 1797.

D'après l'examen des pièces que vous avez, citoïen, jointes à votre demande tendante à être employé avec votre grade de capitaine dans un corps de cavalerie, je vous préviens que vous êtes dès ce moment attaché au 24e régiment de cavalerie dans le grade de capitaine surnuméraire, pour y être placé titulairement, lorsque votre tour de remplacement pourra s'effectuer. Vous jouirez dans vos foyers du traitement de réforme, en attendant que je vous fasse passer l'ordre de votre remplacement. Vous voudrez bien, citoïen, m'instruire du lieu de votre domicile ordinaire, en m'envoyant un certificat de votre municipalité pour constater votre résidence.

Salut et fraternité.

SCHERER.

IX

Le ministre de la guerre à Delort (1)

BUREAU PARTICULIER du ministre — LIBERTÉ. — ÉGALITÉ

Paris, le 6 frimaire an VI de la République française une et indivisible (2).

Le ministre de la guerre au citoyen *Adrien Delort*, capitaine-adjoint aux adjudants généraux.

Le travail que vous m'avez présenté, citoyen, sur l'organisation, la discipline et l'administration de l'infanterie à la paix, embrasse de bonnes vues et montre que vous vous êtes occupé de la troupe. Je vous rends ce témoignage avec d'autant plus de plaisir que ce n'est pas seulement à votre zèle que je veux donner de l'encouragement, mais aussi à vos connaissances que j'entends rendre justice.

Votre plan d'organisation sera soumis aux inspecteurs généraux de l'infanterie, lorsqu'ils seront appelés à *Paris*, pour établir les nouvelles ordonnances militaires que je me propose de soumettre à l'examen du Directoire.

Salut et fraternité.

SCHERER.

(1) Original. — Archives administratives du ministère de la guerre. Copie collationnée par le commissaire des des guerres Fradet.

(2) 26 novembre 1797.

X

24e régiment de cavalerie (1)

LIBERTÉ. — ÉGALITÉ

Au nom de la République française.

BREVET DE CAPITAINE

Détail des services. Pour le citoien *Delort* (*Jacques-Antoine-Adrien*). Né le 16 novembre 1773, à *Arbois*, département du Jura, a servi comme volontaire au 4e bataillon du *Jura*, nommé sous-lieutenant au 8e régiment d'infanterie le 21 juin 1792, lieutenant le 18 septembre 1792, adjoint aux adjudans généraux le 15 juin 1793, breveté capitaine de cavalerie le 28 aoust 1793, a continué de servir aux états-majors jusqu'au 30 ventôse an V (2), attaché au 24e régiment de cavalerie le 30 vendémiaire an VI (3), nommé à une compagnie, au tour de l'ancienneté, dans ce régiment, par arrêté du Directoire, le 19 nivôse an VI (4). *Campagnes, actions, blessures.* Le Directoire exécutif, établi en vertu de la Constitution, nomme le citoien *Delort* capitaine à la suite du 24e régiment de cavalerie, à l'emploi de capitaine de la compagnie n° , vacant au tour de l'ancienneté dans ce régiment par la destitution du citoien , à dater du dix-neuf nivôse an sixième. Le chef de brigade du vingt-quatrième régiment de cavalerie et en son absence l'officier qui commande ledit régiment, demeure chargé de le recevoir et faire reconnaître en ladite qualité de tous les officiers, sous-officiers et cavaliers de ladite compagnie.

A *Paris*, le dix-neuvième jour du mois nivôse l'an sixième de la République française une et indivisible.

Le Président du Directoire exécutif.

Le ministre de la guerre,
SCHERER.

Pour le Directoire exécutif,
Le secrétaire général.

(1) Original. Sceau plaqué en papier.
(2) 20 mars 1797.
(3) 21 octobre 1797.
(4) 8 janvier 1798.

XI

Autorisation de se rendre à l'armée d'Italie (1)

BUREAU
DES
Officiers généraux

LIBERTÉ. — ÉGALITÉ

Paris, le 1er frimaire an VII de la République française une et indivisible (2).

Le ministre de la guerre, sur la demande du général *Serrurier*, et sur les témoignages favorables qui lui ont été rendus du citoyen *Delort*, capitaine en pied au 24e régiment de cavalerie, autorise cet officier à se rendre à l'armée d'*Italie*, pour servir provisoirement en qualité d'adjoint à l'état-major de la division commandée par le général *Serrurier*.

SCHERER.

Vu à l'état-major général par le général de brigade, chef de l'état-major général.
Milan, le 16 frimaire an VII (3).

Louis SUCHET.

XII

Avis de nomination au grade de chef d'escadron (4).

BUREAU
DES
Officiers généraux

Avis de la promotion au grade de chef d'escadron.

LIBERTÉ. — ÉGALITÉ

Paris, le 11 floréal an 7 de la République française une et indivisible (5).

Le ministre de la guerre au citoyen *Delort*, chef d'esca-

(1) Original. — (2) 21 novembre 1798. — (3) 6 décembre 1798.
(4) Original. — (5) 30 avril 1799.

dron adjoint à l'état-major de l'armée d'*Italie*, au quartier général.

Je vous préviens, citoyen, que, sur le compte que j'ai rendu au Directoire exécutif de votre conduite distinguée à l'affaire du 6 germinal dernier (1), vous êtes promu au grade de chef d'escadron, par arrêté du 4 de ce mois (2). Votre brevet est à l'expédition et vous sera envoyé aussitôt qu'il me reviendra revêtu des signatures nécessaires. En attendant qu'il vous parvienne, vous êtes autorisé à porter les marques distinctives et à jouir du traitement de votre nouveau grade. Vous voudrez bien m'accuser la réception de cette lettre.

Salut et fraternité.

MILET-MUREAUX.

XIII

Ordre de joindre le 22e de cavalerie dans le Valais (3).

BUREAU
DES
Officiers des troupes à cheval

LIBERTÉ. — ÉGALITÉ

Paris, le 22 messidor an 7 de la République française une et indivisible (4).

Le ministre de la guerre donne ordre au citoyen *Delort*, chef d'escadron de cavalerie, actuellement à *Chambéry*, de joindre dès à présent le 22e régiment de cavalerie employé à la division *Xaintrailles* dans le *Valais*, pour y exercer provisoirement l'emploi de chef d'escadron, en attendant des ordres ultérieurs.

MILET-MUREAUX.

(1) 26 mars 1799.
(2) 23 avril 1799.
(3) Original.
(4) 10 juillet 1799.

XIV

Éloge funèbre du général en chef JOUBERT, *prononcé dans le temple décadaire de la commune d'Arbois, le 10 vendémiaire an VIII* (1), *par le citoyen* J.-A.-A. DELORT, *chef d'escadron au 22e régiment de cavalerie, ex-adjoint au général divisionnaire Serrurier.*

Citoyens,

La loi a ordonné qu'une fête funèbre fût célébrée dans toute la République pour honorer la mémoire du général en chef *Joubert*, tué à la bataille de *Novi*, le 28 thermidor an VII(2), et nous sommes en ce moment réunis dans cette enceinte auguste pour remplir ce devoir solennel. Ainsi, ce temple sacré, où nous venons de faire entendre des chants d'allégresse pour l'anniversaire de la fondation de la République, ne retentira plus aujourd'hui que de plaintes et de gémissemens... L'autel de la patrie est voilé en ce moment d'un crêpe funèbre. Ce sarcophage, ces urnes funéraires, cet appareil lugubre, ces sons plaintifs, ces signes enfin de tristesse et de mort, tout nous rappelle que la patrie vient de perdre un de ses enfans les plus chers, l'État un de ses plus fermes appuis, et les armées républicaines un de leurs plus intrépides généraux.

Vos magistrats, citoyens, ont désiré qu'un militaire fût, dans cette mémorable circonstance, l'interprète de vos regrets, et offrît aux mânes de *Joubert* le tribut d'admiration et de reconnaissance que la République doit à ses services éminens et à son dévouement héroïque. C'est moi qui suis chargé de remplir cette tâche douloureuse, moi qui fus naguères le compagnon d'armes d'un général (3), l'émule de sa gloire et son ami intime, moi qui fus quelquefois le témoin des hauts faits qui signalèrent sa carrière politique et militaire. O mes concitoyens, puissé-je répondre au choix que vos magistrats ont daigné faire de moi pour jetter quelques fleurs sur la tombe d'un héros ! puissé-je lui présenter un hommage qui soit digne de vous et de lui !

(1) 2 octobre 1799.
(2) 15 août 1799.
(3) Le général *Serrurier*, l'un des officiers les plus distingués de l'armée d'*Italie*, non moins recommandable par sa probité que par ses talents militaires, et que l'on peut regarder comme le *Bayard* de son siècle.

Je n'ai point balancé à me rendre au vœu qu'ils m'ont exprimé à cet égard d'une manière si honorable, parce que j'y trouve un témoignage flatteur d'estime et de confiance, et parce que je me réjouis de trouver une occasion d'épancher mon âme dans le sein de mes concitoyens, et de leur exprimer les sentiments de patriotisme qui ne cesseront de m'animer.

Ce temple consacré à l'instruction du peuple a retenti longtemps du récit des victoires remportées par les défenseurs de la patrie. Vous n'avez point oublié ces écrits immortels qui en consacreront toujours le souvenir. S'il n'appartenait qu'à *César* d'écrire ses commentaires, quel autre que *Buonaparte* pouvait tracer les détails de ses victoires? Presque toutes ses relations sublimes vous ont instruits des services éclatans de *Joubert* : qui oserait ajouter aux éloges d'un *Buonaparte?* Je dois donc me borner à vous retracer succinctement les exploits qui lui méritèrent la confiance nationale et qui lui donnent aujourd'hui des droits si précieux à l'admiration et à la reconnaissance de ses concitoyens.

Joubert est né à *Pont-de-Vaux*, département de l'*Ain*. Sa famille était honnête, mais obscure avant la Révolution, puisqu'elle n'appartenait point à la caste privilégiée. Il se nourrit de bonne heure de la lecture des grands écrivains, des philosophes qui eurent les premiers le courage de penser et de proclamer les grandes vérités qui font aujourd'hui la base de notre charte constitutionnelle. *Joubert* faisait encore ses études, lorsque la révolution commença; né avec une âme forte, il en fut un des plus ardens et des plus zélés apôtres. Comme vous, ô mes concitoyens, il s'empressa de voler à la défense de l'Etat dans les premiers bataillons de volontaires nationaux créés pour le maintien de la liberté, et où tous les citoyens, sans distinction d'âge et de fortune, n'écoutant que le sentiment du patriotisme, se livrant au brûlant enthousiasme qu'inspire l'amour sacré de la liberté, couraient à l'envi les uns des autres pour repousser au loin les tyrans qui menaçaient déjà nos frontières. Ses premiers pas dans la carrière militaire furent rapides et marqués par des succès. Bien jeune encore, il fut porté comme chef de corps; là sa bravoure et son génie se montrèrent avec plus d'éclat. Donnant l'exemple de toutes les vertus guerrières, il marchait toujours à la tête des braves dont il échauffait le courage. Son patriotisme était ardent, mais sage; il prenait sa source dans un cœur brûlant, ami des principes et de l'ordre. Jamais on n'eut à lui reprocher aucun de ces excès honteux, par lesquels des personnages revêtus d'un pouvoir éminent et d'un titre sacré n'ont que trop souvent déshonoré la cause de la justice et de l'humanité. Son ca-

ractère le disposait à la bienveillance, mais il n'écoutait que son devoir et la loi : l'un et l'autre imposaient souvent à son cœur des sacrifices pénibles. Il unissait au courage d'*Achille* la prudence et la sagesse de *Nestor*; il montrait du sang-froid dans le péril et une adresse étonnante pour y échapper. Dans les conseils, souvent ses avis dictés par la raison ramenaient les autres opinions à la sienne, et jamais aucun officier ne réunit à un plus haut degré les talens nécessaires pour l'exécution. Quoique né avec une complexion extrêmement faible et délicate, son patriotisme, son attachement pour ses devoirs, son zèle pour le service, son ardeur pour le métier des armes lui faisaient entreprendre les choses les plus difficiles, le plaçaient toujours le premier à l'attaque, le dernier à la retraite, et le rendaient vigilant et attentif dans les occasions importantes comme dans les petites.

Bientôt du grade de chef il fut promu à celui de général, et mérita l'honneur de commander et de diriger une de ces phalanges républicaines qui, sous un chef audacieux autant qu'habile, réalisèrent pour nous tous les prodiges de l'antiquité, toutes ces victoires qui jusqu'alors nous avaient paru inouïes et presque impossibles. Mais c'est surtout dans sa belle campagne du *Tyrol* qu'il sut justifier le choix que le général en chef avait fait de lui pour diriger une opération aussi importante et aussi décisive. C'est là que réduit à ses propres forces, enveloppé par un ennemi bien supérieur en nombre, dans un pays couvert de monts et de défilés, où les communications étaient de la plus grande difficulté, il déploya toute l'audace et toutes les ressources du génie militaire, et parvint à surmonter les obstacles qui l'entouraient. Il contint l'insurrection des naturels du pays, insurrection qui eût été d'autant plus dangereuse que les *Tyroliens*, naturellement aguerris, pouvaient seuls arrêter dans leurs montagnes la marche d'une armée depuis deux ans victorieuse. Il contint et prévint cette insurrection, parce qu'il maintint la discipline la plus sévère parmi les troupes, parce qu'il fit partout religieusement observer la promesse qu'il avait faite de ne permettre aucune innovation dans les mœurs, les coutumes et la religion des habitans, parce qu'il fit partout respecter les personnes et les propriétés. Si le succès d'une entreprise doit être apprécié à raison des obstacles dont cette entreprise est entourée, à raison des périls dont elle est environnée, on peut dire qu'il n'est point d'expédition militaire plus glorieuse que celle du *Tyrol*, exécutée par *Joubert*. Elle fixa aussi plus particulièrement l'attention du vainqueur d'*Italie* sur celui qui avait osé la diriger. Dès lors il connut toute l'habileté et toute la profondeur de son génie. Il le désignait au Directoire français comme

le général qui devait et pouvait seul le remplacer un jour ; il lui témoignait en même tems dans toutes les occasions la considération et la déférence qu'il croyait devoir à ses vertus guerrières et à son mérite distingué.

Cependant les armées poursuivaient le cours de leurs brillans succès ; l'ennemi honteux et dispersé fuyait en désordre jusque sous les murs de *Vienne*, lorsque le héros républicain, plus jaloux du titre de *pacificateur* que de celui de *conquérant*, lui proposa des conditions de paix modérées que sa situation alarmante ne lui permettait pas de refuser.

Alors fut signé le traité de *Campo-Formio*, le plus glorieux traité de paix que contiennent les annales de la *France*. La République partout triomphante commandait la paix à l'*Europe* entière : des républiques amies, créées par ses conquêtes, ajoutaient encore à l'éclat de son existence. Le *Rhin*, cette barrière imposante, devenait la limite de son territoire considérablement augmenté sur plusieurs points ; le commerce se ravivait ; les beaux monumens d'*Italie*, qui attesteront longtems le courage des Républicains, venaient ranimer les arts au sein de la capitale ; le Gouvernement acquérait de la consistance au dedans : les armées l'avaient fait craindre et respecter au dehors ; enfin, le royalisme comprimé et anéanti n'osait plus lever sa tête altière. Que sont devenues tout-à-coup les brillantes destinées de la République (1) ? O trahison ! ô impéritie ! qui osera jamais révéler vos crimes et vos turpitudes ? Quoi, tandis que les bases du traité de paix sont formellement et clairement énoncées par le traité préliminaire, dont le traité définitif devait être la conséquence immédiate et prompte, une politique tortueuse, indigne d'un grand peuple, des prétentions équivoques et mal fondées succèdent au caractère de générosité qui seul peut convenir au vainqueur et qui avait déjà dicté les premières conditions de la paix : de honteuses chicanes, d'indignes subterfuges, auxquels la politique insidieuse des gouvernemens les plus machiavéliques n'auraient pas osé recourir, remplacent la bonne foi, la loyauté, la magnanimité qui devaient être l'attribut dis-

(1) Je n'ai point hésité à manifester mon opinion toute entière sur les événemens arrivés pendant l'an VII. Je n'ai point attendu, pour la faire connaître, la chute de l'ancien Directoire ; les lettres que j'écrivais de l'armée d'*Italie* au citoyen *Vimar*, l'un des membres les plus respectables du Conseil des Anciens, contenaient la même opinion, et ces lettres étaient communiquées par lui à quelques membres du Directoire. D'ailleurs les mêmes faits ont été présentés presque tous sous le même point de vue par quelques orateurs du Corps législatif. Ils font même partie des griefs qui devaient motiver l'acte d'accusation des ex-directeurs.

tinctif du négociateur chargé d'un ministère aussi important. Pendant que ces misérables subtilités occupent gravement le Gouvernement et ses principaux agens, tandis que les délibérations ridicules qui en sont le résultat sont réciproquement traitées comme une petite question de controverse entre des recteurs de l'école, la *République helvétique*, notre ancienne alliée, est bouleversée ; pour prix de sa neutralité parfaite au milieu des efforts de la coalition qui cherchait inutilement à l'entraîner dans son parti, nous détruisons son gouvernement et ses lois, nous portons partout dans ses contrées paisibles la flamme et la mort. Ce n'est rien encore : le Gouvernement, abusant du droit de conquête, donne à la *République cisalpine*, dont nous devons garantir l'indépendance, une autre forme de gouvernement, parceque *tel est son bon plaisir*. Le Corps législatif opprimé trouve à peine quelques voix courageuses pour se plaindre des excès de la tyrannie ; les incarcérations, les destitutions les plus arbitraires ont remplacé le système des lois et de la justice. Aussitôt se prépare cette expédition désastreuse qui exile le héros de la liberté, avec lui les officiers les plus distingués et quarante mille braves qui viennent d'affermir la République par leurs triomphes et au prix de leur sang. Un combat trop fameux, dont toutes les chances tournent contre nous, a bientôt dispersé cette flotte, notre unique espérance, et qui seule pouvait seconder les opérations des braves *Français* maintenant abandonnés au loin, presque sans secours, sur une terre étrangère. Alors se forme cette coalition redoutable entre des puissances jusque là ennemies, et il ne faut rien moins qu'une politique aussi extravagante pour concilier les intérêts aussi divergens et de tout tems opposés. La guerre recommence avec une nouvelle fureur ; l'ennemi s'y présente bien préparé, en force supérieure ; il a réparé toutes ses défaites, tandis que des questions oiseuses et dilatoires nous ont occupés exclusivement. Des hommes ineptes reparaissent à la tête de nos armées ; des traitres de toute espèce y favorisent des désordres en tout genre ; des vampires avides d'or et de pillage y développent ce honteux système de concussion et de dilapidation, première cause de nos revers, seule et unique cause du désordre de l'armée qui, pour prix de tant de sacrifices, était laissée au milieu des richesses immenses, fruit de ses conquêtes, dans le dénuement le plus absolu, et se voyait obligée de pourvoir elle-même à sa subsistance et aux plus pressans besoins.

Dans ces tems critiques, où la trahison et l'impéritie préparaient la ruine de la République, où la cupidité avide, souscrivant des engagemens frauduleux, tarissait

la source du trésor public, sans rien rendre à l'Etat, dans ces tems critiques, dis-je, *Joubert* commandait et organisait l'armée de *Hollande* et faisait chérir aux *Bataves*, par une conduite prudente et ferme tout à la fois, le gouvernement républicain.

Cependant l'*Italie* va devenir le théâtre des événemens les plus décisifs ; *Joubert* y est aussitôt rappelé pour commander les deux armées, celle de *Rome* et celle d'*Italie*. Un roi perfide, se jouant des traités les plus saints, a préparé depuis longtems un vaste plan d'attaque pour chasser les Républicains d'*Italie*, et il ose commettre les premières hostilités. Une poignée de Républicains disperse ses nombreux satellites et, en moins de deux mois, se rend maître de sa capitale et de tous ses Etats. Ces conquêtes, aussi glorieuses que rapides, sont encore le résultat des plans conçus et arrêtés par *Joubert*, dont le général en chef de l'armée de *Rome* n'était que l'exécuteur.

Tandis que la cour de *Naples* fait attaquer de front les Républicains qui se trouvent dans l'Etat de *Rome*, celle de *Turin*, non moins astucieuse et perfide, cherche à leur fermer les Etats du *Piémont*, afin qu'aucun *Français* n'échappe au massacre général que les rois ont organisé contre eux dans toute l'*Italie*. Il est encore réservé à *Joubert* de déjouer cette atroce machination ; il lui est réservé d'épargner dans cette circonstance délicate le sang des Républicains et celui même des ennemis. En effet, au signal donné, des colonnes de troupe parties de divers points, arrivant à la même heure dans les places fortes du *Piémont*, s'y introduisent par ruse et par adresse. La capitale même est ainsi envahie, et les dispositions sont si bien concertées et exécutées avec tant de précision, le secret si nécessaire à une entreprise de cette importance si bien gardé, le projet conçu avec tant d'ensemble et de précaution que le tyran est lui-même surpris dans le palais où il ourdissait ses trames contre la République.

Cette expédition parut tellement étonnante aux hommes les plus accoutumés au récit de nos prodiges, qu'on refusa longtems de la croire ; et combien la magnanimité et la générosité du vainqueur envers le vaincu n'ajoutèrent-elles pas à l'éclat et à la splendeur de son triomphe ! elle devait mériter à coup sûr au général *Joubert* de nouveaux droits à l'estime et à la confiance de la Nation. Mais dans le tems qu'on destituait arbitrairement et qu'on traduisait ignominieusement devant un tribunal son digne compagnon d'armes, le vainqueur de *Naples*, pouvait-il espérer de la reconnaissance de ses services ? Des dégoûts amers, des mécontentements particuliers suscités à dessein,

l'impossibilité de faire le bien par les entraves qu'on lui créait de toutes parts, le forcèrent à demander sa démission du commandement en chef, dans le tems même où le Corps législatif déclarait que l'armée dont il était le chef avait bien mérité de la patrie : il aima mieux être la victime que le complice de la tyrannie. Il s'était prononcé fortement contre les changemens qu'on voulait opérer dans la *République cisalpine ;* il désapprouvait sans ménagement l'envoi des commissaires civils qui entravaient la marche des généraux, quoiqu'ils ne fussent chargés que des opérations de finance ; il faisait ouvertement la guerre aux traîtres et aux dilapidateurs, qui unirent tous leurs efforts pour le perdre.

Nous touchons à cette époque funeste où l'armée, privée d'un chef qui possédait toute sa confiance, livrée à des mains inhabiles et inexpérimentées, où les désordres de l'administration favorisant le désordre des troupes, l'armée, dis-je, perdit dans moins de deux mois le fruit de deux ans de victoires et de conquêtes rapides.

La trahison encourageant l'audace d'un ennemi féroce, les portes des places les plus fortes lui furent ouvertes presque sans résistance. La République enfin, abandonnée par l'impéritie et la malveillance, était sans aucuns préparatifs de défense et menacée d'un bouleversement total, lorsque les cris unanimes des Républicains éloignèrent du gouvernement ceux qu'on doit regarder avec raison comme les auteurs, les seuls auteurs de tous nos maux.

Dans ces circonstances difficiles, *Joubert* fut renvoyé à l'armée qui le réclamait avec instance, après avoir efficacement maintenu la tranquillité publique, comme commandant en chef de la 17e division, pendant les orages inséparables d'une crise révolutionnaire. Il s'y rendit avec la rapidité de l'éclair, s'arrachant des bras d'une femme jeune et intéressante qu'il venait d'épouser. A peine arrivé, il se fait rendre compte de la situation de l'armée, des positions qu'elle occupe, fait lui-même les reconnaissances nécessaires, et forme un plan d'attaque générale pour forcer l'ennemi à évacuer le *Piémont*, et à lever le blocus des places fortes qui doivent garantir notre territoire, tandis que l'armée des *Alpes* et celle d'*Helvétie* agissent ensemble pour seconder l'exécution de ce plan. A peine la bataille est-elle engagée qu'il se précipite lui-même comme un torrent à la tête des grenadiers, les animant du geste et de la voix. Partout l'ennemi est culbuté, partout l'audace républicaine triomphe et supplée au nombre par le courage; et qu'on ne dise pas que cette impétuosité du guerrier devait être modérée par la prudence qui doit guider un général en chef : on sait qu'il est à la guerre des instans décisifs, où le général en chef doit

paraître à la tête de ses troupes, où il est indispensable qu'il donne l'exemple de la valeur. Qui oserait blâmer *Buonaparte* de s'être précipité le premier dans les rangs ennemis au pont d'*Arcole*? Ne sait-on pas que les armées étaient en présence depuis plusieurs jours, qu'elles se mesuraient avec des forces égales, que l'ennemi avait l'avantage de la position, et qu'il ne fallait rien moins que l'audace du héros pour décider la victoire en sa faveur.

Mais, ô douleur, le coup mortel vient de frapper *Joubert* à la fleur de son âge, au milieu de ses triomphes, et parmi les braves qui l'environnent. Il tombe en leur criant : « Marchez toujours ! » en leur montrant l'ennemi qui fuit devant eux. Il périt ainsi au champ de l'honneur, comme ce héros dont il était l'émule et le rival, que l'histoire offrira sans cesse à l'admiration de la postérité comme le plus vaillant et le plus habile capitaine de son siècle. Chaque soldat de la liberté blessé près de lui aurait dit, oubliant ses blessures, comme cet officier *français* mutilé, en montrant à son fils le corps de *Turenne* étendu près de lui : « Ce n'est pas moi, c'est ce grand homme qu'il faut pleurer. »

Joubert n'est plus ! mais les paroles qu'il a prononcées en expirant ont soutenu, ont rallumé l'ardeur guerrière des enfans de la patrie. Ils jurent de venger sa mort : aussi le combat devient acharné, horrible ; les soldats se battent corps à corps, et dans leur désespoir, ne suivant qu'une rage insensée, plusieurs ont jeté leurs armes et saisi l'ennemi aux cheveux !

La trahison venait de livrer aux *Autrichiens* le boulevart de l'*Italie* : *Mantoue* est en leur pouvoir. Les troupes qui en faisaient le siège viennent renforcer celles qui combattent devant *Novi*, et décident les *Français* à la retraite. Après un carnage horrible, où l'ennemi a payé cher l'avantage d'occuper le champ de bataille, l'armée qui a perdu son *Scipion* retrouve son *Fabius* ; *Moreau* en a pris le commandement, et la retraite s'exécute en bon ordre, en présence de l'ennemi consterné de son succès, en considérant, en déplorant les sacrifices qu'il a faits pour l'obtenir.

Joubert n'est plus ! Ce cri douloureux a retenti dans toute la République..... La patrie éplorée cherche aujourd'hui celui qu'elle venait de replacer à la tête des armées pour leur rendre l'attitude de la victoire.

Quelle fut ta douleur, épouse infortunée, quand la nouvelle de sa mort parvint à tes oreilles? Qui pourrait l'exprimer ! Ses vertus domestiques égalaient ses vertus guerrières, il venait de te consacrer son existence, il jouissait à peine des douceurs de la plus intime union, lorsque l'impitoyable mort l'enleva à ton amour. Que du moins

l'admiration que ses vertus nous inspirent soit un dédommagement à tes regrets. Puisse ton patriotisme te faire trouver dans cette touchante cérémonie quelques adoucissemens à ta douleur. Ton époux n'est point mort tout entier; son souvenir restera parmi nous, parce qu'il est inséparable de ses services, de ses vertus et de sa mort héroïque.

Guerriers réunis dans cette enceinte qui venez honorer la mémoire de l'un des généraux qui ont le plus illustré les armes de la République, ne lui offrez point un hommage stérile : jurez de l'imiter. Venez près du monument élevé à ses mânes retremper les armes que vous allez tourner avec plus de force encore contre les ennemis de la République. Songez que les deux grenadiers *français* qui aiguisèrent leur armes au tombeau du maréchal de *Saxe*, se crurent invincibles et firent des prodiges de valeur. Vainqueurs des nations, souffrirez-vous qu'un ennemi barbare, encouragé par des succès éphémères, souille le sol de la liberté, vienne insolemment vous donner des fers, ravager le beau pays qui vous a vu naître, le pays qui a produit tant de héros, la patrie enfin de *Joubert?* Souffrirez-vous que la *France*, ainsi que la *Pologne*, soit la proie des brigands qui viennent pour se la disputer ? Verrez-vous, comme à *Naples*, le sang des Républicains couler à grands flots sur les places publiques, pour assouvir la rage meurtrière des bourreaux de l'humanité ? non, non : votre courage détruira leurs complots insensés autant qu'atroces. L'armée d'*Italie*, malgré ses revers, occupe encore des positions formidables qu'on n'a pu lui faire abandonner et qu'elle gardera longtems pour défendre le territoire de la République; l'armée des *Alpes* à peine créée s'est emparée des positions les plus importantes et peut maintenant agir de concert avec elle; des succès éclatans ont couronné en *Helvétie* les efforts des Républicains, et la *Hollande*, plus récemment, a été le théâtre d'une victoire signalée contre les *Anglais* et les *Austro-Russes*. De nombreux bataillons composés de l'élite de la jeunesse, dirigés par des officiers instruits, sont prêts à s'élancer vers les frontières au premier signal; le trésor public épuisé par de honteuses dilapidations va se remplir de l'acquit des contributions activées par le zèle des administrateurs. Ainsi, que le despote du *Nord* soudoyé et dirigé par le perfide *Anglais* rassemble ses cohortes si vantées, qu'il épuise la population des vastes contrées soumises à son sceptre de fer pour en accroître le nombre, la République, bravant son impuissante rage, sortira encore une fois victorieuse de cette lutte sanglante, pour jouir d'une paix glorieuse et stable.

Soldats, que l'image de *Joubert* vous guide au milieu des combats : que sa valeur vous inspire ! Restez assujettis à cette discipline rigoureuse dont il vous donne l'exemple et sans laquelle un corps de troupes ne peut exister. Souvenez-vous que les armées romaines, qui avaient aussi porté leurs conquêtes aux extrémités de l'univers, furent détruites, quand elles commencèrent à se relâcher de cette discipline austère à laquelle elles devaient de si brillans succès.

Respectez, comme lui, les propriétés des malheureux habitans du pays qui deviendra le théâtre de la guerre. Voudriez-vous que les soldats de la grande nation, de la nation la plus policée et la plus éclairée du monde, soient confondus avec ces hordes barbares qui ne savent que piller et dévaster, et qui portent partout au loin l'épouvante et la mort ? Que le sentiment de l'honneur et du devoir vous anime toujours ! C'est encore par ses vertus que s'est surtout signalé le héros que vous prendrez pour modèle.

O mes concitoyens ! que la République ne soit plus pour nous un vain mot ; qu'elle devienne enfin l'asile de toutes les vertus civiles et domestiques ! Imitons le héros dont nous pleurons ici la perte : il était bon fils, bon époux, bon ami ; c'est de ces premiers devoirs que dérivent ceux que nous imposent nos relations sociales. Resserrons par des bienfaits mutuels les liens qui nous attachent les uns aux autres ; que la République enfin ne présente que l'image d'une grande famille, où tous les individus qui la composent travaillent avec zèle et d'un accord unanime au bien général.

Et vous, magistrats du peuple, qui justifiez si bien son choix par vos soins constans à maintenir la tranquillité publique, par votre exactitude scrupuleuse à faire exécuter la loi, par votre attachement sincère à la République, par votre respect religieux pour la Constitution de l'an trois, restez au poste où sa confiance vous a placés. Continuez à déployer une fermeté également vigoureuse et contre le royalisme qui machine sans cesse de nouveaux complots pour anéantir la République, et contre ces hommes exécrables, leurs dignes partisans, qui ne connaissent de liberté que la licence la plus effrénée, de loi que les mesures les plus atroces, de constitution que des formes révolutionnaires. Poursuivez sans relâche et faites rentrer dans le néant ces êtres avilis, plus dangereux que les royalistes, parce qu'ils masquent toujours leurs complots du prétexte du bien public. Mais sont-ils républicains, les scélérats encore tout dégouttans du sang de leurs concitoyens, qui ont souillé la cause de la liberté par les excès les plus odieux ? Que pourrais-je dire pour nourrir dans

vos cœurs plus de haine, pour exciter encore plus d'indignation contre eux ? Les monstres ! ils peignaient comme un traître, dans leurs pamphlets séditieux, *Joubert*, à l'instant où il succombait au champ de l'honneur, victime de son noble dévouement.

O *Joubert ! Buonaparte* a gravé ton nom en traits immortels dans les fastes de la victoire. La République entière admire tes vertus civiques et guerrières. Une loi solennelle a déclaré que tu avais bien mérité de la patrie. Un monument élevé dans le département qui t'a donné naissance, apprendra ton nom aux siècles à venir ; les inscriptions qui y seront tracées leur rappelleront le souvenir de tes hauts faits. Les regrets touchans de tes concitoyens te prouvent que la mort d'un grand homme, d'un citoyen vertueux est une calamité publique. Vois les recueillir avec un soin empressé tes dépouilles mortelles, leur rendre partout les derniers devoirs avec cet enthousiasme qu'on vit autrefois dans l'Empire *romain*, lorsque les restes de *Germanicus* furent transférés de la *Syrie* au tombeau des *Césars*. Bientôt ils reposeront sous ces voûtes majestueuses, dernier asyle des héros qui auront bien mérité de la République et de l'humanité.

Fixons encore nos regards sur ce monument funèbre qui affecte si péniblement notre sensibilité. Puissent les souvenirs que cette cérémonie nous retrace, embraser nos cœurs du feu sacré de la patrie ! Ajoutons aux emblèmes lugubres dont il est en ce moment chargé, les lauriers immortels qui vont ceindre à jamais le front de *Joubert*. Unissons à ces lauriers, symbole de l'ardeur guerrière, la couronne de chêne, attribut des vertus civiques ; car il ne fut pas moins recommandable comme citoyen que comme guerrier. Que *Joubert* soit l'objet éternel de nos regrets et de notre reconnaissance ; mais partageons ces sentimens si doux aux cœurs sensibles, aux âmes bien nées, en faveur des guerriers qui, comme lui, ont trouvé une mort glorieuse au champ de la victoire. Ici la reconnaissance est encore inspirée par le patriotisme. Que les noms de ces braves guerriers soient inscrits dans ce temple sacré : dans un poste moins élevé, ils n'ont pas montré moins de dévouement. Pourrions-nous jamais oublier que la République est consolidée au prix de leur sang ? Encore tout récemment les brillantes victoires remportées par la *Batavie* n'ont-elles pas été préparées par le courage de l'un de nos compatriotes [1] dont nous avons peut-être à

(1) Le général de brigade *David*, que la commune d'*Arbois* s'honore d'avoir vû naître, et que les nouvelles publiques annoncent mort des blessures qu'il a reçues dans la bataille qui a précédé la victoire mémo-

regretter la perte en ce moment? Oui : gravons dans nos cœurs en traits ineffaçables le nom des martyrs de la liberté ; et comme eux jurons ou de périr pour la République, ou de consacrer toute notre existence à la faire triompher de tous les ennemis conjurés pour sa perte.

XV

Nomination à l'emploi de chef d'escadron au 22e régiment de cavalerie (1).

1re DIVISION — BUREAU DE LA CAVALERIE — Nomination.

LIBERTÉ — ÉGALITÉ

Paris, le 12 pluviose an 8e de la République française une et indivisible (2).

Le ministre de la guerre au citoyen *Delort*, chef d'escadron à la suite du 22e régiment de cavalerie.

Armée du *Rhin*. Division *Montchoisi* (*Lausanne*).

Je vous informe, citoyen, que le Premier Consul de la République, par son arrêté du 1er de ce mois (3), vient de vous nommer à l'emploi de chef d'escadron, vacant au 22e régiment de cavalerie par la retraite du citoyen *Hebrard*.

Je préviens de votre nomination le commandant du régiment et l'autorise à vous faire reconnaître titulairement sur la simple présentation de cette lettre d'avis, en attendant l'expédition de votre brevet.

Salut et fraternité.

BERTHIER.

rable dont il est ici question. Il avait mérité par sa bravoure et des actions d'éclat d'être promu au grade de général. La République compte peu de guerriers d'un courage aussi éprouvé.

(1) Original.

(2) 1er février 1800.

(3) 21 janvier 1800.

XVI

Gilly jeune, général de brigade, au commandant de la relève (1).

LIBERTÉ. — ÉGALITÉ

Au quartier général à *Altorf*, le 8e floréal an [8e] de la République française une et indivisible (2).

Gilly jeune, général de brigade, au chef d'escadron du 25e régt de cavalerie, commandant la relève.

Le lieutenant général me charge, citoyen commandant, de vous donner l'ordre de faire rendre ici le plus promptement possible le chef d'escadron *Delort* du 22e de cavalerie. Ne perdez pas un instant pour lui faire connaître les intentions du général et qu'il se mette en route sur le champ. Vous lui ferez fournir un bateau et tout ce qui lui sera nécessaire pour qu'il arrive promptement. Cet officier trouvera ici, chez le commandant de la place, l'ordre de prendre le commandement de la vallée d'*Urseren* et une instruction relative aux fonctions qu'il y devra remplir. S'il était utile d'amener avec lui un officier et quelques sous-officiers, vous lui en donnerez l'ordre.

Je vous salue fraternellement.

GILLY jeune.

Le lieutenant général plein de confiance pour vous compte sur la celerité que vous mettrez à faire executer cet ordre, il me charge de vous le dire expressement.

GILLY jeune.

XVII

Moncey à Delort (3).

LIBERTÉ. — ÉGALITÉ

Au quartier général de *Berne*, le 18 floréal an 8e de la République française une et indivisible (4).

Le général de division *Moncey*, lieutenant du général

(1) Original. — (2) 28 avril 1800. — (3) Original. — (4) 8 mai 1800.

en chef de l'armée du *Rhin*, commandant les troupes *françaises* en *Helvétie*.

Vu l'état de délabrement absolu dans lequel se trouve le 14e régiment de cavalerie, qui ne peut fournir aucun homme pour le service du quartier général, il est ordonné au citoyen *Delort*, chef d'escadron, commandant le 22e régiment de cavalerie, de laisser, jusqu'à nouvel ordre, au quartier général à *Berne*, un détachement de trente hommes, dont un officier, un maréchal des logis, deux brigadiers et vingt-six cavaliers.

MONCEY.

XVIII

Moncey à Delort (1).

LIBERTÉ. — ÉGALITÉ

Au quartier général de *Berne*, le 23 floréal an 8e de la République française une et indivisible (2).

Le général de division *Moncey*, lieutenant général commandant l'*Helvétie*,

Ordonne au chef d'escadron *Delort*, commandant le 22e régiment de cavalerie, de partir de *Soleure* le vingt-cinq du courant, pour continuer sa route sur *Basle*, conformément aux ordres antérieurs qu'il a reçu, le détachement qui est resté à *Berne* devant être rendu à *Soleure* le vingt-quatre.

MONCEY.

XIX

Moncey à Delort (3).

ARMÉE DU RHIN — LIBERTÉ. — ÉGALITÉ

Au quartier général de *Berne*, le 23 floréal an 8e de la République française une et indivisible (4).

Le général de division *Moncey*, lieutenant général

(1) Original. — (2) 13 mai 1800. — (3) Original. — (4) 13 mai 1800.

commandant l'*Helvétie*, au chef d'escadron *Delort*, commandant le 22e régt de cavalerie, à *Soleure*.

J'ai reçu vos deux lettres, citoyen commandant. Un ordre daté de *Basle* que j'ai reçu du ministre de la guerre, le jour de votre départ, m'avait mis dans le cas d'arrêter votre régiment, jusqu'au passage de ce ministre à *Berne*, à son retour du quartier général de l'armée du *Rhin*. D'après l'état qui vient de m'être remis par le ministre, qui a passé cette nuit, votre régiment ne faisant pas partie de la cavalerie qui doit m'arriver (ce qui me paroissoit devoir être, puisque vous étiez encore sur les lieux), je m'empresse de vous envoyer ci-joint l'ordre de continuer votre route pour l'armée et vous renvoie le petit détachement que j'avais conservé, vu que rien n'est plus nuisible à un corps que d'avoir sa troupe disséminée. J'aurais eu bien du plaisir, mon cher camarade, à faire la campagne avec vous et je vous témoigne tous mes regrets.

Je vous salue.

MONCEY.

J'aurois désiré vous mettre en route demain, mais le détachement qui vous rejoint ayant besoin de ferrer ses chevaux, ce qui oblige au retard de 24 heures.

M.

XX

Moncey à Delort (1)

INSTRUCTION
POUR
le Commandant DELORT
chef d'escadron
du 22e rég.

LIBERTÉ. — ÉGALITÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Quartier général de *Altorf*, le 8 prairial an 8 de la République française une et indivisible (2).

Moncey, lieutenant du général en chef de l'armée, commandant l'aile gauche.

Le lieutenant général, en confiant le commandement de la vallée de la *Reuss* et d'*Urseren* au chef d'escadron *Delort*, compte beaucoup sur la capacité et le zèle de cet

(1) Original.
(2) 28 mai 1800.

officier supérieur. Il le charge non seulement de maintenir le bon ordre et la discipline militaire parmi les troupes de station et de passage, mais encore de veiller très particulièrement et de la manière la plus sévère à ce que les convois de vivres et de munitions de guerre destinés à l'aile gauche lui arrivent promptement, sans que qui que ce soit se permette de les distraire, en tout ou en partie, sous aucun prétexte. Il défendra sévèrement que les officiers ou autres employés à la suite de l'armée, marchant en corps ou isolément, disposent d'un plus grand nombre de chevaux, mulets et traîneaux que celui qui leur aura été accordé par le commissaire des guerres.

Le chef d'escadron *Delort* surveillera toutes les parties de l'administration dans la vallée de la *Reuss* et d'*Urseren*, fera cesser sur le champ tous les abus qui viendront à sa connaissance, et s'il rencontrait des obstacles, qu'il ne pourrait pas surmonter, dans le défaut de volonté ou d'action des personnes qui doivent y concourir, il en rendroit compte au lieutenant général.

Le citoyen *Delort* s'établira dans le lieu où il jugera sa présence plus utile, et il placera ses officiers et sous-officiers qui seront immédiatement sous ses ordres, ainsi que ceux qui y sont déjà, partout où il le jugera à propos ; il visitera souvent les postes qu'il aura établis, afin de s'assurer que le service s'y fait comme le désire le lieutenant général.

S'il apperçoit de la négligence ou de l'incapacité dans les commandants qu'il aura choisis, il les renverra à leur corps et les remplacera par qui il trouvera à propos.

Le citoyen *Delort* se concertera pour toutes ces opérations administratives avec le commissaire des guerres et le commandant de l'artillerie, les autorités locales, et s'attachera à conserver la bonne harmonie qui règne entr'elles et l'autorité militaire, il aura particulièrement pour la chambre administrative tous les égards qui sont dus à une autorité qui seconde l'armée *française* avec zèle et loyauté.

MONCEY.

XXI

Moncey à Delort (1)

ARMÉE D'ITALIE

LIBERTÉ. — ÉGALITÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Quartier général de *Bergame*, le 7 thermidor an 8 de la République française une et indivisible (2).

Moncey, lieutenant du général en chef de l'armée, commandant l'aile gauche, au citoyen *Delort*, chef d'escadron au 22e régiment de cavalerie, à *Santo Angelo* près *Lody*.

Je suis très sensible, citoyen chef, à tout ce que vous me dites de délicat et d'obligeant par votre lettre du 20 messidor (3), tant pour vous que pour vos camarades. Soyez persuadé que ma satisfaction sera grande si j'ai encore des rapports de service avec votre brave régiment. L'amitié et la confiance aident tellement à bien faire que je saisirai avec empressement l'occasion qui pourrait m'en rapprocher.

Je conserve pour votre chef de brigade et pour vous très personnellement, mon cher *Delort*, une affection sincère et toute l'estime du métier.

Je vous salue bien cordialement.

MONCEY.

(1) Original.
(2) 26 juillet 1800.
(3) 9 juillet 1800.

XXII

Moncey à Delort (1).

ARMÉE D'ITALIE

LIBERTÉ. — ÉGALITÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Quartier général de *Brescia*, le 22 frimaire an 9 de la République française une et indivisible (2).

Moncey, lieutenant général commandant l'aile gauche, au chef d'escadron *Delort*.

J'ai reçu votre bien agréable lettre, mon cher camarade, recevez le témoignage sincère de l'estime et de l'amitié que je vous ai voué pour la vie, ainsi qu'à nos braves amis, votre chef de brigade et celui du 25e. Soyez mon organe près d'eux et saisissez le premier moment qui se présentera pour venir boire avec moi, c'est la santé du cœur que nous nous porterons respectivement.

Tout à vous.

MONCEY.

XXIII

Réception du drapeau offert au 22e régiment de cavalerie par les habitants de Lendinara.

ARMÉE D'ITALIE

Place de *Lendinara*.

Copie du procès-verbal fait à l'occasion de la réception du drapeau offert au 22e régiment de cavalerie par la commune de *Lendinara*.

Le conseil d'administration du 22e régiment de cavalerie assemblé ce jourdhuy vingt six ventôse an 9 (3), a arrêté l'insertion dans ses régistres du procès-verbal ci après.

Le 23 ventôse dernier (4), l'administration municipale

(1) Original. — (2) 13 décembre 1800. — (3) 17 mars 1801. — (4) 14 mars 1801.

de *Lendinara* a adressé au chef de brigade commandant le régiment la lettre dont la teneur suit :

Al signor *Rouvillois*, capo di brigatta commandante il 22mo regimento di cavallaria di bataglia,

La deputazione di *Lendinara*.

Le 23 ventose anno 9 Rep.

L'amministratione di *Lendinara*, per manifestare in qualche modo la somma stima che professa alla grande nazione *francese*, per dare un attestata dell'amor suo, e della sua gratitudine verso la rispettabile per ogni conto di lei persona, non meno che verso gli officiali, e tutta la truppa, la di cui disciplina, moderazione e buon costume merita ogni encomio, desidera d'offrire una bandiera de nazionali colori in presenza della truppa stessa, e pero la supplica d'indicare il giorno, e l'ora, che a lei riesca più commoda per effettuare questo suo desiderio e con tutto l'ossequio se le protesta. Divotissimi sotto scritti *Giulio Cesare Catti*, regolatori regente e collega e *Ruggeri* segretario.

Le chef de corps s'est empressé d'exprimer à l'administration de *Lendinara* combien il était agréable pour le corps qu'il commandait, de recevoir une marque aussi distinguée de son estime et de son attachement et a désigné le lendemain 25 du courant (1), pour la réception du drapeau.

Le 25 ventôse, le régiment s'est réuni à cet effet, à 11 h., sur la place d'armes, à pied, et dans la meilleure tenue.

L'administration municipale précédée de ses huissiers, et suivie d'un concours nombreux de spectateurs, se place au centre du régiment. Son président déploye un drapeau aux couleurs nationales, richement décoré, qu'il remet entre les mains du chef du corps. Une décharge d'artillerie se fait entendre : le chef du corps réitère à l'administration tous les sentimens de gratitude dont un don aussi honorable pénètre le régiment.

Le drapeau a pour inscription, entourée d'une couronne civique, ces mots : « La commune de *Lendinara* au 22e régiment de cavalerie ». Au bas de l'inscription on lit ces mots : « Discipline et gloire, fête de la publication de la paix le 10 ventôse an 9 Rép. (2) ».

Il est couronné de fleurs et de lauriers.

Le chef du corps présente le drapeau à ses compagnons d'armes et leur parle ainsi : « Ce drapeau vous est offert « par l'administration municipale de *Lendinara*, au nom « de ses concitoyens, comme une marque de la haute « estime qu'elle a conçue pour la nation *française*, et « comme un témoignage de la satisfaction et de l'estime

(1) 16 mars 1801. — (2) 1er mars 1801.

« que votre conduite lui a inspirée ; vous éprouvés en cet
« instant combien il est flatteur de se concilier par une
« conduite sage et honnête l'affection et la bienveillance
« des habitans d'un pays. Les couleurs qui ornent ce
« drapeau, monument glorieux de votre discipline et de
« vos vertus guerrières, vous rappelleront sans cesse que
« c'est l'amour de la patrie qui a guidé vos pas à la vic-
« toire. L'inscription qu'il porte vous fera souvenir que
« la discipline prépare la gloire, et que la véritable gloire
« est inséparable de la discipline.

« Il vous rappellera enfin que vous avés célébré ici,
« après avoir coopéré à de glorieux triomphes, l'intéres-
« sante et mémorable fête de la publication de la paix.

« Je remercie en votre nom les honorables membres
« qui composent l'administration de cette commune, du
« témoignage flatteur d'estime et d'amitié qu'ils vous
« accordent ; je leur garantis que vous chercherés tou-
« jours à vous en rendre dignes ; vous êtes témoins des
« efforts qu'ils ne cessent de faire pour pourvoir à tous
« vos besoins ; vous devés donc leur prouver à l'envi la
« reconnaissance dont leur zèle et leur sincère attache-
« ment vous pénètrent. Vive la République ! »

Ce discours excite la plus douce émotion et obtient des applaudissemens universels.

Le régiment se rend ensuite en ordre, accompagné des membres de l'administration, à l'église paroissiale, où le drapeau est béni avec la plus grande solennité.

Le conseil d'administration arrête que le procès-verbal ci dessus sera adressé sans retard au ministre de la guerre, pour le soumettre, s'il y a lieu, aux Consuls de la République. Signé au régistre :

Rouyer, *maréchal des logis ;* Vinot, *capitaine ;* Bertin, *lieutenant ;* Huguenuchot, *capitaine* et le *chef d'escadron* Delort, *président* (1).

(1) Pour copie conforme au régistre des délibérations par nous membres du conseil d'administration du 22e régiment de cavalerie.

A *Vallé*, le 18 floréal an 9 de la République française [8 mai 1801].

Beaugrand, Rouvillois, Luya.
Vinot, *capitaine,* Huguenuchot. *capitaine.*

XXIV

Moncey à Delort (1).

LIBERTÉ — ÉGALITÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Quartier général de *Milan*, le 2 germinal an 9 de la République française une et indivisible (2).

Moncey, lieutenant général commandant l'armée, au citoyen *Delort*, 1er chef d'escadron du 22e régiment de cavalerie, à *Landinara* par *Rovigo*.

Vous m'avez annoncé chose très agréable, mon cher chef, en me faisant part, par votre lettre du 24 ventôse (3), du témoignage authentique de satisfaction et de reconnaissance que la commune de *Landinara* a rendu, par l'organe de ses magistrats, à votre brave corps. Un drapeau conquis sur l'estime des peuples et présenté dans cet appareil éclatant a bien du prix et je suis bien sûr que l'inscription *Discipline et gloire* qui indique le motif du don, sera éternellement l'emblème du 22e régiment de cavalerie. La discipline est de tous les temps, mais la gloire dans la paix, c'est l'amour des peuples, et je félicite le 22e régiment de savoir si bien conserver l'une et l'autre.

Recevez, mon cher *Delort*, l'assurance de mon sincère attachement.

MONCEY.

(1) Original.
(2) 23 mars 1801.
(3) 15 mars 1801.

XXV

Moncey au ministre de la guerre (1).

ARMÉE D'ITALIE
—
Bureau
des Etats-Majors

LIBERTÉ — ÉGALITÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Quartier général de *Milan*, le 28 prairial an 9e de la République française une et indivisible (2).

Moncey, lieutenant général commandant en chef l'armée, au ministre de la guerre.

Citoyen ministre,

J'ai été dans le cas d'apprécier les qualités et les talents militaires du citoyen *Delort*, chef d'escadron au 22e régiment de cavalerie. Cet officier a rempli avec intelligence et à ma satisfaction plusieurs missions particulières et importantes, il jouit dans son corps des suffrages de l'estime les plus universels, et la preuve qu'il est tout entier à ses devoirs et à son état, c'est qu'il vient de rédiger un projet d'organisation des troupes à cheval, dans lequel se font remarquer l'instruction et la méthode.

Le citoyen *Delort*, probablement à *Paris* en ce moment, y trouvera un patron après la recommandation duquel on ne doit plus craindre de hasarder la sienne. Il a servi dans la précédente campagne près du général *Serrurier*, en qualité d'adjoint, et c'est avec bien de l'intérêt, citoyen ministre, que je le présente à votre bienveillance, dans le cas où il aurait à solliciter de vous dans ses droits, ou dans son avancement, quelque acte de justice.

J'ai l'honneur, citoyen ministre, de vous saluer respectueusement.

MONCEY.

Delort, 22e cavalerie.

(1) Archives administratives du ministère de la guerre. Original.
(2) 17 juin 1801.

XXVI

Moncey à Delort (1).

ARMÉE D'ITALIE — LIBERTÉ — ÉGALITÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Quartier général de *Milan*, le 28 prairial an 9 de la République française une et indivisible (2).

Moncey, lieutenant général commandant en chef l'armée, au citoyen *Delort*, chef d'escadron au 22e régiment de cavalerie.

Il est dans mon attachement pour vous, mon cher *Delort*, de désirer ce qui peut vous être utile et d'y contribuer, ainsi que vous me le demandez ; je vous remets, en conséquence, la lettre de recommandation que vous avez souhaitée de moi, pour le ministre de la guerre. Personne n'apprendra avec plus de plaisir que moi le succès de vos démarches pour votre avancement.

J'ai lu votre projet d'organisation : il renferme des vues d'administration et de discipline fort saines, et cette production est faite pour honorer le militaire qui l'a conçue et publiée.

Je vous salue, mon cher *Delort*, bien cordialement.

MONCEY.

A *Paris*, chez le citoyen *Romanet*, marchand de draps au Grand Bazar, rue des Petits-Champs, en face de la Trésorerie.

(1) Original.
(2) 17 juin 1801.

XXVII

Moncey à Delort (1).

GENDARMERIE
NATIONALE
—
Inspection générale.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, ce 14 pluviôse an 10 (2).

Le général *Moncey*, 1er inspecteur général de la gendarmerie nationale, au citoyen *Delort*, 1er chef d'escadron du 22e régiment de cavalerie, à *Mortara (Italie)*.

J'ai lu avec autant d'intérêt que de satisfaction, mon cher *Delort*, tout ce que vous me dites d'obligeant et d'amical, en votre nom et en celui du 22e de cavalerie, par votre lettre du 4 nivôse (3), qui est restée jusqu'à ce jour sans réponse, étant parvenue à *Paris* dans l'intervalle de mon voyage à *Lyon*, où j'avais accompagné le Premier Consul. Tout ce qui dépendra de moi auprès du ministre de la guerre, pour accélérer l'accomplissement de vos désirs et faire valoir vos droits, vous pouvez y compter et disposer de mon empressement à faire les sollicitations que vous me désignerez devoir vous être utiles.

J'aurai du plaisir à voir votre frère et à saisir l'occasion de lui prouver combien je vous suis attaché.

Je vous salue, mon cher *Delort*, de bonne et franche amitié.

J'embrasse votre brave chef.

MONCEY.

(1) Original.
(2) 3 février 1802.
(3) 25 décembre 1801.

XXVIII

Moncey à Delort (1).

INSPECTION GÉNÉRALE
de la
Gendarmerie
—

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, ce 12 germinal an 10 (2).

Le général *Moncey*, 1er inspecteur général de la gendarmerie nationale, au citoyen *Delort*, 1er chef d'escadron au 22e de cavalerie, à *Novarre*.

J'ai reçu avec bien de la satisfaction, mon cher *Delort*, de vos nouvelles et les témoignages de souvenir amical du brave 22e, que vous voulez bien m'exprimer et auxquels je serai toujours fort sensible. Puisque vous croyez que je puis contribuer au succès du désir et du besoin qu'a le corps de rentrer en *France*, pour se recruter, croyez que je me réunirai avec plaisir et empressement au général *Kellermann*, pour que le Gouvernement vous accorde cette justice.

J'apprends avec intérêt l'avancement que vient d'obtenir le recommandable maréchal des logis chef qui m'est venu visiter à *Paris;* il n'en est pas de même de l'avis que vous me donnez de la réduction de moitié de la solde supplémentaire aux troupes et de la suppression d'indemnité aux officiers.

Je prends bien part à ce désagrément qui, sans doute, est une conséquence d'un système d'économie et de restauration, motif qui doit faire supporter sans murmure et avec sagesse cette privation que je prévoyais bien devoir, tôt ou tard, avoir lieu. Le général *Murat*, qui se trouve à *Paris* et que le bien être des troupes touche vivement, ne manquera pas, d'après sa promesse, de faire apporter tous les adoucissements possibles à cette disposition; je chercherai l'occasion de l'en entretenir. Ce sera toujours un nouveau plaisir que me fera votre frère, quand il voudra me donner quelques instants et me parler des officiers du 22e que je vous prie d'assurer de mes sentiments d'estime et d'amitié.

Je vous salue d'attachement, mon cher *Delort*.

MONCEY.

(1) Original.
(2) 2 avril 1802.

XXIX

Nomination au 2e régiment de cuirassiers (1).

N° 5054
BUREAU
des
ÉTATS-MAJORS
des
Troupes à cheval

LIBERTÉ. — ÉGALITÉ

Paris, le 20 ventôse an 11 (2) de la République française une et indivisible.

Le ministre de la guerre au citoyen *Delort*, chef d'escadron au ci-devant 22e régiment de cavalerie, attaché au 18e de même arme.

Je vous préviens, citoyen, que, d'après la demande que vous m'avez adressée, j'ai approuvé, le 28 du mois dernier (3), que vous fussiez admis à passer au 2e régiment de cavalerie cuirassiers, pour y servir à la suite jusqu'à ce que vous puissiez être placé titulairement.

Vous voudrez bien, en conséquence, rejoindre ce régiment en garnison à *Rambouillet*, le commandant est prévenu de cette disposition et autorisé à vous recevoir sur la présentation de cette lettre.

Je vous salue.

Au citoyen *Delort*, chef d'escadron au ci-devant 22e régiment de cavalerie, attaché au 18e de même arme (4).

(1) Original.

(2) 11 mars 1803.

(3) 17 février 1803.

(4) Un certificat du conseil d'administration du 22e régiment de cavalerie déclare que Delort, premier chef d'escadron titulaire dudit corps, y a servi sans aucune interruption depuis le 18 vendémiaire an VIII jusqu'au moment de l'incorporation du régiment, et qu'il y a toujours rempli les fonctions de son grade avec distinction. Bourg, 4 pluviôse an XI.

Dissolution du 22e régiment. *Bourg*, le 2 pluviôse an XI [22 janvier 1803].

Le conseil d'administration du 22e régiment de cavalerie aux officiers, sous-officiers et cavaliers du corps. Nos chers camarades, les Consuls de la République ont ordonné l'incorporation du 22e régiment de cavalerie. Des vues économiques les ont déterminés à cette mesure. Créé le 1er juin 1779, et formé des escadrons réunis des quatre premiers régiments de cavalerie, le corps, tantôt sous le titre de premier régiment de *Chevaux Légers*, tantôt sous la dénomination d'*Orléannois* et de *Roial Guienne*, et

XXX

Nomination au grade de major du 9e régiment de dragons (1).

2e DIVISION

—

BUREAU
des
Troupes à cheval

Paris, le 22 brumaire an 12 de la République (2).

Le ministre de la guerre au citoyen *Delort*, chef d'escadron à la suite du 2e régiment de cuirassiers.

Je vous annonce avec plaisir, citoyen, que le Premier Consul vous a nommé, par arrêté du   de ce mois, major du 9e régiment de dragons et vous a donné par là une nouvelle preuve de sa confiance et de la satisfaction qu'il éprouve de vos services.

Vous vous rendrez sans délai à votre destination; le régiment où vous êtes nommé est à *Compiègne*. J'informe le commandant de ce corps de votre nomination et lui mande de vous faire recevoir aussitôt votre arrivée.

Je vous salue.

BERTHIER.

enfin sous les numéros 23 et 22, s'est constamment distingué par son instruction, sa tenue, sa discipline et sa subordination. La journée de *Nervingue* rappellera toujours le souvenir de votre valeur et de vos exploits militaires ; vous vous êtes concilié dans tous les cantonnements où vous avez séjourné, et au degré le plus éminent, l'estime, l'affection et la considération des habitants du pays ; la commune de *Lendinara,* dans la *Polésine* de *Rovigo,* vous en a offert un témoignage bien flatteur et bien authentique en vous décernant, pour prix de votre bonne conduite au milieu des désordres de la guerre, un drapeau aux couleurs nationales portant pour inscription ces mots : Discipline et gloire. Le ministre de la guerre vous a félicités, au nom du gouvernement français, d'avoir mérité et obtenu cette marque distinguée, et peut-être unique, de l'amitié et de la bienveillance des peuples. Vous présentez en ce moment le spectacle de l'harmonie la plus parfaite et de l'union la plus intime L'amitié la plus tendre vous attache les uns aux autres, et votre dissolution devient pour tous les individus qui composent le régiment un événement bien pénible et bien affligeant. Original, imprimé.

(1) Original.

(2) 14 novembre 1803.

XXXI

Louis Bonaparte à Delort (1)

A *Paris*, le 29 brumaire an 12 (2).

Le général de brigade *Louis Bonaparte* au major *Delort*.

J'ai reçu, citoyen, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. J'apprends avec plaisir la justice que l'on vous a rendue, j'en suis d'autant plus flatté que votre nomination au 9e dragons, qui fait partie de la brigade que je commande, me procurera souvent l'occasion de me trouver avec vous.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Louis BONAPARTE.

XXXII

Murat à Delort (3).

Au gouvernement de *Paris*, le 5 ventôse an 12 de la République (4).

Le général en chef, gouverneur de *Paris*, au citoyen *Delort*, major au 9e régiment de dragons à *Compiègne*.

Le Premier Consul a lu avec satisfaction et avec sensibilité, citoyen major, la lettre que vous m'avez adressée. L'expression de vos sentiments contre les ennemis de la *France* et de votre dévouement au chef de l'Etat est digne d'un officier d'autant plus attaché à son pays qu'il a pu le bien servir.

Je vous salue affectueusement.

J. MURAT.

Au citoyen *Delort*, major du 9e régiment de dragons.

(1) Original. — (2) 21 novembre 1803. — (3) Original. — (4) 25 février 1804.

XXXIII

Louis Bonaparte à Delort (1).

A *Paris*, le 8 floréal an 12 (2).

Le général de division *Louis Bonaparte* au citoyen *Delort*, major au 9e régiment de dragons.

J'ai reçu, citoyen major, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, j'ai reçu également les objets d'armement que vous m'avez envoyés, je vous en fais mes remerciements. Je serai fort aise de vous voir lorsque vous vous rendrez à *Paris*.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Louis BONAPARTE.

XXXIV

Moncey à Delort (3).

Paris, 12 prairial an 12 (4).

Le maréchal de l'Empire *Moncey* au major du 9e régiment de dragons.

Vos félicitations, mon cher *Delort*, à l'occasion de l'honneur que vient de me faire Sa Majesté Impériale, en me conférant le titre de maréchal de l'Empire, sont du nombre de celles qui me font le plus de plaisir. Je connais vos sentiments, et quand on apprécie comme vous le point d'honneur, on est flatté d'être complimenté par un officier qui parle d'après son cœur. C'est d'après le mien aussi, mon cher *Delort*, que je vous embrasse affectueusement.

MONCEY.

M. *Delort* à *Versailles*.

(1) Original. — (2) 28 avril 1804. — (3) Original. — (4) 1er juin 1804.

XXXV

Murat à Delort (1).

Au gouvernement de *Paris*, le 7 frimaire an 13 (2).

Le maréchal de l'Empire, gouverneur de *Paris*,
A M. *Delort*, major du 9e régiment de dragons à *Versailles*.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée, Monsieur, le 3 frimaire. Je suis également sensible aux choses honnêtes que vous me dites et à la demande que vous me présentez en votre nom et au nom de Messieurs vos camarades. Je vous prie de vouloir bien leur exprimer mes remerciements et leur dire que ce sera avec bien du plaisir que je les verrai réunis auprès de moi le jour du couronnement de Sa Majesté.

J'ai l'honneur de vous saluer.

MURAT.

XXXVI

Le ministre de la guerre à Delort (3).

2e Division
—
Troupes à cheval
—
VERSAILLES (4)
AU PUY
(Haute-Loire)
—

Augsbourg, le 2 brumaire an 14 (5).

Le ministre de la guerre ordonne à Monsieur *Delort*, major du 9e régiment de dragons, de partir, six heures après la réception du présent, pour se rendre en poste, voyageant nuit et jour, à *Augsbourg* et de là à l'armée, pour y prendre le commandement des escadrons de guerre du 9e régiment de dragons.

Les frais de poste lui seront payés à son arrivée.

Le ministre de la guerre,
Maréchal BERTHIER.

1) Original. — (2) 28 novembre 1804. — (3) Original. — (4) 24 octobre 1805 — (5) Ce mot est bâtonné.

XXXVII

Louis Bonaparte à Delort (1).

Paris, le 19 février 1806.

Je savais, Monsieur, avec quelle distinction vous vous étiez conduit à la journée d'*Austerlitz*, et combien vous vous étiez montré digne de remplacer le colonel *Maupetit* dans le commandement des braves du 9e régiment de dragons.

J'espère que vous recevrez avant peu la récompense de votre zèle, et vous devez attendre de mon intérêt tout ce qui pourra contribuer à votre avancement.

Je vous renouvelle, Monsieur, les assurances de ma considération.

Louis BONAPARTE.

M. le major *Delort*, au 9e régiment de dragons.

XXXVIII

Louis Bonaparte à Delort (2).

Ce 21 mai 1806.

L'Empereur vous a rendu justice, colonel, en vous appelant au commandement du 24e régiment de dragons. Je vous félicite de ce témoignage de son estime et vous prie de croire que j'aimerai toujours à vous donner des preuves de la mienne.

Je me plais à vous en renouveler aujourd'hui les assurances.

Louis BONAPARTE.

M. *Delort*, colonel du 24e régiment de dragons.

(1) Original.
(2) Original.

XXXIX

Certificat du conseil d'administration du 9e régiment de dragons relatif à la conduite de Delort à Austerlitz (1).

1re DIVISION
Militaire

EMPIRE FRANÇAIS

A *Versailles*, le 1er juin an 1806... de la République.

Le conseil d'administration du 9e régiment de dragons certifie que M. *Delort*, major du 9e régiment de dragons, actuellement colonel du 24e régiment de même arme, a eu son cheval tué sous lui à la bataille d'*Austerlitz*, et qu'il a été blessé de deux coups de lance, l'un dans le côté gauche et l'autre dans l'épaule gauche, que par suite d'une chute, il a eu le poignet gauche foulé, dont il a été longtems sans pouvoir faire usage, qu'il lui en reste une grande faiblesse, et que sa santé altérée par les fatigues successives de la campagne et par la vitesse avec laquelle il a rejoint le corps, pour en prendre le commandement à la place du colonel *Maupetit*, a besoin, pour son rétablissement, d'un congé de convalescence de trois mois.

ESPIÉVANT. COULON. BERTHELON.
DUVAL. CATELLAN.

(1) Original. Cachet du 9e régiment de dragons.

XL

Le conseil d'administration du 24e régiment de dragons à Delort (1).

Pescara, le 20 juin 1806.

Les membres composant le conseil d'administration du 24e régiment de dragons à Monsieur *Delort*, colonel dudit régiment.

Colonel,

En perdant M. *Trouble*, notre ancien colonel, nous vous témoignons combien nous sommes flattés de nous trouver sous vos ordres. Déjà nous avions l'avantage de vous connaître; mais l'intérêt que vous allez prendre au régiment dont le commandement vous est confié, resserrera de plus près l'attachement, l'estime que nous vous avions voués.

Il nous tarde, colonel, de vous voir rapproché de nous; vous nous donnez cet espoir comme prochain; nous le désirons bien sincèrement; vous connaîtrez alors combien MM. les officiers partagent, les uns le plaisir de vous connaître et tous celui de vous avoir pour chef. Ci-joint est l'état que vous nous avez demandé.

Recevez, colonel, l'assurance de notre sincère dévouement et de notre parfaite considération.

VERDET. HOREAU, *capitaine*. DELALANDE, *capitaine*.

ADAM, *capitaine*. THOMAS, *commandant*.

(1) Original.

ARMÉE DE NAPLES
—
2e CORPS
—
DIVISION DES ABRUZZES

XLI

24e régiment de dragons.

SITUATION DES ESCADRONS DE GUERRE DUDIT RÉGIMENT A L'ÉPOQUE DU 20 JUIN 1806 (1).

GRADES	HOMMES								CHEVAUX						
	Présens.	DÉTACHÉS					Chirurgiens employés aux hôpitaux.	Total effectif.	Présens.	DÉTACHÉS				Resté à Villach en Carinthie.	Total effectif.
		à Capoue.	avec M. le maréchal Masséna.	avec M. le général Mermet.	avec M. le général Frégeville.	aux hôpitaux.				à Capoue.	avec M. le maréchal Masséna.	avec M. le général Mermet.	avec les chirurgiens.		
Chef d'escadron	1	»	»	»	»	»	»	1	3	.	.	.	.	.	3
Adjudant-major	1	»	»	»	»	»	»	1	3	.	.	.	.	.	3
Chirurgiens. Major (12 ans de grade)	»	»	»	»	»	»	1	1	.	.	.	.	1	.	1
Chirurgiens. Aide	1	»	»	»	»	»	»	1	1	.	.	.	.	.	1
Capitaines de 1re classe	3	»	»	»	»	»	»	3	9	.	.	.	.	.	9
Capitaines de 2e classe	3	»	»	»	»	»	»	3	9	.	.	.	.	.	9
Lieutenans de 1re classe	2	»	»	»	»	»	»	2	4	.	.	.	.	.	4
Lieutenans de 2e classe	2	1	»	»	»	»	»	3	4	2	.	.	.	.	6
Sous-lieutenans	7	1	»	»	»	»	.	8	14	2	.	.	.	.	16
TOTAUX	20	2	»	»	»	»	1	23	47	4	.	.	1	.	52
Petit état-major. Adjudant sous-officier	1	»	»	»	»	»	»	1	1	.	.	.	.	.	1
Petit état-major. Vaguemestre	1	»	»	»	»	»	»	1	1	.	.	.	.	.	1
Compagnie d'élite. Maréchal des logis en chef	1	»	»	»	»	»	.	1	1	.	.	.	.	.	1
Compagnie d'élite. Maréchaux des logis	3	»	»	»	»	»	.	3	3	.	.	.	.	.	3
Compagnie d'élite. Fourrier	1	»	»	»	»	»	.	1	1	.	.	.	.	.	1
Compagnie d'élite. Brigadiers	5	»	»	»	»	»	.	5	5	.	.	.	.	.	5
Compagnie d'élite. Dragons	59	»	1	»	»	4	.	64	46	.	.	.	.	.	46
Compagnie d'élite. Trompette	1	»	»	»	»	»	.	1	1	.	.	.	.	.	1
Compagnie du centre. Maréchaux des logis en chef	3	»	»	»	»	»	.	3	3	.	.	.	.	.	3
Compagnie du centre. Maréchaux des logis	15	3	1	»	»	»	.	19	15	.	1	.	.	.	16
Compagnie du centre. Fourriers	6	»	»	»	»	»	.	6	6	.	.	.	.	.	6
Compagnie du centre. Brigadiers	24	4	»	»	1	2	.	31	24	.	.	.	.	.	24
Compagnie du centre. Dragons	219	106	»	2	»	19	.	346	231	1	1	2	.	1	236
Compagnie du centre. Trompettes	5	»	»	»	»	»	.	5	5	.	.	.	.	.	5
Compagnie du centre. Tambours	»	3	»	»	»	»	.	3	.	.	.	.	.	.	.
TOTAUX	344	116	2	2	1	25	.	490	343	1	2	2	.	1	349

Certifié par le chef d'escadron commandant les escadrons de guerre dudit régiment.

A *Pescara*, le 20 juin 1806.

THOMAS.

(1) Original.

XLII

Relation en vers des campagnes du 24e régiment de dragons, pendant les années 1808 et 1809, par le colonel Delort (1).

Reuss en *Catalogne*, 11 mars 1809.

Epître au 24e régiment de dragons par son colonel.

Avec vous, mes amis, mes chers compagnons d'armes,
Des plus doux entretiens je vais goûter les charmes ;
Tandis qu'une blessure, honorable accident,
A quelques jours d'arrêt m'oblige forcément,
A vous écrire en vers il faut que je m'amuse,
A chanter vos exploits j'exercerai ma muse.
Ainsi, grâces à vous, un ennuyeux loisir
Va pour moi, tout-à-coup, se changer en plaisir.
Du destin de l'Etat sage et puissant arbitre,
Lorsque le souverain me conférait un titre
Que mon zèle éprouvé pour moi sollicitait,
Sa bonté sut doubler le prix de ce bienfait,
Puisque je fus chargé de la tâche honorable
De commander un corps antique et respectable,
Où la *France* comptait ses vieux et bons soldats,
Avec honneur cité dans cent fameux combats
Et qui de sa valeur, précieux apanage,
Des Rois reçut jadis un noble témoignage (2).
Je me félicitai, quand je vous rejoignis,
De revoir parmi vous de fidèles amis
Eprouvés au milieu des dangers de la guerre,
A qui j'étais uni d'une amitié sincère,
Des amis qu'à regret mon cœur avait quitté
Et dont je me flattais d'être encor regretté (3).
Le plus aimable accueil combla cette espérance,

(1) Copie de l'époque.

(2) Le 24e régiment, autrefois 15e de cavalerie, sous la dénomination de *Royal Lorraine*, avait reçu de l'ancien gouvernement la prérogative de porter des bourses blanches à ses étendards en mémoire des guerres où il s'était distingué.

(3) Le 22e régiment de cavalerie, où j'ai servi longtemps comme chef d'escadron, avait été, après sa dissolution, incorporé en partie dans le 24e régiment de dragons.

Au devant de leur chef les cœurs volaient d'avance;
Il vit en sa faveur s'unir toutes les voix
Pour bénir l'Empereur et confirmer son choix.
Entouré des objets que chérit sa tendresse,
Je goûtai d'un bon père et la joie et l'ivresse.
Heureux qui du devoir tempérant les rigueurs,
Peut user de ses droits en captivant les cœurs,
Obtenir de l'estime et de la confiance
Ce qu'un autre n'obtient que par obéissance;
Qu'il est doux d'éprouver, par un juste retour,
Qu'on est chéri de ceux qui firent notre amour,
De voir à notre aspect que la crainte est bannie,
Ou la crainte à l'amour intimement unie!
Aussi, dans tous les tems, vous me vîtes jaloux,
Pour me concilier des sentiments si doux,
De saisir promptement la moindre circonstance
Où j'ai pu vous marquer toute ma bienveillance
Et d'un zèle attentif l'affectueuse ardeur;
Le but de tous mes soins était votre bonheur.
Qui pour vous eût montré plus de sollicitude?
Votre avancement fit ma principale étude
Et près de l'Empereur quand j'appuyai vos droits,
Mes vœux furent comblés, il confirma mon choix.
Ainsi *Napoléon*, par chaque récompense,
Honorant vos talens et votre intelligence,
Dans vos cœurs généreux éveillant les vertus,
Acquittait dignement les services rendus,
Reconnaissait de plus, en ses choix toujours juste,
Votre entier dévouement à sa personne auguste.
Vous l'aviez satisfait par la précision
Qui devant lui régla chaque évolution,
Tour à tour manœuvrant sur des coursiers dociles
Ou bien rivaux adroits des fantassins habiles,
Il avait remarqué le bon esprit de corps
Qui vers un même but guidait tous vos efforts,
Votre uniformité, votre belle tenue (1),
Enfin cette sagesse et cette retenue
Qui d'un peuple allié faisait l'étonnement,
Qu'admira quinze mois la cité de *Milan*,
Et qui d'un jeune prince, aimable autant que sage,
Vous avait mérité le précieux suffrage.
De ce prince adoré de ses sujets heureux
Vous n'aviez rien omis pour contenter les vœux,
Quand vos soins assidus réparèrent les pertes

(1) S. M. l'Empereur passa la revue du régiment à *Milan*, lors de son dernier voyage en *Italie*, le fit manœuvrer et parut satisfait de sa tenue et de ses manœuvres.

Qu'à *Naples* vous aviez tout récemment souffertes,
Quand vos nombreux conscrits diligemment dressés
Comme d'anciens soldats manœuvraient exercés (1).
Vous avez recueilli le prix de votre zèle,
A peine au champ d'honneur un héros vous rappelle
Qu'on vous voit aussitôt moissonner des lauriers,
Vous placer au niveau des plus braves guerriers,
Et dès votre début surpasser en *Espagne*
La gloire que le corps acquit en *Allemagne*.
Devant *Rosas* d'abord unis aux artilleurs,
Vous fûtes distingués parmi les travailleurs,
Lorsque de la tranchée ouverte avec audace
L'airain placé par vous tonna contre la place,
Et quoique à ces travaux vous fussiez étrangers,
Votre ardeur redoublait au milieu des dangers,
Empressés de prêter un secours plus utile,
D'accélérer la fin d'un siège difficile.
C'est là que *Colassot*, *Raoul* et *Peyronnet*,
Dont la perte nous cause encore un vif regret,
Tous trois des assiégés repoussant la sortie,
A la fleur de leur âge ont terminé leur vie,
Colassot, qui sans craindre un danger imminent,
Secourait son ami blessé mortellement,
Au même instant frappé, de sa pitié sublime,
Par un coup déplorable, a péri la victime.
Plusieurs furent blessés en rendant impuissans
Les projets entrepris contre les assiégeans,
En forçant l'ennemi honteux de sa défaite
A faire sur *Rosas* une prompte retraite (2).
Mais ces murs orgueilleux presqu'à moitié détruits
Au pouvoir des *Français* à peine sont soumis
Que vous avez repris vos armes véritables,
Avec éclat déjà les rendant formidables.
Adam, sous *Cardadeu*, fait briller leur renom.
Voyez le diriger son agile escadron,
Régler ses mouvemens avec ordre et vitesse,
Le rompre, le former, ainsi que le cas presse,
Et plus prompt que l'éclair, entraînant ses dragons,
Fondre sur l'ennemi, lui prendre ses canons,
Sabrer tous les soldats qu'il trouve à son passage,
Et faire des vaincus un horrible carnage.
Toujours à ses côtés, ses dignes lieutenans
Ne sont ni moins actifs, ni moins entreprenans,

(1) Le corps ayant fourni un contingent considérable en hommes de choix pour la garde du roi de *Naples*, et ayant fait d'ailleurs de grandes pertes dans les précédentes campagnes, était entièrement défait lors de son retour dans le royaume d'*Italie*.

(2) Voyez le précis ci-après des actions militaires du corps, lettre A.

Mais il faut te nommer, toi, valeureux *Grégoire*,
Qui, dans mainte action, combattis avec gloire,
Que le chef de l'Etat, pour prix de ta valeur,
Avait récompensé par un sabre d'honneur.
Une blessure, hélas, désormais incurable
Nous prive de l'appui de ton bras redoutable ([1]).
Ledée, *Henry*, *Poiret* et surtout *Perceval*
Qui, dans chaque combat, de lui-même rival,
Montre d'un vrai soldat l'audace imperturbable,
Mérite en ce récit une place honorable ([2]).
Tour à tour exercés par un double métier,
Si tel est le besoin, vous combattez à pied.
Ainsi, quand des brigands avides de pillage
Osaient de nos convois menacer le passage
Et diriger sur nous des feux très meurtriers,
Quelques dragons d'élite, oubliant leurs coursiers ([3]),
En voltigeurs légers en avant se portèrent
Et de leur embuscade en un moment chassèrent
Ces infâmes brigands, acharnés ennemis,
Qu'un transport frénétique en foule a réunis,
Féroces assassins, endurcis au carnage,
Qui loin de tous dangers, pour assouvir leur rage,
Commettent lâchement, avec impunité,
D'affreux excès qui font rougir l'humanité.
Au milieu des débris de cette bande impure,
Liotard est atteint d'une grave blessure,
Et voit un fer cruel, sans en être allarmé,
Extirper le métal dans sa jambe enfoncé.
En des tourmens si durs, le seul mal qui l'accable
Est d'être pour longtemps de servir incapable,
En plaignant sa douleur, ô combien j'admirais
Sa fermeté stoïque et ses nobles regrets!
O combien dans les cœurs sa vertu courageuse
Ranimait les transports d'une ardeur belliqueuse,
Et quel guerrier voyant son intrépidité,
Aurait pu s'avilir par une lâcheté !
Mais d'une égale ardeur vos âmes enflammées
Par l'honneur constamment se montrent animées,
Et chacun à l'envi, selon l'occasion,
Rivalise de zèle et d'émulation.
L'*Espagnol*, se flattant de venger sa défaite,
Au bord du *Lobrégat* choisit pour sa retraite
Un terrain montueux, d'un difficile accès,
D'où naguére il avait repoussé les *Français*,

(1) Précis des actions militaires du corps, lettre [C].

(2) Tous les sous-officiers et le maréchal des logis chef de la 2e compagnie commandée par le capitaine *Adam*.

(3) Précis etc., lettre B.

Une tête de pont rendait plus formidable
Ce poste retranché qu'il croyait imprenable (1).
Mais de nos fantassins le choc impétueux,
Dirigé par un chef habile et valeureux (2),
Dont le nom est inscrit au temple de mémoire
Et dont l'art circonspect maîtrise la victoire,
Obligea l'ennemi de fuir honteusement.
Le régiment déjà le poursuit vivement
Emporte à la fois pont, redoute, artillerie,
Quelque tems soutenus par sa cavalerie,
Mais qui craignant déjà la vigueur de nos coups,
Sans presque résister, s'échappa devant vous.
Des *Espagnols* alors suivant partout la trace,
Nul obstacle ne peut arrêter votre audace ;
Par quelques pelotons en tirailleurs lancés,
Les fuyards sont atteints, tués ou dispersés.
Des fossés, des ravins, des montagnes horribles,
Qui pour les fantassins sont à peine accessibles,
Vainement, à tout pas, vous ferment le chemin,
Les dragons commandés par le brave *Lambin* (3),
Ces dragons qu'on prendrait pour des soldats d'élite,
En dépit du terrain, semblent courir plus vite,
Et leur chef loyal, blanchi sous le harnais,
Avec rapidité complète nos succès.
Et toi, brave adjudant, qui par ta diligence
A transmettre un avis d'une haute importance (4),
Montras, quoique blessé, tant de zèle et d'ardeur,
***Marchal*, de ce succès tu partages l'honneur.**
Mais suivi seulement de mes dragons d'élite,
Ailleurs, des ennemis je vole à la poursuite,
Plus d'une heure au galop de nouveau nous courons,
Enlevant coup sur coup caissons, armes, canons,
Les convois attelés transportant leurs bagages,
Les soldats qui gardaient leurs nombreux équipages.
***Déruffes* et *Laburthe*, en zélés officiers (5),**

(1) Bataille du 21 décembre 1808, à *los Molinos del Rey*, où les *Espagnols* occupaient une excellente position, dans laquelle ils ne tinrent que faiblement. Le 42e régiment, qui fait partie de la division *Souham*, montre beaucoup d'intrépidité dans cette attaque.

(2) Le général *Saint-Cyr*, commandant en chef le 7e corps de l'armée d'*Espagne*.

(3) Capitaine de la 5e compagnie.

(4) L'adjudant *Marchal* blessé au commencement de l'action près du général *Souham* et qui m'apporta avec beaucoup de célérité l'ordre de ce général d'exécuter fort à propos une charge, qui fut suivie d'un plein succès, malgré l'extrême difficulté du terrain. Le 1er escadron se distingua dans cette charge.

(5) Officiers de la compagnie d'élite.

Guident leurs pelotons et chargent les premiers,
Brégeault montre en ce jour que la reconnaissance
Dans une âme bien née ajoute à la vaillance ([1]).
Puis-je vous oublier, en nommant des guerriers,
Vous que j'ai distingués parmi mes grenadiers,
Intrépide *Delzons*, toi qui leur sers de guide,
Qu'aucun danger jamais n'arrête et n'intimide
Et toi, brave *Houdin*, que mille traits d'éclat
Ont rendu dans le corps l'exemple du soldat ([2])?
Pour te dédommager d'un oubli condamnable
Je promets d'employer un zèle véritable,
Je veux que le monarque, instruit de ta valeur,
A tes vertus décerne enfin la croix d'honneur ([3]).
Chaque dragon d'élite, en cette circonstance,
Montre à se signaler la même impatience;
Jusqu'à *Villafranca*, par eux ainsi pressé,
Avant la fin du jour, l'ennemi fut chassé ([4]),
Mais ne recevant pas un renfort nécessaire,
Malgré vous, il fallut vous porter en arrière,
De vos succès forcés à perdre quelque fruit,
Et regagner le camp fort avant dans la nuit ([5]).
D'un retard cependant on sentit l'importance,
Dès que le jour parut, en grande diligence,
Vous fûtes dirigés sur le même chemin
Encore tout jonché d'armes et de butin.
Valentin, parcourant les dehors de la place,
Rencontre l'ennemi, le disperse, le chasse.
Enfin, pour terminer cette suite d'exploits,

(1) L'adjudant major qui s'est bien montré dans toute la campagne, et notamment dans l'action citée

(2) Le premier maréchal des logis et le second brigadier de la compagnie d'élite.

(3) Ce brigadier n'a encore reçu aucune récompense et s'est constamment distingué.

(4) Pour se faire une idée de la rapidité de cette course vraiment extraordinaire, il faut observer que nous étions dans les jours les plus courts, que le passage du *Lobregat* ne fut effectué que vers les neuf heures du matin, que la tête du pont deffendue sur la grande route par leur cavalerie, ne fut emportée que vers les onze heures, que nous poursuivîmes cette même cavalerie fort loin sur la route de *Martorell*, et que, de là rétrogradant sur *Molinos del Rey*, la compagnie d'élite courut presque toujours au galop à *Villafranca*, où elle arriva avant la nuit. Ainsi, en calculant de *Saint-André*, point de départ, jusqu'au lieu de l'arrivée, on peut estimer que la compagnie d'élite fit à peu près *dans cette journée vingt lieues* de poste en quelques heures

(5) Cette compagnie eut trois grandes lieues à faire, en rétrogradant, pour retrouver le quartier général de la division *Souham*. On voit à quelle distance elle s'était portée en avant de l'armée. Ainsi l'ennemi perdit, de son aveu, tous les bagages, munitions, équipages, et on lui fit un grand nombre de prisonniers.

Dans la ville rentrés pour la seconde fois,
Vous enlevez encore arsenaux, ambulance,
D'immenses magasins, des grains en abondance (1).
Flanquant un bataillon du premier régiment,
Ce corps si distingué qu'on loue en le nommant,
Qui lui seul tant de fois fit triompher la *France*,
Qui par sa discipline égale sa vaillance (2),
Danzas, le jour suivant, avec rapidité,
Marche sur l'ennemi, près de *Vendrell* posté,
Attaque de brigands une foule insensée,
Qui fuit à son approche, aussitôt dispersée.
Mais ses dragons qu'enflamme un trop juste courroux,
Sur ces vils assassins ont redoublé leurs coups.
Terrible dans leurs mains, leur sanglant cimeterre
A soixante brigands fait mordre la poussière (3).
Les autres en fuyant ont laissé leurs mousquets,
Ces funestes présens des perfides *Anglais*,
Dont les affreux complots et les viles intrigues
Suscitent contre nous ces infernales ligues,
Qui, trompant tour à tour de faibles potentats,
Se font un jeu cruel de perdre les Etats,
Qui soufflent la révolte au sein de chaque junte,
Et qui, bientôt couverts et d'opprobre et de honte,
Des *Espagnols* trompés achevant tous les maux,
En toute hâte iront rejoindre leurs vaisseaux (4).
Cependant de soldats une troupe aguerrie
Soutenait les brigands, avec eux réunie,
Ces soldats sont vaincus, quatre vingt prisonniers
Tombent entre les mains de nos braves guerriers,
L'intrépide *Hannion* qu'un zèle ardent entraîne (5),
Seconde, avec éclat, son digne capitaine.
Rignon le suit de près, d'un bras agile et fort (6),
Semant autour de lui la terreur et la mort.
Mais toi qui, dans ce jour, dirigeais leur courage,
Danzas, ton chef te doit le plus flatteur hommage,
Toi qui dans les périls, montres un grand sang-froid,
Militaire éclairé, d'un sens exquis et droit,
Dont souvent j'éprouvai l'attachement solide (7),

(1) Le régiment, en rentrant le lendemain à *Villafranca* avant toute autre troupe, y fit encore quelques prisonniers et s'empara de l'arsenal et de magazins considérables.

(2) Le 1er régiment d'infanterie légère.

(3) Voyez le Précis des actions militaires. Lettre [E].

(4) Ceci fait allusion à l'embarquement des *Anglais* à la *Corogne* et aux événements qui l'ont précédé.

(5) Sous-lieutenant de la 6e compagnie.

(6) Maréchal des logis en chef de la même compagnie.

(7) Précis des actions militaires. Lettre [E].

Qu'en tous ses procédés l'honneur constamment guide.
Et toi, mon cher *Louyot*, qui, peu de tems après (1),
Signalas ta valeur par un brillant succès,
Reçois aussi, reçois un juste témoignage,
Toi dont la modestie égale le courage,
Que cent mousquets, lançant leurs feux à bout portant,
Ne purent en ta course arrêter un moment,
Qu'en ce pressant danger nul obstacle n'étonne,
Qui défis et poussas jusques sous *Tarragonne*
Un escadron entier, dont les coursiers épars,
Chargés par tes dragons, fuirent de toutes parts.
C'est alors que *Lacroix*, bouillant d'impatience (2),
Dans les rangs espagnols, comme un lyon, s'élance,
Mais vingt hussards sur lui déjà précipités
Le frappent de cent coups à l'instant ripostés.
Accablé par le nombre, une blessure affreuse
Peut seule réprimer son ardeur belliqueuse.
C'est alors que *Grosjean*, intrépide soldat (3),
Avec distinction à ses côtés combat.
Muses, vous qui souvent, par un prestige aimable,
Prîtes soin d'embellir les héros de la fable,
Aujourd'hui, retracez, ranimant mon pinceau,
D'une action sublime un fidèle tableau,
Et prêtant à ma voix un charme favorable,
Consacrez, par mes vers, un récit véritable.
Nos valeureux dragons, vainqueurs des ennemis,
Vers le camp s'élançaient, en pelotons unis;
Avec ordre *Louyot* conduit cette retraite,
Chemine lentement, de tems en tems s'arrête.
D'une pleine déroute encore épouvanté,
L'ennemi ne le suit qu'avec timidité.
Un soldat cependant hors de ses rangs s'avançe,
Le visage rempli d'une noble assurance,
Ce guerrier de sa troupe est l'exemple et l'honneur,
Compte pour lui cent traits d'une rare valeur,
Et depuis trente hivers vieillissant sous les armes,
Cherchait tous les périls au milieu des allarmes.
Habile à manier son arme et son coursier,
Fier de se mesurer contre un preux chevalier,
Marchand voit l'*Espagnol* accourir plein d'audace,
Pour le combattre il fait aussitôt volte-face
Et courant au devant de ce rival altier,
Fait briller à ses yeux son redoutable acier.

(1) Le capitaine de la 3e compagnie.

(2) Dragon de la 7e compagnie mutilé dans cette action après avoir donné des preuves d'une grande intrépidité.

(3) Lieutenant de la 7e compagnie.

Chacun des combattans, qu'une même ardeur presse,
Unit dans cette lutte et la force et l'adresse,
Pendant que les deux camps contemplent en repos
D'un combat singulier les deux nobles rivaux.
L'un sur l'autre à son tour chacun se précipite,
Menace son rival, le surprend ou l'évite,
Les fers étincelans, cent fois entrelacés.
Avec un art égal sont cent fois repoussés.
Mais vainqueur d'un combat marqué par tant de gloire,
Marchand sur l'*Espagnol* remporte la victoire.
Avec honneur vaincu, son illustre rival
Dans son flanc déchiré reçoit le coup fatal.
Son sang rougit la terre, et sa main défaillante
Ne peut de son coursier vaincre l'ardeur bouillante.
Loin des siens, emporté par ce coursier sans frein,
Au milieu de nos rangs il tombe et meurt soudain (1).
Mais de votre campagne historien fidèle,
A de plus grands succès l'ordre des faits m'appelle,
Je dois fidèlement retracer à vos yeux
Les exploits éclatans de ce jour glorieux
Dont les siècles futurs garderont la mémoire,
Où votre fermeté décida la victoire (2).
Sous un chef qui s'était acquis un grand renom
Lorsqu'il fit dans *Baylen* capituler *Dupont*,
Les insurgés, déjà montrant plus d'arrogance,
De nouveau se flattaient d'humilier la *France*.
Ce chef, l'un des moteurs de la rébellion,

(1) Les circonstances de ce combat singulier, dont presque toutes les troupes de la division *Souham* ont été témoins, sont exactement vraies. Le maréchal des logis *Marchand* qui, comme sous-officier et placé en serre-file, fermait la marche de son peloton dans la retraite, se retourna et courut au devant du hussard espagnol, dès qu'il s'aperçut qu'il s'avançait. Les deux champions se joignirent et se battirent longtems, en présence de leurs troupes respectives qui restèrent parfaitement immobiles. Les *Espagnols* regrettèrent vivement le sous-officier qui fut tué. C'était un vieux soldat d'une bravoure à toute épreuve.

(2) La bataille de *Vals*, dont il n'a presque pas été fait mention dans les bulletins officiels, est pourtant l'un des faits d'armes de la guerre d'*Espagne* les plus mémorables, et qui honorent le plus les troupes françaises et italiennes qui composent le 7e corps de cette armée. La division *Souham*, qui soutint, elle seule, depuis six heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi, l'effort d'un ennemi qui, ayant deux régiments *suisses* en tête, se battait avec la plus grande intrépidité, dans une position très avantageuse et avec des forces presque triples, la division *Souham* s'est couverte de gloire dans cette journée, par une résistance opiniâtre qui a déjoué tous les projets des *Espagnols* et assuré le succès de cette bataille. Le 24e régiment de dragons s'est trouvé dans une position assez heureuse pour pouvoir se faire distinguer encore parmi les braves de cette division.

Chaque jour profitant de notre inaction (1),
Des vaincus par degré ranima le courage.
De *Reuss* enfin il crut s'assurer le passage,
Quand près de *Vals* il prit une position
Qui semblait s'opposer à toute agression.
Les *Espagnols* unis aux troupes *helvétiques*,
Vivement exaltés par des chefs fanatiques,
Montrèrent en ce jour leur antique valeur,
Leurs soldats enflammés d'une bouillante ardeur
Rappelèrent alors ces bandes renommées
Qui furent autrefois la terreur des armées,
Quand des plus grands héros égalant les exploits,
Condé, par tant d'efforts, les vainquit dans *Rocroix*.
Leur dessein se bornait d'abord à la défense,
Mais voyant que *Souham* seul était en présence,
Ils changèrent le plan qu'ils avaient arrêté
Et sur nous vinrent fondre avec célérité.
Nos troupes, des deux tiers en nombre inférieures,
Soutinrent le combat pendant plus de six heures,
Empêchant l'*Espagnol* de gagner du terrein
Et le forçant toujours à rebrousser chemin.
Par son activité, par son intelligence,
Souham, sur tous les points, trompa son espérance,
Souham qu'on vit toujours unir avec éclat
Aux talents d'un bon chef l'ardeur d'un vrai soldat,
Qui, dans les champs du nord jadis couvert de gloire,
En nos premiers combats décidait la victoire,
Prudent, brave, zélé, qu'on trouve incessamment
Partout où le péril est le plus imminent.
C'est là que l'on vous vit affronter la tempête
De vingt bouches d'airain tonnant sur votre tête,
De l'ennemi braver les plus puissants efforts,
Défendre, encourager, soutenir tous les corps,
Et le front toujours calme au milieu de l'orage,
Partout aux assaillants disputer le passage.
Mais combien de guerriers, à la fleur de leurs ans,
Par le dieu des combats moissonnés dans nos rangs !
Ce souvenir cruel m'arrache encor des larmes.
Je vous ai vu périr, ô chers compagnons d'armes,
Kloster, *Geoffroy*, *Kesler*, *Cordonnier* et *Mainguay* (2),
Soldats si courageux, et toi, mon cher *Rosay* (3),

(1) La résistance inattendue de *Saragosse*, résistance hors de toute probabilité et qui ne pouvait être calculée, ayant empêché le 5e corps de nous joindre l'armée commandée par le général *Saint-Cyr* fut obligée de s'arrêter, après avoir obtenu les plus brillants succès.

(2) Dragons et sous-officiers tués au commencement de l'action.

(3) Il s'était enrôlé volontairement dans le 24e de dragons, sans avoir atteint l'âge de réquisition.

Né dans le même lieu qui m'a donné naissance,
Qui m'avais pour son chef choisi par confiance.
Ségut, *Sevrin*, *Lamontre* et cent autres dragons,
Dont je ne puis ici rappeler tous les noms,
Reçurent en ce jour, victimes malheureuses,
D'un noble dévouement les marques glorieuses.
Mais je dois te citer, toi, sage *Valentin* (1),
Que la foudre à nos yeux a renversé soudain,
Mais ton âme aux périls longtemps accoutumée,
Par ce terrible coup ne fut point allarmée,
Tandis que *Collinot*, non moins brave soldat,
Blessé grièvement, retournait au combat (2),
Et toi, si digne d'eux, mon jeune ami, mon frère,
Dont j'ai guidé l'enfance, à qui je sers de père,
Ton zèle a de mes soins confirmé tout l'espoir,
Je t'ai vu, remplissant un périlleux devoir,
De l'honneur aux dragons montrer partout la trace,
Fondre sur l'ennemi qui marchait plein d'audace,
Et d'un pressant danger délivrant nos guerriers,
Ramener devant nous les premiers prisonniers.
Avec mes sentimens accordant la justice,
J'ai donc pu réclamer le prix d'un tel service (3).
Mais quand vous combattiez avec un tel éclat,
Un coup de mousquet vint me mettre hors de combat ;
Je maudis mille fois l'injuste destinée
Qui me ravit l'honneur de finir la journée.
Mais tranquille du moins de savoir en partant,
Que j'ai pour successeur un chef intelligent,
Justement honoré de votre confiance
Et qui sait au courage allier la prudence (4).
Bessières, que l'on vit constamment parmi vous (5),
Avec habileté dirigeait tous vos coups,
Bessières qui sans art captivant la tendresse,

(1) Le lieutenant commandant la 5e compagnie qui fut blessé d'un coup de feu dans le ventre et presque en même temps renversé par un boulet qui brisa son casque sur sa tête. Ses blessures sont guéries.

(2) Le sous-lieutenant de la même compagnie blessé au même instant d'un coup de feu à la tête, qui fit panser sa blessure et reparut dans moins d'un quart d'heure à la tête de son peloton.

(3) Voyez le précis des actions militaires du corps. Lettre [G]. Le sous-lieutenant *Delort*, officier de la même compagnie.

[Le 31 juillet 1810, Lacépède, grand chancelier de la Légion d'honneur, envoyait à Delort les décorations de MM. Horeau, chef d'escadron, Danzas et Louyot, capitaines, Grosjean, lieutenant, Delort et Collinot, sous-lieutenants. et Perseval, maréchal des logis au 24e régiment de dragons.]

(4) Le chef d'escadron *Dejean* qui fut immédiatement après moi blessé au bras droit, mais qui, heureusement, ne fut pas mis hors de combat, et qui conduisit le régiment avec distinction jusqu'à la fin de la journée.

(5) Le général commandant la brigade.

A la sévérité joint la délicatesse,
Qui fait briller, au sein de la corruption,
Les vertus de *Bayard* et l'âme de *Caton*.
Des antiques héros illustrant la patrie,
Ces soldats devenus l'espoir de l'*Italie*,
Habilement conduits par un chef courageux (1)
Déjà compté parmi les chefs les plus fameux,
Ces soldats, nous portant un secours favorable,
A nos masses joignaient leur masse formidable,
Et déjà l'ennemi, de toutes parts pressé,
Fuyait à notre aspect, tout à coup dispersé.
Mais c'est vous dont l'ardeur, complétant sa défaite,
En tous lieux à la fois lui coupait la retraite;
Que d'*Espagnols* alors immolés sous vos coups
Ou captifs déposant les armes devant vous,
Vous trouvant, au combat, impétueux, terribles,
Mais, après la victoire, humains, doux et sensibles!
Quelle intrépidité ! que d'actions d'éclat
Vous firent distinguer en ce fameux combat!
Haulier qu'emporte au loin son audace guerrière (2),
A trois hussards lui seul fait mordre la poussière,
Tandis que *Rudigoz*, son digne compagnon,
Sous un feu soutenu s'empare d'un canon.
Des ennemis défaits ardens à la poursuite,
La nuit obscure seule peut assurer leur fuite (3).
Poursuivi par *Bouzon*, leur fameux chef *Reding*
De deux coups dans l'épaule en fuyant est atteint.

(1) La division italienne commandée par le général *Pino*. Le général ennemi avait, par des manœuvres longues et habiles, dérobé sa marche. Il était venu occuper une position formidable et concentrée en avant de *Vals*, sur la rive droite de la *Francoli*, petite rivière bien encaissée, assez profonde, quoique guéable, et dont les bords sont très escarpés, surtout vers le point où l'ennemi avait rangé son armée en bataille Lorsque la division *Pino* fut arrivée, à peu près vers les deux heures de l'après-midi, le général en chef fit former les colonnes d'attaque, et la position presque inexpugnable de l'ennemi fut rapidement emportée à la bayonnette, sous la mitraille et le feu de mousqueterie le plus vif et le plus soutenu que les troupes françaises aient peut-être jamais essuyé. Un bataillon du 1er régiment d'Infanterie légère commandé par M. *Bonvard*, et soutenu par un escadron du 24e de dragons, tourna la gauche de l'ennemi, par une manœuvre rapide et hardie qui l'effraya et décida sa retraite. Les soldats passèrent la *Francoli*, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture. La *Francoli* coule à peu près dans la direction du nord au sud, et a son embouchure dans le golphe de *Saint-Jordy* près de *Tarragone*.

(2) Voyez le précis des actions militaires. Lettre [G].

(3) Il était nuit lorsque l'armée ennemie fut chassée de sa position, sans quoi elle était dans une telle déroute qu'elle eût été entièrement détruite, si elle avait pu être poursuivie. Un terrain extrêmement difficile pour la cavalerie favorisa aussi sa retraite.

Reding, du nom français adversaire implacable,
De l'*Angleterre* appui vénal et méprisable,
L'infâme créateur de cet ordre insensé,
Portant pour attribut un aigle renversé (1).
Mais ô douleur trop vive, ô mortelles allarmes !
Que ces brillants succès vont me coûter de larmes,
O *Bertinot* si digne, hélas ! d'un meilleur sort (2),
Faut-il qu'un si beau jour soit marqué par ta mort!
Toi qui, si jeune encor, montras tant de courage
En qui l'expérience avait devancé l'âge,
Tu trouvas, précédant nos plus braves soldats,
Dans les rangs ennemis, un glorieux trépas,
A l'instant même, hélas, où ton cœur magnanime
T'inspirait le désir d'une action sublime.
D'un devoir difficile ô pénible rigueur,
Je serai condamné, pour surcroît de malheur,
D'annoncer ton trépas à ton malheureux père
Et de désespérer l'ami franc et sincère
Qui par sa bienveillance et son zèle obligeant,
A rendu tant de fois mon cœur reconnaissant.
O puissent tes exploits consacrés dans l'histoire
Consoler tes parens par l'éclat de ta gloire !
Puisse ton héroïsme adoucir leurs douleurs !
Ton souvenir sans cesse imprimé dans nos cœurs
Causera nos regrets, fera couler nos larmes,
O mon cher *Bertinot*, digne compagnon d'armes,
Nous pleurerons en toi le soldat courageux,
Le militaire instruit et l'ami vertueux.
D'un médecin parfait véritable modèle (3),
Joubert, ô toi qui fis preuve d'un si grand zèle,
A côté d'un ami justement révéré,
Je veux que par mes vers ton nom soit consacré,
Toi qui de tous nos maux pour calmer la souffrance,
Unis à tes talens la douce bienveillance,
Et dont l'art bienfaisant et les soins empressés
Avec tant de succès soulageaient mes blessés,
Qui par tes qualités et ton humeur égale
Fixes en ta faveur l'estime générale

(1) Le général *Reding*, mort à *Tarragone* des suites de sa blessure, était grand maître de l'ordre militaire créé en *Espagne*, après la capitulation du général *Dupont*, et dont le signe distinctif était un aigle renversé porté à la boutonnière. *Reding* avait éminemment contribué à la défaite du général *Dupont*. C'était sinon un général d'un talent distingué, au moins un homme doué d'un grand caractère. Il s'était fait surtout remarquer par sa haine contre les *Français*.

(2) Voyez le précis des actions militaires. [Lettre G].

(3) Chirurgien-major du corps remplissant alors les fonctions de chirurgien principal de l'armée.

Et qui de tes vertus témoignage flatteur,
Par un choix mérité, reçus la croix d'honneur.
Tels furent vos exploits dans l'action brillante
Qui chez les insurgés répandit l'épouvante.
En d'autres lieux encor votre invincible ardeur
Au milieu d'eux porta le trouble et la terreur.
Ainsi, sous *Redona*, quand notre infanterie
Leur cédait le terrain, vivement poursuivie,
Dans ce pressant danger, on vit un peloton (1)
Contenir, arrêter, lui seul, un escadron
Et porter à propos un secours efficace
Aux guerriers imprudents qu'emporta trop d'audace.
C'est vous, qui précédant les plus fiers grenadiers (2),
Avez dans *Torello* pénétré les premiers;
Des miquelets nombreux animés par la rage
En vain obstinément soutinrent ce village,
Il fut pris et jonché de morts et de blessés.
Dans *Manlleu*, dans *Olot*, par vous seuls terrassés (3),
Les *Espagnols*, malgré des lieux impraticables,
Sentirent la vigueur de vos bras redoutables.
Sans l'avoir obtenu, vous avez mérité (4)

(1) Un peloton à cheval de la 5e compagnie dégagea les tirailleurs du 42e régiment de ligne qui s'étaient imprudemment engagés et compromis par un excès de zèle et de bravoure, et repoussa un escadron de lanciers qui menaçait de les charger.

(2) Trente dragons à pied pénétrèrent dans le village de *Torello* situé à quelques milles de *Vich*, dans la direction du nord et près des montagnes, à la tête des carabiniers du 4e bataillon du 3e régiment d'infanterie légère. Ce village était défendu par une foule de paysans et de miquelets qui faisaient un feu aussi vif que soutenu. Le village fut emporté par un trait de courage aussi heureux que hardi. Aucun dragon ne fut blessé et les miquelets laissèrent plus de trente morts sur la place et emportèrent un grand nombre de blessés. Les dragons étaient alors commandés par le lieutenant *Laburthe*, qui était lui-même pour cette expédition sous les ordres du capitaine *Lebrun* du 3e régiment d'infanterie légère, officier d'une bravoure et d'une intelligence reconnues. Il s'est plu lui-même à donner des éloges à l'intrépidité des dragons.

(3) Dans *Manlleu* et dans *Olot*, villages à quelque distance de *Vich*, les dragons ont tué à l'ennemi beaucoup de miquelets et de paysans armés, en les chargeant dans des terrains extrêmement difficiles et souvent même en avant des voltigeurs d'infanterie.

(4) Le 24e régiment de dragons a rendu des services assez importants dans cette campagne pour obtenir, au moins une fois, l'honneur d'une mention honorable. Cet oubli, qui autrement serait injuste, ne vient sans doute que de ce que nos communications avec la *France* ont presque toujours été interceptées. La même excuse a sans doute empêché qu'il n'obtienne les récompenses auxquelles son dévouement, sa conduite et son zèle lui donnent des droits incontestables. Tous les corps faisant partie de la division *Souham*, qui a coopéré d'une manière si utile et si

Qu'avec honneur souvent votre nom soit cité.
Aujourd'hui répondant à votre renommée,
Sans cesse méritez l'estime de l'armée
Et de la discipline en tout suivez les lois,
Egalez, surpassez vos précédents exploits,
Que l'ennemi d'effroi frémisse à votre approche,
Et soyez constamment sans peur et sans reproche ([1]).

XLIII

Episode de la guerre de Catalogne de 1808 à 1813 ([2]).

FLORENCIO ET LE 24e RÉGIMENT DE DRAGONS

Nos étendards flottaient aux murs de *Barcelonne*,
Mais l'Espagnol encor nous bravait dans *Géronne*,
Qui, du haut de ses tours aux créneaux orgueilleux,

honorable aux mémorables succès du 7e corps de l'armée d'*Espagne*, se trouvent absolument dans le même cas que le 24e régiment de dragons.

(1) La *Catalogne*, hérissée de places fortes régulièrement fortifiées, ayant une population de près de dix-huit cent mille habitans, semée de montagnes escarpées, où les passages sont extrêmement difficiles, couverte en plusieurs endroits de forêts épaisses, et coupée dans ses plaines de ravins profonds et fréquens, cette province est sans contredit de toutes les provinces de l'*Espagne* la plus difficile à soumettre. Ce fut celle qui opposa le plus de résistance aux armes de *Louis quatorze* dans la guerre de la succession. Elle est d'une étendue immense et même hors de proportion avec sa population qui est considérable. Mais il faut observer que, dans plusieurs points, la *Catalogne* est aride et inhabitable. Sa partie la plus riche et la plus fertile est celle qui avoisine la *Méditerranée*. Si l'on fait attention aux localités et à l'extrême difficulté des communications, au caractère de l'habitant, actif, adroit, industrieux, infatigable, naturellement guerrier, partout armé, ennemi né des *Français* et exalté contre lui en ce moment par toutes les passions mises en jeu par le fanatisme et la rébellion, si l'on considère que cette province est environnée par la mer depuis le nord-est jusqu'au sud-ouest, ce qui donne aux *Anglais* la faculté de jeter à volonté des troupes, des armes et des munitions, si l'on pèse toutes ces considérations, on aura une idée des difficultés que présente la conquête de ce pays, et l'on appréciera mieux alors les marches et les opérations militaires du 7e corps de l'armée d'*Espagne*.

(2) Copie de l'époque.

De notre aigle arrêtait l'essor victorieux.
Le *Catalan* bientôt a redoublé d'audace,
Autour de *Barcelonne* a rugi la menace
Et dans la citadelle, aux angoisses livré,
Duhesme pousse un cri dont l'air est déchiré.
St Cyr l'entend, *St Cyr* vole à sa délivrance,
Et déjà l'un des preux dont s'honore la *France*,
Delort mène au combat ses dragons valeureux,
Et les fiers *Catalans* pâlissent devant eux
C'en est fait ; le *Cantabre* ou meurt ou se retire,
Duhesme délivré se ranime et respire,
Et nos guerriers, toujours avides de combats,
Vers *Géronne* étonnée ont dirigé leurs pas.
La superbe, aux abois, sous le feu des batailles,
Bientôt eût vu tomber l'orgueil de ses murailles ;
Mais hélas ! de *St Cyr* justement redouté,
Dans les mains d'un soldat (1) passa l'autorité.
Qu'en est-il advenu ? Par ses forts protégée,
Géronne sans effroi se voyait assiégée,
Au milieu des périls, le *Catalan* pieux
Retrouvait son courage en regardant les cieux.
Dans les cieux est un saint que *Géronne* révère,
Un saint, de la cité le patron tutélaire,
Saint Narcisse. En renom jamais il n'eut d'égal.
Ce grand saint de *Géronne* est nommé général (2),
Le zèle à la frayeur ne laisse plus de place.
La *Catalane* aussi fait briller son audace ;
Elle saisit le glaive, et méprisant la mort,
Brûle de s'égaler au sexe le plus fort.
Une femme, *Isabelle* est le nom qu'on lui donne,
Noblement se dévoue au salut de *Géronne*.
« *Catalanes*, dit-elle, accourez à ma voix,
» Défendons nos foyers, nos autels et nos lois.
» Un tyran, par la ruse, a détrôné nos princes ;
» Ses soldats, en torrens, inondent nos provinces ;
» Le sang *cantabre* coule à longs flots répandu ;
» Sur nos fronts consternés le glaive est suspendu ;
» Plusieurs de nos époux, retenus dans *Figuières*,
» Laissent leurs guérillas sans chefs et sans bannières :
» Le mien, dont les *Français* redoutent la valeur,
» Coule, en leurs fers, des jours de honte et de douleur,
» Qu'une trop juste haine aujourd'hui nous anime !
» Mettons une barrière à l'audace du crime !
» Faudra-t-il que bientôt les *Français* triomphants
» Viennent jusqu'à nos yeux égorger nos enfants?

(1) Le général Augereau.
(2) [Gouvion Saint-Cyr, p. 351].

» Femmes, attendons-nous, en victimes tremblantes,
» Que sur nous le vainqueur porte ses mains sanglantes,
» Qu'il jette l'infamie au sein de nos foyers,
» Et trempe dans nos pleurs ses odieux lauriers ?
» Non ! non ! que la lumière à nos yeux soit ravie
» Avant l'honneur ; l'honneur est plus cher que la vie.
» Aux armes ! notre saint(1) aura les yeux sur nous.
» Son bras, du haut des cieux, dirigera nos coups. »
Par ce discours hardi les femmes ranimées
Respirent les combats, de colère enflammées.
Isabelle avec joie a vu sa jeune sœur
Montrer au premier rang son héroïque ardeur.
« *Laura*, le même sort pour jamais nous assemble, »
Dit-elle, « nous allons vaincre ou mourir ensemble. »
Tout s'agite, et l'on voit des bataillons nouveaux
Partager des soldats les périlleux travaux
Géronne brave tout ; contre sa résistance,
Six mois, a des *Français* échoué la vaillance ;
Des deux côtés on donne, on reçoit le trépas ;
Géronne est foudroyée ; elle ne se rend pas.
Isabelle, au péril s'élançant la première,
Des femmes commandait la phalange guerrière,
Et le sang ennemi, répandu par leurs mains,
De leur cité cent fois a rougi les chemins.
Cependant la famine et son pâle cortège
Viennent mettre le comble aux horreurs d'un long siège ;
Catalans généreux, il vous reste à mourir....
Dans votre désespoir qui peut vous secourir ?
O'Donnel. Il échappe à notre vigilance,
Sur les rives du *Ter*, qu'il descend en silence,
Il arrive, tout change à son aspect soudain :
Il apporte du plomb, des boulets et du pain ;
D'une nouvelle ardeur votre front se colore.
Mais quel nouveau malheur sur vous vient fondre encore ?
Dans les murs de *Géronne O'Donnel* enfermé,
Aggrave les besoins de l'*Ibère* affamé.
Désormais plus d'espoir... Que dis-je ? le courage
Au travers de nos rangs veut se faire un passage.
D'un long crêpe la nuit voilait le front du ciel ;
« Partons et taisons-nous !... » dit tout bas *O'Donnel*,
« Silence !... » Tout se taît. Hors des murs de *Géronne*,
De trois mille des siens conduisant la colonne,

(1) C'était non point *Saint Narcisse* qu'invoquaient les femmes de *Girone*, mais *Sainte Barbe* sous la protection de laquelle s'étaient mises ces courageuses *Catalanes*. [Décret sur la formation d'une compagnie de femmes de Girone sous le nom de Sainte-Barbe, Gouvion Saint-Cyr, p. 344].

L'attentif *O'Donnel*, calme comme la nuit,
Jusqu'à notre avant-garde a pénétré sans bruit,
Souple et muet reptile, il se glisse, il se traîne
Vers les monts escarpés qui couronnent la plaine,
Mais tout prêt, s'il surgit quelque péril soudain,
A saisir les *Français* dans ses replis d'airain.
Sous sa tente *Souham* dormait sans défiance ;
En sursaut il s'éveille et s'enfuit... la vaillance,
Dans cette nuit profonde est d'un faible secours.
Le prudent *O'Donnel* marche et se taît toujours.
La nuit double l'horreur de ses voiles funèbres.
Le glaive en main, *Delort* écoute les ténèbres....
Son oreille distingue à peine un son léger,
Pareil au bruit lointain d'un ruisseau bocager,
Ou bien d'une forêt que, dans un soir d'automne,
Agite mollement la brise monotone,
Enfant mystérieux de l'arrière-saison,
Souffle à peine entendu des échos du vallon.
« A nos coups l'*Espagnol* veut échapper sans doute, »
A dit le colonel. « Des monts il prend la route,
» Il fuit... Dragons, il faut s'attacher à ses pas,
» La ruse de nos mains ne le sauvera pas,
» Marchons !... » De ses dragons la valeur le seconde ;
Et bientôt en succès sa poursuite est féconde.
Des fugitifs perdus dans ces âpres chemins,
Sans espoir de secours, tombent entre ses mains,
L'un se jette à genoux, la prière à la bouche;
L'autre sur les *Français* tourne un regard farouche ;
D'autres enfin qu'égare un funeste transport,
De leurs glaives sont prêts à se donner la mort.
Le vainqueur les arrache à leur propre furie.
« Arrêtez *Catalans !* votre belle patrie, »
A-t-il dit, « perd en vous de vaillans défenseurs ;
» Mais vivez, et calmez l'excès de vos douleurs.
» Tout en vous combattant, la *France* vous honore ;
» Oui ! des héros vaincus sont des héros encore.
» Fiers *Catalans*, vivez ! espérez ! les *Français*
» Bientôt d'un doux accord scelleront leurs succès. »
Sur la foi d'*O'Donnel*, qui gagnait les montagnes,
Isabelle fuyait avec plusieurs compagnes.
« Ah ! » dit-elle, « sauvons, sauvons mon pauvre enfant!
» Il ne peut plus marcher. Grand Dieu! mon cœur se fend;
» Malgré moi je fléchis sous son poids qui m'accable ;
» A sa mère prêtez votre main secourable.
» Le vent des nuits le glace, et je succombe aussi ;
» Faudra-t-il que tous deux nous expirions ici ? »
A ces mots, dans leurs bras, ses compagnes en larmes
Transportent tour à tour l'objet de ses alarmes.
Des ronces, d'*Isabelle* arrêtant tous les pas,

Font ruisseler le sang de ses pieds délicats ;
Des pleurs les plus amers sa joue est arrosée ;
Elle tombe à la fin de fatigue épuisée.
On s'empresse autour d'elle, inquiet sur ses jours,
On l'emporte, et son fils est laissé sans secours.
Ce malheureux enfant !... sur la route on l'oublie..
On se hâte, on espère, on craint tout à la fois,
Du *Français* qui s'approche on distingue la voix ;
Mais le gros des fuyards vers les monts se retire.
Un brigadier entend un cri qui le déchire;
C'est celui d'un enfant sur la terre étendu.
Le dragon de cheval est bientôt descendu,
Il ramasse l'enfant, dans ses bras il le presse,
Lui donne tous les noms, le baise, le caresse,
De son mieux le réchauffe et veut le consoler,
Et sent sur sa moustache une larme couler.
« Pauvre enfant » disait-il, « je te plains... et ta mère !
» Ta mère !... sa douleur doit être bien amère ;
» Comme elle doit pleurer ! ah ! que n'est-elle ici !
» Quand j'ai quitté la mienne, elle pleurait aussi...»
A ces mots le dragon renfonce quelques larmes.
« Laissons cela » dit-il, « et préparons nos armes.
» Calme-toi, mon petit, tiens-toi bien contre moi.
» Les plis de mon manteau sont un abri pour toi.
» Tâche de t'endormir, que rien ne te réveille.
» Si quelque balle vient siffler à ton oreille,
» Ne crains rien, je suis là.... J'entends mon colonel,
» C'est lui-même, approchons ! il a bon naturel,
» Il sera, j'en suis sûr, content de ma trouvaille. »
Desmars a bien jugé de son chef de bataille.
Le colonel s'émeut... son tendre empressement
Est partagé bientôt par tout le régiment.
Le jour a reparu, *Florencio* sommeille ;
On admire à l'envi sa figure vermeille,
Ses cheveux tout bouclés, sa joue humide encor
Et ses riches habits tissus de soie et d'or.
Les fuyards, gravissant une cime escarpée,
Sont trop loin... De l'enfant la troupe est occupée,
J'aime à voir ces dragons groupés autour de lui.
Chefs et soldats, chacun veut être son appui.
« Ah ! dit le colonel, qu'il vive et qu'il prospère !
» Pauvre orphelin ! Je veux lui tenir lieu de père. »
A cet enfant, seul fruit du plus fidèle amour,
Dans *Géronne*, *Isabelle* avait donné le jour.
Quatre ou cinq ans au plus semblent marquer son âge.
Par les *Français* son père est gardé comme otage ;
Des chefs de guérillas jugé le plus puissant,
Pouvait-il à leurs yeux être encore innocent ?
A son réveil, l'enfant aux larmes s'abandonne,

Et sa petite main semble indiquer *Géronne*.
« A casa ! » disait-il, « a casa ! ». De ses cris,
De ses pleurs les dragons étaient tout attendris.
Le brigadier longtems le regarde et soupire.
Il plaint au fond du cœur cet enfant qu'il admire;
Dans un secret effroi sa pitié se complaît.
« Qu'il est beau! » disait-il... « quel malheur qu'un boulet... »
Une larme, à ce mot, roulait sous sa paupière.
« Moi-même, un coup soudain peut finir ma carrière...
» Oh! sans doute la mort ne m'épouvante pas;
» Mais, quand ma vieille mère apprendrait mon trépas,
» Elle mourrait aussi... Cette affreuse pensée
» Accable de son poids ma poitrine oppressée;
» Bannissons-la! Gardons plutôt le doux espoir,
» O ma mère, qu'un jour nous pourrons nous revoir! »
Près du charmant captif le colonel s'avance.
Aussitôt dans ses bras *Florencio* s'élance,
Puis le prend par la main, et, devant lui marchant,
Lui répète « A casa ! » du ton le plus touchant.
Du colonel ému jusques au fond de l'âme,
Il ne peut obtenir ce retour qu'il réclame;
Mais, sur son jeune front, dans son chagrin cruel,
Il croit avoir senti le baiser paternel.
Il s'apaise, en ses traits enfin le calme brille,
Le régiment! voilà maintenant sa famille.
Il aime ces soldats, au front toujours content,
Surtout ce chef si bon, qui le caresse tant.
A lui *Florencio* de plus en plus s'attache,
Et l'enfant rassuré joue avec sa moustache.
Que devient *Isabelle?* En proie à sa douleur,
Son cœur de mère sent l'excès de son malheur.
Elle pleure son fils au lever de l'aurore;
A la nuit ses sanglots le demandent encore.
Rien ne peut adoucir son cruel désespoir,
Et sa raison sur elle a perdu tout pouvoir.
« Mon enfant! mon enfant! » criait-elle sans cesse.
« Loin de sa mère, hélas! faut-il qu'on le délaisse?
» Rendez le moi ! Pourquoi l'avoir abandonné?
» A mourir sans secours était-il condamné?
» Quoi! seul, sur les chemins, au milieu des ténèbres,
» Glacé de froid... Grand Dieu! que d'images funèbres!
» J'en frissonne... Et ma sœur? l'ai-je perdue aussi?
» Mon regard douloureux en vain la cherche ici.
» Par la fuite au malheur s'est-elle dérobée?
» Au pouvoir des *Français* serait-elle tombée?
» O ma chère *Laura*, quel péril est le tien,
» Au milieu de soldats qui ne respectent rien !
» Ciel, épargne à ma sœur leur souffle sacrilège!
» Elle est si jeune encor! que ton bras la protège!

» Si mon fils est près d'elle, il est moins malheureux.
» Partons! partons! il faut les retrouver tous deux.
» O mon fils! il n'est rien que pour toi je ne tente.
» Dans le camp des *Français* j'irai sans épouvante;
» Courons! si dans leurs fers je tombe près de toi,
» J'aurai revu mon fils, mon fils est tout pour moi... »
Elle dit. De ses sens le désordre s'empare;
Mais l'amitié s'oppose au transport qui l'égare;
Faible et mourante, hélas! pourrait-elle franchir
Ces rochers escarpés qu'il a fallu gravir?
Un cœur tendre ose tout. *Isabelle* éperdue
S'échappe... à son époux elle est enfin rendue.
Les tourmens de l'absence aggravaient leurs malheurs.
Réunis ils pourront du moins mêler leurs pleurs.
« Sort fatal! disait-elle, ô mère infortunée!
» Je ne puis de mon fils savoir la destinée!
» Depuis deux mois j'implore et n'ai rien obtenu.
» *Florencio*, mon fils, qu'es-tu donc devenu?
» J'en mourrai, sous mes maux je sens que je succombe.
» *Florencio*, je veux te suivre dans la tombe,
» Toi seul peux essuyer les larmes de mes yeux.
» Ange, ta douce voix m'appelle dans les cieux.., »
— « Apaise tes sanglots, ô ma chère *Isabelle* »,
Disait *Puch*, « je comprends ta douleur maternelle,
» Sur la perte d'un fils je gémis comme toi;
» Mais un rayon d'espoir luit encore pour moi.
» *Black* commande l'armée, il nous plaint, il nous aime,
» Il en donne la preuve en réclamant lui-même
» Le jeune infortuné que tous deux nous pleurons.
» Dieu n'est pas inflexible, *Isabelle*, espérons!
» Loin de toi je mourais prisonnier dans *Figuière*,
« Sa bonté t'a déjà rendue à ma prière;
» De mon sort je puis mieux supporter la rigueur,
» En voyant près de moi l'idole de mon cœur.
» Mon *Isabelle*, ayons patience et courage!
» *Espagnols*, nous devons faire tête à l'orage.
» S'il faut tout perdre, un jour notre deuil cessera;
» Il est au ciel un Dieu qui nous consolera... »
Mais de *Florencio* la retraite est connue.
Du quartier général une lettre est venue,
Demande cet enfant, qui doit être remis
Au père désolé qui réclame son fils.
Le chef des *Catalans*, d'une voix animée,
Invoqua la pitié du chef de notre armée,
Pour réponse, *Augereau* soudain charge un hussard
D'aller chercher l'enfant, dont presse le départ.
Delort, les yeux fixés sur la lettre cruelle,
S'observe... et, malgré lui, son trouble se décèle.
A la hâte accourus, les dragons étonnés

Attachent sur son front leurs regards consternés.
« Est-il vrai, colonel », demande avec tristesse
Le brigadier *Desmars*, que la douleur oppresse,
« Est-il vrai que l'on veut nous voler notre enfant?
» Nous, souffrir ce larcin! L'honneur nous le défend,
» Nos cœurs surtout. C'est moi qui lui sauvai la vie;
» Il est à nous, ce bien, pourquoi nous l'enlever?
» Colonel, c'est à vous à nous le conserver;
» A tout le régiment il devient nécessaire.
» C'est aussi votre enfant, vous l'aimez comme un père.
» Nous sommes tous heureux, lorsque, d'un air si doux,
» Il vous sourit et vient s'asseoir sur vos genoux.
» Notre *Florencio* fait toute notre joie.
» Que le hussard au camp retourne sans sa proie;
» Peignez au général notre profond chagrin.
» Colonel, vos dragons vous béniront sans fin. »
— « Oui! vous nous soutiendrez, cet espoir nous anime,»
Crièrent les soldats, d'une voix unanime,
« Gardons *Florencio!* » — « Nous le chérissons tous,
« Soldats, et son départ m'afflige autant que vous;
» Mais ici nous devons fléchir, à l'instant même,
» Devant la volonté de notre chef suprême;
» Obéissance! l'ordre est pressant, absolu.
» *Puch* reverra son fils, c'est un point résolu.
» De chagrin consumée une mère le pleure,
» Une mère!... Dragons, voulez-vous qu'elle meure? »
— « Non », réplique *Desmars*, « Non! loin de l'accabler,
« Colonel, à tout prix il faut la consoler.
» Nos mères, loin de nous, pleurent comme la sienne;
» Oh! combien mon retour réjouirait la mienne!
» Nous saurons compatir au chagrin maternel,
» Camarades, laissons agir le colonel. »
Tous se taisent, *Desmars* pâlit et se résigne.
Il faut partir. L'enfant frémit, pleure, trépigne,
Se cramponne à l'habit de son cher protecteur,
Dont ses cris déchirans semblent percer le cœur.
Quitter, après deux mois, sa famille nouvelle
Pénétrait cet enfant d'une douleur mortelle.
Chéri, choyé, gâté, peut-il souhaiter rien
Que de rester chez ceux qui le traitent si bien?
Le hussard lui fait peur; contre la violence
Longtems il se débat, mais, vaine résistance!
Malgré ses cris, ses pleurs, son effroi sans égal,
Voilà *Florencio* placé sur le cheval,
On l'emporte... une attaque eût causé moins d'alarmes.
Le colonel tâchait de retenir ses larmes.
Le sensible *Desmars* pleurait amèrement,
Un deuil profond régnait dans tout le régiment...
Puch est puissant, on veut que son courroux s'apaise;

Mais comment le gagner à la cause française?
Le colonel parla, son vœu fut écouté,
Et *Puch*, avec son fils, reçut sa liberté.
Isabelle a revu l'objet de ses alarmes;
Que de baisers, de pleurs, de transports pleins de char-
Puis-je peindre ce jour et si pur et si beau? [mes!
O mères! je vous laisse achever ce tableau.

PAILLET.

XLIV

Campagnes des années 1808 et 1809 (1).

ACTIONS PARTICULIÈRES AU 24e RÉGIMENT DE DRAGONS

ARMÉE d'ESPAGNE
—
7e Corps
—
Division *Souham*
Brigade aux ordres du Général *Bessières*
—
Campagne de 1808
Siège de *Roses*.

[A] Par l'ordre de S.E. le général en chef, un détachement du corps, composé de 225 hommes, a été employé au siège de *Roses*. Ce détachement, auquel les officiers d'artillerie ont donné des éloges pour sa bravoure, son zèle et son activité, a travaillé à la batterie de brèche. Trois dragons ont été tués dans cette batterie et plusieurs autres blessés à coups de bayonnette.

Combat devant *Hostalrich* 14 décembre 1808.

[B] Les grenadiers du 24e de dragons ayant mis pied à terre, et placés à la tête de deux compagnies d'infanterie, ont débusqué l'ennemi qui inquiétait vivement les convois au moment de leur passage sous le fort d'*Hostalrich*. Le dragon *Liotard* a été grièvement blessé dans cette action.

Bataille du 16 même mois sous *Cardadeu*.

[C] Le capitaine *Adam* a fait, dans cette journée, à la tête de son escadron, concurremment avec deux escadrons des

1) Original.

dragons *Napoléon* et des chasseurs royaux *italiens*, une charge brillante, qui a achevé de mettre l'ennemi dans une pleine déroute. Le sous-lieutenant *Grégoire* a été grièvement blessé dans cette action. Il est estropié. Plusieurs chevaux ont été tués sous les dragons, plusieurs dragons blessés.

Bataille
du 21 même mois.

[D] Dans cette bataille le régiment a contribué par une charge à l'entière déroute de l'ennemi. Le soir de cette journée, le colonel s'est porté, avec la compagnie d'élite, sur *Villafranca*, où il est arrivé, par une course rapide, avant la nuit, enlevant à l'ennemi plusieurs pièces d'artillerie, beaucoup d'armes, de bagages et de munitions et lui faisant plusieurs prisonniers, au nombre desquels était le colonel commandant l'artillerie de l'armée ennemie et plusieurs officiers supérieurs.

Combat sous
Vendrell,
22 du même mois.

[E] Dans cette action la compagnie commandée par le capitaine *Danzas* a tué soixante brigands et fait quatre-vingt cinq prisonniers de troupe de ligne.

Combat sous
Tarragonne,
16 janvier 1809.

[F] Dans ce combat le capitaine *Louyot*, à la tête de sa compagnie, a chassé un escadron ennemi jusques sous les remparts de *Tarragonne*, après avoir passé avec intrépidité sous un poste de cinquante fantassins, qui faisaient feu sur lui à bout portant, et qui tous ont été faits prisonniers.

Bataille
du 25 février 1809.

[G] A la bataille du 25 février le régiment a beaucoup souffert et a contenu efficacement l'ennemi sur le point où il se trouvait. Dans le moment le plus critique et où l'ennemi montrait des forces bien supérieures, le sous-lieutenant *Delort*, en faisant une charge vigoureuse, a dégagé les tirailleurs du 1er régiment et a fait sur les *Espagnols* les premiers prisonniers. Le régiment, après l'attaque, a contribué à compléter la déroute de l'ennemi. Il lui a fait un grand nombre de prisonniers. Le brigadier *Rudigoz* a enlevé une pièce de canon et son caisson attelés, après avoir tué ou mis en fuite les canonniers qui servaient la pièce. Le sous-lieutenant *Bertinot* a été tué au milieu de l'escorte du général en chef *Reding*, au moment où il allait faire prisonnier ce général ennemi. Cet officier a eu deux chevaux tués sous lui. Le dragon *Bouzon*, maréchal-ferrant de la 6e compagnie, a poursuivi

vivement ce général et l'a blessé de deux coups de sabre. Plusieurs de ses aides de camp ont été pris par des dragons du corps et sabrés. Le colonel et le 1[er] chef d'escadron ont été blessés.

Combat sous *Villa-Rodonia*.
—
Combats et reconnaissances près *Vich*.

Le régiment s'est bien montré au combat sous *Villa-Rodonia* (15 février 1809), où il a protégé la retraite des voltigeurs du 42[e] régiment d'infanterie, fortement compromis, et depuis, dans les reconnaissances faites à *St-Vincent de Torello* (28 avril 1809), *Manlleu*, *St-Hippolyte*, *Ollot*. Dans toutes ces actions il a tué beaucoup de miquelets et de paysans armés.

Je certifie qu'à la bataille du 29 février, près *Vals*, la fermeté de ce régiment a beaucoup contribué au succès de cette journée et il est difficile de voir un régiment de cavalerie mieux se conduire.

Le général de brigade,
BESSIÈRES.

Le général de division *Souham*, en attestant les actions relatées en dessus, déclare qu'il n'a eu qu'à se louer de la discipline, de la bravoure et des services signalés du 24[e] régiment de dragons,qui,pendant ces deux campagnes, a toujours été employé sous ses ordres. Au quartier général de *Sta-Coloma*, le 1[er] juillet 1809. — SOUHAM.

Le général commandant en chef atteste la vérité des faits énoncés ci dessus et désire vivement que le 24[e] régiment obtienne les récompenses honorables qu'il a si bien méritées. — Comte GOUVION ST-CYR.

XLV

Rapport du général de division Souham à S. E. Monseigneur le maréchal d'Empire Augereau, duc de Castiglione.

Olot, le 1[er] janvier 1810 (1).

Monseigneur,

J'ai à rendre compte à Votre Excellence du résultat de l'expédition dont elle a bien voulu me charger. Cette

(1) Minute.

expédition, qui a pleinement réussi, contribuera beaucoup à l'entière soumission de la *Catalogne*.

Depuis longtems les bandes de miquelets *soumatens*, commandées par *Claros* et *Rovira*, répandaient la terreur dans le pays, menaçaient, attaquaient et détruisaient les convois destinés au siège de *Gironne*. Ssouvent elles surprenaient les hommes qui voyageaient isolément sur la grande route de *Gironne* à *Perpignan* et les égorgeaient avec des circonstances atroces. dignes de la fureur de ces cannibales. *Rovira*, brigand couvert de tous les crimes et aussi lâche quil est cruel, *Rovira* surtout se signalait par sa férocité.

Après la prise de *Gironne*, Votre Excellence voulut mettre un terme à des excès et à des horreurs plus funestes encore aux habitans du pays qu'aux *Français* Elle me donna l'ordre de poursuivre ces deux chefs d'insurgés jusques dans leurs derniers retranchements. Les troupes qu'ils commandaient, ramas impur de contrebandiers, de déserteurs et d'hommes sans aveu, pouvaient s'élever à huit mille hommes. Quelques assassinats jusques là exercés presque toujours impunément, les avaient rendus audacieux et ils se croyaient hors de toute atteinte dans les montagnes difficiles et escarpées qui leur servaient de retraite, mais nul obstacle n'a pu les mettre à l'abri de nos poursuites ni les soustraire à un juste châtiment.

Le 20 décembre, j'ai réuni ma division et je suis venu des environs de *Gironne*, en remontant la *Fluvia*, prendre position à *Besalu*.

J'avais organisé ma division ainsi qu'il suit :

L'avant-garde, composée du 4e bataillon du 3e régiment d'infanterie légère, d'une compagnie de voltigeurs du 42e de ligne et de trois compagnies du 24e de dragons, était commandée par le colonel *Delort*.

La première brigade, aux ordres du général *Augereau*, était formée du 1er régiment d'infanterie légère, du 7e de ligne et d'une compagnie du 24e de dragons.

Le commandement de la seconde brigade, composée du 42e et du 93e régiments de ligne et d'une compagnie du 24e de dragons, avait été donné à l'adjudant commandant *Deveaux*.

En arrivant à *Besalu*, j'ai rencontré quelques centaines de micquelets qui ont été dispersés ; ils ont essuyé une perte assez considérable en tués et blessés. Les paysans pris les armes à la main ont subi la peine capitale.

Le lendemain 21, je suis venu m'établir à *Crespia*, un peu en arrière de *Besalu*, pour soutenir la division *Verdier*, qui attaquait de front les insurgés dans la direction de *Figuères*, avec le plus grand succès. Je me portai avec

trois bataillons sur *Navata* et *Aledo*, pour leur couper leur retraite. Ce mouvement acheva de mettre le désordre parmi eux, ils furent obligés de se retirer par des chemins impraticables, pour venir se placer entre *Olot* et *Besalu*. Ils occupèrent *Castelfullit* et c'est dans cette position inexpugnable que *Claros* avait rallié sa troupe.

Je me décidai alors à tourner ce poste formidable et retranché. Le 24, je fis une marche rétrograde jusqu'à *Banioles*, pour reprendre ensuite le chemin qui va de ce lieu à *Olot*.

Des micquelets soutenus par des détachements du 4e régiment *suisse espagnol* tentèrent de défendre les défilés étroits et difficiles qui se trouvent entre *Saint-Michel* et *Saint-Paul*. On pouvait évaluer leur force au moins à trois bataillons, et quoiqu'ils fissent. à demi-portée, un feu très vif et très soutenu, l'avant-garde les débusqua successivement de trois pontons, au pas de charge et en courant. Ces attaques ont été faites avec beaucoup d'audace et de vigueur et n'ont pas rallenti un instant la marche de la division. Il était presque nuit lorsqu'elle arriva devant *Olot*, ville peuplée, très industrieuse et remplie de fabriques. Je restai le 24 en position devant cette ville, moins parce qu'elle était occupée par un régiment *suisse* et des micquelets, que pour ne pas l'exposer à des dégâts que l'obscurité eût favorisés et qu'il eût été impossible de réprimer.

Seulement l'avant-garde reçut l'ordre de s'approcher de la ville le plus près possible. En effet elle poussa ses postes jusqu'aux premières maisons, ce qui causa à l'ennemi des méprises qui lui ont été fatales ; un grand nombre de micquelets, qui tombaient dans nos postes, trompés par leur extrême rapprochement de la ville, ont été massacrés en voulant faire résistance. Nous avons fait plus de deux cents prisonniers du 4e régiment *suisse*, tué et blessé beaucoup de soldats de ce même régiment. dont les débris se sont sauvés pendant la nuit vers *Vich*. Le lieutenant *Davous*, qui était de grande garde avec vingt-cinq dragons, s'est apperçu de leur mouvement rétrograde, il les a surpris et chargés dans la ville même ; vingt hommes sont restés sur le champ de bataille et vingt autres, parmi lesquels six cavaliers et deux officiers, ont été pris.

Le 25, j'ai séjourné à *Olot* et j'ai fait reconnaître les routes de *Campredon* et de *Ripoll*.

Le 27, je suis parti pour *Campredon*. La division, après avoir franchi des montagnes extrêmement longues et difficiles, a bivouaqué à *Saint-Paul*, à l'embranchement des routes qui conduisent à *Campredon* et à *Ripoll*.

Le 28, je suis arrivé à *Campredon*, d'où le fameux *Rovira* venait de s'échapper, toutefois après avoir assuré les

habitans du pays que les *Français* n'oseraient jamais le suivre ni l'attaquer dans les montagnes qu'il avait choisi pour sa retraite et en se vantant audacieusement de ses concussions, de ses brigandages et de ses assassinats.

Après l'avoir longtemps poursuivi, je suis venu occuper à *Saint-Paul* le bivouac où je m'étais établi les jours précédens. Toutes les autorités, tout le clergé et tous les habitans de *Campredon*, petite ville qui confine le territoire *français*, sont venus, au devant de ma division, pour offrir leur acte de soumission; ils se plaignaient hautement d'être en proie aux fureurs du parti révolutionnaire et témoignaient tous un vif désir de voir enfin l'ordre succéder à l'affreuse et épouvantable anarchie qui désole ces contrées.

Le 30, je me suis dirigé sur *Ripoll*, ville célèbre par son abbaye et ses manufactures d'armes. Tous les habitans des lieux de passage, et notamment ceux de la jolie petite ville de *Saint-Jean-des-Abesses*, m'ont remis, par écrit, des actes de soumission et de fidélité conçus dans les termes les moins équivoques et les plus expressifs.

Claros, dont la bande se trouvait réduite à moins de onze cents hommes, par suite de la chasse vigoureuse qui lui avait été faite pendant quelques jours, venait d'abandonner *Saint-Jean-des-Abesses*, pour se retirer sur *Ripoll*. J'avais prévu ce dessein ; en conséquence la seconde brigade restée en position à *Olot*, avait eu ordre de tourner *Ripoll*, en passant par le col de *Canas*, pendant que je marchais sur la même ville. Ces mouvemens combinés ont eu un plein succès. Cette brigade a gravi sur toutes les hauteurs qui dominent *Ripoll*, au sud et à l'ouest, en a débusqué l'ennemi et a exécuté mes ordres avec précision et ponctualité, malgré qu'elle ait fait, pendant une partie de la nuit, une marche longue et difficile, à travers des chemins regardés par les habitans mêmes des montagnes comme impraticables. Un maréchal des logis du 24ᵉ de dragons a pris lui seul quatre cavaliers montés du régiment d'*Alcantara*, sur les trente qui composaient l'escorte de *Claros*. L'avant-garde a repoussé rapidement tout ce qu'elle a rencontré sur son passage. Enfin il ne restait plus aux insurgés qu'une montagne très escarpée, où ils semblaient vouloir se défendre opiniâtrement.

Je donnai l'ordre au 1ᵉʳ bataillon du 1ᵉʳ régiment léger, commandé par le capitaine *Antoine Bouillet*, de tourner cette montagne. Dès que l'ennemi s'apperçut de ce mouvement exécuté avec intelligence et célérité, il se retira dans un village, au bas de la montagne, seul azile qui lui restait. Il fut encore chassé de ce village, où il laissa des morts et des blessés, et obligé d'aller coucher dans la neige.

Le 30, la 1re brigade se porta sur *Ribas*, d'où elle chassa encore les bandes éparses des micquelets et reçut les soumissions des autorités et des habitans. Le général *Augereau* a parfaitement rempli sa mission. Le même jour fut employé à détruire dans *Ripoll* tout ce qui sert à la fabrication des fusils, comme forges, usines, ateliers, en un mot, tous les outils employés à ces travaux. Cette précaution était d'autant plus nécessaire que les habitans de *Ripoll* ont fui, sans aucun prétexte, à l'approche de ma division qui devait leur inspirer de la confiance par la conduite qu'elle avait tenue avant d'arriver jusques à eux. Leur fuite annonçait évidemment qu'ils étaient encore soumis à l'influence des rebelles.

Le 31, j'ai pris ma position à *Olot*, en passant par le col de *Canas*. L'avant-garde a protégé la retraite et n'a essuyé que les coups de fusil de quelques misérables qui s'étaient embusqués dans les rochers, et dont elle a fait justice.

Voilà le récit exact et circonstancié de mon expédition sur *Olot* et lieux circonvoisins. Les troupes qui composent ma division ont fait preuve de zèle, de constance, d'ardeur et de bravoure.

Les officiers qui me semblent devoir obtenir la faveur d'une mention plus particulière et être recommandés à la bienveillance de Sa Majesté sont : le colonel *Delort* qui, en commandant l'avant-garde, a montré beaucoup d'intelligence et de bravoure, le chef de bataillon *Révérend*, qui a été blessé, le capitaine *Antoine Bouillet*, le capitaine *Simon*, commandant les voltigeurs de l'avant-garde, le sous-lieutenant *Denis*, tous deux blessés, mon aide de camp, le lieutenant *Dumas*, jeune officier d'une belle espérance, qui a reçu un coup de feu à la cuisse dans la journée du 25.

Ces diverses actions ne nous coûtent que trois ou quatre tués et une quinzaine de blessés. Deux soldats d'infanterie se sont tués en tombant dans des précipices affreux, tant les chemins étaient escarpés et difficiles.

XLVI

Rapport sur la bataille de Vich (1).

Vich, le 20 février 1810, à 10 heures du soir.

L'adjudant commandant *Guillemet*, chef de l'état-major de la division *Souham*, à Son Excellence Monseigneur le maréchal d'Empire *Augereau*, duc de *Castiglione*, commandant en chef l'armée.

Monseigneur, M. le général de division *Souham* ayant été assez grièvement blessé dans la mémorable bataille qui a eu lieu aujourd'hui dans les plaines en avant de *Vich* et dans la direction du sud vers *Tona*, il me charge, Monseigneur, d'adresser à Votre Excellence mon rapport sur cette action, l'un des faits d'armes de la guerre d'*Espagne* qui font le plus d'honneur aux troupes *françaises*, et celui où elles ont déployé le plus de zèle et de courage.

Depuis quelques jours, le nouveau général en chef de l'armée *espagnole* en *Catalogne* avait rassemblé toutes ses forces à *Moya*. Il avait fait sortir les garnisons des places de guerre, avait réuni un grand nombre de miquelets aux troupes de ligne, espérant avec de tels renforts et une masse d'hommes aussi considérable, anéantir la division *Souham*, qui communiquait difficilement avec les troupes postées devant *Hostalrich*, à cause des montagnes escarpées et difficiles qui la séparent de cette place. Les troupes de ligne *espagnoles* s'élevaient seules à douze mille hommes.

Dans les jours précédens, deux fois l'ennemi a tenté, mais infructueusement, d'enlever le bataillon du 93e placé à *Malla*. Ce bataillon, par sa bonne tenue, a donné le tems de le secourir, et les tentatives de l'ennemi ont tourné à sa honte et à sa perte.

Aujourd'hui, vers sept heures du matin, il a débouché dans la plaine de *Vich* sur trois colonnes. La première, dont faisait partie sa cavalerie, forte au moins de 1200 chevaux, est venue par *Tona*. Cette colonne s'est déployée en avant de ce village, ayant toute sa cavalerie sur son flanc droit.

La deuxième colonne est descendue du col de *Cespina*

(1) Copie certifiée.

et s'est formée en ordre de bataille à la gauche de la première colonne.

La troisième a pénétré par *Salforas* et a occupé les montagnes qui dominent la plaine de *Vich* à l'ouest.

Outre ces trois colonnes, de nombreux miquelets, sous les ordres de *Rovera*, devaient attaquer *Gurp*, où est stationné le 4e bataillon du 3e régiment d'infanterie légère, et voulaient faire une puissante diversion pour la réussite du projet de l'ennemi, en menaçant notre flanc droit et nos derrières.

Dans cette situation de choses, le général de division devait être d'autant plus inquiet qu'il avait été forcé de détacher le 3e bataillon du 7e pour aller chercher des grains à *Esquirol*. Ce village, situé au nord est de *Vich*, en est distant de trois fortes lieues. Il était donc impossible qu'il arrivât à tems pour prendre part à l'action.

Lorsque M. le général de division a été à peu près certain des mouvemens de l'ennemi, il a réuni dans la plaine, immédiatement au dessous de *Vich*, toute sa division, le 42e régiment de ligne au centre, le premier régiment d'infanterie légère à droite, le 93e appuyant le 1er régiment léger ; la cavalerie soutenant les trois pièces d'artillerie et les ailes de la division.

L'attaque de l'ennemi a commencé sur *Gurp*, avec une telle vivacité qu'il semblait que ce devait être le point principal où il avait intention de faire effort. Mais le général de division n'a point pris le change ; le 4e bataillon du 3e régiment d'infanterie légère s'est replié en bon ordre sur *Vich*, sans être entamé et sans avoir un seul prisonnier, quoiqu'il n'ait pas été renforcé.

Une fusillade très forte s'est engagée sur tout le front de la ligne ; l'ennemi, qui nous opposait l'élite de ses troupes et notamment deux régimens *suisses*, a attaqué avec beaucoup d'audace, en même temps qu'il faisait filer sur sa droite toute sa cavalerie qui cherchait à déborder notre flanc gauche. M. le général de division a fait alors charger le 24e régiment de dragons, appuyé sur son flanc gauche par la compagnie d'élite des dragons *Napoléon*. Cette charge a culbuté la cavalerie ennemie et a mis le plus grand désordre dans ses rangs ; un grand nombre de cavaliers espagnols ont été tués, 30 chevaux sont restés enterrés dans un fossé d'où ils n'ont pu sortir. Dans cette charge M. le colonel *Delort* a été blessé d'un coup de sabre au bras gauche. La cavalerie *espagnole*, en se repliant, a beaucoup souffert par le feu de la mousqueterie et par la mitraille que l'artillerie dirigeait sur elle.

Les troupes *espagnoles* ont alors disposé de toutes leurs forces de réserve et ont cherché à pénétrer par le centre, en attaquant avec furie. Le 42e régiment, commandé par le

colonel *Espert*, qui a eu ses habits criblés de balles, et le bataillon du 93e régiment dont il a été fait mention, ont soutenu, pendant trois heures, le feu le plus vif et le plus meurtrier, sans que l'ennemi ait pû leur faire perdre un pouce de terrein. La fermeté des soldats et de leurs officiers ne peut être assez louée.

Las de faire des efforts inutiles pour enfoncer notre centre, *O'Donnel* (le général en chef de l'armée ennemie) a voulu tout à coup, par une manœuvre hardie, et à l'aide de forces plus que triples, nous déborder par notre flanc droit et notre flanc gauche, mais cette seconde tentative ne lui a pas mieux réussi. Le 1er d'infanterie légère, commandé par le colonel *Bourgeois*, l'a arrêté sur notre droite par tous les points où il a voulu pénétrer. Ce corps s'est bien montré.

Dans cette circonstance, M. le général de division, dont Votre Excellence apprécie le mérite et les hautes qualités militaires, a été blessé d'un coup de feu à la tempe gauche, dont il peut perdre l'œil, mais du moins il n'y a rien à craindre pour les jours d'un officier général aussi distingué et qui sert aussi utilement son prince et sa patrie. Malgré une blessure très douloureuse, ce chef, qui possède au plus haut degré la confiance de sa division, s'est empressé, après un pansement, de reparaître à la tête de ses braves, qu'il a conduits jusqu'à la fin de la journée.

Pendant sa courte absence, M. le général *Augereau* a commandé la division et a fait partout les plus sages dispositions.

Tandis que les troupes placées au centre et à la droite arrêtaient l'ennemi étonné d'une résistance qui déconcertait tous ses calculs et qui rendait inutile le déploiement de toutes ses forces, il faisait de nouveau filer par sa droite une colonne d'infanterie soutenue de toute sa cavalerie ; mais une charge exécutée à propos par le 24e régiment de dragons, le 3e de chasseurs provisoire et un escadron de dragons *Napoléon* a coupé entièrement cette colonne composée de troupes *suisses;* 1000 hommes ont mis bas les armes, et deux drapeaux leur ont été enlevés. Cette charge vigoureuse a été poursuivie jusqu'à *Tona* et plus de trois cents chevaux ont été pris. Les dragons et les chasseurs ont fait un massacre horrible de la cavalerie *espagnole;* un colonel, beancoup d'officiers supérieurs et de soldats sont restés sur le champ de bataille, tués à coups de sabre. Tous les équipages de l'ennemi, composés de plus de cent mulets chargés d'une immense quantité de cartouches, lui ont été enlevés.

400 paysans réunis aux troupes *espagnoles*, non habillés, ont été fusillés sur le champ de bataille.

Enfin la déroute des *Espagnols* a été complète. La terre

était jonchée de morts, de blessés, d'armes et de débris. Quoique l'armée de *Catalogne* ait toujours obtenu sur l'ennemi des succès décisifs, elle ne compte pas de journée aussi glorieuse. 2.400 prisonniers, parmi lesquels beaucoup d'officiers supérieurs et d'officiers, sont conduits à Votre Excellence. M. le général de division *Souham* se réserve de faire connaître à Votre Excellence les officiers et les militaires qui se sont particulièrement distingués.

Je me borne à l'assurance, et Votre Excellence en sera convaincue par le résultat, que toutes les troupes composant la division ont fait preuve d'un zèle, d'un sang-froid et d'une bravoure au dessus de tout éloge.

Je suis avec respect, Monseigneur, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

GUILLEMET (1).

XLVII

Actions particulières au 24e régiment de dragons (2)

ARMÉE
de Catalogne

1re Division

Le 20 mars, les divisions *Souham* et *Pino*, marchant depuis *Vich* à la poursuite de l'ennemi, ont pris position en avant de *Villafranca*,

Le colonel *Delort*, commandant l'avant-garde, a fait, d'après les ordres du général *Augereau*, charger par la

(1) Pour copie conforme, l'adjudant commandant *Guillemet*.

Vich, le 24 février 1810.

Le général de division *Souham* à Monseigneur le maréchal d'Empire *Augereau*, duc de *Castiglione*, gouverneur général de la *Catalogne*.

Journée du 20. Une division, composée de moins de quatre mille hommes, a battu et mis dans la déroute la plus complète une armée forte de douze mille soldats de ligne, appuyée par douze cents chevaux et soutenue par une nuée de miquelets. Le général *O'Donnel* se croyait tellement certain du succès qu'il avait solennellement annoncé son arrivée à *Vich*, et qu'il avait fait occuper toutes les montagnes environnantes par des paysans, afin de nous couper toute retraite. [Souham demande des récompenses pour ceux qui se sont le plus distingués à la bataille devant Vich.] M. le colonel *Delort*, commandant le 24e régiment de dragons, a déjà été blessé trois fois à la tête de son régiment, qui s'est conduit pendant toute la campagne avec la plus grande distinction. J'ai rendu plusieurs fois à Votre Excellence le compte le plus avantageux de cet officier. Il mérite le grade de général de brigade, si ses services précédens l'ont déjà fait nommer officier de la Légion d'honneur, comme j'ai lieu de le présumer.

(2) Original.

7ᵉ compagnie du 24ᵉ de dragons l'arrière-garde ennemie qui se retirait de cette même ville.

Cette arrière-garde a été atteinte. Les troupes d'infanterie et de cavalerie qui la composaient, au nombre de six cents environ, de l'une et l'autre arme, ont été mises en fuite et poursuivies jusques sous *Torre de Barra.* Trente chevaux ont été pris. On a ramené plus de trente prisonniers. Un grand nombre de cavaliers *espagnols* ont été tués ou grièvement blessés dans cette charge, où le lieutenant *Grosjean*, qui la commandait, et l'adjudant *Rignon* ont fait preuve d'une bravoure notable. Tous deux méritent des récompenses.

Lorsque les deux divisions *Souham* et *Pino* ont été obligées, le 9 avril présent mois, par le défaut de vivres, et d'après les nouvelles dispositions arrêtées par M. le maréchal duc de *Castiglione*, d'opérer leur retraite sur *Barcelonne*, l'ennemi a envoyé des détachements d'élite pour inquiéter leur retraite et faire main basse sur les traînards. Ces détachements se sont audacieusement présentés devant nos postes sous *Villafranca.*

Le colonel *Delort* reçut du général *Augereau* l'ordre de les chasser, En conséquence il réunit à la hâte cent dragons du 24ᵉ régiment, que le général fit soutenir par deux compagnies d'élite d'infanterie légère de la division qu'il commande.

La charge faite par le colonel *Delort*, à la tête de cent dragons, a eu les résultats les plus heureux. Le colonel des chasseurs à cheval d'*Olivencia* et le capitaine commandant les troupes d'infanterie ont été pris avec cent cavaliers ou fantassins. Un grand nombre d'ennemis ont été tués ou grièvement blessés. Cette charge hardie a été poursuivie pendant plus de deux lieues et jusques sous les murs d'*Arbos.* Le maréchal des logis *Colin*, les sous-lieutenants *Hannion*, *Dumesnil* et *Marchal* se sont particulièrement distingués.

L'adjudant *Rignon*, depuis nommé sous-lieutenant, a été grièvement blessé dans cette charge, et s'est conduit, en cette occasion, comme dans toutes les autres, avec une bravoure et un dévouement qui ne peuvent rester sans récompense.

M. le maréchal commandant en chef l'armée de *Catalogne* a daigné témoigner au colonel *Delort* sa satisfaction pour les deux charges faites par les dragons à ses ordres dans ces deux actions.

Gironne, le 19 avril 1810.

Vu et approuvé par nous,

Le général de brigade,
AUGEREAU.

XLVIII

Rapport historique sur l'affaire de Cervera (1).

Cervera, le 6 septembre 1810.

Le quatre, la division *Frère*, partie de *Lerida*, est venue coucher à *Tarrega*. Elle s'est placée de manière à couvrir à la fois les routes de *Cervera*, de *Verdu* et de *Cerdona*.

Le cinq, elle s'est mise en marche sur *Cervera*. Le 1er régiment des chasseurs à cheval *napolitains*, qui formait l'avant-garde, ayant été repoussé avec perte, le 24e régiment de dragons, commandé par le colonel *Delort*, a reçu l'ordre, de Son Excellence Monseigneur le maréchal duc de *Tarente*, de se porter en avant.

Ce corps ayant dépassé la colonne, son colonel l'a formé en bataille, à droite et à gauche de la grande route, et a envoyé de suite reconnaître la position de l'ennemi. Sa cavalerie, composée des régiments de *Sant-Iago* et des hussards de *Grenade* (dont on a estimé la force à cinq cents chevaux) se trouvait placée en bataille dans un ordre presque parallèle à l'ordre de bataille du 24e régiment de dragons.

Ce régiment s'est porté en avant pour aborder l'ennemi, qui, dans l'instant même, a fait un mouvement rétrograde. Le 3e escadron, commandé par le chef d'escadron *Brejeante*, a été de suite détaché à sa poursuite. Les autres escadrons marchaient par pelotons sur la grande route pour le soutenir. La cavalerie *espagnole*, menacée de près, s'est arrêtée, a fait volte-face, et au moment où elle se disposait elle-même à charger, elle a été assaillie avec vigueur par le 3e escadron, qui l'a enfoncée et mise en désordre. Elle a essayé de se rallier, en partie, sur la gauche et près de *Cervera*. Elle a été de nouveau attaquée vivement par le même escadron et dispersée dans les montagnes.

Le 2e escadron et la 5e compagnie, dirigés par le colonel *Delort*, ont traversé la ville de *Cervera* et ont poursuivi la colonne de cavalerie et d'infanterie qui s'était retirée par la grande route. Cette colonne a été également chargée et éparpillée dans les montagnes. L'ambulance, les munitions de l'ennemi, les équipages des officiers sont

(1) Copie certifiée.

tombés en notre pouvoir. Le 3e escadron réuni au 2e, le 24e de dragons s'est de nouveau porté à la poursuite de l'ennemi, une demie lieue au delà de *Monmanen*, il est venu ensuite reprendre sa position au camp.

Par suite des charges exécutées par ce corps, une grande partie des chasseurs *napolitains* enlevés par l'ennemi ont été repris. La cavalerie *espagnole* a beaucoup souffert, notamment les dragons de *Sant-Iago*. A peu près quarante de leurs cavaliers (parmi lesquels quelques fantassins) ont été pris, un égal nombre a été tué. On peut évaluer à autant les blessés qui ne sont pas entre nos mains. Cinquante chevaux, en y comprenant quelques-uns rendus aux *Napolitains*, ont été pris, ainsi que soixante mulets chargés de l'ambulance, des cartouches et des équipages des officiers. Le 24e dragons n'a perdu, dans cette action, aucun homme ; deux chevaux seulement ont été tués (1).

XLIX

Macdonald à Delort (2).

Au camp sous *Figuières*, 2 juillet 1811.

J'ai été renfermé deux mois à *Barcelonne*, à la fin desquels l'Empereur a ordonné qu'un détachement vint m'y chercher pour prendre le commandement du blocus de *Figuières*. J'y ai trouvé ma correspondance et votre lettre du 22 avril, mon cher colonel, j'ai été on ne peut plus touché de cette marque de votre bon souvenir. C'est une consolation que je goute de voir que vous rendez justice à mes sentiments et à ma conduite. C'est un très bizarre enchainement de circonstances et d'événements qui m'ont constamment paralysé et subordonné à des opérations étrangères (3), je m'y suis pourtant consacré tout entier et néanmoins je sais que mon voisin très démonstratif m'a représenté comme un homme difficile, paralisant des opérations auxquels mon concours était nécessaire. Ses aides de camp étaient ses échos à *Paris*, où ils étaient fréquemment envoyés, mais, comme le gouvernement a pu en juger par la correspondance, il ne paraît pas avoir donné

(1) Certifié conforme à l'original. L'adjudant commandant chef d'état-major de la division *Frère*, Guillemet.

(2) Original.

(3) Celles de Suchet.

attention à ces caquets que l'évidence des choses et des faits confondrait aisément.

Néanmoins je prends une très vive part à vos désirs, qui sans doute sont maintenant couronnés par la prise de *Tarragone*, dont le bruit vient de se répandre ici. Cependant je regretterai toujours que le général *Suchet* se soit refusé à remettre momentanément à ma disposition l'armée active de *Catalogne*, elle serait arrivée à temps pour marcher sur les derrières de *Campo-Verde*, qui s'était porté de ce coté, et compléter la déroute et la destruction de son armée. Nous eussions ensuite marché sur le *Mont Serrat* et de là sur *Tarragone*, et *Figuières* ne barrerait pas la chaussée.

Vous jugerez par là très aisément que, faibles partout, il est possible de percer sur plusieurs points, soit pour recevoir des secours, soit pour s'échapper. Si le général *Suchet*, après la prise de *Tarragone*, ne lâche pas l'ennemi, nous envoye un bon détachement, ou opère une salutaire diversion, nous pourrions espérer de nous en tirer. Il y a environ cinq mille *Espagnols* dans la forteresse, avec des approvisionnements immenses que l'on y avait entassé pour l'armée et le cas du siège. Cependant il manque déjà des choses essentielles, médicaments, tabacs et viande, mais les *Espagnols* sont si sobres qu'ils s'assujettissent volontiers à toutes les privations.

La mort du général *Salme* m'a extrêmement affligé, l'armée perd en lui un excellent officier, j'ignore s'il a eu connaissance des graces que Sa Majesté lui avait accordé.

Le ministre de la guerre m'a fait le renvoi d'une lettre que vous lui aviez écrite pour lui demander la Couronne de fer pour deux officiers. Dans ce pays là on s'attache à la hiérarchie graduelle, je l'ai donc réexpédiée à Son Excellence, avec les renseignements qu'elle m'a demandé, ajoutant de plus les attestations les plus honorables.

Votre 3e escadron est ici. J'ai déclaré que je ne m'en désaisirais point, et que mieux vaudrait, dans cette circonstance, y réunir les autres que de l'envoyer en *Arragon*.

Voilà une bien longue lettre, mon cher colonel, mais j'ai pensé que vous la liriez avec indulgence, et que vous seriez bien aise d'avoir quelques légers détails sur notre situation; depuis dix à douze jours, nous sommes contrariés dans nos travaux par des pluies continuelles. Depuis un mois, l'ennemi avait cessé ses infructueuses sorties, il en a fait une, il y a deux jours, qui ne lui a pas réussi, son feu, qui était constamment très vif, s'est beaucoup ralenti.

Bonjour, mon cher colonel, mille amitiés et tout à vous.

MACDONALD.

L

Suchet à Delort (1).

ARMÉE IMPÉRIALE
D'ARAGON

Quartier général à *Sarragosse*, le 26 août 1811.

L'Empereur vient d'accorder, Monsieur le colonel, cinq décorations de la Légion d'honneur au 24e régiment de dragons, je suis charmé d'avoir appelé les bontés de Sa Majesté sur des militaires du corps que vous commandez.

Je vous apprends en même temps avec un grand plaisir que le major général m'a donné avis, le 10 de ce mois, que vous étiez promu au grade de général de brigade. J'ai attendu quelques jours vos lettres de service, mais je ne veux pas retarder plus longtemps à vous donner une aussi bonne nouvelle, que j'espère bientôt confirmer par un titre officiel.

Je vous salue avec ma considération particulière.

Le maréchal d'Empire,
SUCHET.

J'ai remis à M. *Derouffe* son brevet.

A M. le colonel baron *Delort*, commandant le 24e dragons, à *Lérida*.

LI

Le conseil d'administration du 24e régiment de dragons envoie à la municipalité d'Arbois l'état des services du général Delort (2).

A *Lérida*, le 8 septembre 1811.

Le conseil d'administration du 24e régiment de dragons à Messieurs les maire et adjoints de la ville d'*Arbois*.

Messieurs, les services éclatans rendus par M. le colonel baron *Delort*, maintenant général de brigade, à la tête

(1) Original. — (2) Original.

du 24e régiment de dragons, qu'il a commandé avec la plus haute distinction, à l'armée de *Catalogne* et à celle d'*Aragon*, méritent d'être recueillis et conservés. C'est ainsi, Messieurs, que nous avons cru devoir vous les adresser, pour être transcrits sur les registres de la municipalité d'*Arbois* et déposés dans ses archives. Vous recevrez sans doute avec autant d'intérêt que de plaisir ce témoignage de notre estime et de notre vénération pour notre brave et digne chef, qui trouvera à son tour dans l'estime et l'affection de ses compatriotes, déjà méritées à tant de titres, la récompense la plus honorable de ses actions militaires.

Nous avons l'honneur de vous saluer avec la plus parfaite considération.

POIRE, DANZAS, MUNIER,
HOREAU.

LII

24e régiment de dragons (1).

ARMÉE D'ARAGON
—
Division de cavalerie
—

ÉTAT DES SERVICES DE M. LE BARON *Delort*, COLONEL DUDIT RÉGIMENT, NOMMÉ GÉNÉRAL DE BRIGADE PAR DÉCRET IMPÉRIAL DU 6 AOUT 1811.

Services

Jacques-Antoine-Adrien Delort, né à *Arbois*, département du *Jura*, le 16 novembre 1774.

Volontaire au 4e bataillon du *Jura*, le 15 août 1791.

Sous-lieutenant au 8e régiment d'infanterie, le 16 juin 1792.

Lieutenant, le 18 septembre 1792.

Adjoint aux adjudans généraux, le 15 juin 1793.

Capitaine de cavalerie, le 28 août 1793.

Attaché au 24e régiment de cavalerie, le 30 vendémiaire an 6.

Capitaine au 22e régiment de cavalerie, le 9 nivose an 6.

Rang de chef d'escadron, le 4 floréal an 7.

Titulaire, par arrêté du 1er pluviose an 8.

Nommé à l'emploi de major de nouvelle création dans

(1) Original. Cachet du 24e régiment de dragons.

le 9e régiment de dragons, par arrêté du 6 brumaire an 12.

Nommé colonel du 24e régiment de dragons, par décret du 8 mai 1806.

Membre de la Légion d'honneur, du 5 germinal an 12.

Officier de la Légion d'honneur, par décret du 7 mars 1810.

Chevalier de l'Empire avec dotation, le 1er janvier 1808.

Baron de l'Empire, avec une nouvelle dotation, le 15 août 1810.

Campagnes, actions et blessures

A fait les campagnes des années 1792, 1793, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 14, 1806, 1808, 1809, 1810 et 1811.

A eu un cheval tué sous lui et a été blessé de deux coups de lance à la bataille d'*Austerlitz*, où il commandait le 9e régiment de dragons.

Le 24e régiment de dragons, commandé par M. le colonel baron *Delort*, a été employé aux siéges de *Roses*, *Gironne*, *Hostalrich*, *Tortose* et *Tarragone*.

Il s'est trouvé en *Catalogne* aux batailles de *Cardadeu*, le 16 décembre 1808; du *Pont-du-Roi*, le 21 même mois; de *Vals*, le 25 février 1809 et de *Vich*, le 20 février 1810.

Le colonel *Delort* s'est distingué au *Pont-du-Roi*, où il a enlevé à l'ennemi toute son artillerie et tous ses bagages, à la tête de la compagnie d'élite, en le poursuivant jusqu'à *Villafranca*, 4 lieues en avant de l'armée. Dans cette même action, plusieurs officiers supérieurs et officiers *espagnols* ont été faits prisonniers.

A la bataille de *Vals*, le 25 février 1809, où le 24e régiment de dragons, dirigé par lui, a éminemment contribué au succès de cette journée. Le colonel a été blessé d'un coup de feu à la jambe droite dans cette action.

A *Santa-Coloma*, près *Girone*, le 1er novembre 1809, où 80 dragons du 24e ont taillé en pièces 400 hussards ou dragons *espagnols*, en présence de la division *Souham*.

A l'expédition d'*Olot*, le 25 décembre 1809, où il commandait l'avant-garde, qui a défait le 4e régiment *suisse*, sous les murs de cette ville, et tué un nombre considérable de miquelets.

Au col de *Cespina*, le 16 janvier 1810, faisant toujours les fonctions de général d'avant-garde, où sa fermeté a contenu l'ennemi et maintenu la division *Souham* sur le champ de bataille.

A la bataille de *Vich*, le 20 février 1810, où le 24e régiment a fait deux belles charges dirigées par lui. Il a été blessé d'un coup de sabre au bras gauche dans la première de ces charges.

Au col de *Cespina* qu'il a encore enlevé dans la nuit, sous un feu très vif, à la tête des carabiniers du 3e léger, faisant alors fonctions de général de brigade.

A *Vendrell*, le 23 mars 1810, où, avec la 7e compagnie du 24e dragons et le 4e bataillon du 3e léger, il a mis en déroute l'arrière-garde de l'armée *espagnole*, infanterie et cavalerie.

A *Villafranca*, le 9 avril, où, à la tête de cent dragons, il a fait à l'ennemi cent prisonniers, moitié cavaliers montés et moitié fantassins, avec le colonel qui commandait en chef et sept officiers, et où il a laissé 50 hussards d'*Olivencia* sur le champ de bataille.

A *Cervera*, le 5 septembre 1810, où, commandant le régiment, il a vivement poursuivi et mis en déroute les dragons de *Santiago* qui avaient obtenu un succès assez important sur les chasseurs à cheval *napolitains*. Il leur a repris les prisonniers qu'ils avaient fait, leur a enlevé leur ambulance et leurs équipages, tué 20 cavaliers et pris 40 avec leurs chevaux.

A *Vals*, le 15 janvier 1811, où, à la tête de 156 dragons du 1er escadron, il a arrêté 7 escadrons *espagnols*, moitié cuirassés, et assuré la retraite de la division *italienne* fortement menacée et compromise. L'ennemi a eu plus de 80 cuirassiers hors de combat. Dans cette charge, qui a prouvé un dévouement extraordinaire, il a été grièvement blessé de plusieurs coups de sabre.

Le 28 juin 1811, jour de l'assaut de *Tarragone*, le 24e de dragons, commandé par lui, s'est porté rapidement sur la route de *Barcelonne*, a arrêté la garnison, concurremment avec une brigade *italienne*, et massacré sur les bords de la mer et sous la mitraille des canonnières *anglaises*, tous les ennemis qui ont voulu faire résistance.

Nota.— Les rapports officiels adressés à S. E. le ministre de la guerre par les généraux en chef établissent toutes ces actions.

Certifié par les membres du conseil d'administration du 24e régiment de dragons,

A *Lerida*, le 8 septembre 1811.

POIRE, HOREAU, DANZAS, RICHARD, MUNIER.

Vu par nous, adjudant commandant chef d'état-major de la 2e division de l'armée d'*Arragon*,

GUILLEMET.

Vu par nous, commissaire des guerres, faisant fonctions de sous-inspecteur aux revues,

LARREGUY.

LIII

L'ombre d'Annibal sur les ruines de Sagonte
par Delort (1).

Poëme sur la bataille gagnée, le 25 octobre 1811, par l'armée d'*Aragon* aux ordres de S. E. le maréchal de l'Empire *Suchet*,
Dédié à Madame la comtesse son épouse.

SOMMAIRE

Invocation à la muse
Position topographique du royaume de *Valence*.

De l'antique *Ibérie* et des fertiles bords
Où l'arbre aux fruits dorés étale ses trésors,
Muse, foule avec moi la terre fortunée,
Que baigne et qu'enrichit la *Méditerranée*,
Et dont l'astre du jour, sortant du sein des flots,
De ses premiers rayons éclaire les coteaux.

Allusion au siège de *Sagonte* par *Annibal*.

C'est là que de *Sagonte*, à jamais mémorable,
S'élevait autrefois l'enceinte formidable,
Le farouche Annibal en vain s'était flatté
De vaincre les efforts de ce peuple indompté (2).
Digne ami des *Romains*, il en eut le courage
Et ne se courba point sous le joug de *Cartage*.

Description des ruines de *Sagonte*.

Maintenant ces remparts, ces monuments détruits (3)
N'offrent plus à nos yeux que d'éloquents débris,
Qui des siècles muets nous racontant l'histoire,
De l'antique *Sagonte* éternisent la gloire.
Ces arcs demi rompus, ce cirque, cet aspect
A l'œil qui les contemple impriment le respect ;
Et ces vieux monuments rembrunis par les âges
Des guerriers d'aujourd'hui nourrissent les courages.

Ancienne citadelle de *Sagonte* où les *Valenciens* ont bâti un fort.

Sur le triple sommet de ce mont sourcilleux
Etaient jadis les murs qui défendaient ces lieux,
Et qui, de la cité forteresse terrible,
Couronnaient de leurs tours le roc inaccessible :

(1) Copie de l'époque.

(2) *Annibal* fut arrêté cinq mois devant *Sagonte*. Cette ville soutint un des siéges les plus terribles dont l'histoire fasse mention. Ses habitants aimèrent mieux périr que de se soumettre aux *Carthaginois*. Quelques citoyens qui avaient survécu à la famine et aux traits de l'ennemi, ne voyant plus aucun moyen de salut, prirent un parti désespéré : réunissant sur la place publique tout ce qu'ils àvaient de plus précieux, ils en forment un immense bûcher, égorgent leurs femmes et leurs enfants, les jettent dans les flammes et s'y précipitent eux-mêmes, n'abandonnant plus à *Annibal* qu'une ville en ruine.

(3) *Sagonte* s'étendait, dit-on, jusqu'à la mer, les ruines qui subsistent encore prouvent que c'était une ville puissante. Parmi ces ruines, on admire le cirque qui paraît avoir été un fort bel édifice

On en voyait encor les remparts écroulés ;
Mais au nom de *Suchet*, les *Valenciens* troublés
Ont rétabli ces murs, et dans leur vaine audace,
Ont voulu détourner le coup qui les menace.
Insensés ! Croyez-vous balancer nos destins (1) ?
Eh quoi donc ! dans les murs des braves *Sagontins*
Vous venez vous placer : avez-vous l'assurance
D'imiter ces héros, d'égaler leur vaillance ?
Saurez-vous donc mourir ? Saurez-vous dans les feux,
Si vous êtes vaincus, vous élancer comme eux !
Ah ! puisque vous rampez sous une autre *Cartage*,
A des mânes sacrés cessez de faire outrage
Ou bien, si d'*Albion* vous servez la fureur,
Des modernes *Romains* craignez le bras vengeur.

L'armée d'*Arragon* devant *Sagonte*.

Mais voilà des *Français* l'invincible colonne,
Ils portent les lauriers cueillis à *Tarragonne :*
A cette noble ardeur qui brille sur leur front,
Qui ne reconnaîtrait les braves d'*Arragon* ?
La présence du chef que l'on voit à leur tête,
Est pour eux le garant d'une sûre conquête,
Et l'aspect de ces tours qui menacent les cieux,
Vient encor augmenter leur transport généreux.
Les canons, les mortiers, tous ces foudres de guerre,
Sous leur poids redoutable, ont fait gémir la terre :
Valence s'en émeut, et ce terrible apprêt,
Et nos jeunes héros, et le nom de *Suchet*
Ont ébranlé ses murs : tel un sombre nuage
De la cime des monts descend avec l'orage
S'avance, obscurcissant la lumière des cieux,
Et couve le tonnerre en ses flancs ténébreux ;
Il s'arrête d'abord suspendu sur nos têtes ;
Mais déchaînant bientôt les vents et les tempêtes,
Soudain il se déchire au milieu des éclairs,
Et la foudre en éclats sillonne au loin les airs.
De même nos guerriers altérés de batailles

(1) Les *Espagnols* qui formaient la garnison de ce fort, se vantent d'avoir fait une défense héroïque ; certes c'est beaucoup pour eux d'avoir pu arrêter les vainqueurs de *Tarragone*, mais, tout bien considéré, il est facile de reconnaître en eux cette vaine jactance qui les caractérise. Qui aurait pu supposer que dans l'intérieur des remparts, dans le terre-plain même de l'ouvrage, il y avait de larges et profondes coupures ? Nos braves, se confiant à leur cœur et à leurs bayonnettes, croyaient n'avoir à vaincre que le feu de la mousqueterie, des grenades et de la mitraille, et ne s'attendaient pas, après avoir franchi les avant-fossés et les remparts, à trouver tout d'un coup un fossé de 18 pieds creusé dans l'intérieur même des forts. Tous ces ouvrages extraordinaires, dont les *Espagnols* hérissent leurs fortifications, prouvent d'ailleurs qu'ils ne se croyent un peu en sûreté que quand ils ont entassé sans méthode obstacles sur obstacles, tant ils redoutent ceux avec qui ils ont affaire.

De l'antique *Sagonte* abordaient les murailles.
Oserai-je à présent, dans mes hardis tableaux,
Dévoiler aux mortels des prodiges nouveaux !
Toi qui m'en instruisis, Muse, viens les redire
Ou, pour un tel sujet, échauffe mon délire.
C'était l'heure où la nuit, enveloppant les cieux,
Jette sur la nature un voile ténébreux ;
Fatigués de combats, les guerriers, sous leurs tentes,
Dormaient environnés de gardes vigilantes,
L'astre aux pâles rayons, ami du voyageur,
Dans les champs altérés ramenait la fraîcheur,
Et versant faiblement ses clartés pacifiques,
De *Sagonte* éclairait les monuments antiques.
Soudain sur un nuage apparaît en ces lieux
Le corps aérien d'un guerrier valeureux :
C'est l'ombre d'*Annibal*, pareille à ces fantômes
Qui peuplent d'*Ossian* les nébuleux royaumes (¹).
Des *Romains* de tout tems implacable ennemi,
A l'aspect des *Français*, il s'indigne et frémit,
Présageant que *Suchet*, émule de sa gloire,
Va bientôt de ces bords exiler sa mémoire.
Du fantôme guerrier les terribles accents
Font résonner ainsi l'écho des monuments :
« Les voilà donc, dit-il, ces *Français* dont l'audace
» De mes anciens exploits veut effacer la trace :
» Sur des bords que mon nom avait rendu fameux,
» Ils viennent exercer leurs bras victorieux.
» Ah ! déjà trop de fois, aux plaines d'*Italie*,
» Par leur grand souvenir ma gloire fut ternie,
» Dans ces champs de bataille où j'ai cru que jamais
» Nul mortel ne pourrait égaler mes succès.
» Ce même souverain vient m'irriter encore :
» Je le vois [illegible] la cité que j'abhorre :
» Cette *Rome*, [illegible] à mon [illegible] destructeur,
» Va reprendre à sa voix son antique splendeur.
» Il lui donne son fils, et [illegible] ma haine
» Doit confondre à la fois et le *Tibre* et la *Seine* (²).

Apparition de l'ombre d'*Annibal*.

Annibal [illegible] *Français*.

(¹) *Ossian* suppose que les âmes [illegible] des nuages. [illegible] sein de la [illegible] Les fiction[illegible] modernes, et [illegible] sublimes et [illegible] aime tout [illegible]

(²) S. M. [illegible] *Français* et [illegible] fait [illegible] de *Rome* [illegible] haine et [illegible]

» Oui, je dois me venger, oui, je veux sur ces bords
» Consumer les *Français* en impuissants efforts.
» Moi qui jadis, à peine, ai pu prendre *Sagonte*,
» Je les en laisserais triompher à ma honte...
» Non, non, et que plutôt ils y périssent tous... »

Il va jeter l'espoir et l'ardeur dans l'âme de Blake et lui dicte des plans qui doivent lui procurer la victoire.

Il dit et disparaît, plein d'un sombre courroux.
Le fantôme orgueilleux, porté sur son nuage,
Va de nos ennemis allumer le courage.
Il se présente à *Blake* en un songe flatteur,
Et lui donnant l'espoir d'être une fois vainqueur (1),
Il lui dit de sortir d'un repos qui l'offense,
De sauver d'un seul coup et *Sagonte* et *Valence*
Et de se confier en ses nombreux soldats
Pour tenter hardiment le hasard des combats.
Bien plus, pour mieux régner dans son âme affermie,
Il lui dicte des plans créés par son génie,
De ces plans combinés dans des calculs parfaits
Qui, bien exécutés, assurent les succès.

Description de la bataille de Sagonte.

Cependant le soleil, père de la lumière,
Commence dans les cieux sa brillante carrière;
Et l'ombre d'*Annibal*, que trahit la clarté,
Cache dans la vapeur son aspect redouté.
Blake aussitôt s'éveille, et rempli d'espérance,
Assemble ses soldats, excite leur vaillance.
Les ordres combinés volent de toutes parts;
Tout est en mouvement, et jetant ses regards
Sur tant de bataillons déployés dans la plaine,
Il croit avoir fixé la victoire incertaine.
Mais celui qui déjà détruisit ses projets,
Le vainqueur de *[illegible]*, commande les *Français* (2).
Je les vois, méprisant les dangers, les fatigues,
Attaquer, foudroyer ces formidables lignes.
Le grand nombre ne peut étonner leurs esprits :
[illegible] les lauriers et non les ennemis.
[illegible] retentit [illegible] tonnerre.
De ses coups meurtriers [illegible] ensanglante la terre
[illegible]

(1) [illegible]

(2) [illegible] Blake [illegible]

Nos guerriers, pleins d'ardeur, affrontent le trépas.
Suchet guidant partout ses phalanges terribles,
D'un seul de ses regards sait les rendre invincibles.
Plus loin un corps *français* soutient seul tout le poids
De dix mille *Espagnols* l'attaquant à la fois.
Nos braves resserrés en redoutable masse,
Malgré leur petit nombre, inspirent la menace
Et sans faire un seul pas qui soit indigne d'eux,
Ils conservent toujours leur poste glorieux.
Suchet qui les a vus, applaudit leur courage,
Mais pour les délivrer, sans tarder davantage,
Il a lancé soudain nos escadrons vaillants,
Faits pour tout renverser sous leurs coups foudroyants.
Lui-même, impatient d'assurer la victoire,
D'un péril nécessaire il affronte la gloire,
Donne l'exemple à tous, mais, ô ciel ! ô destin !
Par le plomb meurtrier il est lui-même atteint (1).
Soldats, en le perdant, vous perdriez un père,
Mais non, rassurez-vous, sa blessure est légère.
Seul il n'a pas senti le coup qui l'a frappé,
A nous guider encor on le voit occupé ;
Son sourire vainqueur a calmé nos alarmes,
Et toujours, au milieu du fracas et des armes,
Il poursuit sa victoire et ne sera blessé
Qu'après qu'il aura vu l'ennemi terrassé.
Qui t'inspire, ô *Suchet!* cette vertu sublime?
Ah ! de *Napoléon* c'est l'amour qui t'anime,
Et le plus digne prix de tes nobles travaux
C'est d'avoir contenté le plus grand des héros (2).

Suchet est blessé et continue de donner ses ordres.

Enfin de toutes parts la victoire est complète.
L'ennemi va cacher sa honte et sa défaite :
Il s'enfuit dans *Valence*, et déjà la terreur
Proclame les exploits et le nom du vainqueur.

Les *Français* sont victorieux.

Sagonte, qui fondait son unique espérance
Sur le prochain secours de cette armée immense,
Du haut de ses remparts contemplant nos succès,
Tremble de résister plus longtems aux *Français*,
Et nos jeunes guerriers enfin s'enorgueillissent
D'avoir conquis des murs que vingt siècles noircissent.

Reddition du fort de *Sagonte*.

(1) Le maréchal s'étant porté sur un point où sa présence était nécessaire et faisant exécuter lui-même des manœuvres sous le feu de l'ennemi, fut blessé au-dessus de l'épaule ; mais il continua de prendre ses dispositions, animant les troupes avec ce sourire qu'on lui connaît.

(2) Cette pensée vient de Son Excellence. Nous lisons dans la proclamation adressée à l'armée après la prise de *Tarragone* ces mots si frappants et si énergiques : « Souvenez-vous, soldats, que le plus grand prix de la valeur, c'est le suffrage de *Napoléon-le Grand* ».

Qui de l'aigle *française* arrêtera l'essor ?
Valence veut en vain lui résister encor,
Tu vaincras, ô *Suchet*, cet orgueil téméraire ;
Mais il faut des combats : le démon de la guerre,
Des deux bouts de l'*Espagne*, assemble une autre fois
Des milliers d'ennemis qui marchent sous ses lois (1) ;
Tu dissoudras encor cette horrible tempête
Et de nouveaux lauriers viendront ceindre ta tête.

LIV

Suchet à Delort (2).

ARMÉE IMPÉRIALE
d'Aragon
—

Au camp devant *Valence*, le 30 décembre 1811.

J'ai appris avec plaisir, Monsieur le général, le succès de votre expédition sur *Alciras*, et je vous en félicite. J'attends avec impatience le rapport du mouvement que vous avez fait faire au 4e de hussards. Pour le moment, je vais consacrer quelques jours à resserrer davantage l'ennemi dans *Valence*, afin de lui en interdire entièrement la sortie. Je me propose d'envoyer ensuite sur le *Xucar* un plus grand nombre de forces que celles que je vous avais confiées, pour occuper cette ligne et achever ce que vous avez si bien commencé.

Je vous salue avec considération.

Le maréchal d'Empire.
Comte SUCHET.

Témoignés ma satisfaction de sa conduite et promettés ma protection à la commune d'*Alciras* et annoncés-lui que vous ne tarderés pas à y rentrer.

Le maréchal comte,
SUCHET.

M. le général baron *Delort*, commandant provisoirement la cavalerie de l'armée.

(1) *Blake* paraît vouloir encore se mesurer avec son adversaire, il rassemble le plus de troupes qu'il peut et les débris de la division de *Balesterro*, échappés aux coups de l'armée du midi, ne feront par leur nombre qu'augmenter la gloire de l'armée d'*Aragon*.

(2) Original.

LV

Suchet à Delort (1).

ARMÉE IMPÉRIALE
d'Aragon
—

Au camp devant *Valence*, le 30 décembre 1811.

Je vous envoie de nouveau, Monsieur le général, sur *Alciras*, où vous avez si bien fait. Je donne ordre au général *Harispe* de vous faire partir aujourd'hui avec un bataillon, 600 chevaux et 2 pièces de canon. Etablissés-vous dans cette ville, faites-y descendre le bac du *Xucar* sur la route de *Madrid* et tous ceux qui pourraient exister, faites couper le pont de *Cullera*, principal point de communication. Employés des paysans à achever la tête de pont commencée à *Alciras* sur la route de *San-Felipe*, afin d'être maître de la ligne du *Xucar*. Je vous enverrai bientôt un officier du génie et je ne tarderai pas à renforcer vos troupes d'une brigade d'infanterie et de 400 chevaux. Organisés le pays, établissés des magasins de riz et réunissés le plus que vous pourrés de subsistances pour l'armée. Je compte beaucoup sur votre zèle et votre activité.

Poussés quelques partis sur *San-Felipe* et envoyés de temps en temps des réquisitions dans cette ville, continués aussi le désarmement du pays que vous avez si bien commencé.

Envoyés de fréquents rapports au général *Harispe*, afin que je sois exactement instruit de tout ce qui se passera dans le pays dont je vous confie le commandement.

Vous me rendrés compte directement de tout ce qui est relatif à l'administration du pays et aux ressources qu'il présente.

Etablissés un poste intermédiaire entre *Alciras* et le camp de *Valence* pour assurer et accélérer la correspondance.

Je vous envoie une lettre de M. le conseiller d'Etat *Defermon* pour toucher le dernier semestre de 1810 de votre dotation.

Je vous salue avec considération.

Le maréchal d'Empire,
Comte SUCHET.

En vous chargeant de l'administration, j'entends vous autoriser à confirmer provisoirement en mon nom

(1) Original.

toutes les justices et les curés qui feront acte de soumission.

Le maréchal,
Comte SUCHET.

A Monsieur le général baron *Delort*, commandant provisoirement la cavalerie de l'armée.

LVI

Suchet au général Harispe (1).

ARMÉE IMPÉRIALE
d'Aragon

Au camp devant *Valence*, le 30 décembre 1811, au soir.

Je reçois à l'instant, mon cher général, votre lettre à laquelle se trouvent jointes les observations du général *Delort*. Je persiste dans l'exécution de mon ordre, je tiens à ce qu'il se rende à *Alcira*. Il pourra, s'il le juge convenable, faire camper ses troupes sur la rive gauche et tenir la ville par des postes. Qu'il relise son rapport et il verra quel tableau il me fait de l'état dans lequel l'ennemi a fui. Je lui ai ordonné de faire couper le pont de *Cullera* par une lettre de ce jour.

Des lettres de *Bassecourt* m'annoncent sa réunion à *Freire* sur *Requena*, mais des lettres du général *Darmagnac* m'apprennent aussi la marche de 14 mille hommes sur *Valence*, j'en étais informé par le major général, je dois donc y croire et profiter des circonstances pour gagner du pays, me préparer des ressources et m'assurer une ligne, que vous rectifierez, et qui deviendra bonne. Du reste le général *Delort* est envoyé en avant-garde. Il doit donc éclairer les derrières de l'armée et me fournir des renseignements sur les projets de l'ennemi.

Je vous salue avec ma considération distinguée et amicale.

Le maréchal d'Empire,
Comte SUCHET.

A Monsieur le général de division baron *Harispe*.

(1) Original.

LVII

Suchet à Delort (1)

ARMÉE D'ARAGON

—

Du camp devant *Valence*, le 30 décembre 1811.

Je persiste, mon cher général, dans l'exécution de mon ordre, je tiens à ce que vous vous rendiez à *Alcira*; vous pourrez, si vous le jugez convenable, faire camper les troupes sur la rive gauche et tenir la ville par des postes. Relisez le rapport et vous verrez quel tableau vous me faites de l'état dans lequel l'ennemi a fui.

Je vous salue avec considération.

Le maréchal d'Empire,
SUCHET.

LVIII

Proclamation (2).

Son Excellence le maréchal d'Empire comte *Suchet* invite les habitans des corrégimens d'*Alcira*, de *San-Felipe* et de *Denia* à rester paisiblement dans leurs foyers. Il leur promet sureté et protection. La religion, les propriétés, les usages, les coutumes, tout en un mot sera respecté.

Il est ordonné, en son nom, ce qui suit :

Les régidors, alcades et autres justices des trois corrégimens se feront remettre. à la réception du présent ordre, toutes les armes, quelqu'elles soyent, qui existent dans leurs communes. Lorsque ces armes auront été ainsi respectivement rassemblées. ils les feront transporter, sans le moindre délai, à *Alcira*, dans la maison occupée par M. le lieutenant colonel *Sourampi*, commandant d'armes.

Tout dépôt d'armes, d'argent, de papiers, de munitions de guerre et de bouche appartenant à l'armée *espagnole* sera dénoncé et mis à ma disposition, sous peine d'exécution militaire.

(1) Original.
(2) Minute de la main de Delort.

Les soldats *espagnols* égarés ou fugitifs seront également conduits à mon quartier général. Ils seront renvoyés dans leurs foyers et ne seront plus censés militaires.

Les habitans sont autorisés à arrêter et à conduire à *Alcira* tous les militaires *français* qui se répandraient dans la campagne pour piller. Ils les rameneront chez le commandant de la place d'*Alcira* sans leur faire éprouver aucun mauvais traitement.

Les voleurs et les pillards seront punis exemplairement et de manière à convaincre les habitans du pays que mon désir le plus ardent et le plus sincère est de maintenir la tranquillité publique et le respect promis aux personnes et aux propriétés.

Tout habitant trouvé les armes à la main sera, sur le champ, passé par les armes.

Les autorités doivent obéir avec exactitude et célérité à toutes les réquisitions qui leur seront faites pour la subsistance de la troupe *française*.

M. *Pedro Palan* remplira provisoirement et en attendant la confirmation du maréchal comte *Suchet*, les fonctions de corrégidor. Les autorités des lieux circonvoisins sont tenues de le reconnaître en cette qualité, déférer à ses ordres et réquisitions qu'il fera pour la division de cavalerie et pour celle d'infanterie qui occuperont incessamment les trois corrégimens.

Les alcades et régidors sont obligés, sous peine de mort, de me faire passer toutes lettres et tous paquets qui tomberaient entre leurs mains, adressées aux généraux de l'armée *espagnole*.

Nul obstacle ne peut arrêter la marche de l'illustre chef de l'armée impériale d'*Aragon* ni la volonté du plus puissant souverain qui ait existé. Aussi pour faire cesser les calamités d'une guerre affreuse, que les agens de l'*Angleterre* prolongent depuis trop longtemps de la manière la plus odieuse et la plus cruelle, les habitans du pays doivent fermer l'oreille à leurs perfides insinuations et mettre un terme aux sacrifices immenses qu'ils ont déjà faits pour soutenir vainement une lutte insensée qui n'a abouti qu'à la ruine d'une partie de l'*Espagne* et qui attirerait sur elle de plus grands malheurs.

Alcira, le 31 décembre 1811.

Le général commandant provisoirement la division de cavalerie de l'armée d'*Aragon*.

LIX

Proclamation [1].

Au quartier général d'*Alcira*, le 4 janvier 1812.

En vertu des ordres de Son Excellence Monseigneur le maréchal d'Empire comte *Suchet*.

Les régidors, alcades et toutes autorités civiles, administratives et judiciaires des gouvernemens d'*Alcira*, de *San-Felipe* et de *Denia* sont maintenus dans leurs fonctions, qu'ils continuent à remplir comme par le passé, à charge par eux de se conformer aux ordres et réquisitions qui leur seront adressées au nom de Son Excellence.

Les percepteurs des droits et impôts publics, les régisseurs et administrateurs des domaines de la couronne, sous quelque dénomination qu'ils existent, exerceront respectivement leur emploi comme par le passé, sans que personne puisse les troubler en rien dans l'exercice de leurs fonctions. Ils rendront compte de leur gestion à M. *Pedro Palan* nommé provisoirement corrégidor d'*Alcira* et autres lieux occupés par l'armée *française* et répondront personnellement de l'emploi de toutes leurs recettes.

L'état actuel des caisses des receveurs sera constaté par un procès-verbal certifié par la première autorité du lieu et remis vingt-quatre heures après la réception du présent arrêté, au dit sieur *Pedro Palan*.

Nul individu ne pourra, sous aucun prétexte, se refuser à l'acquittement des dixmes, impôts, droits et contributions actuellement établies et perçues.

Les biens des particuliers qui ont fui à l'approche de l'armée d'*Aragon*, seront provisoirement mis sous le séquestre. Les administrateurs de ces biens en verseront les produits dans les caisses publiques. Tous leurs effets seront inventoriés. Les grains, farines, paille, vin, en un mot tout ce qui est munition de bouche, sera incontinent versé en magazin pour servir de suite à la subsistance des troupes *françaises*.

Le sieur *Pedro Palan* et subordonnément les régidors et alcades du corrégiment d'*Alcira* et autres sont spécialement chargés de l'entière exécution du présent arrêté.

Le général de brigade commandant par intérim la division de cavalerie de l'armée d'*Aragon*.

(1) Minute de la main de Delort.

LX

Delort aux magistrats de la ville de San-Felipe (1)

Messieurs les magistrats de la ville de *San-Felipe*.

Lorsque je me suis présenté devant vos murs, vous m'avez reçu avec confiance.

En maintenant dans votre ville l'ordre et la tranquillité, ainsi que le respect dû aux personnes et aux propriétés, j'ai cherché à répondre au témoignage de votre estime et de votre bienveillance. J'espère que mon souvenir vivra dans vos cœurs.

L'agréable et douce mission que Son Excellence Monseigneur le maréchal d'Empire comte *Suchet* a daigné me confier en m'envoyant au milieu de vous, a soulagé mon cœur souvent profondément affligé des maux d'une guerre affreuse, où toutes les passions déchaînées avec fureur ont causé tant de ravages, tant de ruines et tant d'horreurs.

Les triomphes éclatans de l'invincible chef de l'armée d'*Aragon* ont irrévocablement lié vos destinées à celles du grand empire. Votre serment et plus encore les sentimens que vous avez spontanément manifestés me sont un sûr garant de votre attachement et de votre fidélité.

Je me suis empressé d'informer son Excellence Monseigneur le maréchal comte *Suchet* des dispositions favorables que tout le pays a d'abord montrées, et vous devez compter sur son appui et sur sa protection spéciale.

Je m'estimerai heureux, Messieurs les magistrats, d'employer auprès de Son Excellence ma médiation en votre faveur. Je me plairai constamment à l'assurer de la fidélité des bons et loyaux habitans de *San-Felipe* et de ce gouvernement, et j'aimerai surtout à donner au respectable corps des magistrats de cette ville et personnellement à chacun des honorables membres qui le composent, des marques de ma considération affectueuse et distinguée.

Messieurs les magistrats.

Le général commandant par intérim la cavalerie de l'armée d'*Aragon*.

(1) Minute de la main de Delort.

LXI

Suchet à Delort (1).

Au camp devant *Valence*, 6 janvier 1812.

J'ai reçu, Monsieur le général, les deux envois que vous avez eu la complaisance de me faire, et je vous en remercie. Madame la maréchale est aussi très sensible à votre attention.

Je vous recommande de nouveau d'apporter toute votre activité à réunir beaucoup de subsistances, c'est aujourd'hui le point essentiel. Etendez-vous le plus qu'il vous sera possible sans vous compromettre, pour embrasser une grande surface et obtenir des vivres pour l'armée ; j'attache une haute importance à cette opération ; je serai bien aise que vous me fassiez parvenir de fréquents rapports à cet égard.

L'ennemi, après avoir abandonné sa première enceinte, résiste à un bombardement de vingt-quatre heures, je serai sans doute obligé de faire ouvrir des brèches. L'entêtement des chefs et l'aveuglement des peuples peuvent mener cette ville aux dernières extrémités. Ainsi il faut être en mesure pour les retards qui peuvent se prolonger, et auxquels il est impossible d'assigner un terme dans une guerre de cette nature.

Je vous salue avec considération,

Le maréchal d'Empire,
Comte SUCHET.

P. S. — J'attache beaucoup de prix à la rentrée des 600 caisses de cartouches abandonnées à *Saint-Philippe*.

M. le général *Delort* à *Alcira*.

(1) Original.

LXII

Suchet à Delort (1).

ARMÉE
IMPÉRIALE
d'Aragon.

—

Au camp devant *Valence*, le 8 janvier 1812, à 10 heures du soir.

Votre dernier rapport m'a fort intéressé, Monsieur le général. J'aurais désiré plus de détails sur l'état des munitions.

Par une de vos lettres vous m'annonciez 600 caisses de cartouches, ce qui m'en promettait près d'un million.

La ville de *San-Felipe* ne méritant point d'être abandonnée aux brigands, je viens d'ordonner au général *Harispe* de s'y rendre avec sa 1re brigade.

Vous avez bien fait de faire un exemple sévère sur un soldat coupable, c'est avec de pareilles mesures que vous maintiendrez la discipline et que vous ferez chérir le nom *français* (2).

Après trois jours de bombardement, qui a fait beaucoup de ravages dans la ville, *Blake* m'a envoyé deux brigadiers porteurs de propositions fort erronées, je les ai renvoyés avec mes conditions. Si elles sont acceptées, je ferai tout pour sauver la ville ; sinon 20 pièces de 24 briseront les murs et un assaut général en décidera.

Je désire vous prouver la satisfaction que j'ai de vos services et je vous demande de me faire connaître ce que vous désireriez que je sollicite pour vous des bontés de Sa Majesté.

Je vous salue avec considération.

Le maréchal d'Empire,
Comte SUCHET.

M. le général baron *Delort* à *San-Felipe*.

(1) Original.

(2) Un voltigeur venait d'être fusillé pour vol commis dans une chapelle (*Victoires, conquêtes*, XXVI, p. 358).

LXIII

Suchet à Delort (1).

ARMÉE
IMPÉRIALE
d'Aragon.
—

Au quartier général, à *Valence*, le 16 janvier 1812.

J'ai reçu, Monsieur le général, vos différentes lettres. Je vous témoigne avec plaisir toute ma satisfaction pour la discipline que vous avez entretenue dans les troupes dont je vous ai confié le commandement et pour la bonne opinion que vous avez donnée du nom *français*.

Recevés, Monsieur le général, mes remerciements de vos félicitations et l'assurance de ma considération distinguée.

Le maréchal d'Empire,
Comte SUCHET.

LXIV

Suchet à Delort (2).

ARMÉE
IMPÉRIALE
d'Aragon
—

Au quartier général, à *Valence*, le 27 janvier 1812.

Je m'empresse, Monsieur le général, de vous adresser une nouvelle preuve de la satisfaction de l'Empereur. Le grand chancelier de la Couronne de fer m'envoie un brevet et une croix de chevalier de cet ordre, que Sa Majesté vous a accordée, et me charge de vous la remettre, j'éprouve un véritable plaisir à vous faire cet envoi.

Je vous salue avec considération.

Le maréchal d'Empire,
Comte SUCHET.

M. le général baron *Delort* à *Alcoy*.

(1) Original.
(2) Original.— En haut, de la main de Delort : reçu le 28 janvier au soir.

LXV

Suchet à Delort (1).

ARMÉE
IMPÉRIALE
d'Aragon.
—

Au quartier général, à *Valence*, le 15 février 1812.

J'ai vu avec surprise votre lettre du 7 février, Monsieur le général, je suis accoutumé à recevoir avec résignation toutes les récompenses que l'Empereur daigne accorder aux troupes que je commande. Lorsque dans la dernière distribution des décorations, le 24e de dragons en a reçu 5, et le 4e de hussards et le 13e de cuirassiers une seule, je m'en suis réjoui pour vos dragons et j'en ai éprouvé de la peine pour les autres régiments. J'ai conclu de ces divers exemples que les chefs de corps font souvent tort à leur régiment en présentant à l'Empereur des militaires qui n'ont que peu de services.

J'ai été fort sensible aux félicitations aimables que vous m'adressez par votre dépêche du 9. L'Empereur, en me comblant et d'honneurs et de biens, aggrandit encore le prix de sa récompense, puisqu'il l'étend de la manière la plus éclatante sur l'armée d'*Aragon*. Vous verrez par son décret du 24 que, dans sa munificence, il me fournit l'occasion d'appeler ses bontés sur un grand nombre de militaires de l'armée. De pareils témoignages sont sans prix et sont vivement sentis dans tout le monde militaire.

Je vous salue avec une considération distinguée.

Le maréchal duc d'*Albuféra*.

M. le général baron *Delort*, à *Alcoy*.

(1) Original.

LXVI

Ordre pour la 1re brigade de cavalerie (1).

Expédié
le 27 février 1812.

Le général passera la revue de la brigade dimanche sur la grande place.

Elle sera dans la meilleure tenue possible.

Tous les hommes et tous les chevaux (moins ceux de service) seront présens à cette revue. Cet ordre est de rigueur.

Chaque capitaine remettra au général la situation sommaire, mais exacte, de sa compagnie, signée de lui.

Il est ordonné aux chefs de corps et aux commandans de compagnies de faire exactement et de suite payer la solde, à mesure que les fonds seront mis à la disposition des corps. Le général les rend responsables de cet ordre dont il surveillera l'entière, complette et stricte exécution.

Il est défendu aux officiers et sous-officiers de frapper les subordonnés, à moins d'un cas extraordinaire qui justifie nécessairement une telle punition justement proscrite par les reglemens militaires.

Aucun individu des deux corps de la brigade ne pourra sortir de son cantonnement sans une permission par écrit et revêtue de mon approbation et de celle du général de division.

Aucune mutation, quelle qu'elle puisse etre, n'aura [lieu] dans les cantonnemens, sans que je l'aye prealablement consentie et autorisée.

Le général de brigade,
Baron DELORT.

(1) Minute de la main de Delort.

LXVII

Le général Harispe à Delort (1).

ARMÉE
IMPÉRIALE
d'Aragon.
—

Alcoy, le 6 mars 1812.

A Monsieur le général de brigade baron *Delort*, commandant la première brigade de cavalerie.

Monsieur le général, vous partirez demain 7 avec tout ce que vous avez de cavalerie à *Alcoy*, 4 pièces d'artillerie légère, un bataillon du 7e et un du 46e régiment, pour aller vous établir à *Castalla*. Vous laisserez, en passant, 2 compagnies à *Ibi*, et vous pousserez une bonne avant-garde à *Biar*. Vous pourrez faire occuper d'autres villages à votre portée, dans le double but de vous éclairer et de tirer des vivres et des fourrages le plus loin en avant de vous qu'il sera possible et sur vos flancs.

Vous ferez partir tous les jours des découvertes sur *Villeña* et dans les environs, et vous tâcherez de vous procurer, par tous les autres moyens, des renseignemens sur les mouvemens de l'ennemi.

S'il se portait en force sur vous, vous concentrerez vos troupes à *Castalla*, où, dès que je serai prévenu, je me porterai avec célérité.

Je vous serai obligé de me donner tous les jours de vos nouvelles.

Dès que le commissaire des guerres sera de retour, je vous enverrai un employé de l'administration, pour vous aider dans les moyens de nourrir votre troupe ; en attendant, désignez un officier pour faire les fonctions de commissaire des guerres et pour s'occuper des détails de votre administration. Je compte sur toute votre bonne volonté, mon cher général, pour faire tirer de votre position toutes les ressources qu'elle sera susceptible de produire et sur vos soins pour les économiser.

Je donne ordre pour que l'infanterie et l'artillerie qui doit faire partie de votre détachement soient à vos ordres. Vous n'aurez qu'à faire connaître votre heure au commandant de la place. Je désire que vous puissiez partir

(1) Original.

de bonne heure et que, poussant votre cavalerie en avant, vous cherchiez à surprendre quelques unes des bandes qui rodent dans les environs.

J'ai l'honneur de vous saluer avec une parfaite considération.

Le général de division,
Baron HARISPE.

P. Faites prendre du pain pour les 7 et 8, à *Alcoy*, aujourd'huy.

LXVIII

Suchet à Delort (1).

ARMÉE
IMPÉRIALE
d'Aragon.
—

Quartier général de *Valence*, le 22 mai 1812.

Je vous remercie infiniment, Monsieur le général, de l'attention que vous avez eu de m'expédier un petit tonneau de vin d'*Alicante*. Je l'ai trouvé fort bon ; je suis reconnaissant de l'intérêt que vous prenez à ma santé, je vous annonce avec plaisir qu'elle me permettra bientôt d'aller vous voir.

J'ai suivi avec intérêt les divers mouvements que vous avez fait à la tête de votre avant-garde. J'y ai vu avec satisfaction que dans toutes rencontres vous saviez conduire avec résolution vos troupes et que dans l'occasion vous saviez maintenir la discipline, assurer la subsistance de votre brigade et honorer l'armée d'*Aragon*. Je vous en adresse mes félicitations et vous assure de mon estime et de ma considération.

Le maréchal duc d'*Albuféra*.

A Monsieur le général baron *Delort*, commandant l'avant-garde de l'armée d'*Arragon* à *Villena*. Le maréchal duc d'*Albuféra*.

(1) Original.

LXIX

Ordre du jour de Delort après la bataille de Castalla (1).

ARMÉE
IMPÉRIALE
d'Aragon.
—
2e DIVISION
Avant-Garde.

Castalla, 23 juillet 1812.

ORDRE DU JOUR

Toutes les forces de l'avant-garde composées du 7e de ligne, du 24e de dragons, d'un escadron du 13e régiment de cuirassiers et de la compagnie d'artillerie aux ordres du capitaine *Hurlaux* ne s'élevaient pas dans la mémorable journée du 21 de ce mois à mille fantassins et à cinq cents chevaux. Cependant elle a remporté une victoire brillante sur les troupes *espagnoles* des 2e et 3e corps commandées par *O'Donnel* en personne et a mis l'ennemi dans la déroute la plus entière et la plus complette. Toutes les armes ont rivalisé de zèle, d'ardeur et de dévouement dans cette bataille, où le 24e de dragons a mis le comble à sa brillante réputation.

La compagnie des voltigeurs du 44e régiment de ligne, commandée par le capitaine *Vidal*, est venue d'*Ibi*, prendre une part active aux succès de l'avant-garde et a rapidement tourné l'ennemi par sa droite. Le sergent-major *Demarques* a enlevé un drapeau.

Deux drapeaux, deux canons attelés et munis de trois caissons, plus de trois mille prisonniers, parmi lesquels cent quarante officiers de tout grade, 400 blessés et au moins cinq cents morts sont les témoignages et les trophées de cette journée glorieuse où il était impossible de rien faire de mieux.

Notre perte est de cinquante six blessés et de treize tués. Mais nous comptons dans ces derniers le brave *Rignon* du 24e de dragons, l'un des plus intrépides officiers de l'armée, aimé et estimé de tous ses compagnons d'armes et dont la perte nous a si vivement affligés.

Ainsi vous avez confondu les projets orgueilleux de l'ennemi qui, disposant de tous ses moyens, regardait déjà votre destruction comme certaine, et se vantait hautement d'arriver bientôt à *Valence*.

(1) Minute de la main de Delort.

Son Excellence le maréchal d'Empire duc d'*Albuféra* est informé de votre belle conduite et s'empressera de la faire connaître à l'Empereur avec toute la bienveillance que vous porte ce chef illustre qui a irrévocablement fixé la victoire sous nos drapeaux.

Si l'ennemi ose reparaître devant vous, le même ordre, le même zèle, la même ardeur et la même confiance dans vos chefs vous assureront le même succès.

Le général de brigade,
Baron DELORT.

LXX

Rapport d'un parlementaire à Delort après la bataille de Castalla [1].

Mon général,

J'ai eu l'honneur de remettre à M. le colonel *Myarès* les dépêches dont j'étais porteur tant pour lui que pour Son Excellence M. le général en chef *O'Donnel.* J'ai traversé les postes ennemis établis à *la Torre*, *En Puente*, *Enda de Noveldad.* Le chef d'état-major de la division de M. le colonel *Myarès* est venu me recevoir et j'ai trouvé à mon arrivée à *Aspé* toute la garnison sous les armes. Le peuple se portait en foule sur le chemin par lequel je devais passer, et j'ai été conduit par plusieurs officiers *espagnols* à la maison de M. le général *Michitena.* J'ai été accueilli de la manière la plus flatteuse et la plus honorable, et je dois cette réception à la lettre que vous avez écrite à M. le colonel *Myarès*, qui m'a prodigué les plus grands égards et qui m'a témoigné une bienveillance toute particulière. J'ai sollicité la permission de me rendre au quartier général de M. *O'Donell*, mais on m'a objecté qu'on ignorait les intentions de Son Excellence et qu'on attendait sa réponse. Ayant fait part à M. le colonel *Myarès* de l'objet de ma mission, il en a donné de suite avis à M. le général *O'Donell.* Son Excellence a répondu qu'il était très sensible à l'offre d'échange que lui proposait M. le duc d'*Albuféra*, mais qu'elle

(1) Minute.

n'avait pas les pouvoirs suffisants pour traiter d'une affaire aussi majeure et qu'elle avait à rendre compte à la régence, ajoutant de plus que le nombre des officiers et soldats *français* prisonniers à *Alicante* n'était pas suffisant pour effectuer l'échange total et qu'il faudrait retirer une partie de ceux qui se trouvaient dans l'isle de *Mayorque*. M. le général *O'Donell* témoigne dans la lettre qui m'a été communiquée, le désir sincère de voir consommer l'échange qui lui a été proposé, et il doit à ce sujet vous envoyer un parlementaire, lorsque la réponse de la régence lui sera parvenue. M. le colonel *Mvarès*, sensible aux marques d'affection que contient votre lettre, m'a chargé, mon général, de vous faire agréer tous ses remerciements. Il accepte avec la plus vive reconnaissance vos offres de service et aura l'honneur de vous adresser un officier chargé des bagages de Messieurs les officiers faits prisonniers à l'attaque de *Castalla*.

Sur la demande qui m'a été faite du lieu où se trouvaient actuellement les prisonniers de guerre, j'ai cru devoir répondre qu'ils attendaient à *Valence* la réponse qui serait faite à l'échange proposé par M. le maréchal duc d'*Albuféra*.

D'après ce que j'ai pu juger de la situation et de l'état des troupes que j'ai vues sur mon passage, j'ai trouvé l'infanterie en bon état et la cavalerie assez bien montée. J'ai l'honneur de vous observer, mon général, que les postes qu'occupait le régiment des hussards de *Ferdinand* ont été relevés par des dragons dans l'intervalle de mon premier à mon second voyage. Les officiers *espagnols* m'ont paru très humiliés de leur défaite. Ils m'en parlaient continuellement et en paraissaient très affectés. Le général *O'Donell* a sollicité un conseil de guerre pour informer de sa conduite et a traduit au tribunal de la régence M. le colonel *Estevan*, à qui il attribue la perte de la bataille. Le colonel *Estevan* aurait reçu l'ordre de se porter à *Williena* et d'attaquer à *Biar* les dragons du 24ᵉ, et de les occuper de manière à empêcher leur jonction avec la brigade d'avant-garde. Mais le colonel du 24ᵉ, d'après l'ordre qu'il en avait reçu de vous, était dans la prairie d'*Onil* avant le point du jour et avait effectué par ce mouvement rapide une jonction que l'ennemi avait crue impossible.

LXXI

Relation officielle de la bataille de Castalla par Delort (1).

ARMÉE
IMPÉRIALE
d'Aragon.
2e Division.

A M. le général de division *Harispe.*

Castalla, le 24 juillet 1812.

Mon général,

Vos avis et les renseignemens qui m'étaient parvenus d'ailleurs, m'annonçaient que le général *O'Donell* avait réuni toute son armée, pour attaquer simultanément les cantonnemens de *Castalla*, *Biar*, *Onil* et *Ibi*. Les troupes, qu'il commandait en personne, étaient divisées et composées ainsi qu'il suit, savoir, quatre brigades : la 1re aux ordres du comte de *Montijo*, et formée des gardes *wallones* et du régiment de *Cuença* et *Badajos*; la 2e, de force égale, des régiments de la *Couronne* et de *Guadix*; la 3e, commandée par le colonel *Meyares*, des bataillons d'*Alcazar de San Juan*, *Lorca* et *Baylen*, plus 1,000 chevaux et 2 pièces d'artillerie en réserve, aux ordres du comte de *Saint-Etienne*. Cette réserve était placée en arrière de *Castalla*, à 3 quarts de lieue du champ de bataille, et n'a pu prendre aucune part à l'action. La 4e enfin, qui a attaqué *Ibi*, était aux ordres de l'*Anglais Roch*. L'ennemi s'est présenté aujourd'hui au point du jour pour exécuter le projet offensif qu'il combinait depuis longtems. Il a attaqué *Castalla* avec vivacité et avec ordre. Tout ce que vous aviez prescrit a été ponctuellement exécuté. J'ai fait ma retraite avec une portion du 7e de ligne, lentement, en échellons et disputant le terrain avec opiniâtreté. J'ai pris position sur les hauteurs qui dominent le chemin d'*Ibi* à *Castalla*, mais assez rapproché de cette dernière ville. L'escadron de cuirassiers du 13e régiment et les compagnies d'infanterie stationnées à *Onil* ont reçu l'ordre d'opérer leur jonction avec le 7e, venant l'appuyer dans sa

(1) Deux copies de l'époque. En marge de celle qui paraît la plus ancienne, de la main de Delort : Bataille de *Castalla* gagnée par l'avant-garde. Pièces relatives à cette bataille.

position défensive. L'artillerie placée avantageusement pour couvrir tous les points de passage, faisait un feu soutenu et meurtrier qui contenait l'ennemi.

Cependant les dragons du 24e, appuyés par trois compagnies d'infanterie du 7e régiment qui les protégeaient dans leur cantonnement de *Biar*, venaient se réunir à moi, passant entre *Castalla* et *Onil* par la direction que j'avais tracée au colonel *Dubessy*. Ils marchaient longeant le flanc gauche de l'ennemi. Les *Espagnols*, inquiets avec raison de ce mouvement, ont mis de suite en position les deux pièces d'artillerie, qu'ils dirigèrent contre eux. Lorsque cette colonne (celle de *Biar*) fut arrivée à ma hauteur, je crus que le moment était venu de prendre l'offensive avec succès. Je fis battre la charge sur tous les points et avancer l'artillerie au grand trot.

Le colonel *Dubessy* profita habilement de ce moment : les deux pièces d'artillerie, vomissant la mitraille, ont été enlevées par une charge brillante du 24e de dragons, les canonniers tués sur les pièces, et toute la brigade d'infanterie qui les appuyait, prisonnière ou passée au fil de l'épée ; pas un soldat *espagnol* n'est échappé. Ce fait d'armes met le comble à la haute réputation du 24e régiment de dragons. Le colonel *Dubessy* s'est montré digne de commander un si brave corps. Les cuirassiers, commandés par le chef d'escadron *l'Affargue*, ont rivalisé de zèle avec les dragons, sont entrés dans le village de *Castalla* malgré une fusillade terrible et ont jonché les rues de morts et de mourants.

Le 7e de ligne, commandé par son chef distingué M. le major *Durand*, a pris une part active à ce succès éclatant, que sa bravoure et sa célérité ont completté. L'artillerie a parfaitement servi et mérité un témoignage de satisfaction.

La compagnie du capitaine *Gueri*, qui s'est couverte de gloire à la première attaque de *Castalla*, a montré le même zèle dans la journée du 21. Enfin l'ennemi, tourné par sa droite, a été mis dans une déroute complette et poursuivi fort loin par les compagnies d'élite d'infanterie et par la cavalerie.

Deux pièces de canon, trois drapeaux, deux mille trois cent quatre-vingt-neuf prisonniers, dont quatre cent soixante-treize blessés et presque tous gravement, sont les résultats de cette action si honorable pour l'avant-garde, qui n'avait à opposer que 1,500 hommes à 8,000 ennemis, et qui se trouvait dès l'attaque dans une position assez difficile. Parmi les prisonniers il y a quatre colonels, cinq lieutenants-colonels et 125 officiers. Deux colonels, celui de la *Couronne* et un autre, ainsi qu'un brigadier, ont été tués à coups de sabre. Les *Espagnols* ont

laissé plus de cinq cens morts sur le champ de bataille. Les troupes ont combattu avec tant d'ardeur et de dévouement qu'il est difficile de citer des individus, sans courir le risque d'être injuste. Je me bornerai à vous désigner à présent (sauf à revenir sur ce rapport) le colonel *Dubessy* et ses chefs d'escadrons, les adjudants-majors *Hannion* et *Guérin*, et le lieutenant *Creton*, M. le major *Durand*, le chef de bataillon *Heremberger* qui a eu un cheval tué sous lui, le capitaine *Vidal* des voltigeurs du 44e qui a rapidement tourné l'ennemi sur sa droite, le capitaine d'artillerie *Hurlaux*, le brigadier *Renard* et le maréchal des logis chef du train *Parant* (ce dernier a été blessé grièvement), le sergent-major *Demarque* du 44e régiment [qui] a emporté un drapeau, le cuirassier *Boicheret* et le dragon *Pistre* qui ont pris le second drapeau, le sous-lieutenant *Thibault* du 24e de dragons, le sous-lieutenant *Delaverne* et le capitaine *Salvain* du 13e de cuirassiers. Le colonel *Mesclop*, quoiqu'attaqué par des forces considérables. est venu à mon secours promptement. Mais l'ennemi faisant sur lui une fusillade plus vive encore qu'au commencement de l'attaque, je l'ai fait renforcer par le chef de bataillon *Heremberger*, qui lui a conduit deux compagnies d'élite de l'excellent 7e et un peloton de cuirassiers. Nous n'avons pas plus de 30 morts et 150 blessés ; les blessures sont légères. Le lieutenant *Rignon*, du 24e de dragons, l'un des officiers les plus intrépides de l'armée et qui compte tant d'actions d'éclat, a été blessé mortellement. C'est une perte dont je suis vivement affecté.

Agréez, mon général, l'hommage de mon respect.

P. S. — J'ai l'honneur de recommander particulièrement à votre bienveillance mon aide de camp M. de *Mondragon*, qui sert avec beaucoup de zèle, d'intelligence et d'activité. La cavalerie *espagnole*, effrayée de ses défaites partielles et successives, a fui lâchement sans donner un coup de sabre.

Nota. — Ce rapport a été appuyé par ceux de tous les chefs de corps employés sous mes ordres, ils ont été transmis au général *Harispe*. D'après les états nominatifs envoyés au même général, notre perte ne s'est élevée qu'à quinze tués et 56 blessés, dont 40 au moins l'étaient légèrement. Il a été prouvé par les récépissés qui lui ont été transmis, que la perte de l'ennemi a été de près de trois mille prisonniers (1). En totalité, et en y comprenant

(1) Le mot prisonniers, de la main de Delort.

Mon cher c.....

J'ai l'honneur de vous remettre ci-joint copie certifiée du rapport trans-

les dispersés, elle monte, de son aveu, à plus de 6,000 hommes. Les troupes sous mes ordres se sont battues avec une telle impétuosité que la déroute de l'ennemi a été complette et les résultats cités dans ce rapport obtenus avant 9 heures du matin.

Le général de brigade,
Baron Delort.

LXXII

Le général anglais Roche à Delort (1).

Alicante, 25 julio de 1812.

Senor baron de *l'Ort*,

He tenido el honor de recibir la atentissima carta de V, en contestacion à la mia, y espero que V me haga la justicia de creer que estoy sumamente agradecido por esa finura. Me valgo de esta ocasion para tomarse la libertad de incluir à V la adjunta carta para el senor baron de *Arispe* sobre el asunto del caballo que verdaderamente no vale la pena de molestar à V tanto, ni yo nunca lo habiera hecho sino por la amistad que tengo con el caballero *Enrique Wellesley*.

No dudo que en quanto llegud la carta à las manos del senor baron de *Arispe*, me devolvera el caballo, pagando por él qualquiera dinero que le parezca, o que la haya costado, y asi me proporciona otro motivo de haber encontrado en un caballero *frances* la finura que les es

mis à M. le général de division sur la bataille de *Castalla*, où le corps que vous commandez s'est couvert de gloire et dans laquelle une poignée de braves ont détruit une armée composée de quatre divisions.

Ce rapport entièrement conforme aux faits de cette journée mémorable, est le meilleur témoignage que je puisse donner au (désigner ici le corps) de mon estime et de ma reconnaissance.

Je vous salue avec ma considération distinguée.

Aux colonels du 7e d'infanterie de ligne, du 24e régiment de dragons, au capitaine *Saloin*, commandant les cuirassiers détachés à l'avant-garde, et au capitaine *Hurlaux*, commandant l'artillerie de l'avant-garde.

Castalla, le 1er août 1812.

Minute de la main de Delort.

(1) Original.

caracterisca à todos los oficiales que tengo el honor de conocer de esa misma nacion, y que sumamente penetrado del merito y valor de ellos, aseguro à V que en esta guerra no solamente he auxiliado y procurado aliviar la suerte de muchos soldados prisioneros *franceses*, he proporcionado que seis oficiales tambien hayan debuetto de *Cartagena* y otros puntos à *Francia* sin cangeo ninguno.

Repeto a V mi alta consideracion y deseo que me emplee en todo lo que le puedo ser util.

Su mas atento y seguro servidor.

El general commandante de la division,
F. Roche.

LXXIII

Le général espagnol Joseph O'Donnel à Delort [1].

Orihuela, le 28 juillet 1812.

Monsieur le général,

Je ne sçaurais souscrire sans l'aveu de mon gouvernement a l'échange général des prisonniers, et c'est ce que j'ay l'honneur de dire par l'adjointe a Monsieur le général *Harispe*. La chose parait également utile et convenable aux deux partis ; cependant elle ne l'est pas, dans la réalité, et vous en sentéz très bien les raisons. Les 26 soldats blessés que vous m'avez renvoyé ne prendront plus les armes, et je vous remercie des égards que vous avéz eu pour eux. Ces malheureux fantassins, et bien d'autres, ne le seraient peut-être pas, s'ils avaient rencontré l'appui de la cavallerie qui leur a manqué par un destin inconcevable.

Agréez, Monsieur le général, l'assurance de ma considération la plus parfaite.

Josef O'Donell.

P. S. — Voudréz vous bien avoir la bonté de faire passer les ci-jointes lettres aux prisonniers et faire remettre

(1) Original.

a *Dn Carlos de Laloy*, capitaine aux gardes *wallones*, la petite male qui vous sera délivrée et qui contient 30 gros écus outre le linge ?

A Monsieur le général baron de *Lort*.

LXXIV

Le général anglais Frédéric Bentinck à Delort (1).

Alicante, ce 16 octobre 1812.

Mon général,

J'ai l'honneur de vous envoyer la petite brochure que je vous ai promise et aussi un peu de café que j'espère que vous trouverez bon.

Puis-je vous prier de faire un compliment de ma part aux colonels *Christophe* et *Bougaut* et je reste, mon général, avec le plus grand respect, votre serviteur très fidèle.

FREDERICK BENTINCK.

[Sur un autre papier :]

Vincenzo Parisi, *Giuseppe Giovanni*, soldats dans le corps *calabrois*.

Frederick Bentinck.

(1) Original.

LXXV

Lettre de recommandation du général Delort au ministre de la guerre en faveur de son aide de camp (1).

ARMÉE
IMPÉRIALE
d'Aragon.
—
2e DIVISION
Brigade d'avant-garde

Fuente la Higuera, 24 octobre 1812.

Monseigneur,

La bataille de *Castalla* a détruit les 2e et 3e corps des armées *espagnoles* commandés par *Joseph O'Donnel*. Elle a paralysé jusqu'à ce moment les flottes *anglaises* aux ordres de *Maitland*, débarquées à la fin de juillet près d'*Alicante*. Elle a mis l'armée impériale d'*Aragon* dans le cas de prêter un secours efficace et nécessaire aux armées du midi et du centre obligées par les circonstances d'effectuer leur retraite sur le royaume de *Valence*.

Cette action, dont les résultats ont été si heureux et si importants dans les conjonctures actuelles, est encore un fait d'armes vraiment extraordinaire, puisque moins de quinze cents hommes ont mis une armée en pleine déroute et lui ont fait éprouver des pertes difficiles à réparer.

Le 7e d'infanterie de ligne, trois cent cinquante chevaux du 24e dragons, quatre-vingt chevaux du 13e cuirassiers et quatre pièces d'artillerie composaient la brigade que j'avais l'honneur de commander le vingt-et-un juillet dernier, et c'est à ce petit corps qu'appartiennent à peu près exclusivement tous les succès de cette journée mémorable.

C'est pour l'honneur des braves régiments qui en faisaient partie que j'ose me déterminer à vous adresser mon rapport contenant les détails exacts de cette action glorieuse. C'est le même rapport qui fut remis dans le tems à mon général de division.

Je n'ai rien à demander pour moi personnellement, parce que Sa Majesté m'a successivement comblé de ses bontés. Mais je dois recommander à la justice et à la bienveillance de Votre Excellence les troupes qui se sont si bien montrées sur le champ de bataille de *Castalla*, et plus spécia-

(1) Minute de la main du général Delort.

lement mon aide de camp. M. de *Mondragon* (1), jeune officier d'un mérite reconnu de toute l'armée, et qui s'est rendu digne par ses services dans la journée du vingt-et-un juillet du grade de capitaine demandé pour lui. Si mes services ont pu être agréables à Sa Majesté, je considérerai comme une grâce personnelle l'avancement de mon aide de camp. Je vous prie de lui accorder votre bienveillance et de recevoir avec bonté l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

Général de brigade baron DELORT.

A Son Excellence Monseigneur le duc de *Feltre*, ministre de la guerre.

LXXVI

Adieux du 13e régiment de cuirassiers au général Delort (2).

M. le général baron *Delort*, commandant la cavalerie des armées d'*Aragon* et *Catalogne*.

Mon général,

Le régiment, officiers, cuirassiers, tous, ainsi que toute la cavalerie de l'armée, connaissent votre départ, ils sentent à l'avance la perte qu'ils font, et votre absence, mon général, ne fût-elle que momentanée, elle leur devient des plus pénibles. C'est à l'ennemi, c'est à la première affaire que tous le demanderont, le vainqueur de *Castalla*, leur général qui a tant de fois illustré leurs armes en *Catalogne*, à *Vich*, *Villa-Franca*, *Sagonte*. Eh non ! mon géné-

(1) Le général Delort choisit deux fois le capitaine Gallet de Montdragon pour son aide de camp, en 1811 (commission du 10 décembre) et pendant les Cent Jours (commission du 1er mai 1815). Dans la campagne du royaume de Valence, ce jeune officier, alors au 24e, s'était fait remarquer à la bataille de Sagonte et à l'escarmouche d'Oropesa (19 septembre). V. *Victoires, conquêtes*, XXVI, p. 347, et Suchet, II, p. 152.

(2) Original.

ral, vous ne nous quitterez jamais, nos vœux sont pour vous, notre pensée vous suivra partout. Recevez, je vous prie, mon général, mes regrets particuliers sur votre départ et agréez, s'il vous plaît, l'expression des sentiments respectueux de votre très humble et très obéissant serviteur.

commandant le 13e cuirassiers.

Barcelonne, 25 novembre 1813.

LXXVII

Suchet à Delort (1).

Quartier général de *Barcelonne*, 26 novembre 1813.

Je vous autorise, comme vous me le demandez, Monsieur le général, à jouir du congé qui vous avait été accordé dans le mois de juin dernier. J'ai rendu compte à S. E. le ministre de la guerre des services que vous aviez rendus depuis votre arrivée à l'armée d'*Aragon* avec le 24e de dragons, particulièrement à la bataille de *Sagonte*, à l'investissement de *Valence* et aux combats de *Castalla* et d'*Ordal*. Je me plais à vous donner ici un nouveau témoignage de ma satisfaction.

Recevez aussi l'assurance de ma considération.

Le maréchal duc d'ALBUFÉRA.

M. le général de brigade baron *Delort*.

(1) Original.

LXXVIII

Lettres de service (1).

MINISTÈRE
DE LA GUERRE
—
2e Division.
—
Bureau
des États-majors.

Napoléon, Empereur des *Français*, Roi d'*Italie*, Protecteur de la Confédération du *Rhin*, et médiateur de la Confédération *suisse*,

Ayant à nommer un général de brigade, pour être employé en cette qualité dans la division commandée par le général *Pajol*, a fait choix de M. *Delort Jacques-Antoine-Adrien*.

Il est en conséquence ordonné aux officiers généraux, aux officiers d'état-major, à ceux de l'artillerie et du génie, aux inspecteurs aux revues, aux commissaires ordonnateurs et ordinaires des guerres, aux commandants des corps et à tous autres qu'il appartiendra, de le reconnaître et faire reconnaître en la dite qualité par ceux étant à leurs ordres.

Fait à *Paris*, le 24 janvier 1814.

Le ministre de la guerre,
Duc DE FELTRE.

Paris, le 24 janvier 1814 (2).

Général, j'ai l'honneur de vous prévenir que l'intention de l'Empereur est que vous soyez employé dans la division de cavalerie commandée par M. le général *Pajol*.

Vous voudrez bien vous rendre sur le champ en poste à *Nogent-sur-Seine*.

L'exécution de cet ordre n'admet aucun délai.

L'ordre d'après lequel vous aviez été précédemment attaché à la division sous les ordres de M. le général *Bordesoulle* est révoqué.

M. le général *Pajol* vous remettra vos lettres de service.

Recevez, général, l'assurance de ma considération.

Le ministre de la guerre,
Duc DE FELTRE.

A M. le général de brigade *Delort* (*Jacques-Antoine-Adrien*).

(1) Original.

(2) Original. En marge, d'une autre écriture : M. le général *Delort* a été payé de ses frais de poste.

LXXIX

Avis de nomination au grade de général de division (1).

A *Troyes*, le 26 février 1814.

A Monsieur le général de brigade baron *Delort* (*Jacques-Antoine-Adrien*).

Je vous préviens, Monsieur, que l'Empereur, par décret de ce jour, vous a nommé au grade de général de division.

Sa Majesté m'autorise à vous donner cet avis provisoire, en attendant celui que vous recevrez officiellement du ministre de la guerre.

Le prince vice-connétable major général,
ALEXANDRE.

LXXX

Lettres de service (2).

MINISTÈRE
DE LA GUERRE
—
2e Division.
—
Bureau des
Etats-Majors.

Napoléon, Empereur des *Français*, Roi d'*Italie*, protecteur de la Confédération du *Rhin*, médiateur de la Confédération *suisse*.

Ayant à nommer un général de division, pour être employé en cette qualité au commandement de la 2e division

(1) Original.
(2) Original. Le même jour, le ministre de la guerre écrivait à Delort : « Votre brevet de général de division ne pouvant être expédié en ce moment, cette lettre vous en tiendra lieu. S. A. S. le prince de *Neuchâtel* vous remettra les lettres de service ».

de cuirassiers, qui fait partie du 2e corps de cavalerie de l'armée, qui est commandé par M. le général comte *Saint-Germain*, a fait choix de M. le général *Delort* (*Jacques-Antoine-Adrien*), le 26 février 1814.

Il est, en conséquence, ordonné aux officiers généraux, aux officiers d'état-major, à ceux de l'artillerie et du génie, aux inspecteurs aux revues, aux commissaires ordonnateurs et ordinaires des guerres, aux commandants des corps et à tous autres qu'il appartiendra, de le reconnaître et faire reconnaître en la dite qualité par ceux étant à leurs ordres.

Fait à *Paris*, le 10 mars 1814.

Le ministre de la guerre.
Duc de FELTRE.

LXXXI

Le ministre de la guerre à Delort (1).

MINISTÈRE
DE LA GUERRE
—
3e Division.
—
BUREAU
DU MOUVEMENT
DES TROUPES

Paris, le 12 mai 1814.

Général, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 7 de ce mois, et par laquelle vous demandez d'autres cantonnements pour les troupes de votre division qui occupent en ce moment le département de l'*Allier*, où la pénurie des fourrages est extrême. J'ai l'honneur de vous prévenir, général, que sur une semblable demande qui m'a été adressée par le général de *Saint-Germain*, commandant le 2e corps de cavalerie, je l'ai autorisé à étendre ses cantonnements dans le département du *Cher*, concurremment avec ceux de la *Nièvre* et de l'*Allier*, ce qui soulagera beaucoup ces deux départements.

Au surplus, je compte incessamment donner des ordres pour l'envoi des escadrons de guerre de plusieurs régiments du 2e corps de cavalerie à leurs dépôts respectifs, et

(1) Original

successivement pour tous les autres, à mesure qu'il me sera possible d'assigner une garnison définitive à chacun de ces dépôts.

Recevez, général, l'assurance de ma parfaite considération.

Le ministre de la guerre.
Le général comte DUPONT

Au général de division *Delort*, commandant la 2e division de cuirassiers à *Moulins*.

LXXXII

Le ministre de la guerre à Delort [1].

MINISTÈRE
DE LA GUERRE
3e Division.
BUREAU
DES OPÉRATIONS
MILITAIRES

Paris, le 18 mai 1814.

Général, je me suis empressé de donner au prince *Schwarzenberg* communication des détails contenus dans votre lettre du 10 de ce mois. J'ai représenté à S. A. combien les prétentions que forment les troupes *autrichiennes* à l'effet de s'établir dans le département de l'*Allier* sont contraires à l'esprit des conventions arrêtées entre la *France* et les puissances alliées.

J'ai lieu de penser que M. le prince de *Schwarzenberg* fera cesser sur le champ un état de choses aussi inquiétant, et préviendra, par les ordres les plus positifs, les inconvénients qui peuvent en résulter.

Je ne puis au reste qu'approuver la conduite ferme et prudente que vous avez cru devoir tenir dans cette circonstance.

Recevez, Monsieur le général, l'assurance de ma parfaite considération.

Le ministre de la guerre,
Le général comte DUPONT.

Au général de division *Delort*, commandant la 2e division de cavalerie.

(1) Original.

LXXXIII

Delort au ministre de la guerre (¹).

Moulins, 4 juin 1814.

Monseigneur,

Il est important que Votre Excellence soit sur le champ informée que les désertions recommencent dans la division qui m'est confiée, et je dois lui en exposer les causes : 1° Lorsque nous sommes arrivés dans le département de la *Nièvre*, des ordres avaient été donnés à la gendarmerie qui y est stationnée, non seulement de ne pas arrêter les déserteurs, non seulement de les tolérer, mais encore de favoriser leur retour dans leurs foyers. Une circulaire écrite dans ce sens à tous les chefs de subdivisions de cette même gendarmerie, par le capitaine qui la commande, a été mise dans le temps sous les yeux de Votre Excellence, et une pareille invitation n'a pas peu contribué à augmenter le nombre des déserteurs; 2° Les régiments qui composent ma division ont presque continuellement sous les yeux de mauvais exemples. Ils voient des déserteurs de toutes armes passer sur les grandes routes sans être inquiétés, ou bien séjourner tranquillement au sein de leurs familles. La gendarmerie n'a pas encore arrêté à l'époque présente un seul déserteur, et montre une insouciance vraiment coupable et qu'on ne peut concevoir dans le plus important de ses devoirs. Je lui ai rappelé à cet égard ses obligations de la manière la plus instante et toujours infructueusement; 3° Depuis que les courriers sont rétablis, les parents des militaires en profitent pour les rappeler dans leur patrie, leur annonçant que ceux de leurs camarades qui y sont rentrés ne sont exposés à aucunes recherches et à aucunes poursuites; 4° Aucun des congés accordés par un décret du roi aux différents corps de l'armée n'a été expédié à ceux qui composent ma division. La lettre par laquelle j'ai eu l'honneur de les réclamer à Votre Excellence est restée sans réponse. Ainsi les régiments employés sous mes ordres n'ont point joui des bienfaits de ce décret, tandis que l'infanterie du 2ᵉ corps en profitait sous leurs yeux. Cette différence a dû nécessairement exciter du dégoût et du mécontentement.

(1) Minute.

Aujourd'hui que des désertions considérables ont eu lieu, je ne puis plus insister sur la délivrance de ces mêmes congés, les cavaliers qui restent étant à peine suffisans au pansage des chevaux, et des chefs de corps ayant même été obligés de prier Votre Excellence de leur envoyer à cet effet des hommes à pied tirés de leurs dépôts; 5° Les habitants du pays, extrêmement fatigués du séjour des troupes qu'ils sont forcés de nourrir, séjour qui leur devient ainsi très dispendieux et onéreux, les incitent eux-mêmes à la désertion, ce fait est certain; 6° Ma division n'a encore reçu qu'un mois de solde sur l'exercice de 1814 et les paysans des départements de la *Nièvre*, de l'*Allier* et du *Cher* assurent n'avoir point encore en ce moment les fonds suffisants pour acquitter le mois de mai. J'ai déjà supplié Votre Excellence d'avoir la bonté de prendre des mesures pour le paiement régulier de la solde; 7° Un grand nombre de cuirassiers sont totalement dépourvus de linge et de souliers, et les conseils d'administration manquent de fonds pour leur en procurer. Voilà encore une des causes principales de la désertion; 8° J'ai également appelé l'attention de Votre Excellence sur la nécessité absolue et urgente de payer aux régiments de cavalerie au moins quelques à comptes sur leurs masses d'harnachement, d'habillement et de ferrage, sans quoi il est évident qu'il leur est impossible de faire aucune réparation et que tous les effets d'habillement et d'équipement seront bientôt hors de service, tout retard est infiniment préjudiciable; 9° Toutes ces causes réunies ont produit, mais dans quelques corps seulement, des actes assez fâcheux d'indiscipline et d'insubordination, que le zèle, la fermeté et le bon esprit des chefs et des officiers n'ont pu empêcher.

Par des considérations aussi graves et aussi impérieuses, Votre Excellence daignera me permettre de lui demander de nouveau et très instamment que les corps qui composent ma division soient incessamment réunis à leurs dépôts respectifs. Je ne vois point d'autre moyen d'arrêter des désertions qui se multiplient de manière à faire craindre une entière défection. Je ne vois point d'autre moyen d'améliorer la situation du soldat, de le pourvoir des choses qui lui sont dues et qu'il réclame inutilement, de lui assurer sa solde, de faire jouir de leurs congés ceux qui m'ont été désignés pour les obtenir. Je ne vois point d'autre moyen enfin, ainsi que je l'ai déjà annoncé à Votre Excellence, de rétablir la discipline dans les corps, l'ordre et la régularité dans leur administration. C'est avec regret que je sollicite une mesure qui m'ôtera un commandement que j'étais jaloux de conserver le plus longtemps possible, mais l'intérêt des corps que je commande et du roi doivent l'emporter sur les choses qui peuvent m'être utiles et

agréables personnellement. Je suis avec un profond respect, Monseigneur, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

Le lieutenant général commandant la 2e division de cuirassiers,
Baron DELORT.

LXXXIV

Lettres de service (1).

MINISTÈRE
de la guerre
—
1re DIVISION.
—
Bureau des États-Majors.

Napoléon, par la grâce de Dieu et les constitutions de l'Empire, Empereur des *Français*, ayant à désigner un lieutenant général, pour être employé en cette qualité au commandement de la 3e division de réserve de cavalerie. a fait choix de M. le général *Delort.*

Il est en conséquence ordonné aux officiers généraux, aux officiers d'état-major. à ceux de l'artillerie et du génie. aux inspecteurs aux revues, aux commissaires ordonnateurs et ordinaires des guerres, aux commandants des corps et à tous autres qu'il appartiendra, de le reconnaître et faire reconnaître en la dite qualité par ceux étant à leurs ordres.

Fait à *Paris*, le 23 avril 1815.

Le ministre de la guerre,
M. de *Dalmatie.*

LXXXV

Lettres de service (2).

MINISTÈRE
de la guerre
—
2e DIVISION
—
Bureau des États-Majors.

Napoléon, Empereur des *Français*, ayant à désigner un officier général, pour être employé en cette qualité au com-

(1) Original.
(2) Original non signé. La date du jour manque.

mandement de la 14e division, qui fait partie du 4e corps de cavalerie de l'armée du nord, a fait choix de M. le lieutenant général baron *Delort*.

Il est en conséquence ordonné aux officiers généraux, aux officiers d'état-major, à ceux de l'artillerie et du génie, aux inspecteurs aux revues, aux commissaires ordonnateurs et ordinaires des guerres, aux commandants des corps et à tous autres qu'il appartiendra, de le reconnaître et faire reconnaître en la dite qualité par ceux étant à leurs ordres.

Fait à *Paris*, le juin 1815.

Le ministre de la guerre,

LXXXVI

Ordre (1).

Il est ordonné à M. le lieutenant général *Delort*, commandant la 3e division de réserve de cavalerie, composée des 5e, 6e, 9e et 10e régimens de cuirassiers, de partir aussitôt la réception du présent ordre, avec tout ce qui appartient à cette division et sa batterie d'artillerie, pour se rendre à *Hirson*.

Cette division partant des environs de *Haguenau*, se dirigera par *Bitche*, le 7; *Sarreguemines*, le 8; *Saint-Avold*, le 9; *Metz*, le 10; *Estain*, le 11; *Stenai*, le 12; *Mézières*, le 13; *Aubigny*, le 14 (2), et *Hirson*, le 15, où cette division qui prendra le no 14, recevra de nouveaux ordres de M. le lieutenant général comte *Milhaud*, commandant le 4e corps de cavalerie, dont elle fera partie.

M. le général *Delort* réglera la marche de cette division de manière à l'accélérer le plus possible, il enverra des officiers en avant pour faire préparer ses subsistances. Il fera marcher ses troupes en bon ordre et veillera à ce que personne ne reste en arrière.

M. le général *Delort* aura soin de faire connaître à M. le général *Milhaud*, au *Cateau Cambresis*, l'époque à laquelle sa division arrivera à *Hirson*.

(1) Original.
(2) Tous ces chiffres sont de la main de Delort.

Le général *Farine*, qui commande une brigade de votre division, marchera avec sa brigade dont il conserve le commandement (1).

Paris, le 3 juin 1815.

Le maréchal d'Empire major général,
Duc de DALMATIE.

LXXXVII

Rapp à Delort (2).

Strasbourg, le 5 juin, à 9 heures du soir.

Mon cher général, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint l'ordre du départ que je reçois pour votre division. Vous voudrez bien la réunir demain aux environs de *Haguenau*, en la rapprochant le plus possible de la direction qu'elle doit prendre, et la mettre en marche toute entière après-demain. avec l'artillerie et tout ce qui en dépend, pour suivre la route qui lui est tracée. Comme votre division forme une masse de près de 2.000 chevaux, il sera nécessaire de faire partir demain de bonne heure un ou plusieurs officiers pour lui faire assigner des cantonnements et préparer des fourrages. C'est avec le plus vif regret, mon cher général, que je vois éloigner cette belle division, sur laquelle je comptais tant, et que je perds un officier général aussi distingué que vous. mais partout où vous puissiez être, je vous prie de croire à tout mon intérêt et au sincère attachement que je vous porte.

Comte RAPP.

(1) Apostille de la main de Soult.

(2) Original. En haut, de la main de Delort : exécuté de suite.

LXXXVIII

Rapp à Delort (1).

Strasbourg, le 5 juin, à 9 heures et demie du soir.

Mon cher général, vous remarquerez dans l'ordre du major général qu'il est indispensable de partir sur le champ. Je pense que les régiments qui sont à *Hatten* et *Durrenbach* peuvent se rendre directement à *Reishofen* par *Wœrth* ; la route est beaucoup meilleure que celle de *Haguenau*. Vous pourriez alors partir demain. avec le reste de l'artillerie, pour *Bitche*. Mais je vous fais observer que le pays que vous allez traverser jusqu'à *Sarreguemines* offre très peu de ressources en fourrages et que les routes sont fort mauvaises surtout pour l'artillerie. Faites votre possible pour remplir le plus promptement et le mieux qu'il se pourra les ordres de l'Empereur, et rendez-moi compte demain avant midi à *Strasbourg* de votre marche.

Recevez l'assurance de mon attachement.

Comte Rapp.

LXXXIX

Rapport de Delort sur la bataille de Ligny (2).

Du camp près *Ligny*, le 17 juin 1815.

A Monsieur le lieutenant général comte *Milhaud*.

Mon général,

La 14e division de cavalerie, après avoir exécuté divers mouvemens du centre à la droite et à la gauche de l'armée, a reçu directement l'ordre de l'Empereur, vers six heures et demie du soir, de se porter sur le champ à la poursuite de l'ennemi en traversant *Ligny*. Parvenue sur les hau-

(1) Original. En haut, de la main de Delort : exécuté de suite.
(2) Copie de l'époque.

9

teurs qui dominent ce village, elle a rencontré une forte masse de cavalerie *prussienne*, appuyée par des carrés d'infanterie et par plusieurs batteries d'artillerie. Malgré cet obstacle, le premier escadron du 5ᵉ à peine formé, ayant à sa tête M. le maréchal de camp *Farine*, le colonel *Frère* de votre état major a chargé avec la plus grande vigueur et avec toute l'impétuosité possible la première ligne de cavalerie des ennemis, qui a été enfoncée et mise en pleine déroute, après avoir laissé bon nombre de morts sur le champ de bataille.

Une deuxième ligne de cavalerie ennemie étant venue au secours de la première, les 5ᵉ et 10ᵉ de cuirassiers, successivement formés et avec ordre, ont encore culbuté cette seconde ligne, avec intrépidité, sans être intimidés par le nombre des escadrons trois ou quatre fois supérieurs au nôtre.

L'ennemi, voulant à toute force reprendre le plateau, sur lequel je m'étais établi pour appuyer les troupes de la garde impériale, nous a en quelque sorte environnés de son feu de mousqueterie et d'artillerie, tandis que sa cavalerie menaçait de nous charger de front, sur le flanc droit et en queue.

Dans une position aussi critique, deux charges ont été exécutées sur tous les points, des carrés d'infanterie ont été enfoncés, mais un feu très meurtrier, duquel ma division a beaucoup souffert, et la nuit survenue nous ont empêchés de profiter de tous les avantages que nous avions obtenus. Quelques prisonniers seulement et une pièce attelée sont restés en notre pouvoir. Cette pièce a été enlevée par le 9ᵉ de cuirassiers. Le colonel *Frère* de votre état major et le général *Farine*, qui a eu en même temps un cheval tué sous lui, ont été blessés. Je l'ai été moi-même, mais légèrement, dans la première charge, par un coup de sabre au bras droit. Je vous ferai connaître, mon général, par un rapport particulier, mes pertes en tués et en blessés, ainsi que le nom des officiers qui se sont le plus distingués. Je me borne à vous dire, à présent, que ma division, au milieu du feu le plus vif et le plus soutenu, est restée inébranlable à son poste, faisant toujours face à l'ennemi de quelque côté qu'il se présentât.

Dans ces diverses charges un général de la cavalerie *prussienne* a été pris, le prince *Blucher* a été renversé de cheval et est resté longtemps en notre pouvoir, et ne s'est sauvé de ce danger extrême que parce qu'il n'a pas été reconnu par les uns, et qu'il a été cru mortellement blessé par les autres.

Le colonel *Legay d'Arcy* m'a parfaitement secondé et mérite le grade de commandant de la Légion d'honneur,

XC

Reçu d'un drapeau pris sur les Anglais à Waterloo (1).

Reçu un drapeau *anglais* pris à la bataille de *Waterloo* par le 9e régiment de cuirassiers, ce 26 juin 1815.

Pour Monsieur le maréchal,
L'aide de camp,
Signé :

XCI

Rapport du général Milhaud sur la conduite du 4e corps de cavalerie à Ligny, à Waterloo et pendant la retraite (2).

Monseigneur,

Le 4e corps de cavalerie, que j'ai l'honneur de commander, a rendu les services les plus signalés aux batailles des 16 et 18 et pendant la retraite. A la bataille du 16, tandis que la 13e division ralliait sous le feu le plus meurtrier une division d'infanterie, la 14e division commandée par M. le général *Delort* enfonçait le centre de l'armée ennemie, renversait cavalerie, infanterie et enlevait les canons des *Prussiens*. C'est ainsi que la bataille du 16 fut terminée et gagnée par l'armée *française*.

A la bataille du 18, le 4e corps de cavalerie sauva la droite du comte d'*Erlon*, délivra plusieurs milliers de nos fantassins et vingt pièces de canon des mains de la cavalerie *anglaise*, qui laissa plus de 800 dragons morts sur le champ de bataille et plus de 150 chevaux entre les mains de nos braves cuirassiers.

Une heure après cette action d'éclat, nous reçûmes trois fois l'ordre d'enlever le grand plateau qui était occupé par plus de 20,000 hommes d'infanterie *anglaise*, 10,000 che-

(1) Copie de l'époque.
(2) Copie de l'époque.

vaux *anglais* ou *hanovriens*, plateau qui n'avait pas encore été entamé par l'infanterie.

Le 4[e] corps, soutenu par le 3[e] corps et la cavalerie de la garde, chargea avec intrépidité et par brigade sur le plateau. Il enfonça cinq ou six carrés *anglais* et une ligne de cavalerie trois fois plus forte, et après avoir sabré des milliers de fantassins *anglais*, s'empara de 40 pièces de position, sabra sur leurs pièces les canonniers qui n'avaient pas eu le temps de se jetter dans des trous préparés pour les recevoir.

Les secondes batteries de l'ennemi, établies derrière des ravins et soutenues par de fortes réserves d'infanterie et d'autres batteries de flanc démasquées et inaccessibles, ne nous permirent pas de garder les 40 pièces d'artillerie de position. Mais les 4[e] et 3[e] corps de cavalerie et la cavalerie de la garde se rallièrent et tinrent, avec une constance héroïque, le revers du plateau pendant trois heures, sous la grêle de la mitraille et de la fusillade, et ne furent malheureusement soutenus que par quelques bataillons *français* de la ligne ou de la garde, qui arrivèrent trop tard et tous sans aucun ensemble.

Les généraux en chef *Wellington* et *Blucher* rendent justice aux cuirassiers *français*. *Blucher* ne dissimule point qu'il est resté sous son cheval, dépassé de trois quarts de lieue par les cuirassiers *français*, à la bataille de *Ligny*.

Je prie V. E. d'accueillir favorablement les demandes que j'ai l'honneur de lui adresser en faveur des braves du 4[e] corps de cavalerie qui se sont particulièrement distingués.

Nous avons eu tant de généraux et tant de militaires de tous grades tués ou blessés que j'ose à peine dire que j'ai eu, ainsi que le lieutenant général baron *Delort*, trois chevaux tués sous moi et deux grièvement blessés.

Agréez, Prince, etc.

P. S. — Dans les différentes charges il a été pris par les cuirassiers six drapeaux qui ont été remis à l'Empereur, et un remis par M. le lieutenant général *Delort* à son E. M. le maréchal *Grouchy*. Signé : le comte *Milhaud*.

NOTE DE M. LE GÉNÉRAL COMTE MILHAUD EN FAVEUR DE M. LE LIEUTENANT GÉNÉRAL BARON DELORT (1)

Demande de grand-officier de la Légion d'honneur. Cet officier général a déjà mérité cette faveur dans plus de

(1) Copie de l'époque.

vingt combats, mais dans cette dernière campagne, à la tête de la 14[e] division de cuirassiers, il s'est couvert de gloire. A la bataille du 16, il a enfoncé le centre de l'armée *prussienne*, renversé cavalerie, infanterie et a pris plusieurs pièces. Ce mouvement audacieux a décidé la bataille en notre faveur. A la bataille du 18, il a délivré 20 pièces de canon du comte d'*Erlon* des mains de l'ennemi. Il a été blessé et a eu plusieurs chevaux tués sous lui.

Signé : le comte *Milhaud.*

XCII

Note sur la retraite de l'armée (1).

A Monsieur le lieutenant général comte *Milhaud.*

Le 30 juin 1815, le lieutenant général *Delort* reçut l'ordre du maréchal *Grouchy*, commandant alors l'armée, de couvrir sa retraite depuis la *Patte d'Oie* jusqu'à la *Barrière de la Villette*. Il forma, à cet effet, des divisions de cuirassiers des 5[e], 10[e], 6[e] et 9[e], qu'il avait ralliés pendant la marche, qui placées en échelons sur la grande route et appuyées par un bataillon d'infanterie mis à sa disposition et jeté sur les deux flancs de la route, parvinrent à sauver un grand nombre d'hommes éparpillés et de fuyards, effectuèrent leur retraite dans le meilleur ordre jusqu'à la *Barrière de la Villette*, en arrêtant par leur bonne contenance et leur fermeté une avant-garde nombreuse en infanterie, cavalerie et artillerie, qui fit souvent mine de les attaquer, qui sonna plusieurs fois la charge et n'osa aborder les cuirassiers, qui restèrent inébranlables au milieu de la mitraille et de la fusillade la plus forte. C'est ainsi que les corps d'infanterie des généraux *Reille* et *Erlon* parvinrent à effectuer, sans être inquiétés, leur retraite jusque dans l'enceinte de *Paris*. Par un bonheur inouï, les cuirassiers exposés pendant plus de deux heures au feu le plus vif et suivis de près par les tirailleurs de l'ennemi, tant fantassins que cavalerie, n'éprouvèrent pas la moindre perte.

Paris, le 1[er] juillet 1815.

Le lieutenant-général commandant la 14[e] division de cavalerie,

Baron DELORT.

(1) Copie de l'époque.

XCIII

Macdonald à Delort (1).

Bourges, le 4 août 1815.

Monsieur le général,

Vous avez bien jugé que c'est par erreur que le général comte de *Valmy* a donné ordre aux généraux qui commandaient la cavalerie de suivre ces troupes dans les cantonnements qui leur sont assignés. Cette mesure a été prise avant mon entrée en fonctions, et dès que j'en ai été informé, j'en ai fait arrêter l'effet, attendu que Messieurs les généraux sans commandement doivent retourner dans leurs foyers, ou attendre dans les lieux qu'ils auront choisis, les ordres ultérieurs du ministre de la guerre.

Je me rappelle avec plaisir, Monsieur le général, vos bons services en *Catalogne* et je regrète que les circonstances vous les fassent cesser à l'armée de la *Loire*.

Agréez l'assurance de ma parfaite considération.

Le maréchal duc de *Tarente*,
MACDONALD.

A M. le général *Delort*, à *Bourbon-l'Archambault*.

XCIV

Macdonald à Delort (2).

Bourges, 22 octobre 1815.

Je reçois votre lettre du 15, vous ne devez pas douter du plaisir que j'aurais à vous voir, si vous passez à *Bourges*, mais je crains que vos espérances ne se réalisent point de sitôt. J'ai envoyé *Sparre*, il y a dix jours, à *Paris* avec une lettre pressante présentée au ministre par M. de *Sémonville*. Ils n'ont reçu qu'une réponse négative moti-

(1) Original.
(2) Original.

vée sur ce que l'on ne veut pas employer de généraux qui ont fait la campagne. Voilà ce que *Sparre* me mande.

Recevez, général, l'assurance nouvelle de mes sentiments accoutumés.

M[al] MACDONALD.

XCV

Lettre du général Delort à un maréchal de camp sur la guerre d'Espagne et les événements de 1815 (1).

Arbois, 19 auguste 1820.

Monsieur le maréchal de camp,

Je vous dois des remerciments de votre confiance ; vous avez fondé sur mon témoignage le récit de la guerre d'*Espagne*, pour les armées de *Catalogne* et d'*Aragon*. Les événements de cette guerre impartialement rapportés, et avec une scrupuleuse vérité, ne vous exposeront, je l'espère, ni pour le présent, ni pour l'avenir, à aucune réclamation. Les mémoires que j'ai eu l'honneur de vous adresser à cet égard vous ont prouvé avec quel dévoument ces deux armées ont rempli, pendant sept ans, la tâche la plus difficile. Peut-être auriez-vous donné une plus juste idée des obstacles de cette guerre et de la valeur des soldats qui y ont été employés, en faisant, comme moi, précéder votre relation, d'un court préambule sur la situation topographique de la *Catalogne*, le caractère de ses habitants, leur haine invétérée contre les *Français*, et l'opiniâtreté avec laquelle ils ont lutté, même après le traité de paix qui terminait la guerre de la succession, contre les forces réunies de la *France* et de l'*Espagne*. Les *Catalans* méritent une attention particulière au milieu même d'un peuple qui s'est toujours rendu célèbre par son énergie et son inébranlable persévérance, et dans le moment où quelques souverains, ligués sous le nom pompeux de la Sainte Alliance, peuvent menacer les droits des peuples, n'est-il pas important de prouver aux uns et aux autres, par un exemple récent et héroïque,

(1) Minute de la main de Delort.

qu'une nation résolue à mourir pour le maintien de sa liberté et de son indépendance, est invincible ? J'aurais souhaité aussi que, dans le chapitre relatif au siége de *Gérone*, vous n'eussiez pas entièrement omis de faire mention de ce charmant enfant qui, pendant un combat et au milieu de la nuit la plus obscure, tombe entre les mains des *Français*. Il me semble que cet épisode, connu de toute l'armée de *Catalogne* et exactement vrai dans toutes ses particularités, eût vivement attaché vos lecteurs. Je vous ai fourni le fonds, mais il vous appartenait de le rendre, par la forme, digne du plus touchant intérêt. Quelque soin que j'aie pris de faire écrire bien lisiblement mon manuscrit, j'ai remarqué que deux ou trois noms propres et de pays avaient été dénaturés par vos copistes, et je vous adresse la note par volume et par page, afin que ces légères erreurs puissent être rectifiées dans une seconde édition. J'oserai encore vous manifester des regrets que vous ayez oublié la note relative au capitaine *Montauzée* dans la relation sommaire du combat de *Brunyola*, à la fin de 1809. Cet officier y avait mérité le grade de chef de bataillon par un grand sang-froid et un beau dévouement dans la situation la plus périlleuse. Enfin, et pour achever toutes mes censures, permettez-moi de vous dire que vous avez choisi un mode de travail qui peut-être affaiblit l'intérêt de vos récits, mais vous avez cru sans doute que l'inconvénient d'interrompre la relation d'une même campagne dans le même pays serait suffisamment compensé par l'avantage d'offrir, réunis dans un seul cadre, tous les événements militaires de la même année. Vous touchez au moment, Monsieur le maréchal de camp, de finir l'utile et noble ouvrage auquel vous avez pris une part si honorable. Je n'ai donc pas de temps à perdre pour vous adresser encore quelques observations sur les mémorables et trop funestes événements qui mettront fin au récit de tant de glorieux faits d'armes. Je me dispenserais volontiers de ce soin, si je pouvais penser que vous avez été le témoin oculaire de nos derniers désastres, car après vos preuves d'impartialité, de talent et de sagacité, j'aimerais en ce cas à m'en rapporter à votre propre jugement. Les observations contenues dans cette lettre et celles que je vous ai déjà transmises sur la campagne de 1815 ne me paraissent susceptibles d'aucune réplique tant soit peu fondée.

J'ai lu plusieurs fois et avec beaucoup d'attention, toutes les brochures qui ont paru sur les événements de 1815 ; je n'en vois que deux qui puissent vous servir de guide. Sauf quelques modifications dans la relation de ces fameux désastres où nos soldats ont déployé leur valeur accoutumée, et le chef de l'armée ce puissant génie et ces

immenses facultés qui, longtemps secondés par la fortune, l'avaient rendu l'arbitre absolu des destinées de la *France* et de l'*Europe*, en tout ce qui touche à son débarquement en *France*, à la célérité de sa marche triomphale, à la disposition morale des soldats et des citoyens, à l'organisation de la force armée avant et après le 20 mars, à la situation des places de guerre, des arsenaux, des magasins et des ateliers au moment de son retour et immédiatement avant d'ouvrir la campagne, au système de défense adopté pour *Lyon* et *Paris*, tout cela mérite croyance comme autant d'articles de foi et tout cela est précieusement recueilli dans la brochure du général *Gourgaud*, mais bien plus explicitement et avec bien plus d'ordre, dans la brochure intitulée : *Mémoires pour servir à l'histoire de France en 1815*. Je crois fermement que cet ouvrage écrit à la manière de *César* est de l'empereur *Napoléon* lui-même. On ne peut nier du moins qu'il ait été rédigé par un officier admis dans sa plus intime confiance. Quel autre aurait pu entrer dans des détails aussi bien circonstanciés, aussi certains, aussi positifs, sur tous les événements qui ont précédé et suivi le 20 mars, sur l'exacte composition des armées *françaises* et *anglo-prussiennes!* C'est là que vous trouverez des matériaux sûrs pour la relation de la dernière campagne. Ma tâche à moi, Monsieur le maréchal de camp, est de vous indiquer, en ma qualité d'acteur et de témoin, ce qui me paraît avoir essentiellement influé sur les désastres qui ont, une seconde fois, livré la capitale de la *France* à l'étranger et ce beau royaume aux vengeances d'un ennemi d'autant plus irrité qu'il avait été plus souvent vaincu et humilié.

Si le retour subit et miraculeux de l'Empereur excita d'abord un vif enthousiasme dans la *France*, alors en proie, et non sans sujet, à toutes les alarmes d'une contre-révolution, le zèle des citoyens fut bientôt attiédi par l'addition aux constitutions de l'empire; dans cet acte supplémentaire on crut reconnaître un penchant au pouvoir absolu, qu'aucun revers ne pouvait corriger et qu'aucun sacrifice national ne parviendrait à fléchir. On remarqua avec douleur qu'une constitution qui admettait la souveraineté du peuple et qui devait ainsi être soumise à sa sanction, était moins libérale qu'une charte octroyée en vertu du droit divin. On redouta dès lors ces complaisants sénatus-consultes, monuments honteux de la plus dégradante servilité, qui ne tardèrent pas, en des temps plus heureux, à saper jusque dans leurs fondements les lois constitutives de l'Etat. La *France* se crut déjà placée dans la désespérante alternative ou d'un despotisme inflexible ou de la perte de son honneur et de son indépendance. En second lieu, l'illusion si séduisante de revoir inces-

samment l'impératrice et le roi de *Rome* était entièrement dissipée. Il devenait constant que l'*Autriche*, loin d'être amie et protectrice, mettait contre nous dans la balance le poids de sa puissante intervention, au mépris des droits du sang et des titres les plus sacrés. En troisième lieu, le roi de *Naples*, dédaignant les plus instantes comme les plus sages remontrances, venait de consommer la plus insensée des entreprises ; il avait porté son armée sur le *Pô* à marches précipitées et à peine informé du débarquement de l'Empereur sur les côtes de *France*. Cette armée fut dispersée et anéantie aux premiers coups de fusil des *Autrichiens*. *Murat*, lâchement abandonné par ses soldats, vint chercher un refuge sur le territoire *français*, non moins funeste à sa patrie en voulant la protéger qu'en se déclarant contre elle, et toujours mu, en 1814 comme en 1815, par un vil égoïsme et par la seule crainte de perdre un trône d'où l'empereur d'*Autriche* et la maison de *Bourbon* avaient tour à tour tenté de l'expulser. Sa déplorable fin a prouvé qu'un royaume était pour lui le plus funeste des présents, qu'il ne pouvait briller que par une grande bravoure et à côté de l'Empereur et que, comme le vainqueur de *Savirac* et de *Moncontour*,

Le poids de sa couronne accablait sa faiblesse.

C'est sous des auspices aussi fâcheux que s'ouvrit la fatale campagne de 1815. La confiance du soldat en fut ébranlée, il vit clairement que l'*Italie* ne pouvait plus opérer aucune diversion en notre faveur et que toutes les forces de l'*Europe* seraient de nouveau liguées pour nous asservir. Les actes inouïs du congrès de *Vienne*, cette proscription d'un souverain mis hors du droit des gens et de la loi commune à toutes les nations, cette proscription que la force seule peut justifier, annonçait une guerre à outrance et d'extermination, au lieu de cette paix dont la modération du gouvernement *français* sollicitait le maintien. Cette modération était alors dans ses intérêts, elle était donc sincère, mais les puissances coalisées affectaient de ne point croire à ces démonstrations pacifiques, elles avaient trop appris, à leurs dépends, à redouter l'ambition d'un prince qui, une fois affermi sur son trône, se serait peut-être trop tôt rappelé qu'il avait été longtemps l'arbitre des traités, et qu'une paix honorable pour un souverain pendant vingt ans à leur merci, ne pouvait convenir à un guerrier accoutumé à vaincre et à distribuer des couronnes. Le soldat *français* redoutait lui-même cette ambition effrennée. En regardant, par une juste confiance dans sa valeur et le génie de son chef, comme très probables, ses premiers succès au début de la campagne, il pouvait ne recueillir d'autres fruits de son dévoûment que d'être exposé, sans utilité pour son pays,

aux ravages de la peste sur les sables brûlants de la *Syrie*, à mourir de froid dans les âpres contrées du nord, à être enseveli vivant sous les pontons *anglais*, ou à périr par toutes les horreurs du besoin dans l'île déserte de *Cabrera*, où l'*Espagne* reléguait, avec une barbare cruauté, nos malheureux prisonniers. Les ennemis intérieurs, qui cette fois n'étaient pas en face de nous, propageaient et fortifiaient ces craintes, ils n'épargnaient rien pour décourager le soldat. Enfin un grand nombre de généraux et d'officiers qui, tout récemment, avaient non seulement prêté serment de fidélité au roi, mais avaient encore démontré un grand dévoûment à sa personne et aux princes de sa famille, étaient placés, par la bizarrerie de la fortune, dans la position la plus difficile, entre l'honneur et l'amour de la patrie, entre le devoir que prescrit la loyauté et la nécessité de combattre pour soutenir la dignité et l'indépendance de la *France*. Ces motifs également puissants sur des cœurs généreux les jettaient dans l'irrésolution et le découragement. Ce sentiment pouvait être affaibli, mais non détruit, par l'injuste renvoi de plusieurs officiers distingués, par la scandaleuse et ridiculement nombreuse promotion de généraux qui, depuis vingt ans, croupissaient dans un repos absolu, par les insultes prodiguées à de braves vétérans, enfin par cette discussion honteuse où l'on mettait trop tôt en question l'accomplissement des promesses les plus solennelles pour frustrer l'élite de l'armée du prix du sang versé pour la patrie et de la modique et nécessaire récompense accordée si justement aux plus pénibles comme aux plus honorables services. Telles étaient généralement les dispositions morales de l'armée au moment d'entrer en campagne. La malveillance s'efforçait chaque jour d'éteindre tout esprit national. Pour le relever il ne fallait rien moins que d'éclatantes victoires et l'Empereur se décida à commencer les hostilités. Dans la supposition où les *Français*, ralliés par un danger commun, auraient été résolus à tous les sacrifices pour ne pas subir le joug ignominieux de l'étranger, il eût été préférable, dans cette grande circonstance, de concentrer les armées autour de *Lyon* et de *Paris*, d'attendre près de ces villes bien fortifiées et bien approvisionnées, et qui auraient été ainsi des points d'appui formidables, toutes les forces de la coalition; elles s'élevaient à près d'un million de soldats. Mais les brillants et rapides succès de la campagne de 1814 attestent tout ce qu'on pouvait espérer dans une telle position d'un génie actif et inépuisable en ressources, dirigeant des soldats qui ne comptaient pas le nombre des ennemis. Manœuvrant avec célérité sur les deux rives de la *Seine*, l'Empereur eût successivement détruit les armées qui eussent entouré la capitale. De telles

masses ne pouvaient longtemps séjourner sous ses murs. L'alternative était inévitable : ou occuper sans retard *Paris* ou regagner précipitamment les frontières. C'est en réduisant en cendres l'ancienne capitale des czars que le fameux comte *Rostopchin* avait sauvé l'empire de *Russie*. La *France* pouvait opérer son salut sans un si grand sacrifice. *Paris* eût résisté, protégé par le plus vaillant des chefs, et l'on devait attendre les mêmes résultats de l'illustre maréchal chargé de défendre la seconde cité de l'Empire. Les glorieux exploits de l'armée de *Catalogne* et d'*Aragon* répondaient des talents et de l'expérience du vainqueur de *Tarragone* et de *Valence*. Il se serait montré non moins habile dans la défense que dans l'attaque. Mais ce plan qui exposait la moitié de la *France* à tous les ravages d'une seconde invasion et facilitait d'ailleurs tous les complots des ennemis intérieurs, répugnait trop, sous ces deux rapports, au chef de l'armée et de l'Etat. Il se fixa donc au projet de surprendre, par une marche rapide et bien combinée, les *Anglais* et les *Prussiens* et de les détruire séparément. C'est vers ce but, en partie atteint, que furent dirigées les premières opérations de la campagne. *Blucher* était encore le 15 juin à *Namur* et *Wellington* à *Bruxelles* le même jour. Les armées des deux généraux occupaient des cantonnements autour de ces deux villes et à d'assez grandes distances les uns des autres. Aussi les *Prussiens* furent le 15 juin attaqués à l'improviste sur une grande partie de leur ligne, et partout chassés par notre cavalerie légère avec une ardeur qui présageait les succès les plus décisifs.

Un événement bien extraordinaire et non moins imprévu, la désertion d'un lieutenant général, vint étonner l'armée. Dans la matinée du 15, il avait gagné le quartier général du prince *Blucher*, emmenant avec lui deux officiers de son état-major. Cette incroyable défection affaiblissait la confiance des soldats dans leurs chefs, mais ce n'était pas son résultat le plus funeste. Elle avertissait à temps, et d'une manière bien sûre, le général *prussien* des mouvements, de la direction et de la force de l'armée *française*, et elle l'aidait à coup sûr à prendre une résolution salutaire. Cette circonstance a bien influé sur la bataille de *Fleurus* et si, après la seconde Restauration, le général déserteur a été immédiatement pourvu de l'un des premiers emplois de son grade, vous contribuerez sans doute, Monsieur le maréchal de camp, en lui rendant, avec votre impartialité accoutumée, toute la justice qui lui est due, à le faire élever à la première des dignités militaires. La *Prusse* lui doit incontestablement quelques-unes des nombreuses décorations dont feu le prince *Blucher* avait été revêtu à l'envi par tous les princes de l'*Europe*.

La seconde cause qui a empêché la bataille de *Fleurus* d'être décisive, a été la lenteur et l'indécision des mouvements de l'aile gauche sous les ordres du maréchal *Ney* et son peu de vigueur dans l'attaque des *Anglais* aux *Quatre-Bras*. Il est certain que s'il eût occupé de bonne heure, dans la matinée du 16, cette importante position, ainsi qu'on prétend qu'il en avait reçu l'ordre, qu'il y eût contenu par un fort détachement la portion de l'armée *anglaise* qui venait, en toute hâte et sans artillerie, flanquer la droite des *Prussiens*, en débouchant par la route de *Bruxelles* à *Namur*, il est certain, dis-je, qu'il pouvait, avec un corps d'armée fort de près de 44,000 hommes, contenir les *Anglais*, attaquer rapidement les hauteurs de *Bry*, dont il n'était pas éloigné de plus de 4,000 toises, tourner l'armée de *Blucher*, compléter sa déroute et lui enlever tous ses canons et tous ses bagages.

La troisième cause est le retard dans l'attaque du centre de l'armée. Cette attaque décisive n'eut lieu que vers les quatre heures du soir; et lorsque le village de *Ligny* eut été emporté pour la troisième ou quatrième fois, la division de cuirassiers du général *Delort* fut *seule* envoyée à la poursuite de l'ennemi. Cette division enfonça tous les bataillons *prussiens* formés en carré sur le plateau qui domine ce village, chargea et culbuta dix fois toute leur cavalerie, renversa *Blucher* de cheval, mais ne recevant pas de renfort, elle ne put que se maintenir par une vigueur extraordinaire sur un terrain où elle était pour ainsi dire entourée par l'infanterie, l'artillerie et la cavalerie *prussienne*. Pendant ce combat, la seconde division des cuirassiers du corps du général *Milhaud* était restée en réserve, c'est ce que n'explique point l'ouvrage qui a pour titre : *Mémoire pour servir à l'histoire de France en 1815*. Tous les détails dans lesquels est entré l'auteur sur la journée de *Fleurus* sont d'ailleurs parfaitement exacts et conformes à la vérité. Les rapports officiels des lieutenants généraux *Milhaud* et *Delort* sur ces belles charges de la 14ᵉ division vous ont fait connaître combien les 5ᵉ, 10ᵉ, 6ᵉ et 9ᵉ régiments de cuirassiers avaient contribué au gain de la bataille. Ces rapports sont joints aux manuscrits que je me suis empressé de vous adresser, comme document utile à la tâche qui vous reste à remplir; vous aimez qu'on vous seconde dans l'intention louable d'être vrai, juste et impartial.

Enfin, la quatrième cause est dans l'inexplicable lenteur du maréchal *Grouchy* qui, avec deux corps complets de cavalerie, c'est-à-dire avec la moitié de cette armée, s'arrête à deux lieues du champ de bataille, au lieu de poursuivre *Blucher*, l'épée dans les reins, et de profiter du désordre et de la terreur qui régnaient parmi ses soldats

déjà éparpillés entre *Gembloux* et *Vavres* et commettant partout d'affreux excès capables de soulever toute la *Belgique*. *Blucher* n'avait échappé aux cuirassiers de ma division que par un bonheur inouï et à la faveur de la nuit. Les uns ne l'avaient pas reconnu, les autres le croyaient blessé mortellement, et combien leur erreur nous a été funeste. La fortune ne favorisait pas la bravoure. Ainsi le maréchal *Grouchy* avait encore laissé échapper le général *prussien* qui la veille devait, selon toutes les probabilités, rester en notre pouvoir. Cette faute capitale allait non seulement nous ravir tout le fruit d'une bataille si chèrement gagnée, mais nous arracher encore le lendemain une victoire plus opiniâtrement disputée et changer en triomphe la déroute de nos ennemis.

Mes observations sur la bataille du *Mont Saint-Jean* seront l'objet d'une seconde lettre.

Agréez, Monsieur le maréchal de camp, le tribut de reconnaissance et d'estime que méritent vos talents et votre civisme, et recevez, en même temps l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Lieutenant général baron *Delort*.

XCVI

Relation de la bataille de Waterloo par Delort (1).

Arbois, le 19 septembre 1820.

Monsieur le maréchal de camp,

Quoique votre patriotisme n'ait point nui à l'équité, à la vérité et à l'impartialité qui sont les principales qualités d'un historien, on reconnaît néanmoins dans votre estimable ouvrage un cœur vraiment *français*. Aussi je juge de votre douleur par la mienne, quand vous aurez à retracer le désastreux événement qui doit terminer le récit de tant de glorieux faits d'armes et si dignes, hélas! d'un plus heureux résultat. Je viens fixer encore votre attention sur les particularités de cette grande bataille, qui me sont parfaitement connues et vous indiquer avec franchise, et selon mon jugement, les véritables causes

(1) Copie de l'époque.

de cet affreux revers. Les maréchaux *Ney* et *Grouchy* ont été gravement inculpés. Ils ont répondu aux reproches qui leur ont été faits. Vous pèserez impartialement et les inculpations et les défenses. Des amis zélés ont cherché à expliquer la conduite de ces deux généraux de la manière la plus honorable à leur réputation. Et comme cette réputation était fondée sur une longue expérience et des services extrêmement distingués, ils ont trouvé presque tous les *Français* disposés à écouter favorablement des réclamations, suggérées d'ailleurs par les plus nobles motifs et les intérêts les plus sacrés. Ces intérêts et ces motifs portent naturellement à l'indulgence, mais ils ne doivent pas l'emporter sur la vérité ou du moins sur les grandes probabilités, et si les intentions sont incontestablement bonnes, si tous les militaires de l'armée se plaisent à les reconnaître telles, les faits, ce me semble, ne sont pas aussi péremptoires et aussi faciles à justifier. D'abord, il ne serait guère raisonnable de supposer que le plus habile capitaine du siècle ait montré tant d'imprévoyance et d'impéritie dans la conjoncture la plus essentielle à sa gloire et à son existence, et qu'il ait commis des fautes telles que l'honneur d'une résistance inouïe appartiendrait tout entier à la valeur des soldats, et que les généraux ennemis n'auraient eu, pour en triompher, qu'à profiter des mauvaises manœuvres de leur adversaire. Toutefois, je n'affirmerai pas, comme ses apologistes, que son plan était, sous tous les rapports, irréprochable et qu'il y avait développé un plus grand génie que dans ces campagnes qui lui ont mérité, à juste titre, l'admiration des contemporains et de la postérité. J'avoue que je me défie un peu de cette sagesse qui, après tant de travaux, de sacrifices, de sang répandu, après tant de prodiges de tout genre, aboutit au rocher de l'île de *Sainte-Hélène*. Supposons-le dans la situation la plus favorable : admettons que les *Anglo-Prussiens* aient été complètement défaits au *Mont Saint-Jean*. Est-il bien certain que cette victoire signalée eût dissous la ligue des puissances principales de l'*Europe*? Est-il constant qu'un soulèvement terrible eût éclaté dans *Londres* à la première nouvelle de ce désastre, que les ministres *anglais* auraient été infailliblement changés, et que leurs successeurs n'auraient rien eu de plus pressé que d'envoyer des plénipotentiaires demander la paix au quartier général du vainqueur? Voilà pourtant ce que l'on donne comme positif dans l'hypothèse où nous aurions obtenu un plein succès. Une opinion contraire serait-elle dénuée de vraisemblance? Le patriotisme du peuple *anglais* se compose en grande partie d'une haine invétérée et implacable contre la *France*. Cette haine lui fait supporter sans se plaindre,

tous les efforts et tous les sacrifices qui ont pour but notre ruine et notre humiliation. Comme le peuple roi, il a pour principe de ne point faire la paix après une défaite, parce qu'il est convaincu que les victoires seules font les bons traités, et qu'une paix ignominieuse, qui porte atteinte à l'indépendance d'une nation, est le pire de tous les maux. Il est donc présumable que les *Anglais*, même après d'éclatants revers, eussent persévéré, et en supposant qu'aucune puissance ne se détachât de la Sainte Alliance, était-il possible que la *France* pût résister à la conjuration formée contre elle ? On allègue en preuve de cette possibilité la coalition des rois vaincue par la *France* seule, en 1793 et 1794. Mais alors, les princes divisés manquaient de cette unité nécessaire à la réussite de leur dessein, et des circonstances tout à fait dissemblables devaient avoir des effets tout opposés. La *France* ne pouvait espérer son salut que de l'appui de l'*Autriche*. C'est ainsi que *Louis XIV*, accablé par tant de revers et près de succomber sous les coups de ses ennemis acharnés, se releva encore plus par les querelles de la reine *Anne* avec la duchesse de *Malboroug* que par l'éclatante victoire de *Denain*. On prétend et on doit croire pour l'honneur de l'empereur d'*Autriche*, qu'il flottait incertain entre les droits du sang et les vives instances des souverains ses alliés, lorsque la téméraire invasion de *Murat* jusqu'aux rives du *Pô* fixa, à notre détriment, une résolution qui devait causer une extrême répugnance à son cœur et aux plus douces affections de la nature. Il n'est point de concessions auxquelles l'empereur *Napoléon* n'eût dû consentir en 1812, pour empêcher son auguste beau-père de se déclarer contre lui ; car rompant alors tout équilibre, l'*Autriche* nous portait un coup décisif. Mais quels obstacles pouvaient arrêter l'ambition du souverain des *Français*, persuadé que dans la carrière de gloire qu'il parcourait, il ne faisait qu'accomplir les ordres du destin (1) ?

(1) Le spirituel auteur de l'ouvrage intitulé *Galerie politique et morale*, cite à ce sujet l'anecdote suivante. Un jour il venait d'échapper à un complot hardi tramé contre sa vie. On lui représenta qu'il s'était exposé imprudemment et sans nécessité aux coups qu'on pouvait et qu'on voulait lui porter. « Quand ils auraient tiré, dit-il, ils auraient peut-être blessé ou » tué un de mes aides de camp ». — « Et pourquoi pas vous-même », lui répondit-on ? « Parce que je pense qu'il n'en est pas encore temps. Croyez- » vous que j'attribue à moi seul et à mon habileté les choses extraordinaires » que j'ai faites ? Non, une puissance supérieure me pousse et me mène à un » but que j'ignore. Tant que ce but ne sera pas atteint, je suis invulnérable, » inébranlable ; mais dès que je ne serai plus nécessaire, il suffira d'une » mouche pour me renverser. » Ce fait aussi singulier que vrai explique bien

La même cause devait infailliblement produire en 1815 les mêmes effets. Ce n'est qu'appuyé par toutes les forces de l'*Autriche* que l'empereur *Napoléon* pouvait raisonnablement espérer de faire face à tous ses ennemis, et sa défaite, dans les circonstances critiques où se trouvait la *France*, était certaine, dès le moment où les principales puissances de l'*Europe* restaient étroitement unies et liguées contre lui. J'ai déjà remarqué que l'impolitique et téméraire conduite du roi *Murat* ne permettait guère à l'*Autriche* de ne plus faire cause commune avec ses alliés.

Après ces réflexions, je vais mettre tous mes soins, Monsieur le maréchal de camp, à vous expliquer les causes essentielles de cette catastrophe qui, comme les désastres de *Crécy*, de *Poitiers*, d'*Asincourt*, d'*Hocstet*, a été, et pour longtemps, si funeste à la patrie.

L'armée *française*, déduction faite de ses pertes dans la journée de *Fleurus* et du corps détaché du général *Grouchy*, était composée, au moment de la bataille de *Mont-Saint-Jean*, de 95 bataillons, de 110 escadrons et de 240 bouches à feu. La force totale était évaluée à 68,650 hommes. Le corps du maréchal *Grouchy*, spécialement chargé d'observer et de contenir l'armée *prussienne*, comptait 24,800 fantassins, 6,100 cavaliers, 3,200 artilleurs et sapeurs et 102 bouches à feu, en totalité 34,100 hommes. L'armée *anglo-hollandaise* présentait un effectif de 89,500 combattants, dont 20,000 cavaliers, et de 250 bouches à feu. L'armée *prusso-saxonne*, après les pertes essuyées à *Ligny*, était encore forte, le 17 au soir, à *Vavres*, de 75,000 hommes de toutes armes et soutenue par 170 bouches à feu. Ainsi, les armées *anglaise* et *prussienne* réunies à *Waterloo* et à *Vavres*, dans la matinée du 18 juin, nous opposaient 164,500 combattans et 420 pièces d'artillerie. Ces armées excédaient donc la nôtre, puisque le corps du maréchal *Grouchy* n'est point entré en ligne, de 95,850 hommes et de 180 pièces d'artillerie.

Mais comprenons dans nos forces actives le corps du maréchal *Grouchy*, et l'armée *anglo-prussienne* sera encore supérieure à l'armée *française* de 61,750 combattants et de 68 bouches à feu.

Je pense, Monsieur le maréchal de camp, que vous aurez l'attention de joindre au plan topographique de la bataille des tableaux explicatifs de l'organisation des armées respectives, par corps, par division et par brigade, à peu près tels qu'ils se trouvent dans l'écrit qui a pour

des énigmes. Quel péril, quel obstacle, quel conseil auraient pu arrêter les pas de l'homme pénétré d'une pareille idée ? La terre soulevée pouvait-elle lui paraître une barrière contre une ambition inspirée par le ciel et gravée par le destin ?

titre : *Mémoires pour servir à l'histoire de France en 1815*. Ces tableaux me paraissent d'une exactitude incontestable. Je n'y vois qu'une omission facile à réparer. C'est le nom des maréchaux de camp qui commandaient les brigades, et les numéros des régiments dont elles étaient formées. Il n'est pas un militaire *français* qui ne soit jaloux de prouver à ses concitoyens tous les efforts qu'il a faits, en cette grande circonstance, pour assurer la gloire, la prospérité et l'indépendance de son pays. Pour mon compte, je considérerai toujours comme mon plus beau titre de gloire que ma division puisse être citée, dans cette fatale journée, comme l'une de celles qui ont montré le plus de constance, de patriotisme et de dévouement. Malheur aux guerriers *français* qui n'éprouveraient pas de tels sentiments ou qui craindraient de les avouer hautement ! Il faut, pour supporter avec résignation les revers affreux qui attristeront longtemps la *France*, non seulement le témoignage d'une conscience irréprochable, mais encore la certitude de n'avoir rien épargné pour son salut.

Aux yeux du vulgaire, le vainqueur est toujours réputé le plus habile et le vaincu a toujours tort, quelques bonnes dispositions qu'il ait prises. Le succès décide des réputations, et les acclamations qui entourent le char du triomphateur ne sont-elles pas d'ailleurs un juste hommage rendu à la fortune si, comme l'avoue le digne rival du grand *Condé*, quand un général a fait les meilleures dispositions possibles, les trois quarts de l'événement dépendent du hasard? Un homme sage ne se plaît donc pas, sans nécessité absolue, à cette espèce de loterie, où tant de chances sont contre ses talents et où tant de choses indépendantes de lui compromettent mille fois dans un jour les dispositions les plus savantes et la plus rare valeur. Cependant un général victorieux attribue ses succès d'abord à un plan habilement conçu, et il en fait ensuite honneur à l'intelligence de ses lieutenants et à la bravoure de ses soldats. Est-il vaincu, il impute sa défaite à l'inexécution des ordres qu'il a donnés, aux dispositions morales des troupes et à des causes majeures et imprévues qui ont mis en défaut sa prévoyance et sa sagesse. Ceux qui sont accusés se disculpent à leur tour à ses dépens. Les soldats blâment souvent leur chef à tort ou à raison et le peuple accoutumé à des victoires crie à la trahison.

Toutefois qui oserait contester que l'empereur *Napoléon* ne se soit préparé, du 20 mars au 15 juin, par une prodigieuse activité et par des travaux qui surpassent les forces humaines, à résister à tous ses ennemis et à se raffermir sur un trône menacé de toutes parts? Les premières opé-

rations de la campagne reproduisent dans les champs de *Fleurus*, trois fois illustrés par nos armes, le brillant vainqueur de l'*Italie*, et il a tenu à bien peu de chose qu'après trois jours de marche et de combats l'armée *prussienne* n'ait été totalement séparée de l'armée *anglaise* et entièrement anéantie. Elle devait subir à *Ligny*, et selon toutes les probabilités humaines, le même sort qu'à *Yéna*.

Cette armée, étonnée elle-même de notre inconcevable inaction depuis sa défaite, et n'étant poursuivie ni dans la journée du 17 ni dans celle du 18, venait tranquillement s'établir à *Vavres*, pour appuyer la gauche des *Anglais*. Ainsi les deux armées ennemies furent réunies dans la matinée du 17. On perdit tout le fruit de la victoire remportée à *Ligny*, et tandis que les *Anglais* et les *Prussiens* étaient en mesure de se soutenir réciproquement, de funestes retards, de pitoyables manœuvres allaient paralyser 25,000 fantassins, plus de 6,000 chevaux et 102 pièces d'artillerie.

L'ennemi obtenait ainsi d'immenses avantages sur nous. Il était en outre favorisé par la grande supériorité de ses forces, par le terrain dominant sur lequel il s'était placé, et où quelques maisons de campagne lui offraient des points d'appui, enfin par le torrent de pluie qui tomba pendant toute la nuit du 17 au 18. Les terres détrempées et fangeuses devaient rendre extrêmement difficiles les mouvements offensifs de la cavalerie et de l'artillerie, et favoriser ainsi, par de nouveaux obstacles, la défense au préjudice de l'attaque.

Le 18, dès le point du jour, l'armée *anglaise* était rangée en bataille, en avant de *Mont-St-Jean*, couvrant les grandes routes de *Bruxelles* et de *Nivelles*. Sa droite s'appuyait à un ravin, près *Braine-la-Leud*, et sa gauche à la hauteur qui couronne le hameau de *la Haye*. Toutes les dispositions défensives du général *anglais* sont exactement énoncées dans son rapport officiel sur la bataille de *Waterloo*, et il coïncide très bien avec la relation insérée dans le mémoire déjà cité. Ce mémoire décrit avec autant de vérité que d'exactitude l'ordre d'attaque de l'Empereur et ne vous laissera, sous ce rapport, rien à désirer.

Les deux armées, près d'en venir aux mains, présentaient le spectacle le plus imposant. Leur attitude annonçait une bataille sanglante et opiniâtre. Le courage des troupes était, de part et d'autre, stimulé au plus haut degré. Elles n'ignoraient pas que la prééminence des nations était attachée à la lutte terrible qui allait s'engager. Les *Français* combattaient pour l'honneur et l'indépendance de leur pays, et pour venger les défaites des dernières campagnes. Ils montraient une bouillante ardeur ; et leur

maintien faisait redouter à l'ennemi cette furie *française* à laquelle rien ne résiste. Le calme des *Anglais* décelait cette froide intrépidité qui brave les dangers les plus imminents et contre laquelle notre brillante impétuosité a plus d'une fois échoué. Les chefs des deux armées, mais sous des rapports bien différents, inspiraient une égale confiance à leurs soldats.

Le général *français*, doué d'immenses facultés, d'un génie actif, entreprenant, audacieux, n'était jamais arrêté par aucun obstacle. On lui a entendu dire que le mot *impossible* devait être rayé du dictionnaire *français*. Le caractère du général *anglais* était la lenteur, la prévoyance, la timidité et une sorte de défiance de lui-même. L'un étalait avec faste sa supériorité et ne dissimulait point sa prédestination à une domination universelle. L'autre déguisait son orgueil sous les dehors de la bonhomie et de la simplicité. Celui-ci affectait une déférence entière aux ordres de l'autorité établie. Celui-là brisait avec éclat toutes les barrières qui pouvaient entraver son insatiable ambition et son penchant irrésistible au pouvoir le plus illimité et le plus absolu. Equitable, généreux, tout abus d'autorité, toute vengeance personnelle répugnaient à la magnanimité de son âme(1). Récompenser tous les services avec magnificence était, pour lui, la plus noble prérogative de la souveraineté. Présidant à la justice, à l'administration, au gouvernement même, dans les moindres détails, il méritait le sceptre conquis par son épée. Le général *anglais* avait commencé sa réputation militaire par la destruction de l'empire de *Tippo Saïb*, et le soulèvement des *Espagnes* lui avait fourni une occasion facile de l'accroître. La capitulation de *Vimeiro* devint son premier titre de gloire dans la péninsule. Grâces à l'éloignement de l'Empereur, inopinément appelé sur les bords du *Rhin*, à la mésintelligence qui régnait parmi les officiers d'un même grade, à la faiblesse et à l'indolence du roi *Joseph*, il acquit de la célébrité aux combats meurtriers mais indécis de *Busaco*, de *Talaveyra de la Reyna* et de l'*Albuera*. Il avait cependant remporté deux victoires complètes, celle des *Arapiles*, parce que le maréchal *Marmont* n'avait point voulu attendre les renforts que le maréchal

(1) L'histoire a consacré le souvenir du pardon généreux et délicat accordé à une princesse *prussienne*, lorsqu'il tenait dans ses mains une preuve irrécusable du complot tramé contre ses jours par l'époux de cette princesse. Je l'ai vu, le lendemain de la bataille de *Fleurus*, s'affliger du sort des blessés ennemis qu'on avait été forcé d'abandonner pendant la nuit sur le champ de bataille, et leur faire prodiguer les plus prompts secours avec une bonté affectueuse qui pénétra tous ceux qui en étaient témoins, d'une vive et profonde émotion.

Jourdan lui amenait de *Madrid*, et celle de *Vittoria*, parce que chacun des corps de l'armée *française*, n'ayant point un chef unique, agissait d'après sa propre impulsion. Favorisé par d'heureuses circonstances et par toute l'énergie qu'un peuple héroïque déployait contre l'oppression, il avait obtenu de l'*Europe*, déjà prête à se soulever contre d'iniques agressions, le glorieux surnom de libérateur des *Espagnes*. Enfin, poursuivant ses succès, il avait franchi les *Pyrénées*, envahi nos provinces de l'ouest et livré cette bataille de *Toulouse*, où il vainquit avec tant de difficultés une poignée de braves, où tant de sang fut répandu inutilement, puisque le retour de la dynastie légitime était assuré, où l'armée à ses ordres devait finir ses destins et perdre tous ses lauriers, si le maréchal *Suchet* fût venu, avec ses braves soldats, appuyer la glorieuse résistance de son illustre collègue. Le général *français* ayant à peine dépassé son cinquième lustre, avait, comme le vainqueur de *Rocroy*, signalé son début dans le commandement en chef par des succès éclatants. Depuis, des plans savamment conçus, des marches rapides, une activité surnaturelle, une suite de victoires non interrompues pendant quinze ans lui avaient ouvert toutes les capitales de l'*Europe*. Par des prodiges en tout genre il avait éclipsé tous ses rivaux. Les réputations des chefs des deux armées ne peuvent donc être balancées même après la bataille de *Mont-St-Jean*.

Déjà la ligne ennemie avait été reconnue par le général du génie *Haxo*. Elle n'était appuyée par aucune fortification, mais les *Anglais* occupaient par des troupes d'élite le château de *Hougomont* et la ferme de la *Haie-Sainte*, pour couvrir leur centre de droite et leur centre de gauche (1).

Vers neuf heures du matin, l'armée divisée en onze colonnes s'ébranla. De toutes parts les trompettes sonnaient, les tambours battaient aux champs et la musique faisait retentir les airs chéris de la victoire. A dix heures ce grand mouvement était achevé. Le plus profond silence régnait. Toutes les troupes rangées dans un ordre admirable occupaient les positions qui leur avaient été assignées. Aussitôt l'Empereur parcourut toute la ligne et sa présence excita partout le plus grand enthousiasme. L'ardeur des soldats était pour lui le présage de la victoire. Il vint se placer sur les hauteurs de *Rossomme*, d'où il pouvait facilement découvrir les mouvements des deux armées. La réserve

(1) C'est par erreur que j'ai dit, dans ma relation de la campagne de 1815, que les positions de l'ennemi étaient retranchées. Seulement il avait crénelé le château de *Hougomont* et barricadé ses avenues.

occupait, près du quartier impérial, une position centrale, prête à se porter partout où son secours deviendrait nécessaire.

Ces dispositions préliminaires étaient habilement conçues. L'ordre le plus parfait présida à leur exécution. Mais l'armée *anglaise*, ayant son flanc gauche garanti par les *Prussiens*, appuyant sa droite à un ravin, couverte sur son centre par des bosquets et des maisons où des troupes d'élite étaient embusquées, et rangée en bataille sur un plateau dominant qui offrait encore à ses extrémités des points d'appui, l'armée *anglaise*, circonscrite dans un espace peu étendu, sa droite à *Braine-la-Leud*, son centre vers *Mont-St-Jean* et sa gauche à la *Haie-Sainte*, était en mesure de repousser avec succès toutes nos attaques. Toutefois on pourrait, avec fondement, reprocher au général *anglais* d'avoir commis une faute capitale en choisissant un champ de bataille qui laissait derrière lui les défilés de la forêt de *Soignes*. En effet, si le projet de forcer sa ligne par le centre eût réussi, sa retraite devenait bien difficile, ou plutôt se changeait en déroute. Après la défaite de l'armée *prussienne* à *Ligny*, le général *anglais* aurait sans doute agi d'une manière plus conforme aux intérêts des alliés, aux règles d'une sage prudence et surtout aux lois de la guerre, en concentrant son armée plus près de *Bruxelles*. C'est là qu'il devait, ce semble, choisir son champ de bataille, y rallier l'armée *prussienne*, sinon désorganisée au moins ébranlée par ses pertes dans la journée du 16, et attendre dans cette position les renforts récemment débarqués à *Ostende* (1).

A peu près à dix heures du matin, la division du prince

(1) L'auteur du mémoire déjà cité compare une bataille à un drame. En ce sens, l'ordre de bataille primitif est l'exposition ; les mouvements d'attaque, les marches et contre-marches, les incidents de tout genre, favorables ou contraires, que le hasard fait naître, forment un nœud souvent bien compliqué, et le gain ou la perte de la bataille est le dénouement. Ce dénouement auquel la fortune a tant de part ne produit souvent qu'un massacre inutile. Dans de certaines conjonctures il est décisif. Il peut causer l'humiliation, la ruine et l'asservissement de tout un peuple. Dans ce grand drame, le chef de l'armée joue le rôle principal. Le théâtre est un vaste champ où l'art ajoute toutes les combinaisons du génie, où la plus haute valeur se déploie pour sacrifier l'élite de la population de plusieurs contrées. Ces sanglantes tragédies, qui excitent quelques cris de joie et font couler tant de larmes, ont les nations entières pour spectateurs intéressés et attentifs. C'est de leur dénouement qu'elles recueillent la gloire ou la honte, leur ruine ou leur prospérité. Malheur aux peuples qui, hors le cas bien rare d'une nécessité absolue, soit pour maintenir leur indépendance, soit pour repousser une inique agression, se plaisent à ce métier hasardeux et l'encouragent par des applaudissements funestes et insensés !

Jérôme attaqua avec la plus grande vigueur le bois et les jardins du château d'*Hougomont*, mais la brigade des gardes *anglaises* aux ordres du général-major *Bing* s'y maintint pendant plusieurs heures avec une rare intrépidité. La division *Foy* était venue appuyer celle du prince *Jérôme*, et ce n'est que par les efforts soutenus et répétés de la bravoure la plus opiniâtre que le bois et les avenues d'*Hougomont* jonchés des cadavres des intrépides *Anglais* restèrent en notre pouvoir. Mais le château crénelé et défendu par un bataillon ne fut emporté que longtemps après et avec l'aide d'une batterie d'obusiers qui mit le feu aux granges et aux toits.

Pendant ce combat acharné qui, par une puissante diversion, attirait toute l'attention de l'ennemi et occupait l'élite de ses troupes, l'Empereur faisait ses dispositions pour la principale attaque sur le centre de l'ennemi. Cette attaque avait pour but de s'emparer de *Mont-St-Jean*, point d'intersection des grandes routes de *Nivelles* et de *Charleroi* à *Bruxelles*, de séparer ainsi la gauche de la droite des *Anglais*, où était la plus grande partie de leurs forces, de prévenir la jonction des *Prussiens*, enfin de se rapprocher du maréchal *Grouchy* qu'on s'attendait à voir paraître d'un moment à l'autre. Il est évident que ce projet était bien conçu et réunissait tous les avantages. Mais avant de le mettre à exécution, le général *français* ne devait-il pas avoir des renseignements certains sur la position du comte *Grouchy* et être bien assuré que ce maréchal était en mesure de contenir l'armée *prussienne* et de l'empêcher de se jeter, au fort de l'action, sur notre flanc droit et nos derrières ? La lenteur extrême que le comte *Grouchy* avait mise à poursuivre *Blucher* après la bataille de *Ligny* ne devait-elle pas inspirer à l'Empereur une juste défiance sur sa conduite ultérieure ? Fallait-il abandonner à la moindre incertitude la possibilité d'une coopération si nécessaire et si décisive ? D'un autre côté, pouvait-on raisonnablement concevoir des doutes qu'un général qui, jusque-là, avait donné tant de garanties de ses talents, de son activité et de son expérience, manquerait à ses instructions et à ses devoirs d'une manière aussi essentielle, et se fourvoyerait au point d'ignorer entièrement la direction d'une armée battue et qu'il devait suivre, l'épée dans les reins, jusqu'au moment d'une seconde bataille?

Néanmoins, cette défiance de l'Empereur eût été d'autant mieux fondée que, déjà avant onze heures du matin, on apercevait de loin, et dans la direction de *St-Lambert*, des troupes qui se dirigeaient vers le flanc gauche de l'armée *anglaise*. Tous les esprits étaient en suspens. Les uns affirmaient que c'était un détachement du maréchal *Grouchy*, les autres que c'était l'avant-garde de l'armée

prussienne. Cette fâcheuse incertitude dura peu. Un hussard *prussien*, porteur d'une dépêche pour le général *anglais*, et fait prisonnier par la cavalerie légère qui battait l'estrade entre *Vavres* et *Planchenoit*, apprit l'arrivée du corps de *Bulow* fort de 30,000 hommes. Ce corps était intact et d'autant plus redoutable qu'il n'avait point partagé la défaite de *Ligny*. Bientôt ce rapport fut confirmé par les lieutenants-généraux *Domont* et *Subervic*, dont les divisions de cavalerie légère avaient été immédiatement détachées à quelques milles sur notre droite. Ils informèrent non seulement qu'ils étaient en présence de l'avant-garde de l'armée *prussienne*, mais que les patrouilles envoyées de tous côtés n'avaient rien découvert sur les mouvements du maréchal *Grouchy*. Cet événement força l'Empereur de détacher le corps du comte de *Lobau*, pour appuyer la cavalerie légère du général *Domont* et contenir les *Prussiens*. Il espérait, peut-être avec trop de confiance, que dix mille *Français* avantageusement postés, pleins d'ardeur et de dévouement, guidés par un chef d'une fermeté à toute épreuve, résisteraient sur ce point à tous les efforts de *Bulow*, en attendant le corps du maréchal *Grouchy*, et tandis que le centre des *Anglais* serait enfoncé avec une impétuosité irrésistible. Mais l'armée *anglaise* fortifiait ainsi sa résistance de tous les moyens perdus pour l'attaque, et nous avons déjà fait remarquer qu'outre l'avantage de la position, elle avait une immense supériorité de forces (1).

Cependant une vive fusillade était engagée sur toute la

(1) Dans l'incertitude où l'Empereur était sur le corps du maréchal *Grouchy* et après l'opiniâtre résistance des *Anglais* et des *Prussiens*, soit aux *Quatre-Bras*, soit à *Ligny*, il n'est guère possible qu'il ait tenu le propos suivant avant de livrer bataille : « L'armée ennemie est supérieure à la nôtre de près d'un quart, nous n'en avons pas moins quatre-vingt-dix chances pour nous et pas dix contre. » Ce propos serait assurément par trop présomptueux ; car les choses paraissaient telles, même au plus confiant, que les chances entre les deux armées devenaient à peine égales et par les savantes combinaisons du chef, et par la bouillante ardeur des soldats. On lui fait encore dire, à l'approche du corps de *Bulow* : « Nous avions ce matin quatre-vingt-dix chances contre dix. Il ne nous en reste plus que soixante contre quarante. » Ce propos serait encore plus déraisonnable que le premier ; car la position était devenue fort critique. L'Empereur avait cependant sur ses adversaires deux avantages marquants ; le premier, de commander à des troupes d'une même nation, instruites, disciplinées et faciles à diriger vers un but commun ; le second, de combattre deux généraux d'un caractère entièrement opposé, que leurs prétentions au commandement en chef pouvaient désunir et qui avaient sous leurs ordres des peuples jaloux, divisés et se haïssant mutuellement, tels que les *Prussiens* et les *Saxons*, les *Belges*, les *Anglais* et les *Hollandais*.

ligne. Il était midi. L'Empereur avait ordonné au maréchal *Ney* d'attaquer avec vigueur la *Haye-Sainte* et le village de *la Haye*, de chasser les *Anglais* de ces deux postes et de s'établir ainsi entre eux et le corps de *Bulow*. Quatre-vingts pièces d'artillerie soutenaient cette attaque. Elle ne pouvait être mieux confiée qu'à un général qui, par son sang-froid, son coup d'œil exercé et une expérience consommée, avait, sur tant de champs de bataille, décidé la victoire. Mais on prétend que, placé par les événements de 1814 et 1815 dans des situations qui mettaient tous les sentiments, toutes les affections et tous les devoirs d'un brave militaire et d'un homme d'honneur dans la plus déplorable contradiction, sa présence d'esprit n'était plus la même et que l'Empereur s'était repenti, mais trop tard, de l'avoir chargé des commandements les plus importants. Quoiqu'il en soit, les tirailleurs ennemis repoussés sur tous les points, plusieurs positions importantes abandonnées, les réserves des *Anglais* concentrées sur la gauche, des masses entières exterminées par un feu terrible de mousqueterie et d'artillerie, la *Haye-Sainte* emportée par le premier corps aux ordres du général *Reille*, une grande confusion au milieu des équipages, des convois et d'une foule de blessés qui encombraient la route de *Bruxelles*, la stupeur et la consternation du général *anglais*, l'immobilité de ses troupes, l'ardeur des soldats *français*, tout annonçait l'entière et profonde déroute de l'armée *anglaise*. Dans cette situation vraiment critique, le duc de *Wellington* fit charger les brigades des majors généraux *Sommerset* et *Ponsonby*. Ces brigades, formées des 1er et 2e gardes du corps, des dragons de la garde et des 1er, 2e et 3e régiments de dragons *anglais*, fondirent avec impétuosité sur la division du général *Durutte*. Cette division fut sabrée, dispersée, perdit ses aigles et tous ses canons. Mais la 2e brigade de cuirassiers du général *Delort* ayant eu l'ordre de se porter au-devant des cavaliers *anglais* qui couvraient la plaine, profite de leur désordre et leur fait payer cher le succès qu'ils venaient d'obtenir. En un moment, cette brigade, composée des 6e et 9e régiments, ayant à sa tête le maréchal de camp *Farine*, le lieutenant général *Delort* et le lieutenant général *Dejean* qui lui avait apporté les ordres de l'Empereur, s'élance sur la cavalerie *anglaise*, la culbute et jonche tout le champ de bataille de ses morts. Deux régiments *anglais* d'élite furent presque détruits dans cette charge vigoureuse, et malgré l'infériorité de leur nombre et le désavantage d'attaquer un ennemi encouragé par un brillant succès, les cuirassiers ne perdirent pas un seul homme et comptèrent à peine quelques blessés. Les canons furent repris et l'infanterie fut promptement ralliée.

Le succès de la bataille paraissait alors certain. L'Empereur était près d'atteindre son but. Il allait séparer les deux armées et parvenir à la grande route de *Bruxelles*. Il était trois heures. Mais les 2e et 4e corps *prussiens*, qui s'étaient mis en marche au point du jour, avaient franchi l'étroit défilé de *Saint-Lambert*, avaient pris une position masquée par la forêt de *Frischermont*, pour attaquer dans le moment le plus opportun les derrières de l'armée *française*, tandis que le premier corps s'avançait par *Ohain*, pour attaquer simultanément notre flanc droit. Le 3e corps devait suivre ce mouvement. Ainsi toute l'armée *prussienne*, moins le 3e corps aux ordres du général *Thielman*, qui fut contraint de s'arrêter à *Vavres*, était devant nous, débordait toute notre droite, et par une fatalité inconcevable, ce mouvement décisif s'était opéré tranquillement, à travers des défilés extrêmement difficiles, sans que le maréchal *Grouchy*, avec plus de trente mille fantassins, la moitié de notre cavalerie et cent pièces de canon, eût songé à l'inquiéter.

Le corps du comte de *Lobau*, qui plusieurs fois avait repoussé *Bulow*, ne suffisait plus pour arrêter une armée. L'Empereur fut obligé d'envoyer à son secours les lieutenants généraux *Duhesme* et *Morand*, avec deux divisions de la jeune et de la vieille garde et une forte batterie d'artillerie.

Les *Anglais*, doublement favorisés et par l'approche de l'armée *prussienne* et par la diminution des troupes dirigées contre eux, reprirent courage. La cavalerie légère du général *Jacquinot*, qui poursuivait vivement l'ennemi sur le plateau de la *Haye*, fut chargée et ramenée en désordre par une grande partie de la cavalerie *anglaise*. Les cuirassiers du général *Milhaud* (divisions *Vathier* et *Delort*) se portèrent rapidement à son secours et aux cris de « Vive l'Empereur ! » la cavalerie *anglaise* fut repoussée et enfoncée de toutes parts. Les intrépides cuirassiers poursuivirent leurs succès, chargèrent les carrés des gardes *anglaises*, les rompirent, couvrirent le terrein de morts, mais ils ne purent, en raison du terrain, profiter de tous les avantages de ces brillantes charges, dans lesquelles le fourrier *Isaac Palan*, du 9e, et le maréchal des logis *Aubert*, du 10e de cuirassiers, enlevèrent chacun un drapeau.

Forcées de rétrograder de quelques pas, ces deux divisions, chargées par la cavalerie *anglaise*, firent volte-face et la contraignirent de chercher son salut sous la protection de son infanterie. Mais placées à l'extrémité du grand plateau où elles étaient exposées au choc de toute l'armée *anglaise*, il devenait d'une nécessité urgente de les renforcer par le corps de cuirassiers du lieutenant général

Kellermann, formé des divisions *Lhéritier* et *Roussel d'Urbal*, et par la division de la cavalerie de la garde impériale, commandée par le général *Lefèbre des Nouettes*. Cette cavalerie réunie, après avoir enfoncé plusieurs carrés, sabré des milliers de fantassins. repoussé à diverses reprises toutes les charges de la cavalerie, soutint, à peine appuyée de quelques bataillons, tous les efforts répétés de l'armée *anglaise*. Le général *Lhéritier* tombe grièvement blessé d'un coup de feu à travers le corps. Le chef d'état-major du général *Milhaud* est tué. Les lieutenants généraux *Milhaud* et *Delort* ont plusieurs chevaux tués sous eux, leurs habits et leurs chapeaux criblés de balles. Ce dernier est en outre blessé d'un coup de feu et de plusieurs coups de sabre. Presque tous les officiers supérieurs sont mis hors de combat. Les morts encombrent le terrain sur lequel cette cavalerie est placée; mais sa constance héroïque ne peut être ébranlée, ni par les charges multipliées des cavaliers *anglais*, ni par le feu terrible de leur artillerie et de leur mousqueterie. Les circonstances étaient telles que tout mouvement rétrograde eût compromis l'armée *française*, et que ces dix mille cavaliers d'élite durent affronter, pendant plus de trois heures, la mort la plus imminente pour se maintenir, en face de toute l'armée *anglaise*, sur le terrain qu'ils avaient conquis. On peut affirmer que nos fastes militaires ne présentent pas, peut-être, un pareil trait de dévouement, au milieu des prodiges qui rendront à jamais mémorable le courage des soldats *français*. L'Empereur parcourait alors toute la ligne sous une grêle de balles et de mitraille. Le brave général d'artillerie *Deveaux*, qui l'escortait, est emporté par un boulet, et dans le moment où les services qu'on espérait d'un officier aussi distingué rendaient sa perte encore plus sensible. Il est remplacé par le général *Lallemant*, qui peu après est blessé. Toutes ces circonstances retardaient les prompts et efficaces secours qu'on attendait de l'artillerie de réserve.

Ce grand mouvement de cavalerie, où tant de bravoure fut déployée en pure perte, avait été ordonné par le maréchal *Ney*. A coup sûr, c'était commettre une grande imprudence. Il nous semble que les progrès de l'ennemi sur notre droite et sur nos derrières exigeaient alors que cette cavalerie d'élite, appuyée par plusieurs bataillons de la garde impériale, fût placée en réserve vers *Planchenoit*. Dans une position où cette cavalerie aurait eu carrière pour agir librement, il est permis d'assurer qu'elle eût rétabli les affaires, repoussé les *Anglais* et les *Prussiens* et réparé tous les revers. Le dévouement dont elle a fait preuve justifie cette assertion. Avec cette invincible cavalerie l'Empereur fût resté maître du champ de bataille, et

comme les armées alliées avaient éprouvé des pertes en tués et blessés triples des nôtres, comme le maréchal *Grouchy* pouvait se réunir à nous le lendemain, au point du jour, avec son corps d'armée qui n'avait point été entamé pendant le plus sanglant des combats, il paraît constant que les ennemis eussent effectué leur retraite, et que, dans le cas où ils eussent voulu recommencer la bataille, toutes les chances de succès étaient cette fois en notre faveur. Le maréchal *Ney* eut non seulement le tort de faire agir prématurément la cavalerie, mais il la fit encore charger dans un terrain montueux, peu favorable pour ses évolutions, et où, n'étant pas appuyée par de fortes masses d'infanterie, elle ne pouvait tirer aucun parti de ses premiers succès. Le pis de cette fausse manœuvre était de l'avoir mise dans une position à se sacrifier inutilement, sans pouvoir avancer ni reculer (1).

Cependant l'armée *prussienne* tout entière s'avançait dans la direction de la *Haye-Sainte* et de *Planchenoit*, favorisée par un terrain en forme d'amphithéâtre, où son artillerie, descendant progressivement sur les monticules qui le dominaient, protégeait les brigades d'infanterie qui se formaient successivement pour se porter en avant et par échelons. Il est juste de dire que ces mouvements combinés furent exécutés avec ordre et précision. Déjà le prince *Blucher* arrivait à la *Haye*, où la 4e division du 1er corps, le même qui avait été enfoncé vers midi par les dragons *anglais*, n'opposa qu'une faible résistance. On dit même que quelques traîtres proférèrent le cri funeste de « Sauve qui peut! » Cette division, quoique luttant contre des forces bien supérieures, pouvait encore longtemps arrêter les progrès de l'ennemi. Le désordre commençait à gagner toute la droite, lorsque l'Empereur fit crier « Victoire! » en annonçant l'arrivée de *Grouchy*. Cette fausse nouvelle, ranimant pour un moment l'ardeur des soldats, ne tarda pas à être démentie et produisit un décourage-

(1) Sans prévoir tous les progrès des *Prussiens* sur nos derrières, j'arrêtai la brigade du maréchal de camp *Farine* qui, sur l'ordre direct du maréchal *Ney*, et sans ma participation, se portait vers le grand plateau. Je lui enjoignis de ne point se séparer de la division, en lui observant que je n'avais d'ordre à recevoir que du général qui commandait le corps dont ma division faisait partie. Pendant cette contestation qui suspendait le mouvement de cette brigade, le maréchal *Ney* vint lui-même, pétillant d'impatience. Il persista non seulement dans l'exécution de son premier ordre, mais il demanda au nom de l'Empereur les deux divisions. J'hésitais encore... J'observais que la grosse cavalerie ne devait pas attaquer sur des hauteurs une infanterie qui n'avait point été ébranlée, et bien disposée à se défendre. Le maréchal s'écria : « *En avant, il s'agit du salut de la France!* » J'obéis à regret, en faisant des vœux pour qu'une manœuvre si imprudente ne fût pas une des causes de sa perte.

ment d'autant plus grand que la dernière de nos espérances était frustrée. L'ennemi nous avait entièrement tournés, et il était près de pénétrer dans le village de *Planchenoit*.

L'Empereur, dans cette conjoncture éminemment critique, voulut tenter un dernier effort; il fit former la réserve de sa garde en colonnes d'attaque, mais les *Anglais* portèrent sur les points menacés et des renforts et une artillerie formidable, et cette garde, en avançant, eut une telle décharge de balles et de mitraille à essuyer que ses rangs furent aussitôt rompus et qu'il leur devint impossible de se reformer Ce feu terrible ne peut être comparé qu'à un violent orage où des éclairs sillonnent sans cesse la nue, où les détonations continuelles d'un tonnerre qui sème la dévastation et la mort, avec un horrible fracas, se mêlent à un torrent de grêle et de pluie. Vainement la cavalerie de réserve de la garde impériale, aux ordres du général *Guyot*, essaya, par une charge vigoureuse, de protéger la garde à pied, cette division fut accablée par des forces supérieures. Les cuirassiers eux-mêmes abandonnèrent le champ de bataille conquis avec tant de valeur et défendu non moins vaillamment. Les *Prussiens* arrachaient à la garde impériale, qui s'y défendit avec sa valeur accoutumée, le village de *Planchenoit*, et toute l'armée *anglaise* marchait en avant. Les généraux ennemis se rencontrèrent à la ferme de la *Belle-Alliance*. La bataille était perdue. Les soldats de toutes armes fuyaient pêle-mêle, confondus, insensibles à la voix de leurs chefs et de leurs officiers. Les routes, peut-être encombrées à dessein par la trahison, laissèrent presque tous nos canons, nos caissons et nos bagages au pouvoir de l'ennemi. La voiture même de l'Empereur devint la proie des hussards *prussiens*. Enfin la déroute était complète et les pertes de la *France* irréparables. De mauvais *Français* augmentaient partout la confusion et excitaient les soldats à la désertion. Aussi le plus effrayant désordre régna dans l'armée jusqu'à son arrivée sous les murs de *Paris*.

Voilà, Monsieur le maréchal de camp, des détails certains et exacts sur cet affreux désastre. Vous remarquerez qu'ils ne coïncident pas entièrement avec la relation du général *Gourgaud* et le mémoire dont j'ai déjà fait mention. Mais ces écrits, très vrais et fort estimables d'ailleurs, ressemblent quelquefois à un mémoire ou justificatif ou apologétique. Comme toutes les circonstances de cette grande bataille doivent être avidement recueillies par tous les *Français* et par les étrangers eux-mêmes, il importe de faire à chacun la part qui lui est due dans ce mémorable événement et de ne rien affirmer qui puisse être contredit avec fondement. Même après de si grands

revers, nous pouvons encore rendre justice à nos ennemis. L'armée *française* n'a jamais combattu avec plus de vaillance que dans cette fatale journée, et la victoire ne lui a été arrachée. à l'entrée de la nuit, que par un de ces incidents hors de toutes les probabilités humaines. Quand nos guerriers reparaîtront sur un champ de bataille, le désir de venger un revers éclatant enflammera sans doute leur courage, mais la journée de *Mont-Saint-Jean* ne se confondra pas, dans leur souvenir, avec ces journées malheureuses qui ont flétri la gloire de nos armes.

Après avoir lu bien attentivement les deux mémoires plusieurs fois cités, j'ai trouvé plus justes encore les observations sur les batailles de *Ligny* et de *Mont-Saint-Jean* contenues dans le second manuscrit que j'ai eu l'honneur de vous faire remettre, et je dois persister dans ces observations, sauf quelques légères erreurs que cette lettre et la précédente ont pour but de rectifier.

Il ne me reste plus, Monsieur le maréchal de camp, qu'à vous indiquer succinctement, et en me résumant, toutes les causes de la perte de cette grande bataille.

La *première* et la plus incontestable est la conduite du maréchal *Grouchy* dans les journées des 17 et 18. Ses fausses manœuvres et son inexplicable lenteur nous ont privés de la moitié de nos forces, lorsque chacune des armées *anglaise* et *prussienne* était déjà bien superieure à la nôtre.

La *seconde* est l'intrépidité de l'infanterie *anglaise*, qui a opposé, pendant toute la journée, aux attaques les plus impétueuses et les plus terribles une fermeté inébranlable.

La *troisième* est la persistance de l'Empereur à suivre son plan d'attaque contre les *Anglais*, lorsqu'il a été bien averti que toute l'armée *prussienne* débordait son flanc droit et qu'il n'avait plus à compter sur la coopération efficace et nécessaire du maréchal *Grouchy*.

La *quatrième* est d'avoir fait charger prématurément l'élite de la cavalerie *française*, sur un terrain montueux, de difficile accès, défendu par plusieurs lignes d'infanterie, par toute la cavalerie *anglaise*, par une artillerie formidable, et sur lequel cette cavalerie ne pouvait, à coup sûr, obtenir de succès décisif.

La *cinquième* est de n'avoir pas tenu au moins une bonne partie de cette cavalerie d'élite en réserve, pour s'opposer, en temps opportun, aux progrès de l'armée *prussienne*, la contenir et la repousser. Je ne doute pas que cette cavalerie, appuyée de plusieurs bataillons de la garde impériale et convenablement placée, n'eût rétabli les affaires, quelque désespérées qu'elles aient pu paraître, et repris le champ de bataille.

La *sixième* est le peu de résistance opposée par quelques bataillons du 1er corps d'infanterie, quand le prince *Blucher* se présenta au village de *la Haye*. Cette position importante, presqu'aussitôt abandonnée qu'attaquée, devait être défendue avec une invincible opiniâtreté. Ces bataillons donnèrent, dans le moment le plus critique, un funeste exemple. Cette molle conduite encouragea les *Prussiens* et facilita la prompte réunion de toutes leurs forces.

La *septième* enfin est le défaut de confiance d'un bon nombre de soldats dans quelques généraux et dans quelques officiers. Depuis la désertion du général *Bourmont*, et en raison même des événements si divers de 1814 et de 1815, ils les supposaient, à la vérité contre toute vraisemblance, disposés à la trahison ; mais leurs craintes et leurs défiances influèrent évidemment sur leur conduite devant l'ennemi.

Si les *Français*, pour me servir de l'heureuse expression d'un militaire distingué, n'eussent pas vu alors deux *Thèbes* et deux soleils, si l'amour de la patrie, l'horreur de la domination étrangère et un danger commun avaient pu confondre tous leurs sentiments, l'armée se serait facilement ralliée à *Laon*. Le corps du maréchal *Grouchy*, qui n'avait essuyé que de légères pertes aux combats de *Vavres* et de *Namur* et dont l'artillerie était intacte, serait venu la rejoindre dans cette ville. Les deux armées *anglaise* et *prussienne*, après avoir acheté si cher la victoire de *Mont-St-Jean*, n'auraient pas osé peut-être nous attaquer dans une position aussi formidable. *Paris*, revenu de sa stupeur, aurait achevé ses travaux défensifs, et la *France* pouvait encore être sauvée.

Cette opinion n'est point invraisemblable, si l'on considère qu'en approchant de *Paris*, plusieurs corps s'étaient déjà réorganisés, que quelques pelotons de cuirassiers de la division du général *Delort* avaient suffi pour contenir, pendant trois lieues, toute l'avant-garde ennemie, que, peu de jours après, le général *Excelman*, avec sa division de dragons, avait battu et exterminé plusieurs régiments de cavalerie *prussienne*, près de *Versailles*, et que l'infanterie campée dans la plaine de *Grenelle* avait repoussé plusieurs attaques combinées des *Anglo-Prussiens*.

Mais la désunion des Chambres, en forçant *Napoléon* d'abdiquer une seconde fois l'empire, les intelligences pratiquées dès lors avec les généraux ennemis par un personnage revêtu d'une grande autorité et qui, dans cette malheureuse conjoncture, sacrifia la patrie à sa sûreté personnelle, enfin les plus perfides machinations amenèrent cette désastreuse et humiliante convention de *St-Cloud* qui ouvrit les portes de *Paris* à l'ennemi et relégua l'armée *française* sur la rive gauche de la *Loire*.

Je désire vivement, Monsieur le maréchal de camp, que ces observations puissent vous être de quelque utilité. Je les crois bien fondées et écrites avec un cœur *français*, mais avec un esprit dégagé de toute prévention.

Je vous renouvelle, Monsieur le maréchal de camp, l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

ŒUVRES DU GÉNÉRAL DELORT

Delort a écrit en prose et en vers. Il avait l'habitude de joindre à ses poésies des notes sur les sujets les plus différents, littéraires, politiques ou militaires pour la plupart. Quelques-unes de ces notes constituent, par leur étendue et leur allure, de véritables dissertations. Une partie des œuvres de Delort est encore inédite. Plusieurs ne se retrouvent pas.

1° Projet sur l'organisation, la discipline et l'administration de l'infanterie à la paix (1).

2° *Relation du début de la campagne d'Italie de 1799* (nivôse-floréal), en particulier des combats de Lecco et de la retraite des défenseurs de ce poste.

3° *Eloge funèbre du général en chef Joubert*, prononcé dans le temple décadaire de la commune d'Arbois, le 10 vendémiaire an 8, par le citoyen J. A. A. Delort, chef d'escadron au 22e régiment de cavalerie, ex-adjoint au général divisionnaire Serrurier. Petit in-8°, 24 pages (A Arbois, de l'imprimerie d'Anatoile Javel. An VIII de la République).

4° Projet d'organisation des troupes à cheval (2).

5° Epître en vers à Jacob (3).

6° Epître sur l'Italie ou relation de son voyage pour rejoindre le 24e régiment de dragons (4).

7° *Relation en vers des campagnes du 24e régiment*

(1) Le ministre de la guerre à Delort, 26 novembre 1797 (P. D., 9).
(2) Moncey au ministre de la guerre et à Delort, 17 juin 1801 (P. D., 25, 26).
(3) M. Pierre à Delort, 25 décembre 1806
(4) M. Pierre à Delort, 2 avril 1807.

de dragons pendant les années 1808 et 1809 ou Epître au 24e régiment de dragons par son colonel. Reuss en Catalogne, 11 mars 1809 (P. D., 42) (1).

8° Eloge du général Salme, tué le 27 mai 1811, à la tête des compagnies d'élite du 7e régiment d'infanterie de ligne. Du camp sous Tarragonne, armée d'Aragon, le 16 juillet 1811. Le colonel commandant le 24e régiment de dragons, baron d'Empire.

9° *L'ombre d'Annibal* sur les ruines de Sagonte. Poëme sur la bataille gagnée, le 25 octobre 1811, par l'armée d'Aragon aux ordres de S. E. le maréchal de l'Empire Suchet, dédié à Madame la comtesse son épouse (P. D., 53).

10° Discours prononcé à la distribution des prix du collège d'Arbois. Août 1814.

11° Mémoires sur la guerre d'Espagne (2).

12° *Observations à un maréchal de camp sur la cam-*

(1) La Muse du 24e de dragons ne voulut pas demeurer en reste avec « le plus aimable des colonels. » Voici la poésie que Delort reçut vers le temps où il allait passer général :

Les officiers du 24e régiment de dragons à leur colonel baron *Delort* pour célébrer l'anniversaire de son arrivée au corps.

Pour célébrer cet heureux jour
Ce jour où le sort prospere
Nous accorda pour fixer notre amour,
Un maître dans un tendre pere,
O Muse, exauce tous nos vœux,
  Par tes accords harmonieux
Attendris et pénetre l'âme
Du guerrier que l'honneur seul enflame.
  Il fut choisi par les dieux
Pour nous conduire à la victoire,
Attirer sur nous tous une durable gloire,
  Aux lauriers mêle des fleurs,
Muse ; il naquit de ta bienfaisance,
Le sentiment lui gagna tous les cœurs,
  Peins lui notre reconnaissance,
Nos souhaits, nos tendres désirs.
  Muse, module tes soupirs,
Dans peu de jours l'intérêt de la France
Va nous ravir, hélas ! le vrai bonheur.
Muse, interromps le cri de ta douleur,
Fais avec joie un sacrifice
Qui va secher nos regrets et nos pleurs,
Bénis le sort dont la justice
L'appelle à de plus grands honneurs.

8 mai 1811.

(2) Delort à un maréchal de camp. P. D., p. 135.

pagne de 1815, accompagnées de la copie des rapports officiels de Milhaud et de Delort sur la bataille de Ligny (1).

13° *Lettre à un maréchal de camp sur la guerre d'Espagne et sur les événements de 1815*. Arbois, 19 août 1820 (P. D., 95).

14° *Lettre à un maréchal de camp contenant la relation de la bataille de Waterloo*. Arbois, 19 septembre 1820 (P. D., 96).

16° *Odes d'Horace traduites en vers français*, avec le texte en regard et des notes, par un ancien général de division de la Grande Armée (Paris, Lecointe ; Arbois, Auguste Javel, 1831).

Delort offrit son ouvrage à la Reine, avec cette poésie restée inédite :

Vous dont l'esprit, le bon sens, la sagesse,
Les soins touchants, la bonté, la douceur,
D'un Roi chéri captivent la tendresse,
Dissipent les ennuis, augmentent le bonheur,
Daignerez-vous, accueillant son ouvrage,
D'un vieux guerrier exaucer les désirs ;
N'en doutez pas, sûr de votre suffrage,
Il s'enorgueillirait du fruit de ses loisirs.
Ami d'Auguste, enjoué, doux, sévère,
Changeant sans cesse et de forme et de ton,
Brillant poëte, Horace doit vous plaire,
Comme vous, à la grâce, il unit la raison.

17° *Précis historique de la campagne de 1815* en réponse à la relation de cette campagne par un major prussien (*Journal des sciences militaires*) (2).

18° *Au Roi, à la Reine, à la famille royale* (3). Poésie (Arbois, Aug. Javel, 1843. *Odes d'Horace*, 2e édition, I, p. 232).

(1) P. D., pp. 136, 141, 149, n. 1, 158.
(2) *Odes d'Horace*, II, p. 331.
(3) A l'occasion de la mort du duc d'Orléans.

19° *Odes d'Horace traduites en vers français*, avec le texte en regard, par M. le baron Delort, lieutenant général, pair de France, aide de camp du Roi, grand cordon de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis et de la Couronne de fer, ancien député du Jura, etc., 2e édition. Deux volumes (Paris, Firmin Didot, 1844).

20° *Les galeries de Versailles*. Epître au roi Louis-Philippe. Poésie (*Odes d'Horace*, II, p. 405) (1).

21° *La ville et la campagne*. Traduction d'Horace, livre II, satire 6 (Arbois, Aug. Javel). Poésie (2).

22° Remarques critiques sur l'ode de Victor Hugo intitulée « Lui ».

23° De très nombreuses poésies fugitives, entre autres :
Portrait. Etrennes à Mme Paupe (1er janvier 1824).
A Mme Jacob M...

En abordant Ferney, d'un pur respect saisi...

(Château de Verreux, 18 juin 1825).

Des quatrains à M. Fabri, au général Bachelu, à M. le procureur général Borelli, au poëte Barthélemi, à Mme Auguste Delort :

Ma sœur, j'entends vanter partout
Votre esprit orné, votre grace,
La pureté de votre goût,
Vous devez donc aimer Horace.

Une chanson sur le vin d'Arbois (3).
Des épigrammes :
Epithalame d'un légitimiste.

O noble chevalier...

(1) Les épreuves avec corrections de l'auteur existent.

(2) Egalement en épreuves corrigées par l'auteur et cette annotation de sa main : « Au château de *Vadans*, 14 septembre 1845. On a oublié la date. Ce titre n'est pas le mien. Mon titre était : *Hoc erat in votis*. »

(3) M. Pierre à Delort. Versailles, 26 octobre 1806.

[Les juges d'Arbois]. 15 janvier 1821.

Sans nul préliminaire.
Cassons ce jugement.
Disait le président
De la royale cour. — Examinons l'affaire,
Réplique un conseiller. — Besoin n'est qu'on diffère,
Répond le premier opinant,
Un seul mot, en telle matière
Doit décider toutes nos voix.
C'est que le jugement qu'à la cour on défère
Émane des dandins qui siègent dans Arbois.

A M. le maire d'A...

Si nous formons des vœux pour qu'en leur saint asyle
Rentrent ces pauvres sœurs, que vous traitez si mal.
C'est que leur charité là peut nous être utile.
Car si vous régissez plus longtemps notre ville,
Nous serons, quelque jour, réduits à l'hôpital.

Des élégies :

J'ai vu se disperser cette invincible armée...

(1er janvier 1822).

Dans ce paisible lieu, du monde dégoûté...

Elégie imitée du grec, avec cette épigraphe de Voltaire :

L'amour, ce don du ciel, digne de son auteur.

Des charades et des logogriphes.
Des madrigaux (1).
Des stances et des odes :
La ressemblance.
Le bois de .....

Frais asyle, bois solitaire...

(1) M. Pierre à Delort. Versailles, 18 novembre 1807.

O fleur du mois de mars, aimable violette...
Je ne demande point aux dieux
Les dignités, les honneurs, les richesses...

Le songe accompli (Paris, 1er mai 1837).

A l'auteur du tableau de Castalla (10 juin 1837).

A M. l'abbé Plumey, nommé curé de Vadans. Stances. Par un habitant de Vadans. Imprimé.

Imitation de l'ode italienne

Piangete, grazie, piangete, amori...

Traduction de l'ode anglaise à la famille royale, après l'attentat du 25 juin 1836.

Au Roi (Jour de l'an 1833).

A la Reine, après les troubles d'Arbois (Neuilly, 2 juillet 1833).

Lorsqu'un parti, dans son erreur fatale,
Du plus sage des Rois trahissant les bienfaits,
S'abandonnait à de honteux excès.
Je n'osais plus parler de ma ville natale ;
Mais quand la Reine des Français,
Qui, par un heureux assemblage.
A toutes les vertus unit tous les attraits,
Du vin qu'aimait Henri daigne accueillir l'hommage,
Daigne me dire avec bonté,
Avec un aimable sourire,
Général, à votre santé,
Dès ce moment ma honte expire
Et ces mots gracieux à mon cœur attristé
Rendent le calme et la félicité.
Grâce à la Reine, ma patrie
A l'amour le plus tendre a repris tous ses droits,
Je lui pardonne une courte folie
Et je suis fier d'être né dans Arbois.

NOTE

sur les services militaires des frères du général Delort d'après les archives du ministère de la guerre.

Les frères du général Adrien Delort, Augustin-Ozias, dit Auguste, et Jean-Baptiste, ont servi, comme lui, dans la cavalerie. Adrien était leur aîné. Il s'est toujours efforcé de les avoir près de lui, de les attirer dans les corps qu'il commandait. C'est à lui qu'ils ont dû, en grande partie, leur formation militaire. « Il leur a prodigué les soins d'un tendre père. »

Auguste, né le 25 février 1777, avait quinze ans et demi lorsqu'il entra au service [1]. Le 12e bataillon des volontaires nationaux du Jura s'organisait. Auguste, « désirant de combattre les ennemis de la République », s'y enrôla des tout premiers. D'emblée ses camarades l'élurent caporal [2]. Il fit les campagnes de 1792 et de l'an II (1793-1794) à l'armée du Rhin. Cependant Adrien était nommé capitaine de cavalerie et passait à l'armée des Alpes comme adjoint aux adjudants généraux. Au mois de germinal an II (mars-avril 1794), on formait dans cette armée la compagnie des guides à cheval. Auguste obtint d'entrer dans ce corps d'élite [3]. Il lui manquait les

(1) Documents principaux sur Auguste Delort : 1° Lettre du chef de la 4e division, 1re subdivision, pour le ministre de la guerre, à Auguste Delort. 1er ventôse an IV (20 février 1796). Mémoire de proposition pour la solde de retraite en faveur de M. Delort, capitaine à la 9e compagnie du 12e régiment de cuirassiers. 13 juillet 1808.

(2) « Volontaire et caporal au 12e bataillon du *Jura*, à sa formation en septembre an 1792. » (Mémoire de proposition pour la solde de retraite).

(3) Il servit au 12e bataillon jusqu'au 20 germinal an II (9 avril 1794). Lettre précitée du ministère.

connaissances théoriques nécessaires au service de la cavalerie. Pour les lui procurer, Adrien le fit employer en qualité de secrétaire à l'état-major de l'adjudant général Colinet, dont il était lui-même l'adjoint. Le corps des guides fut réorganisé au mois de messidor an III (juillet 1795), et finalement licencié, Auguste se trouva réformé[1]. Il reçut l'autorisation de rentrer dans ses foyers. Il lui en coûtait de renoncer au service. Il s'était mis, par son travail et son « grand attachement à tous ses devoirs », en état d'être proposé au comité de salut public pour une place de sous-lieutenant de cavalerie[2]. Mais la demande qu'il présenta n'eut aucune suite. Il dut quitter l'armée. « Afin de n'être pas confondu avec les lâches qui ont abandonné leurs drapeaux et qui cherchent, par toutes sortes de moyens, à éviter de les rejoindre », il sollicita, par l'intermédiaire d'Adrien « un congé absolu » jusqu'à l'âge de la réquisition. Le ministère lui adressa une lettre qui attestait la régularité de sa situation[3].

Vers la fin de 1797, Adrien avait été nommé capitaine au 24e de cavalerie. Auguste, qui venait d'atteindre sa vingtième année, renouvela sa demande, en indiquant sa préférence pour le régiment où son frère était employé. Cette démarche fut encore inutile[4]. L'année suivante,

(1) 20 messidor an III (8 juillet 1795). Lettre précitée du ministère.

(2) Certificat de l'adjudant général Colinet faisant fonctions de chef d'état-major de la 4e division de l'armée des Alpes et de la place de Lyon. 30 fructidor an III (16 septembre 1795). Certificat de César Oubxet, général de brigade commandant la place de Lyon. Même date.

(3) « Le ministre me charge de vous prévenir que vous êtes suffisamment autorisé à rester dans votre commune, puisque la compagnie de guides à laquelle vous appartenez n'existe plus, que vous n'êtes pas de la réquisition et vous avez été dispensé du service en vertu d'un ordre de l'état-major général de l'armée des *Alpes* » (Lettre précitée). La lettre porte cette annotation, d'une autre main : « remis au citoyen *Delort*, adjoint aux adjudants généraux, employé dans l'armée de l'intérieur. » *Paris*, 23 ventôse (13 mars).

(4) Auguste Delort au Directoire exécutif. Arbois, 15 ventôse an VI (5 mars 1798). — En 1799, un ami d'Adrien Delort, le citoyen Vimar, membre du conseil des Anciens, appuyait, par une lettre au citoyen Merlin, membre du Directoire exécutif, une nouvelle pétition d'Auguste. Celui-ci sollicitait « une sous-lieutenance dans l'arme de la cavalerie pour être à portée de rejoindre son frère attaché à l'état-major de la division

Adrien était devenu chef d'escadron au 22e de cavalerie. Auguste fut admis dans ce régiment comme simple cavalier. Il fit les campagnes de 1799 et de 1800 aux armées du Rhin et d'Italie. Brigadier-fourrier peu après son entrée au corps, maréchal des logis en 1800, il fut enfin promu sous-lieutenant le 21 avril 1801 [1]. Adrien le fit venir avec lui au 18e de cavalerie et au 2e de cuirassiers [2].

A partir de ce moment, les deux frères sont séparés et bientôt aux extrémités opposées de l'Europe. Adrien devient major du 9e dragons et colonel du 24e. Il combat à Austerlitz, en Calabre et en Espagne. Auguste suit, au 2e cuirassiers, la campagne de 1805 en Autriche. Le 1er octobre 1806, il est promu lieutenant et passe au 12e cuirassiers. Il fait la guerre en Prusse et en Pologne. A Friedland, dans

commandée par le général *Serrurier*. Le Directoire exécutif vient d'élever ce frère, extraordinairement et à titre de récompense, du grade de capitaine de cavalerie au grade de chef d'escadron. Le jeune *Delort*, » concluait Vimar, « est impatient de servir sa patrie » (Vimar à Merlin, 25 floréal an VII, 14 mai 1799).

(1) Tous les chefs d'Auguste Delort contribuèrent à sa nomination : « Ce jeune homme sert depuis le commencement de la Révolution ; il a été déjà proposé au gouvernement pour l'emploi de sous-lieutenant dans le 24e régiment. Ses connaissances, son éducation, son excellente conduite et les progrès qu'il a faits dans l'art de l'équitation le rendent digne de cette place » (Le chef d'escadron commandant Delort. 14 pluviôse an IX, 3 février 1801). — « Jeune homme plein de zèle, de capacité et très propre à faire un bon officier » (Le général de division Kellermann. Même date). — « L'éducation qu'il a reçue le rend propre à devenir un officier très distingué : il est frère du chef d'escadron *Delort*, officier du plus rare mérite » (Le chef de brigade Rouvillois). — « *Davout*, général de division, commandant la cavalerie de l'armée au ministre de la guerre... Le citoyen *Delort* m'a été recommandé d'une manière très pressante par le chef du 22e régiment auquel il appartient, ainsi que par le général *Kellermann* ; ce jeune homme me paraît en effet mériter sous tous les rapports la place de sous-lieutenant... Il est frère du chef d'escadron de ce régiment, officier très distingué » (Quartier général de Milan, 28 ventôse an IX, 19 mars 1801). — « Je joins mes instances aux leurs (celles du conseil d'administration du 22e et du général Davout) ; ce jeune militaire a bien servi et promet beaucoup » (Moncey, lieutenant général, commandant l'armée, au ministre. Quartier général de Milan, 12 germinal an IX, 2 avril 1801).

(2) Lettre du chef d'escadron Delort au ministre. 11 prairial an XI (31 mai 1803). — « Le chef d'escadron (Delort) étant venu à *Paris* pour remettre les étendards du 22e et ayant reçu un nouvel ordre pour passer à la suite du 2e de cuirassiers, il désire obtenir la même faveur pour son frère qui ne l'a jamais quitté et auquel il a servi de père jusqu'à ce jour » (Rapport au ministre. 20 prairial an XI, 9 juin 1803).

une charge, il s'expose avec une telle intrépidité qu'il est entouré par les ennemis. Cinq coups de sabre et deux coups de lance l'étendent à terre. Laissé pour mort, on le fait prisonnier. Mais il porte trois larges et profondes blessures au crâne. Il est privé de l'usage du bras droit et menacé de rester boiteux [1]. Bientôt, un échange de prisonniers le rend à son régiment [2].

Auguste fut nommé membre de la Légion d'honneur [3]. Quoique bien noté depuis longtemps et malgré l'instruction et la bravoure dont il avait fait preuve, il n'était pas encore capitaine [4]. Le colonel Delort, à cette époque en garnison à Milan, écrivit à l'empereur pour lui demander la promotion de son frère et son transfert au 24e [5]. Napo-

(1) 14 juin 1807. — Certificat du chirurgien aide-major Oppermann, du 12e régiment de cuirassiers. Deux-Ponts, 6 décembre 1807. Mémoire de proposition pour la solde de retraite et certificat médical du 13 juillet 1808 joint à ce mémoire.

(2) « Fait prisonnier de guerre sur le champ de bataille, où il avait été abandonné comme mort. Echangé le 6 juillet 1807 » (Mémoire de proposition).

(3) 1er octobre 1807 (Mémoire de proposition)

(4) « Officier distingué, sortant de l'école d'application » (Notes d'inspection de l'an XII par le général Laroche. 1803-1804).

(5) Le colonel Delort au ministre. Milan, 14 novembre 1807 : « Ce militaire (Auguste Delort) noté d'une manière avantageuse par ses chefs et par les généraux inspecteurs, déjà ancien dans le grade d'officier, a fait les dernières campagnes sous les yeux de Sa Majesté, et s'est conduit avec distinction. D'honorables blessures attestent son courage et lui ont acquis des droits aux bontés et à la protection de Sa Majesté. Laissé pour mort sur le champ de bataille de *Friedland*, après avoir chargé plusieurs fois l'ennemi avec autant de succès que d'intrépidité, réunissant d'ailleurs tous les titres qu'on peut exiger, n'a-t-il pas mérité d'être élevé *au grade de capitaine*? Je réclame donc pour lui cette récompense qui lui deviendrait, ainsi qu'à moi, plus précieuse, si Sa Majesté, sur la proposition de Votre Excellence, lui accordait la faveur d'être attaché au corps dont elle m'a confié le commandement. L'Empereur réunirait ainsi pour le servir encore avec plus de zèle, s'il est possible, trois frères qui tous ont été blessés en combattant les ennemis de leur pays. » — Le colonel Delort au ministre. Milan, 23 décembre 1807. — « Milan, le 26 décembre an 1807. Le colonel du 24e régiment de dragons, membre de la Légion d'honneur, à Sa Majesté l'Empereur et Roi. Sire, un emploi de capitaine vaque en ce moment dans le corps dont Votre Majesté a daigné me confier le commandement. Aucun lieutenant du corps ne réunit les quatre ans de service exigés par Votre Majesté pour passer d'un grade à l'autre. Je réclame donc de ses bontés et de sa bienveillance cette place de capitaine pour le sieur *Delort*, mon frère, lieutenant au 12e régiment de cuirassiers, membre de la Légion d'honneur, officier instruit et zélé, qui a fait avec beaucoup de bravoure les dernières

léon n'accorda qu'une demi-satisfaction. Auguste obtint le grade de capitaine, mais il resta dans son régiment[1]. Les terribles blessures dont il avait été couvert à Friedland le mirent dans l'impossibilité de continuer à servir. Dès 1808, il était proposé pour la solde de retraite.

Jean-Baptiste-Adrien, le troisième des frères Delort, naquit le 19 octobre 1784[2]. A dix-neuf ans, en 1804, il débutait au 9e dragons, où son frère Adrien était major. En quelques mois, il devint brigadier et maréchal des logis. Il prit part aux campagnes de l'an XII et de l'an XIII, à l'armée des côtes de l'Océan, de l'an XIV, à la Grande-Armée[3]. Il se signala au combat de Walenstein, près de Nordlingen, en Bavière. Il y fut blessé d'un coup de sabre[4]. Adrien, nommé depuis quelques jours colonel du 24e dragons, le fit venir dans son régiment en qualité d'adjudant sous-officier[5]. Jean-Baptiste fut fait sous-lieutenant l'année suivante[6]. Il rapporta de la campagne de Naples le titre de membre de la Légion d'honneur[7]. Il prit part aux campagnes de Catalogne et du royaume de Valence. Sa bravoure à la bataille de Valls lui valut le grade de lieutenant[8]. Pendant le siège de Tarragone,

campagnes sous les ordres de Votre Majesté et qui couvert d'honorables blessures dont il n'est pas encore guéri, a été laissé pour mort sur le champ de bataille de *Friedland* dont votre génie a éternisé le nom. Votre Majesté, en m'accordant cette faveur et cette grâce signalée, comblera tous mes vœux et réunira deux frères entièrement dévoués à son service et qui l'un et l'autre portent des témoignages non équivoques de leur dévouement à votre personne sacrée. Je suis avec le plus profond respect, Sire, de Votre Majesté, le très humble, très fidèle et très dévoué sujet. *Delort.* »

(1) 12 avril 1808.

(2) Etat des services de Jean-Baptiste-Adrien Delort.

(3) Dragon, 7 floréal an XII (27 avril 1804). Brigadier, 23 messidor an XII (12 juillet 1804). Maréchal des logis, 21 frimaire an XIII (12 décembre 1804).

(4) Octobre 1805. — « Blessures. Un coup de sabre au combat de *Valenstein,* près *Nordlingen,* où il s'est distingué » (Etat des services).

(5) Passé au 24e régiment de dragons, 30 juin 1806. Adjudant, le même jour.

(6) 10 novembre 1807.

(7) 10 mars 1808.

(8) 25 février 1809. — P. D., pp. 58, 71. Mémoire de proposition pour un emploi de lieutenant au choix de Sa Majesté en faveur de Jean-Baptiste Delort. Commencement de 1810. A ce mémoire est annexé un extrait des

« 600 Somatens attaquèrent, au village de Callar, une reconnaissance de la division italienne. En même temps, la garnison fit une sortie par la porte de Barcelone. Le général Palombini la repoussa vigoureusement ; un piquet de dragons accourut au secours des Italiens à Callar, sabra et dispersa les Somatens[1]. » Jean-Baptiste fut cité à l'ordre du jour de l'armée d'Aragon pour sa conduite dans cette affaire. Il était alors adjudant-major[2]. La même année, il était promu capitaine[3]. Il avait vingt-sept ans et il y avait sept ans et demi qu'il était au service.

En 1813, le 24ᵉ fournit un détachement de 200 chevaux à la Grande-Armée. Jean-Baptiste partit pour l'Allemagne à la tête de cette troupe. Une grave maladie, qui l'atteignit pendant la campagne de Saxe, l'obligea de quitter l'armée et le retenait encore alité, lorsque les alliés entrèrent dans Arbois[4]. Il fit la campagne de 1815 au 9ᵉ cuirassiers, dans la division de son frère Adrien[5]. Il se battit à Waterloo. Licencié avec la demi-solde, lors de la dissolution du régiment, il se retira dans une propriété qu'il avait à la Ferté, entre Arbois et Mont-sous-Vaudrey[6]. En 1817, nous le retrouvons capitaine de remplacement au régiment des chasseurs du Var ; en 1820, à la retraite ; en 1830, de nouveau en activité comme capitaine de dragons. « Usé et souffrant », il obtint, cinq ans plus tard, le traitement de réforme[7].

actions particulières au 24ᵉ régiment de dragons pendant les campagnes de 1808 et 1809, relatant la conduite du sous-lieutenant Delort à la bataille de Valls. La nomination de lieutenant est du 7 mars 1810, le jour même où Adrien était fait officier de la Légion d'honneur.

(1) Suchet, II, p. 44.

(2) Depuis le 26 avril 1810.

(3) 15 octobre 1811.

(4) Le colonel Delort au ministre. Port près Nogent-sur-Seine, 11 mars 1814.

(5) Capitaine au 9ᵉ régiment de cuirassiers, 27 avril 1815.

(6) Licencié, 1ᵉʳ septembre 1815.

(7) Capitaine de remplacement au régiment des chasseurs du Var (5ᵉ escadron), 5 août 1817. Admis à la retraite, 4 mai 1820. Capitaine au 6ᵉ régiment de dragons, 1ᵉʳ octobre 1830. Passé au 8ᵉ régiment de dragons, 14 décembre 1830. Mis en non-activité pour infirmités temporaires, 17 avril 1835.

ampagnes d'Italie.

1799 - 1800.

Echelle.

20 30 40 50 60 70 80 Kilom.

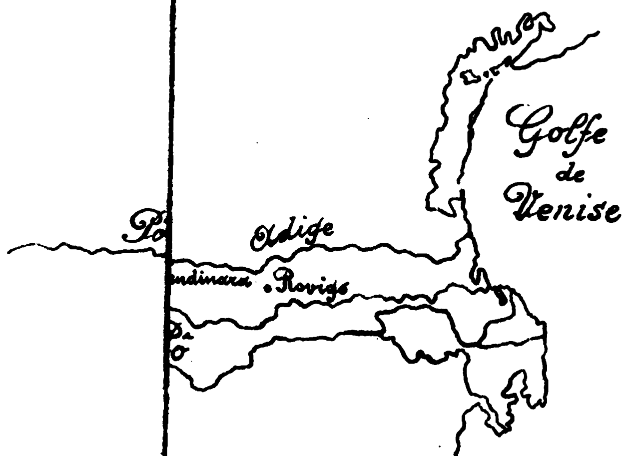




TABLE DES MATIÈRES

Essai sur le lieutenant général baron Delort.

Papiers du lieutenant général baron Delort (1792-1815).

Cartes.

IMPRIMERIE BARBIER-MARILIER, DIJON.